Jeanne Blackburn exprime sa crainte pour les régions

page 23

MIKES
PIZZA
SOUS-MARIN
SPAGHETTI
LIVRAISON DE 11h00 A LA FERMETURE
CHICOUTIMI
rue Racine - 545-7699
Jonquière - 547-9284
Alma - 662-3233

le QUOTIDIEN

12e année no 68 — Chicoutimi, mercredi 18 décembre 1985 — 45¢ — 64 pages

mm PROPANE INC.
SOIRS ET DIMANCHES
Tél.: 674-2811
SAGAMIE
LE DÉPANNEUR PLUS
50, BOUL. TADOUSSAC

ACCIDENT MORTEL — Une religieuse de Chicoutimi, a perdu la vie, dans un terrible accident survenu hier matin, sur le boulevard Saint-Ignace.
(Photo: Rocket Lavoie) — à lire en page 2.

La SNEAA semonce la CSST

page 4

Disparition des régates à Chicoutimi

page 57

Alcan recevra une offre de Jonquière

page 4

Ville de La Baie

Hausse de taxes de 15.75%

page 6

SPECIAL DU VOYAGEUR
BIFTECK RIB
$11.50
Soupe et dessert compris
MARDI - MERCREDI - JEUDI

RESTAURANT
le Deauville
Steaks et fruits de mer

Accident de la route

Une religieuse perd la vie

CHOC VIOLENT — C'est dans cette voiture, presque réduite en miettes, que la religieuse avait pris place avec un autre membre de la communauté.

CHICOUTIMI (CC) - Un accident de la route, survenu vers 7h40 hier sur le boulevard Saguenay à Chicoutimi, a fait un mort et un blessé.

La victime est une religieuse, Soeur Alice Dufour, âgée de 67 ans et membre de la communauté des Soeurs du Bon-Pasteur de la rue Price à Chicoutimi. Au moment de l'accident, cette dernière voyageait à bord d'une voiture conduite par un autre membre de la même communauté, la soeur Danielle Harvey, laquelle, âgée d'une cinquantaine d'années, aurait subi des blessures assez sérieuses, notamment des fractures à une jambe et à un bras.

Selon les informations transmises par la police municipale de Chicoutimi, la tragédie se serait produite en face du 1704 boulevard Saguenay ouest, après que la voiture conduite par la soeur Harvey, roulant en direction de Jonquière, eut fait un tête-à-queue sur la chaussée glissante. Un camion, circulant en sens inverse, n'aurait pu éviter la collision et aurait heurté la voiture des religieuses dans le côté droit.

Par ailleurs, une source digne de foi indiquait que les deux religieuses se rendaient au chevet de la mère de soeur Dufour, âgée de 89 ans et malade.

C'est l'agent Yvon Lelièvre, de la police municipale de Chicoutimi, qui a été chargé de l'enquête.

Claude Côté

Faits divers...

Conseiller accusé

SHERBROOKE (PC) — Un conseiller municipal de Magog, M. Fernand Roy, devra comparaître en cour le 23 décembre pour répondre de trois accusations de voies de fait contre le maire Antonio Lacasse et les conseillers Roger Gagné et Denis Lacasse.

Le juge Laurent Dubé, de la cour des sessions de la paix, a émis une sommation contre lui, hier, à la suite d'une préenquête.

M. Roy est soupçonné de s'en être pris à ses collègues lors d'une réunion spéciale du conseil tenue le 31 octobre.

Le maire Lacasse se serait fait tordre un bras derrière le dos, M. Gagné se serait fait pointer à plusieurs reprises un doigt dans la poitrine et le conseiller Lacasse se serait fait serrer un bras.

Transport gratuit

MONTREAL (PC) — La Société des alcools du Québec offrira à la population le transport en commun gratuit, la veille de Noel et du Jour de l'An, dans les régions de Montréal et de Québec.

La SAQ a annoncé, hier, qu'elle avait conclu des ententes à cet effet avec la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, la Société de transport de Laval, la Société de transport de la rive-sud de Montréal et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

En vertu de cette entente, les services de transport en commun offerts par ces organismes seront gratuits à compter de 18h00 jusqu'à la fermeture, les 24 et 31 décembre.

Si le public répond à l'invitation d'utiliser le transport et commun, les accidents de la route seront réduits à un minimum, a déclaré la société d'Etat dans un communiqué.

De son côté, la Régie de l'assurance automobile a accueilli cette initiative comme un appui de taille à sa campagne contre la conduite en état d'ébriété.

Racisme

QUEBEC (PC) — Dans sa lutte contre le racisme, la Commission des droits de la personne lance un appel aux médias d'information.

Leur rôle est essentiel "pour éveiller l'opinion publique à la discrimination raciale dans l'industrie du taxi", affirme la Commission dans son dernier rapport annuel. Ce rapport a été déposé mardi à l'Assemblée nationale du Québec.

"Un énorme travail reste à faire pour que la population prenne conscience que des gestes et des attitudes de la vie courante ont pour effet de porter atteinte aux droits de la minorité noire", lit-on dans le rapport.

Danseuses nues

Village divisé

SAINTE-CECILE-DE-MASHAM (PC) — Ce petit village de la région de l'Outaouais est de nouveau divisé en deux camps: d'un côté, les propriétaires et la clientèle du bar-salon La Pêche; de l'autre, des groupes de femmes et de citoyens offensés par les spectacles de danseuses nues que présente le bar-salon depuis le mois d'août.

En 1983, M. Daniel Sabourin avait finalement obtenu un permis de vente de boissons alcooliques en se pliant aux pressions de groupes de femmes exigeant qu'il n'y aurait jamais de danseuses dans son établissement.

Mais maintenant, il ne se sent plus obligé envers ces groupes, précise-t-il, car à cause d'eux il lui a fallu attendre trois mois avant d'obtenir son permis.

Mais les dits groupes sont intervenus au début de la semaine devant la Commission d'attribution des permis de vente de boissons alcooliques et ont lui demandé d'enlever le permis

Pas possible...

Disc-jockey suspendu

DAVENPORT, Iowa, (AP) — Un disc-jockey d'une radio de l'Iowa a été suspendu mardi jusqu'à nouvel ordre par la direction pour faute professionnelle: il avait diffusé sur l'antenne 27 fois la même chanson "Grandma Got Run Over By a Reindeer" (Grand-mère s'est fait pétiner par un renne) en moins de trois heures et demie.

Le directeur de la station WLLR, Larry Rosmilso, a expliqué que jack Daniels avait continue à passer le disque, en dépit des ordres et des avertissements.

Le disc-jockey a expliqué, pour sa défense, qu'il se sentait "un peu dépressif" et avait décidé de changer, pour une fois, le style de son émission.

La chanson, interprétée par le duo Elmo et Patsy, raconte l'histoire d'une grand-mère qui, après avoir un peu trop bu, sort de chez elle et est écrasée par un renne du Père Noel.

Météo...

Min.: −25
Max.: −18

Situation générale: *de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par le Lac Saint-Jean une masse d'air très froid donnera des températures très au-dessous des valeurs saisonnières jusqu'à jeudi. Cette masse d'air se déplace lentement vers l'est. Une faible dépression venant des Grands Lacs amène des nuages et un peu de neige sur le sud de la province tôt en matinée.*

Lac-St-Jean: *ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Très froid. Min.: -30 à -32. Max.: -20 à -22. Risque de précipitations: 10 p.c. Jeudi: ciel variable et très froid.*

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: *ensoleillé avec passages nuageux et quelques flocons de neige. Vents modérés par moments et très froid. Min.: -20 à -25. Max.: -16 à -18. Risque de précipitations: 30 p.c. Jeudi: ciel variable et très froid.*

Au Sud...

	Min.	Max.
Acapulco	24	31
Barbade	25	26
Bermudes	19	21
Brownsville	13	22
Daytona Beach	8	16
Honolulu	20	27
Kingston	25	31
La Havane	21	23
Las Vegas	1	18
Los Angeles	9	24

Marée...

CHICOUTIMI *— La marée sera haute à 07h50 (3m7) et basse à 14h35 (1m2). Elle sera à nouveau haute à 20h00 (4m0) et basse à 03h25 (1m2).*

LA BAIE *— La marée sera haute à 07h35 (4m2) et basse à 13h35 (1m4). Elle sera à nouveau haute à 19h55 (4m5) et basse à 02h25 (1m3).*

Sommaire...

Arts	29-30
Bandes dessinées	34
Bourse	44
Détente	52
Décès	50
Finance	45-46
Horoscope	34
Petites annonces	47 à 50
Sports	53 à 64
Télévision	28

Loto...

La Quotidienne

A trois chiffres
8-8-5
A quatre chiffres
4-5-1-9

La rédaction.

Saguenay..... **545-4474**
Lac-Saint-Jean-Est (Alma)..... **668-6977**
Lac-Saint-Jean-Ouest (Dolbeau)..... **276-1889**

Mme Linda C.-Legendre

Economisez sur stores verticaux et horizontaux

N'hésitez pas, appelez notre spécialiste en décoration de fenêtres pour une
ESTIMATION GRATUITE A DOMICILE

STORE MAG 543-1112
150 Racine est, Chicoutimi

Vente illégale d'un décodeur

Paquet réclame son acquittement

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) -- Camil Paquet, propriétaire d'une maison spécialisée dans la vente d'appareils électroniques à Chicoutimi, réclame qu'on l'acquitte parce que le décodeur, qu'on lui reproche d'avoir vendu illégalement, ne serait pas celui qu'il aurait en réalité vendu et installé chez Gilles Boivin, le plaignant.

Son procureur, Me Daniel Gagnon, a en effet adressé au juge Jean Simard une requête en ce sens, hier, à l'issue du procès de Paquet aux Sessions de la paix de Chicoutimi. Il a argumenté en substance qu'en aucun moment la poursuite n'avait été en mesure de contredire une affirmation de son client, à l'effet que le décodeur qu'on lui reproche d'avoir vendu à Boivin, un ancien vendeur de voitures devenu ensuite un employé de Télésag, et qui a été produit en preuve au procès n'est pas l'appareil qu'il aurait en réalité vendu.

Paquet a soutenu, en défense, qu'il avait plutôt vendu à Boivin, en juillet 1983, un appareil combiné, renfermant à la fois un cablosélecteur et un décodeur, même qu'il était allé lui-même l'installer chez le client.

Puis, selon la preuve, lorsqu'il est ensuite entré au service de Télésag et après avoir lui-même utilisé durant un certain temps ce décodeur pour capter la télé payante, Boivin l'aurait remis à son patron afin qu'une plainte soit finalement logée contre Paquet. "Les policiers ont pris possession du décodeur en question chez Télésag et non pas au domicile de Boivin: comment peut-on affirmer, hors de tout doute raisonnable, qu'il s'agit du même décodeur que Paquet lui aurait vendu?" a soulevé Me Gagnon, lequel soutient alors que le témoignage du policier n'a pas de valeur puisqu'il n'a pas constaté lui-même l'infraction.

Par contre, Me Paul Roy, substitut du procureur général, a fait observer au juge Simard que l'accusé, qui ne se souvient pas trop des événements qu'on lui reproche, ne s'était pas montré tellement précis dans son témoignage, sauf lorsqu'est venu le temps d'identifier le décodeur. "Là-dessus, il est absolument catégorique, ce n'est pas cet appareil-là qu'il a vendu à Boivin," dit-il.

Motion rejetée

Par ailleurs, avant que l'accusé ne monte dans la boîte des témoins, le juge Simard avait rejeté une motion de non-lieu, présentée par la défense, en soutenant qu'il existe une présomption contre Paquet dans le fait que ce dernier soit allé installer l'appareil chez Boivin.

Il faut comprendre que la défense cherchait ainsi à faire libérer Paquet de la plainte portée contre lui, en se basant notamment sur un récent jugement du juge André Bilodeau, de la Cour des sessions de la paix du Québec. Celui-ci en était venu à la conclusion que la vente d'un décodeur pouvait être légale, en autant toutefois que le vendeur s'assure que l'acheteur ne l'utilisera pas en contravention avec la loi, laquelle interdit le piratage en matière de télécommunication.

Le juge Simard a préféré enfin prendre toute la preuve en délibéré avant de rendre, ce matin à 10h, son jugement dans cette affaire.

Candidat à la mairie de Jonquière

Cantin évite la guerre des partis

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — En annonçant sa candidature dans la course à la mairie de Jonquière, l'ex-échevin Paul-André Cantin, n'a pas l'intention de livrer une guerre de partis politiques dans cette prochaine campagne électorale.

En date du 17 février, il existe, officiellement, seulement deux candidats pour succéder à Francis Dufour, qui est devenu député de Jonquière à l'Assemblée nationale. Mis à part M. Cantin, Yvon Dubé briguera aussi les suffrages.

Pour revenir à P-A Cantin, il n'a pas voulu dévoiler immédiatement les grandes lignes de son programme électoral, préférant, pour le moment, annoncer à la population jonquiéroise son intention de devenir le prochain maire de Jonquière. Mais, il ne veut pas se lancer dans une guerre de partis politiques, même si la région est dans l'opposition à Québec.

«Je connais Francis et je discuterai avec lui. Si Jonquière passe un vrai rouge reconnu et identifié, ce sera la guerre avec M. Dufour et Ottawa ne sera peut-être pas d'accord d'avoir un libéral à cette place.»

La décision du responsable régional du MEER de se lancer dans cette course repose essentiellement sur deux ou trois raisons, explique-t-il. «J'ai siégé au conseil municipal de Jonquière de 1975 à 1979, j'ai donc une expérience des affaires municipales. J'aime le monde muncipal et j'ai toujours suivi de près ce qui se passe à Jonquière et je connais les dossiers de la ville», indique dans un premier temps, Paul-André Cantin.

Formation administrative

En second lieu, ce dernier considère que le prochain maire de Jonquière devra détenir une formation administrative. «Pas uniquement administrative, mais c'est le point central».

Finalement, M. Cantin compte sur son désir de servir les citoyens de Jonquière. «J'ai de l'intérêt à m'occuper des gens. A la maison, j'ai toujours entendu parler de politique, car mon père, Napoléon, a été maire de l'ancienne ville de Jonquière pendant 10 ans et conseiller pendant 15 ans», précise M. Cantin, aujourd'hui âgé de 52 ans.

L'ancien conseiller, qui suit la politique provinciale et fédérale avec moins d'attention, ne sait pas si la présence d'un candidat du secteur Arvida nuira à sa candidature. «Je ne suis pas capable de conclure sur cette hypothèse, pas plus que sur la présence de plusieurs candidats ou d'une femme. Des gens disent que ces facteurs pourraient nuire, mais je ne peux le dire pour le moment», révèle M. Cantin.

Plus de 200 organisateurs

Pour le moment, le nouveau candidat à la mairie compte sur la participation de 200 organisateurs pour sa campagne électorale.

Il soutient que ces personnes devront regrouper un total de 1,200 bénévoles pour qu'il obtienne des chances de l'emporter le 16 février prochain. D'ici ce temps, il souhaite un débat entre les divers candidats, afin de permettre aux citoyens de bien se renseigner sur les enjeux de cette course et les candidats potentiels.

Les prochaines élections municipales de Jonquière auront officiellement lieu le dimanche 16 février prochain. La fin de la période de mise en candidature aura lieu le 2 février à 14h00 et le vote par anticipation se tiendra le dimanche 9 février. En ce qui concerne les voteurs, toutes les personnes de 18 ans et plus et demeurant à Jonquière depuis plus d'une année avant la date de publication du lancement de la campagne électorale (17 février) auront le droit de voter.

BLESSES — Un accident de la route a fait deux blessés, hier, sur la route 170, à Jonquière. L'incident a passablement ralenti la circulation automobile.

Accident mortel aux salles de cuves

Le syndicat dénonce la CSST

Yvon Bernier

JONQUIERE (YB)- Le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) a vivement dénoncé hier «l'immobilisme chronique» de la direction régionale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) relativement à l'accident mortel survenu le 1er juillet dernier au Complexe de Jonquière.

«Il est inconcevable», d'expliquer le président du SNEAA, Gilles Harvey, que cinq mois et demi après l'évènement tragique, le rapport de la CSST relatif à la mort violente d'un travailleur n'ait pas été remis aux principaux intéressés et qu'à ce jour le verdict du coroner n'ait pas été rendu sur cette affaire.

«L'accident est survenu à la salle de cuves 45 le 1er juillet dernier et nous savons pertinemment que l'inspecteur Guy Maltais que la CSST a délégué pour faire enquête sur les lieux de la tragédie, a présenté son rapport à la direction pour fins de corrections et d'approbation, à la fin du mois d'août 1985», confie le président Harvey.

Dans le présent dossier, le comité exécutif du SNEAA et le représentant syndical, Bertrand Roberge, avaient convenu de ne faire aucune déclaration publique avant la réception du rapport de la CSST, afin de ne pas nuire de quelque façon que ce soit aux inspecteurs et responsables du dossier, de mentionner le président Harvey. Et cela, «malgré que nous connaissions dès le début plusieurs faits très troublants et compromettants pour la direction de l'usine de l'ouest du Complexe de Jonquière».

Cependant, devant la non parution du rapport promis, soit après plus de cinq mois et demi d'attente, le comité exécutif signale être dans l'obligation de dénoncer la situation, ne tenant pas à cautionner un «certain empoussièrement du dossier». Les multiples appels téléphoniques logés par le SNEAA auprès de la CSST régionale n'ont donné aucun résultat concret. Selon le comité exécutif syndical: «Un membre de la direction de la CSST bloque pour des raisons inconnues la parution du rapport».

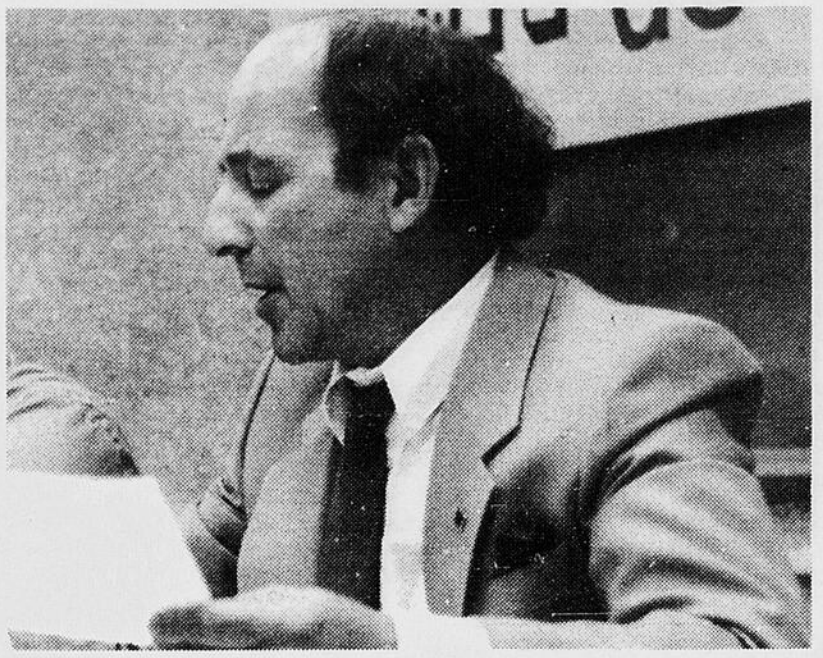

INCONCEVABLE — Le président du SNEAA, Gilles Harvey, trouve que la CSST prend beaucoup trop de temps à livrer son rapport sur l'accident mortel survenu le 1er juillet dernier.
(Photo: Le Quotidien)

Faits troublants

Invité à démontrer en quoi les faits entourant la mort de la victime étaient si troublants, le président Harvey a relaté comme suit les évènements entourant l'accident tragique survenu le 1er juillet dernier.

Le 30 juin, un contremaître de la salle de cuves 45 a demandé à un contremaître du Centre de planification de la main-d'oeuvre et du travail (CPMT) de lui fournir un opérateur de camion à benne pour effectuer un travail temporaire.

Le travailleur Lucien Dufour, un ex-débardeur des installations portuaires d'Alcan qui ne détenait pas les qualifications requises pour opérer un tel véhicule s'est présenté, après accord intervenu entre les deux contremaîtres, à la salle de cuves 45.

Cette décision a été prise, malgré une politique formelle d'émission obligatoire de licences (directive diffusée par la SECAL en 1983), précisant aux responsables de la sécurité à l'usine d'Arvida de s'assurer que les employés possèdent toutes les qualifications requises avant d'être autorisés à se servir des équipements mobiles.

Le contremaître qui avait demandé M. Dufour a alors entrepris de lui donner une formation afin que ce dernier soit en mesure de conduire le véhicule à benne. Une formation forcément «très sommaire» car le travailleur Lucien Dufour a dû apprendre en quelques heures à conduire trois véhicules: un camion à benne, une balayeuse mécanique et un camion à fourches. Sans compter que le contremaître a dû consacrer, parallèlement au temps alloué à la «formation» du nouvel employé, du temps aux quelques vingt employés réguliers sous son autorité.

Or, selon les directives établies par la direction d'Alcan, tout nouvel opérateur appelé à se servir de tout équipement mobile doit passer une journée complète avec un instructeur dûment qualifié afin de se familiariser avec l'équipement en question.

Ne possédant ni les qualifications nécessaires pour une occupation exigeant la conduite d'un véhicule ni non plus la formation complète et adéquate qu'il était en droit de recevoir, a conduit, de fil en aiguille, à un accident qui s'est avéré fatal, d'indiquer en substance M. Harvey.

Autre fait troublant, de préciser le président, le camion à benne utilisé par la victime constituait «un véritable danger public». Ce véhicule avait été préalablement modifié à la sauvette à la demande d'un ingénieur du centre d'électrolyse ouest qui avait obtenu des gens du garage qu'il y ait changement de conception du véhicule, notamment de la cabine.

Lors de l'analyse qui a suivi l'accident, a été détecté un problème de cisaillement au niveau des bras de l'équipement de levage. Il a également été observé que la conception de la cabine du véhicule était insuffisamment approfondie et qu'il n'y avait aucun interrupteur pour arrêter le moteur lorsque la cabine devait basculer vers l'avant.

L'ensemble de ces lacunes a eu pour résultante qu'un travailleur y a perdu la vie. Il semble que ce soit en voulant descendre du véhicule que la victime Lucien Dufour, âgé de 43 ans et domicilié au 30505 Chemin St-Jean à Ville de La Baie, s'est fait coincer entre la cabine et l'équipement de levage de la benne du camion T-6054, de conclure le président du SNEAA.

Sommes contestées de l'évaluation foncière

Jonquière demanderait $8 millions à Alcan

par Stéphane Bégin

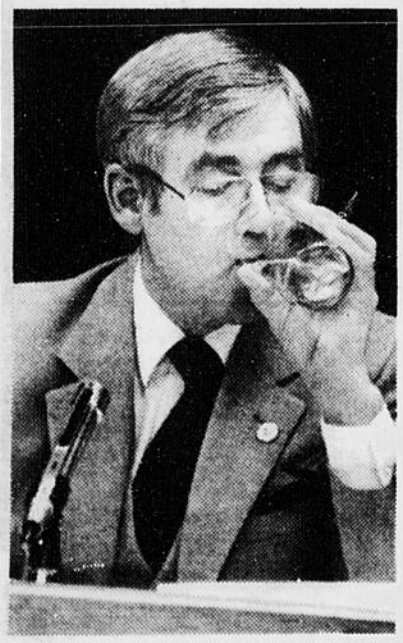

Henri Carrier

JONQUIERE (SB) — Les représentants de la ville de Jonquière sont à préparer un protocole d'entente avec la compagnie Alcan, en ce qui concerne le dossier de la contestation du rôle d'évaluation de la multinationale.

Les deux parties devraient entreprendre de nouvelles discussions relativement à cette hypothèse de règlement dans les prochaines semaines.

Le Quotidien a appris que Jonquière, dans son protocole d'entente, demanderait à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan un paiement de $8 millions pour les sommes contestées, qui s'élèvent à $38 millions pour le moment. De plus, Jonquière proposerait des modalités d'évaluation de l'immobilisation pour les huit à dix prochaines années.

Henri Carrier, pro-maire de la municipalité, a confirmé la nouvelle de la préparation d'un protocole d'entente de la part de la municipalité, sans pour autant confirmer l'authenticité des chiffres avancés.

D'autre part, si Jonquière prépare une proposition, c'est qu'elle en a refusé une de la part de SECAL au cours des derniers mois. L'offre de l'Alcan stipulait, semble-t-il, un règlement hors-cours de $8 millions, mais le dossier aurait achoppé en raisons des modalités d'imposition pour l'avenir.

Même si le dossier entre Alcan et Jonquière ne sera pas réglé avant quelques mois, Henri Carrier est optimiste quant à l'avenir du règlement.

Intention ferme

«Il existe une intention politique très ferme. Nous voulons un protocole d'entente acceptable pour les citoyens et aussi pour la compagnie Alcan.

Les sommes d'argent sont négociables et à négocier, mais le conseil municipal veut protéger les contribuables et ne pas trop pénaliser Alcan. Nous ne voulons pas que ça traîne encore 10 ans», a précisé le pro-maire, qui a indiqué que les deux partis ont préféré s'asseoir et discuter plutôt que de remettre le dossier dans les mains des représentants de la loi.

Du coté de la compagnie, le responsable des relations publiques, Jacques Dubuc, a avoué ne pas être au courant du protocole d'entente qui se négocie entre les deux parties. Il sait que la discussion se poursuit, mais il estime qu'il est difficile d'avancer des chiffres en raison des montants en cause.

Jusqu'à maintenant, les dirigeants de SECAL contestent une somme de $38 millions et ils retiennent le paiement d'un montant de $17 millions. Quant à la ville, elle a une réserve d'environ $6 millions pour faire face aux difficultés et elle a dépensé la somme de $3 millions jusqu'à maintenant dans ce dossier, dont $500,000 proviennent du gouvernement provincial.

Le dossier de la contestation remonte à 1972 et plusieurs personnes croient qu'il se réglera d'ici la fin de l'année 1986.

Modernisation des équipements

Price investira $130 millions

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Afin de se maintenir face à la concurrence et même d'offrir un produit de haute qualité, les dirigeants de la compagnie Abitibi-Price, de Kénogami, investiront environ $130 millions pour moderniser ses équipements.

A l'occasion d'une visite des installations de la papeterie de Kénogami, le directeur de l'usine, Yvan Langevin, a précisé que cette tendance à se moderniser origine du marché et de la demande.

«Nous fabriquons du papier annuaire (téléphonique) et du papier impression rotro-gravure. Du côté du papier annuaire, il s'agit d'un marché stable dont la progression est satisfaisante. Mais pour l'autre papier, le marché disparaît à un rythme ahurissant. Nous avons résisté à la crise économique et nous avons fonctionné à plein temps, mais maintenant ça urge», a d'abord expliqué M. Langevin, qui considère que l'entreprise est dans une excellente position avec la nouvelle technologie.

«Nous avons commencé par une recherche du marché, car nous voulons vivre à Kénogami et sauver le plus d'emplois possible. Nous avions une usine désuète ne pouvant plus produire un papier de très bonne qualité. La compagnie était au bas de la gamme et on rétrogradait. Dorénavant, nous voulons aller dans le plus haut de la gamme», a ajouté M. Langevin.

Et pour y arriver, Abitibi-Price s'est doté de la technologie finlandaise, avec une presse super calandre. Cette pièce de la machinerie, à la fine pointe de la technologie, permet de réaliser une qualité de papier exceptionnelle. La mise en place de la super calandre a coûté $28 millions à la compagnie papetière, mais elle lui permettra de conquérir un grand marché, d'autant plus que la compétition est féroce.

«Il faut construire le futur et avec une usine datant de 1910 et des petites machines à petites vitesses, nous n'aurions pu continuer».

D'autre part, un des plus grands défis qu'aura à relever Abitibi-Price réside dans la formation d'environ 500 employés pour cette nouvelle technologie. Une fois que tout le personnel s'impliquera à cette modernisation, Yvan Langevin prétend produire le meilleur produit au monde.

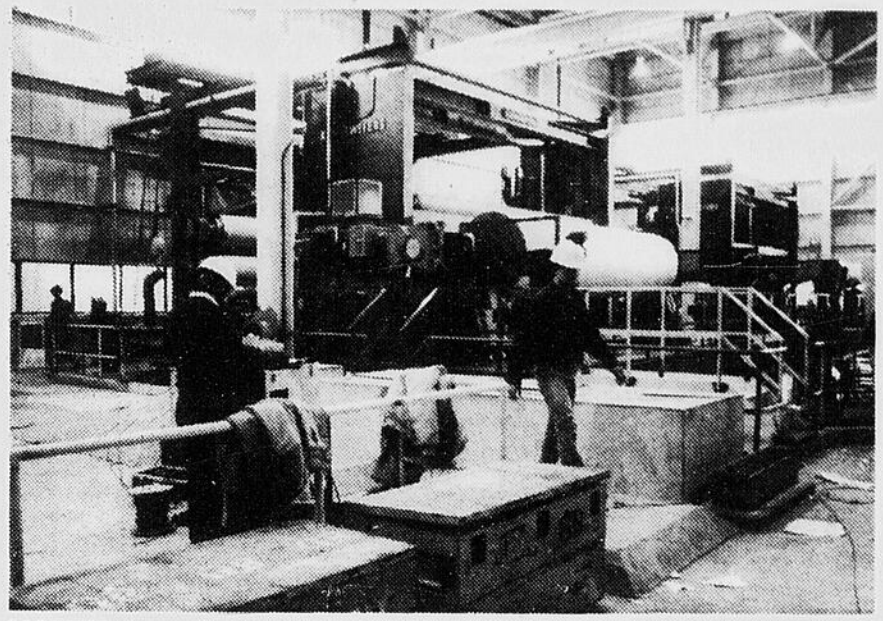

NOUVEAU — Dans cette nouvelle partie de la papeterie Kénogami, la compagnie Abitibi-Price a installé sa nouvelle machinerie, dont la super calandre, qui permet de produire un papier d'une excellente qualité.

(Photo Rocket Lavoie)

Donohue ferme quatre scieries

CHICOUTIMI(YB)- La compagnie Donohue de Saint-Félicien a annoncé hier la fermeture temporaire de ses quatre scieries pour une période de deux semaines à compter du 20 décembre prochain.

Les dirigeants de l'entreprise ont justifié cette fermeture temporaire par le surplus de bois de sciage actuellement sur le marché et laissé entendre qu'il y aura éventuellement d'autres arrêts de travail au cours de l'année 1986.

La présente fermeture réduira de quelque vingt pour cent la capacité annuelle de production de bois d'oeuvre qui est de l'ordre de 375,000,000 P.M.P.

LE PARIS MATCH

La table d'hôte du temps des Fêtes

À PARTIR DE 9,95 $

INCLUANT

ENTRÉE

POTAGE

PLAT PRINCIPAL

DESSERT

CAFÉ OU THÉ

Les petits déjeuners

RESTAURANT BAR TERRASSE

À PARTIR DE 1,15 $

Tous les jours dès 8h00 a.m.

Le brunch

Le repas-repos du dimanche

À VOLONTÉ

ENFANTS 4,75 $
ADULTES 9,75 $

avec une coupe de cocktail au champagne gratuite

La Direction du Paris-Match vous souhaite «JOYEUX NOËL!»

LE PARIS MATCH
505,rue Sacre-Coeur ouest
Alma,Quebec
tel.:668 4798

LA LINGERIE
Le meilleur choix de cadeaux de Noël

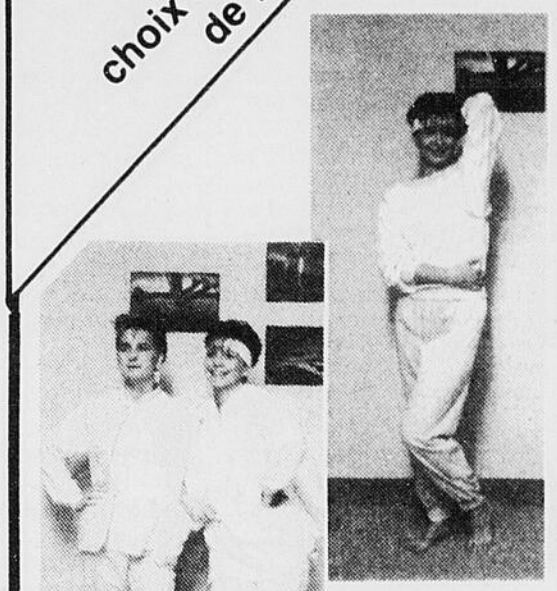

CARTES VISA ET MASTER CARD ACCEPTEES

Lingerie Ligne d'Eve enr
CORSETIERE DIPLOMEE
162, Racine est, Chicoutimi, 543-4114

Taxes municipales

Légère hausse à Roberval

ROBERVAL (JG) - En 1986, la hausse des taxes pour les contribuables robervalois sera de 4.09 pour cent, une hausse attribuable à madame inflation. En effet, la taxe foncière générale passera de $1.80 à $1.90 du $100 d'évaluation et les services rendus aux propriétaires d'une maison moyenne évaluée à $44,148 payait en 1985 la somme de $1,079.66, il paiera en 1986 un montant de $1,123.81, une augmentation de $44.15. L'augmentation de la facture de taxe, à toutes fins utiles, est occasionnée par la hausse du coût de la vie fixée à 4.1 pour cent par Statistiques Canada, a expliqué hier soir le maire Joseph-Arthur Tremblay.

Jacques Girard

teront aux même coûts afin de rencontrer les exigences d'un budget de $6,787,200, ce qui représente une augmentation de 4.75 pour cent ($308,700) par rapport à celui de cette année.

C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires déposées hier soir par le maire Joseph-Arthur Tremblay au cours d'une séance spéciale du conseil.

Ainsi, les coûts pour l'aqueduc et les égouts demeurent respectivement à $150. et $90. par service tandis que le montant dévolu pour le ramassage des ordures domestiques sera maintenu à $45. par logement. L'évaluation imposable de la municipalité s'élève à $73,461,800.

Ce qui signifie que le compte tenu que le présent budget a nécessité à plus d'un égard, un resserrement important des dépenses de la part de l'administration municipale.

"Pour une progression plus constante et plus dynamique, il aurait fallu une augmentation plus subtantielle. Mais, tenant compte de la capacité de payer de citoyens, je pense que cette année encore, on s'est contenté d'une marge de manoeuvre épousant le taux d'inflation", a explicité davantage le premier citoyen de Roberval, qui juge cette majoration très justifiée.

Il devait aussi rappeler que cette marge de manoeuvre est essentielle si la municipalité désire donner la même qualité de services et s'assurer que ses actifs conservent leur valeur en appropriant les sommes nécessaires au chapitre des immobilisations.

Sources de revenus

Les revenus proviennent de diverses sources. Les taxes rapporteront $4,128,996, les taxes de compensation $1,219,252, les services rendus à d'autres municipalités $4,000, les centres communautaires $30,850, l'aréna et les patinoires $109,500, les parcs et terrains de jeux $61,900, les plages-piscines et marina $25,500, la bibliothèque $3,000, les services rendus par des personnes et des propriétaires $62,725, des revenus de source locale $393,000 et les transferts conditionnels $748,477. En contrepartie, c'est le service de la dette qui gruge la plus grande partie du budget. La somme de $2,162,557 prévue pour payer les dettes de la municipalité représenteront en 1986, 31.86 pour cent des sommes récoltées par la trésorie robervaloise. C'est moins qu'en 1985. Viennent ensuite la sécurité publique avec une somme de $900,504, l'administration générale avec $888,278, le transport routier avec $841,100, l'hygiène du milieu pour laquelle on consacrera $624,013, les immobilisations à même les revenus avec $345,469, l'administration des loisirs qui nécessitera des déboursées de $202,095, l'urbanisme et mise en valeur du territoire $194,981, le centre sportif et les patinoires pour lesquels $182,050 sont prévus, les parcs et terrains de jeux avec un montant de $132,500, la bibliothèque $113,100, plages-piscine et marina exigeront $100,633, les centre communautaires accapareront $82,205, la quote-part pour $14,215 et les mauvaises créances demanderont $3,500.

Enfin, le conseil municipal de Roberval a adopté également hier soir son plan triennal d'immobilisation de l'ordre de $12,720,046. En 1986, les élus envisagent d'investir $5,349,046, en 1987 $5,527,500 et en 1988 une somme de $1,843,500. Cependant, le maire a tenu à rappeler que ces projets étaient conditionnels à l'obtention de subventions de la part des gouvernements. Au cours de la prochaine année, le plan triennal prévoit dans les grands travaux la construction d'un garage municipal, l'aménagement d'un nouveau développement domiciliaire sur la Pointe-Plate et la conclusion des travaux touchant l'épuration. En 1987, on retrouve des modifications ($1,000,000) à l'usine de filtration qu'on amorcerait en 1986 pour les terminer en 1988 avec un autre million de dollars. 1987 serait peut-être l'année de la construction du centre socio-culturel ($3,600,000) dans le cadre de revicentre.

Les Baieriverains y goûtent

par Yvon Bernier

LA BAIE(YB)- Les citoyens baieriverains verront leur compte de taxes augmenter de 0.28 cents du $100 d'évaluation, au cours de l'année 1986. Augmentation constituée en partie par une hausse de 0.22 cents/$100 pour les taxes foncières générales et de 0.06 cents/$100. pour une taxe spéciale relative à divers travaux municipaux dont la construction d'un nouveau CLSC.

Ainsi, le citoyen qui possède une propriété évaluée à $41,200, verra son compte de taxes global (eau, égoût et vidanges inclus) passer de $741.42 (1985) à $858,68 en 1986, soit une augmentation globale de 15.75 pour cent.

Au cours de la présentation du budget 1986, le maire Gérard-Raymond Morin, a signalé hier que l'augmentation des dépenses budgétaires sera de 3.5 pour cent comparativement aux dépenses budgétaires de 1985. Une augmentation de dépenses raisonnable, estime le maire,

Par ailleurs, de préciser le maire, la confection d'un nouveau rôle d'évaluation augmente pour l'année 1986 de quelque $21 millions la valeur locative des places d'affaires comparativement à l'année 1985, année au cours de laquelle le total de la valeur locative était de $26,500,000.

Aussi, le conseil municipal a-t-il décidé d'effectuer un réajustement, soit de faire passer le taux de la taxe d'affaires qui était de 8.14 pour cent en 1985 à 6.04 pour cent pour 1986. En fait, ce réajustement va se traduire par une baisse de la facture pour les commerces dont l'augmentation de l'évaluation sera moindre que 35 pour cent et par une hausse de la facture pour ceux dont l'évaluation sera supérieure à 35 pour cent.

Programme triennal

Le plan triennal des dépenses en immobilisations présenté à la suite des prévisions budgétaires 1986, fait état d'un total de dépenses de $12,357,000. en 1986, de $12,570,000. en 1987, et de $2,800,000 en 1988.

Le maire identifie au nombre des projets majeurs prévus pour la prochaine année, la réfection du réseau d'aqueduc sur le chemin St-Anicet, l'agrandissement de la caserne de pompiers de même que la réfection de la bâtisse principale, l'aménagement d'aires de stationnement, et la réalisation du programme Revi-Centre.

Parallèlement à ces projets, se poursuivront les travaux amorcés en 1985 dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, travaux qui se termineront à Ville de La Baie, à la fin de 1987.

Somme toute, de conclure le premier magistrat la marge de manoeuvre de la municipalité sera «fort mince» au cours des trois prochaines années. Quant au fardeau fiscal, «nous estimons ne pas prendre le moyen le plus populaire à court terme mais tout cela devrait avoir des retombées positives à long terme».

En bref

Dufour attaque

QUEBEC (PC) — C'était la soirée des "p'tits nouveaux" mardi à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre du débat sur le message inaugural, une douzaine de députés des deux côtés de la Chambre, fraichement élus le 2 décembre dernier, ont pris la parole pour la première fois.

On sentait chez tous les intervenants une grande émotion et beaucoup de tract à l'occasion de leur premier discours dans l'auguste enceinte que constitue l'Assemblée nationale.

M. Francis Dufour, vétéran-maire et nouveau député péquiste de Jonquière, a provoqué un remous dans les rangs libéraux en prétendant que certains de ses jeunes adversaires libéraux "ne savent pas ce que c'est travailler".

Bilan de la construction

MONTREAL (PC) — L'industrie de la contruction, qui connaissait depuis près de dix ans un ralentissement constant de ses activités, reprend de la vigueur, estime l'Office de la construction du Québec.

Dans son bilan annuel rendu public, hier, l'organisme souligne que la reprise annoncée l'an dernier s'est confirmée en 1985 et prévoit que ce rythme de croisière se maintiendra en 1986.

Selon l'OCQ, plus de 80,000 salariés ont enregistré près de 84 millions d'heures travaillées auprès de 18,000 entrepreneurs, en 1985, ce qui constitue "un niveau d'activité sain pour cette industrie."

Fusion de Nordair

MONTREAL (PC) — La société d'Etat Quebecair n'a pas déposé les armes et elle est déterminée à bloquer la fusion proposée entre Nordair et CP Air, affirme Michel Gadbois, directeur des relations publiques de Quebecair.

"Nous sommes habitués à nous battre, c'est ce que nous faisons depuis 10 ans", a ajouté M. Gadbois.

Après une guerre d'offres prolongée avec Quebecair, la société aérienne CP Air a acquis la majorité des actions de Nordair, mais M. Gadbois fait valoir que Quebecair, qui détient 34 pour cent des actions de la compagnie, peut techniquement empêcher la fusion CP Air Nordair.

Patient débouté

MONTREAL (PC) — Un ex-enseignant de la rive sud, M. Marc Dunant, qui est devenu presque complètement aveugle à la suite de deux délicates opérations au cerveau, s'est vu refuser, hier, l'indemnité de $786,000 qu'il avait réclamé des trois médecins qui l'avaient traité et opéré, à l'hôpital général Juif, en 1975.

Tout comme l'avait fait le juge Anthime Bergeron, de la cour supérieure, il y a six ans, les juges L'Heureux-Dubé, Tyndale et Chouinard, de la Cour d'appel, viennent de rappeler que, dans le domaine médical, il ne peut être question d'imposer aux médecins et chirurgiens l'obligation de réussir.

Leur responsabilité ne peut être retenue, lors d'une intervention ratée, que lorsque la preuve démontre incompétence ou négligence de leur part.

Hell's condamné

MONTREAL (PC) — Réjean "Zig-Zag" Lessard, un membre des Hell's Angels, vient d'être condamné à deux ans de prison pour avoir volé une moto et avoir circulé sur la voie publique armé d'une mitraillette chargée à bloc de balles explosives.

Richard Mayrand, son collègue chez les Hell's, devra purger, lui, une peine de 15 mois de prison pour le même vol, pour avoir possédé des armes explosives et pour avoir entravé le travail d'un policier en usant d'un faux nom. Le 1er septembre dernier, un policier avait arrêté les deux hommes qui conduisaient une moto parce qu'ils venaient d'effectuer un virage interdit.

LES MAÎTRES D'OEUVRE INC.

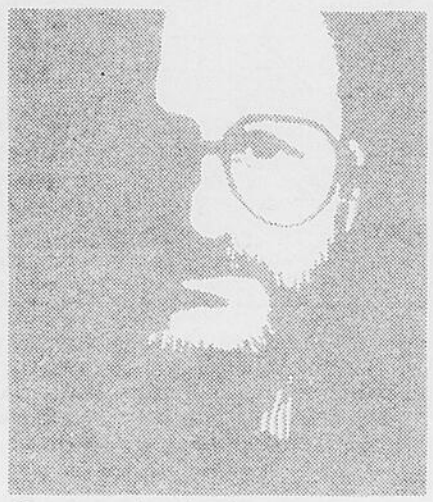
Germain Laberge

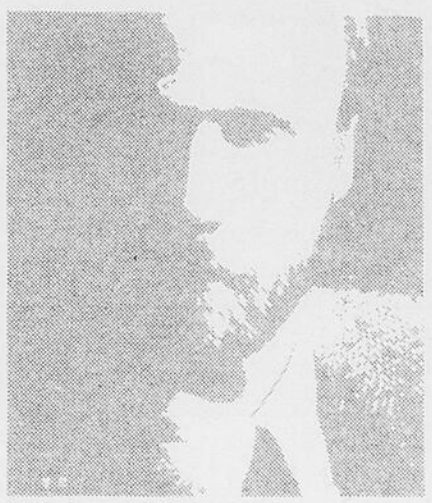
Richard Martel

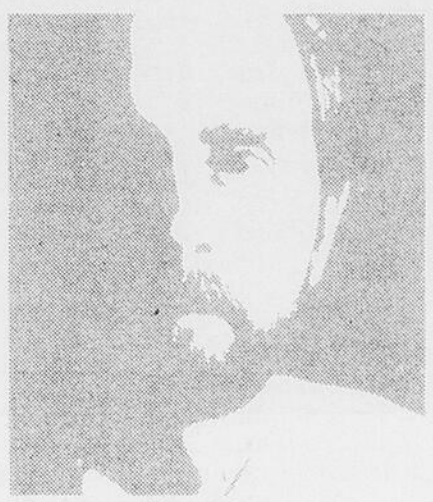
Robert Porcheron

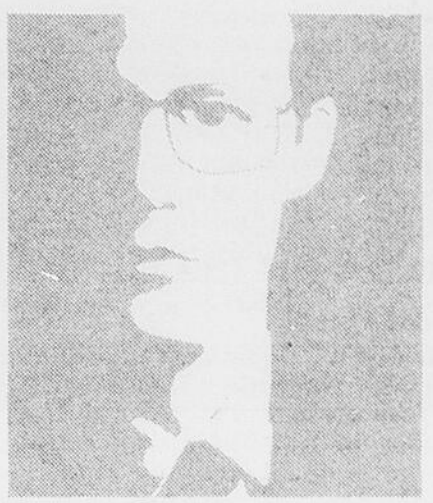
Denis Gaudreault

Monsieur Germain Laberge architecte, est heureux d'annoncer la formation de la compagnie "Le groupe conseil les Maîtres d'Oeuvre inc.", issue du regroupement des sociétés Laberge, Porcheron, Gaudreault, architectes et Richard Martel, designer.

Les Maîtres d'Oeuvre inc.
se sont également assurés les services de sociétés qui permettent d'offrir à la clientèle une plus grande variété de services professionnels multidisciplinaires intégrés dans tous les domaines de l'architecture, du design, de l'aménagement, de la décoration, en plus de nouvelles spécialités.

Services professionnels et spécialités

- Architecture
- Urbanisme
- Architecture du paysage
- Design intérieur, mobilier intégré
- Aménagement intérieur résidentiel, commercial, institutionnel et décoration
- Projets clefs en main *(aménagement intérieur)*
- Gestion et surveillance de chantiers
- Etudes de faisabilité
- Confection de plans directeurs d'aménagement
- Expertises de toitures
- Expertises thermographiques du bâtiment
- Analyses d'économie d'énergie
- Confection de concepts d'interprétation
- Propositions de services de consultant-principal

Une équipe de professionnels expérimentés à votre service.

GROUPE CONSEIL
LES MAÎTRES D'OEUVRE INC.

Germain Laberge architecte
Robert Porcheron architecte
Denis Gaudreault architecte
Richard Martel designer

582 boul. Saguenay est
Chicoutimi QC
G7H 1L2

(418) 549-7755

Commentaire...

Le PCM et les indépendants s'affrontent

Il fallait le prévoir: la présentation des prévisions budgétaires, aujourd'hui, suscitera le premier débat sérieux entre le PCM (Parti du Chicoutimi métropolitain) du maire Ulric Blackburn et le groupe majoritaire des conseillers indépendants animé par le président du comité des finances, Claude Gaudreault.

Les positions sont déjà clairement établies: le PCM veut respecter son engagement de ne pas augmenter l'effort fiscal des contribuables au cours de la prochaine année financière, tandis que les indépendants soutiennent qu'il faut accroître d'environ $1.5 million l'apport de l'impôt foncier pour éviter un accroissement de la dette, ce qui serait préjudiciable à la cote financière de Chicoutimi.

Bertrand Tremblay

Dans la guerre des chiffres, vous savez fort bien que chacun peut avoir raison. Vous n'avez qu'à observer comment les partis politiques, à Ottawa comme à Québec, les manipulent à leur avantage. Ce n'est pas différent sur le plan municipal, à Chicoutimi du moins, mais peut-être plus nébuleux encore car les fonctionnaires des services financiers, coincés entre deux maîtres, le maire et l'équipe majoritaire des indépendants, ne savent plus comment présenter une vérité agréable à l'un et à l'autre.

Qu'a-t-on fait du surplus?

Mais au départ, la plus savante démonstration ne parviendra pas à faire accepter à la majorité des contribuables la justification d'une augmentation de 15 et à 16 cents du $100 d'évaluation après l'annonce faite par le maire d'un surplus de quelque $2 millions, au terme de la présente année financière.

C'est la preuve éclatante que les cuisiniers du budget sous-estiment volontairement les revenus et gonflent certaines dépenses.

Le conseiller Claude Gaudreault, le chef des indépendants qui dirige le comité des finances, subira sa première épreuve majeure depuis qu'il a effectivement pris la direction des affaires municipales de Chicoutimi avec le groupe des indépendants.

Plaideur de son métier, il prépare depuis quelques jours sa plaidoirie. La dette, a-t-il déjà prétendu, est plus élevée que le PCM ne voulait le faire croire: près de $78 millions plutôt que $72 m. Il expliquera que le surplus de $2 millions est déjà absorbé par quelques dépenses supplémentaires prévues en 1986 comme le coût du nouveau rôle d'évaluation et les augmentations de salaires.

L'objectif des indépendants, c'est d'imposer une taxe temporaire pour stopper la progression de la dette à long terme, le talon d'achille de l'administration municipale, et de disposer d'une petite caisse mieux garnie pour répondre aux imprévus.

Il est vrai que Chicoutimi est non seulement la ville la plus taxée mais aussi la plus endettée de la région et que la décision d'Alcan de retarder la construction de l'usine Laterrière la privera, jusqu'à la réalisation du projet, de $4 à $5 millions annuellement. Et elle doit néanmoins assumer l'engagement pris en contrepartie, soit de défrayer une partie du programme d'assainissement des eaux et, par la suite, son fonctionnement (au-delà de $3 millions annuellement dès 1990).

Mais les contribuables se méfient des indépendants après avoir subi l'arrogance et l'extravagance de quelques-uns à la première séance du nouveau conseil municipal. Ils redoutent leur intention de remplir des promesses électorales coûteuses dans les secteurs des losirs et du réseau routier notamment.

C'est le groupe des indépendants qui a, lors de cette célèbre séance, jugé logique la demande d'un circuit supplémentaire d'autobus, qui coûterait plus de $40,000 aux contribuables de Chicoutimi, pour satisfaire quelques citoyens.

Les indépendants inspireront confiance quand ils auront abandonné leur liste d'épicerie pour s'appliquer davantage à épargner qu'à dépenser.

L'opinion des autres...

Le rêve des péquistes

...Il serait étonnant que le PQ et Pierre Marc Johnson fassent le saut dans la réaction, retournent à l'Union nationale de l'autorité et des valeurs traditionnelles. Mais accepter un «métissage» sans crainte est une autre et difficile affaire.

On peut prendre le métissage au sens strict. Le Parti québécois, propriété très majoritaire de Québécois francophones, tient le discours de l'intégration des anglophones et des groupes ethniques, mais en est viscéralement encore très loin. Il a eu beau se délivrer des signes de sa méfiance, «les autres» instinctivement, ne le croient toujours pas. La preuve, ils ne votent pas pour lui. Les réussites péquistes, à cet égard, sont excentriques: le poète Gérald Godin qui remporte le comté de Mercier, le recrutement de personnalités plus ou moins détachées des traditions de leur groupe d'origine, comme David Payne ou Nadia Assimopoulos. En cas de crise, les réflexes naturels reviennent au galop. Le soir de la défaite, M. Johnson n'a pas parlé plusieurs langues et l'anglais, comme il l'avait fait le soir de sa victoire au leadership. Il est retourné à la seule langue du PQ, pour chercher à rassembler ce qui pouvait l'être encore.

Mais le «métissage» des idées est plus ardu. Il y a d'un côté les bonnes, clairement établies: les femmes, la participation, la paix, la préservation de l'environnement, et le reste des vertus de l'heure. Il y a de l'autre les idées justes mais moins populaires: la vérité fiscale, l'austérité, l'imputabilité, la recherche de l'excellence, la réhabilitation du mérite. On ne peut pas servir les premières à fond, c'est-à-dire donner aux femmes, aux pacifistes, aux pouvoirs locaux et aux écologistes ce que tout ce monde réclame, sans faire des accrocs au principe, si séduisant aussi, de la gestion responsable. Métisser, ce n'est cependant pas les additionner, mais les croiser, accepter d'en atténuer l'une par l'autre, assumer l'impureté.

Pour l'instant, le métissage péquiste, c'est justement le refus de choisir, la fuite dans une sorte de grande réconciliation «communautaire». Les discours de M. Johnson empruntent ainsi à la théorie à la mode du repli sur les «réseaux» particuliers qui nous consolent des duretés de l'ensemble; sur les petites cellules régionales où la «concertation» réussira à resserrer les «solidarités» là où la grande parenté québécoise en manque. On est six millions, faut se parler et, ce faisant, nul n'aura besoin d'arbitrer. La pureté retrouvée: après l'indépendance, la grande idée de la communauté.

«C'est précisément de l'innocence qu'il faut s'arracher», écrit Scarpetta cherchant un sens à l'esthétique contemporaine, affranchie de la recherche de l'idéologie parfaite, de la vision pure. Mais là s'arrêtent les parallèles. Ce que cherche le Parti québécois, tout culturellement branché qu'il se croit toujours, ce n'est pas une esthétique. C'est une stratégie.

Lise Bissonnette,
«Le Devoir».

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
32,271 abonnés

Editeur:	Jean-Guy Faucher
Président-directeur général:	Gaston Vachon
Contrôleur:	Jacques Larouche
Directeur de la rédaction:	Bertrand Geneat
Directeur de l'information:	Carol Néron
Editorialiste en chef:	Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles:	Andree Rainville
Responsable de la section des arts et de la famille:	Christiane Laforge
Responsable de la section des sports:	Pierre Fellce
Directeur des ventes:	Jean Tremblay
Directeur de la circulation:	Jean-Louis Lavoie
Directeur de la distribution:	Jean Béland
Représentant publicité nationale:	Robert Bissonnette Tél.: Mtl: 844-5005

Le SIDA replacé dans son vrai contexte

La présente intervention se rapporte aux articles publiés dans le journal Le Quotidien, respectivement les mercredi et jeudi 11 et 12 décembre 1985 ainsi que ceux publiés dans le journal Progrès-Dimanche les 8 et 15 décembre 1985. Les reporters veulent parler du cas du SIDA comme s'il s'agissait d'un martien ou d'un spécimen zoologique ou de le considérer comme un fait divers. Ils proposent l'existence de multiples cas du SIDA dans la région ou actuellement dans l'institution hospitalière de Chicoutimi et qu'un certain cas est prêt à rendre l'âme. Ils vont même à dire que le personnel de la santé se dit inquiet et se croit en danger tout en suscitant un doute quant à la protection des professionnels de la santé et des bénéficiaires. Messieurs les journalistes, ayez un certain discernement dans l'information que vous publiez afin d'informer adéquatement la population. En effet, tout le monde parle du SIDA. L'homme de la rue a ses opinions. Mais lorsque les média régionaux publient des éléments d'information erronés, il est tout à fait légitime d'intervenir.

Depuis trois ans, le SIDA, ou syndrome d'immunodéficience acquise, constitue un mystère médical qui suscite la crainte, la confusion et même une panique que nous ne croyons pas justifiée. Depuis son identification en 1981, les scientifiques du monde entier ont étudié de nombreuses théories pour expliquer cette grave maladie.

Les recherches ont beaucoup contribué à notre compréhension du SIDA et à cet égard nous avons remis en septembre 1985, à la demande de M. Bertrand Tremblay, un article faisant état de toute l'information solidement documentée dont nous disposons sur les aspects cliniques, épidémiologiques et thérapeutiques du SIDA. Ce texte fut publié dans l'édition du samedi, le 7 septembre 1985 du Quotidien et il aura permis à la population d'avoir une idée plus claire de la situation de cette maladie. Nous croyons que la population désire de l'information sur la maladie et non pas de discuter du bénéficiaire atteint de la maladie et encore moins que nous fassions un bris dans la confidentialité des dossiers des bénéficiaires.

Tel que mentionné par la direction de l'Hôpital de Chicoutimi dans l'édition du Quotidien du jeudi 12 décembre 1985, nous confirmons avoir donné, au cours de l'année 1985, les services d'investigation et de soins à un bénéficiaire atteint du SIDA... mais, à une seule personne. Tout autre cas de SIDA confirmé à l'intérieur des murs de notre institution et relaté par les média d'information est purement fantaisiste actuellement.

Pendant l'investigation et les soins de l'unique personne atteinte du SIDA, il n'y a eu aucun danger pour les autres bénéficiaires de l'une ou l'autre des deux unités de soins où fut hospitalisé le patient et ni à la consultation externe lors des visites périodiques de contrôle.

Les membres du personnel hospitalier devant prodiguer des soins, selon les unités de soins respectives, à l'unique patient victime du SIDA, ont été tenus au courant de l'évolution de la politique concernant la prise en charge du patient et ce, dès la première heure de son hospitalisation pour investigation et/ou traitements. De l'enseignement magistral et des documents précis ont été déposés au personnel comme information de même que l'explication quant à la mesure de protection sanguine identique à celle établie dans le cas de l'hépatite B. D'ailleurs, un vidéo sur le syndrome d'immunodéficience acquise fut projeté pour le bénéfice du personnel susceptible d'être mis en contact avec cette maladie dans l'exercice de ses fonctions, lors de la semaine de Santé et Sécurité au travail qui s'est déroulée du 21 au 26 octobre 1985.

Cette précision s'impose puisqu'il est faux de lire (dans l'édition dominicale du Progrès-Dimanche du 15 décembre 1985) la description de tout l'attirail que doit porter le personnel dans l'exercice de ses fonctions aux patients victimes du SIDA.

Nous pouvons affirmer que les mesures ont corrigé toute notion fausse au sujet du SIDA, ont aidé à conserver un régime de travail normal dans l'hôpital et ont aidé à assurer des soins de bonne qualité par les divers intervenants impliqués. Ces mesures découlent du Comité consultatif national sur le SIDA et sont appliquées à l'échelle canadienne lorsqu'il existe une situation clinique, présumée ou confirmée, du SIDA. De plus, nous aimerions rappeler que les membres du personnel ayant accès à l'information sur un bénéficiaire dans l'exercice de leur fonction sont tenus de respecter le caractère personnel et confidentiel de ces renseignements. Nous rappelons également au lecteur le contenu de la lettre de notre directeur des services professionnels, le docteur Léon Demers, publiée dans l'édition du 15 décembre 1985 du Progrès-Dimanche, notamment à l'égard de l'article 7 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux concernant la confidentialité des dossiers médicaux.

Comme dernier élément d'information sur la maladie, rappelons que le virus impliqué dans le SIDA «ne saute pas sur le monde» et que pour acquérir la maladie, il faut un certain nombre de facteurs retrouvés dans les groupes à risque comme les homosexuels, narcomanes, transfusés et qu'en somme, le SIDA est une maladie à transmission sanguine et à transmission sexuelle. De plus, même si le virus peut se retrouver en faible quantité dans la salive, les larmes ou la sueur, ce n'est pas par un simple contact avec ces excrétions ou sécrétions que la maladie se transmet. Notons que les précautions suivantes telles que décrites par le Comité consultatif national sur le SIDA contribueront à prévenir la propagation de la maladie (SIDA):

— réduire le nombre des contacts sexuels et utiliser des condoms si vous êtes homosexuel;

— éviter les relations sexuelles avec les personnes chez qui la présence du SIDA est soupçonnée ou confirmée;

— ne pas vous servir d'aiguilles et de seringues usagées si vous faites usage de drogues intraveineuses;

— ne pas donner du sang si vous appartenez à l'un des groupes touchés par le SIDA.

Au terme de cette intervention nous espérons avoir dissipé certains mythes et malentendus qui découlent de la crainte qu'inspire cette maladie mais surtout, tel que mentionné par Carol Néron dans l'édition du Quotidien 11 décembre 1985, nous espérons faire taire certaines fausses rumeurs et de classer ce dossier définitivement.

Réjean-André Delisle, M.D.
Service de microbiologie
Département des Laboratoires
Hôpital de Chicoutimi

Dr Réjean-André Délisle

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

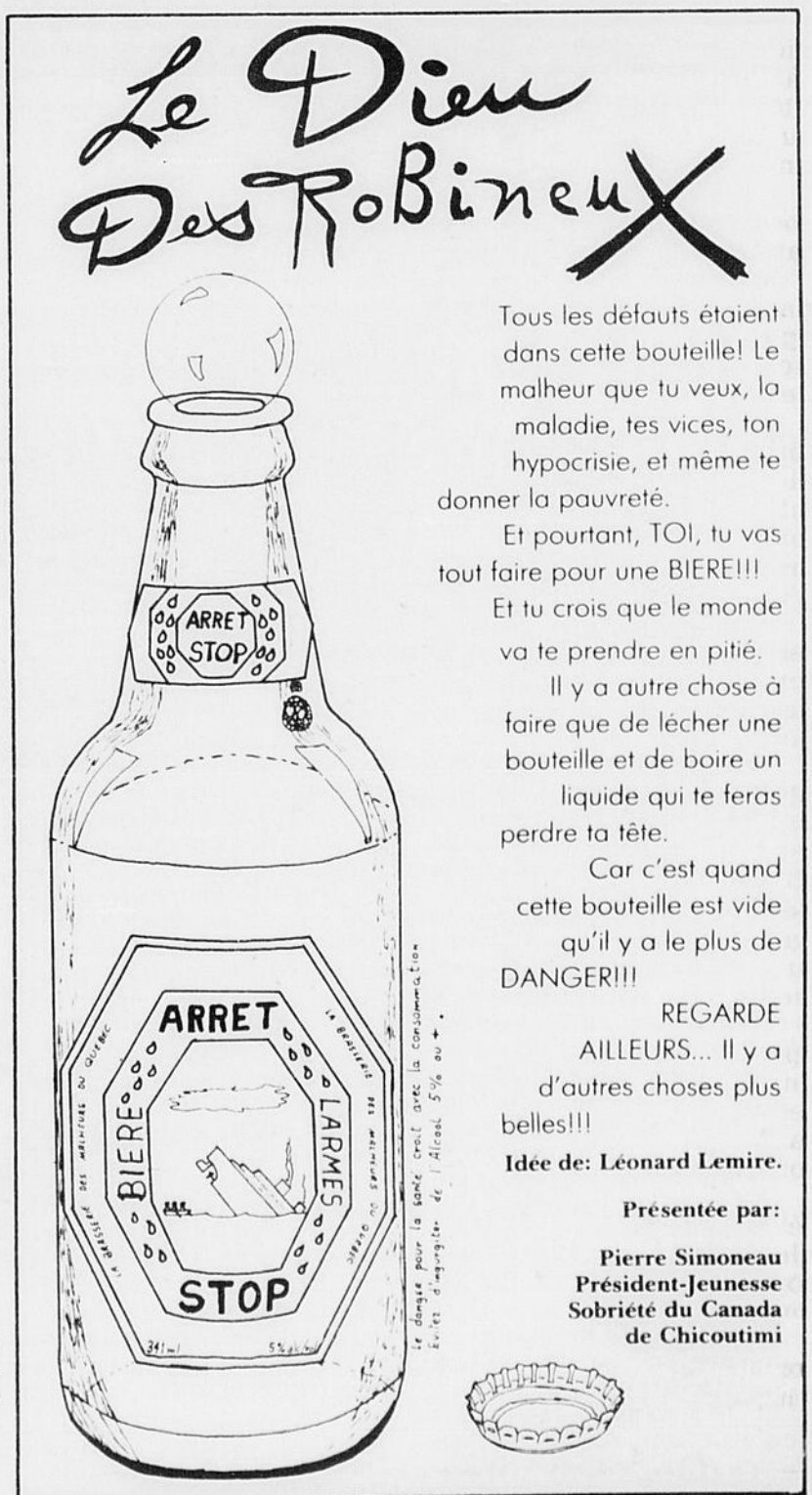

Une école montre le chemin de la non-violence

Le Quotidien du 20 novembre rapportait un événement scolaire, peu frappant pour tous ceux qui n'ont de souci pratique que pour leurs intérêts individuels immédiats, mais événement des plus encourageants pour l'apôtre ou le vrai chrétien soucieux du bonheur et de la survie de l'Humanité.

L'EVENEMENT rapporté: «Plus de 760 jeunes de l'école Ste-Lucie participent à une campagne de SENSIBILISATION A LA NON-VIOLENCE. Durant trois semaines, du 11 au 29 novembre sous les thèmes «si tu donnes un coup de main au lieu d'un coup de poing» et «contrôlons nos émotions», les élèves veulent permettre aux autres élèves, enseignants, personnel de soutien et parents de réfléchir aux gestes de violence qui se posent «quotidiennement».

C'est grand; c'est courageux! C'est le MESSAGE principal, fondamental, de la mission du Christ: aimer les autres plus que soi, comme Dieu nous aime; établir l'harmonie, la paix, le support, le pardon, pour fonder partout où l'on vit, de vraies familles, de véritables petites «églises», la seule condition pour conserver ou rétablir partout une vraie vie humaine. Mais, hélas! Comment vit notre pauvre monde?

Un des plus grands animateurs du récent Synode, le cardinal Ratzinger, écrit: «Les chrétiens sont de nouveau une minorité, plus qu'ils ne l'ont jamais été depuis la fin de l'Antiquité» (Entretien sur la foi, p. 30).

Autre témoignage plus surprenant d'un non-catholique, mais qui a voulu vivre pleinement la non-violence de l'Evangile plus que tous les chrétiens que l'on connaît: Gandhi! Il a combattu toute injustice par une résistance pacifique, évitant toute violence et préférant subir l'emprisonnement, parfait disciple de l'Evangile avec Tolstoï.

Gandhi connut Tolstoï en lisant son livre «Le Royaume de Dieu est en vous». Les deux reconnurent que les sociétés européennes, dites chrétiennes, ne vivent pas la doctrine du Christ. Selon Tolstoï, les Eglises chrétiennes essaient de «camoufler le vrai sens de la doctrine du Christ». Il décrit l'étonnement d'un Hindou converti au christianisme et qui avait appris l'essentiel de la doctrine chrétienne, lorsqu'il vint en Europe et constata de quelle façon vivaient les Chrétiens: un abîme séparant la doctrine et les actes.

Que faire? La réponse de Tolstoï était simple: Vivre comme devrait le faire un chrétien. C'est-à-dire: «Un chrétien ne se dispute pas avec son voisin; il n'attaque ni ne fait usage de la violence; au contraire lui-même sans résistance et, par son attitude vraie à l'égard du mal, non seulement se rend libre, mais aide à libérer le monde en général de toute autorité extérieure».

Est-ce mieux actuellement? Les peuples les plus évolués le sont surtout dans le sens de la croissance de toutes sortes de violences physiques et morales. La violence... physique est rapportée à toute heure du jour. La violence morale envenime le haut système social, car il est contrôlé et dominé un peu partout par l'adversaire de Dieu. Mammon, qui est le pouvoir de l'argent, qui règne inévitablement même dans les coulisses des Parlements, dans notre vie économique, jusque dans nos grands divertissements.

Le Dieu de la vitesse, installé partout, compromet brutalement le rythme normal de notre vie humaine.

BRAVO donc à l'école Ste-Lucie, à tout son personnel! Vous ne vous êtes pas contentés, comme un peu tout le monde de gémir ou protester contre la violence; vous avez agi positivement en organisant une vraie démarche ou campagne de non-violence. Cet exemple devrait être annoncé partout, car c'est le seul remède efficace pour guérir l'Humanité.

Cet exemple, petit en lui-même, est comme la petite Etoile, qui a indiqué aux Mages où trouver le Sauveur et le Salut.

C'est le plus bel exploit pour l'année de la Jeunesse. On devrait souhaiter que 1986 soit l'ANNEE DE LA NON-VIOLENCE. Honneur à vous et au journal LE QUOTIDIEN.

L.P. Bélanger,
rédemptoriste de Ste-Anne de Beaupré,
curé temporaire à Chambord.

Il faut un personnel compétent à l'urgence

Il y a deux semaines, je rendais visite à mère-grand. Quel plaisir d'être reçue par une vieille dame si pleine de vie et d'entrain. Oh! nous n'allions pas la voir toutes les semaines, mais nous les aimions tuus beaucoup, elle et mon grand-père.

Le 24 novembre, le téléphone sonne, grand-mère, A CE QUI PARAIT, a une crise d'angine à la poitrine. Tous très peinés, nous attendons des nouvelles sachant que forte comme elle est, ce n'est sûrement pas grave et qu'elle s'en remettra bien vite. Le 26 novembre, soit mardi matin, nous recevons des nouvelles; ma grand-mère est MORTE de TROIS crises de coeur. Très grande fut cette peine, causant le vide total dans la vie familiale et laissant derrière elle un homme de 70 ans entièrement affaissé au milieu de tous ses souvenirs.

C'est peu après que nous apprenons la vraie version. Dimanche après-midi, le 24 novembre, ma grand-mère a un malaise. Elle est transportée à l'urgence de l'hôpital d'Alma où elle attendra TROIS HEURES dans la salle d'attente pendant qu'elle est en pleine crise cardiaque. Transférée aux soins intensifs, elle semble prendre du mieux, mais deux jours après, elle succombe après une troisième crise cardiaque.

Ma grand-mère est morte, on y peut rien, mais demandons-nous donc si le personnel opérant à la réception de l'urgence des hôpitaux a acquis assez de compétence, puisqu'il semble ne pas être en état de capacité certaines fois, pour déterminer le véritable diagnostic. Ce n'était peut-être qu'une erreur d'inattention, mais rendues à un certain âge, habituellement, les personnes âgées, quand elles ont un malaise, c'est parce qu'il y a quelque chose d'assez grave. On devrait porter à leur égard plus d'attention. Ce n'est pas parce qu'on est pas tout en sang qu'on est pas sur le chemin d'un départ pour ailleurs. Et, en plus, s'il y a d'autres erreurs d'inattention, ce sera peut-être quelqu'un d'entre vous qui en paiera la note.

Il ne faut pas attendre d'être touché par les événements avant d'y voir clair, parce qu'après, il est trop tard, beaucoup trop tard...

Nathaly Tremblay,
Chicoutimi.

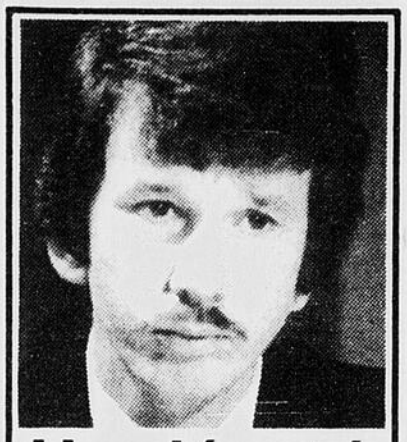

Un député efficace

Jean-Pierre Blackburn,
député de Jonquière à Ottawa.

Monsieur Blackburn, je désire, par la présente, vous remercier du travail que vous avez effectué pour le retour d'un Jamaiquain en terre canadienne.

Depuis quelques mois, le gouvernement conservateur est au prise avec diverses difficultés avec la population canadienne. On n'a qu'à penser au thon avarié et dernièrement au bison avarié. Malgré tout, je considère que vous avez fait un excellent travail, en effectuant des pressions auprès du ministère de l'Immigration pour le retour d'une personne, qui m'est chère et ce même si cette dernière ne demeure pas dans votre circonscription.

En fait, le citoyen d'origine jamaiquaine vivait depuis plusieurs années au Canada, sans pour autant détenir sa citoyenneté canadienne. Le gouvernement l'a envoyé chez lui en Jamaique, en attendant d'obtenir les dits papiers. Il devait y demeurer au plus trois mois. Il est revenu au Canada, retrouver son épouse, 13 mois plus tard. Et sans votre intervention, il est à se demander où il serait en cette période de Noël.

Même si vous n'avez pas donné d'ordres au ministère de l'Immigration pour que le ramène au Canada, je vous remercie d'avoir fait des pressions et d'avoir travaillé sur ce dossier qui ne vous donnera pas, personnellement, de vote supplémentaire de la part de cette personne, puisqu'elle réside dans le comté de Beauharnois, en banlieu de Montréal. Mais, je sais une chose, c'est que ce Jamaiquain vous est très reconnaissant des efforts que vous avez déployés.

Merci encore une fois.

Denise Bégin,
Jonquière.

Dire que Francis était notre leader régional

Suite aux résultats des dernières élections provinciales, les cinq comtés de notre région seront pour quatre longues années dans l'Opposition AVEC JOHNSON!

M. Claude Ryan avait eu grandement raison de dire après le Référendum que nous étions mal informés dans notre région, nous lui donnons malheureusement encore une fois raison, pourtant M. Ryan devrait savoir que nous n'avons QUOTIDIENnement qu'un seul journal.

J'espère et souhaite que le Parti libéral de M. Bourassa respectera le désir exprimé des riches électeurs de nos cinq comtés et qu'il n'abolira pas la taxe ascenseur sur l'essence et qu'il laissera filer la taxe de 9 pour cent sur les assurances, etc.

Pendant les quatre prochaines années et comme nous aimons tellement les images, nous aurons donc le temps de regarder celles de nos chers ministres disparus, la belle Pauline et le beau Rodrigue.

Heureusement que notre Francis Dufour régional a été élu, il semble toutefois croire qu'il va régenter le gouvernement élu en Chambre. Ne sait-il pas que ça travaille mal dans l'Opposition. Qu'il en parle au maire de Chicoutimi!... et dire que M. Francis s'était nommé LEADER REGIONAL dans un gouvernement péquiste. Connaissant tous son grand ESPRIT DE CLOCHER, les comtés de Dubuc et de Chicoutimi, n'auraient pas obtenu plus qu'ils vont en avoir dans l'Opposition.

R. Simard,
Chicoutimi.

La coopération aide à créer des emplois

Une coopérative de production, c'est une entreprise dans laquelle les travailleurs et travailleuses sont à la fois les propriétaires associés(es) et les salariés(es). Pour mettre sur pied une telle entreprise, il faut avoir un minimum de fonds. Les coopérants(tes) investissent une bonne partie pour constituer un fonds. Cependant, lorsque la coopérative ne comprend qu'un petit nombre de membres, cela devient plus complexe. Il faut donc penser à faire des prêts. Deux types d'organismes appuient une telle démarche, la société de développement coopératif par des garanties de prêts, et les fonds de solidarité par des investissements. Cependant, ces appuis sont minimes.

Quels sont les besoins des coopératives? Dans un premier temps, que les gouvernements s'impliquent, non pas en donnant de l'argent comme ils le font avec des «multinationales» mais en favorisant la création de ce type d'entreprise. Quand on pense qu'au Canada il y a 90% des entreprises de moins de 50 employés(es), il serait temps que les législateurs donnent un coup de pouce aux types d'entreprises qui ont fait leur preuve. Par quels moyens? Les coopératives ne veulent pas devenir dépendantes de subventions mais chercheraient plutôt un traitement à leur mesure.

Soit de leur accorder des prêts sans intérêts pour démarrer leur entreprise et des avantages fiscaux leur permettant de s'implanter de façon stable dans leur marché. Ce n'est pas des actions coûteuses pour les contribuables et la création de ces coopératives créerait de nombreux emplois. Il faut miser sur l'originalité et sur la compétence de notre potentiel de travailleurs(euses) afin de créer des emplois. Les coopératives de production sont une alternative d'avenir si les gouvernements posaient des gestes qui les encourageraient.

Michel Pitre,
Lac Pouce,
Laterrière.

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DE LA SEMAINE À VOTRE SPÉCIALISTE DES FÊTES!

JOYEUX MÉTRO!

JUS VARIÉS
OASIS
pommes, pommes à l'ancienne, orange, pamplemousse, ananas, délice du jardin
cont. 1 litre
99¢

CRÈME GLACÉE
FAVOREL
parfums variés, carton 2 litres
1,79

JUS DE TOMATES
LIBBY'S
Canada de fantaisie
bte 1,36 litre
89¢

CHAMPIGNONS
MÉTRO
tiges et morceaux
bte 284 mL
69¢

BANANES
DÔLE
GROS FRUITS
produit du Honduras
64¢ /kg
29¢ /lb

CLÉMENTINES
importées du Maroc
10,98 Caisse: minimum 21 lb
1,30 /kg
59¢ /lb

Épargnez 25¢
à l'achat de
PAPIER HYGIÉNIQUE BUDGET
blanc, beige
paquet 4 rouleaux
94¢ sans coupon
69¢ avec coupon

Valable du 16 au 21 décembre, 1985 chez Métro seulement.
Limite: un coupon par client.
Au détaillant: Pour être remboursé, veuillez retourner vos coupons à:
Herbert A. Watts
B.P. 2140, Station A,
Toronto, Ontario M5W 1H1
Papier Perkins vous remboursera 25¢ plus 0,09¢ pour les frais de manutention.

301781831

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
mouture régulière, cafetière filtre, filtré-matique
paquet 369 g
2,75

JEUNE DINDON
CANADA
CATÉGORIE "A"
TOUTES PESANTEURS
surgelé
3,26 /kg
1,48 /lb

Concours Cuisine de rêve

Coupon de participation
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____ Âge: _____
Déposez-le dans la boite aux rêves de votre spécialiste Métro avant le 4 janvier 1986.
(voir détails en magasin)

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés Métro situés dans la ville de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 1985 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands.

METRO
LE SPÉCIALISTE
par excellence

Fourre-tout...

Andrée Rainville

Une super Mini!

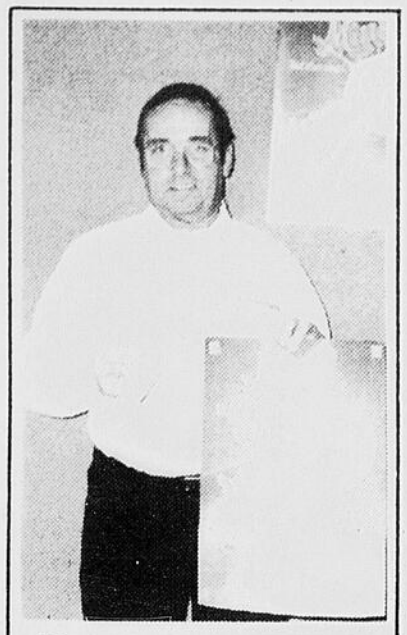

Une Mini de $50,000, ce n'est pas la Super, mais c'est super! C'est sûrement ce qu'a pensé Roger Turcotte, de Jonquière, un père de huit enfants qui vient de remporter un tel lot à la mini-loto du 13 décembre. Un vendredi 13 chanceux, quoi!

Jazz en rappel

Le quatuor de jazz composé du contrebassiste Réjean Blackburn, du saxophoniste Guy Tremblay, du pianiste Martin Murray (l'ex-pianiste du chanteur Daniel Lavoie) et du percussionniste Clermont Dufour, après le succès remporté lors des spectacles du 12 décembre dernier au bar La Panthère rose de La Baie, a rajouté deux représentations demain 19 décembre, à compter de 22h00.

Lucie Lagacé coordonnatrice

Le conseil d'administration du CLSC des Coteaux a choisi Lucie Lagacé comme coordonnatrice générale, jusqu'à l'entrée en fonction du directeur général. Les principales responsabilités de Mme Lagacé seront d'assurer le lien avec le conseil d'administration, de voir à la gestion de l'établissement et d'assurer la livraison des services aux bénéficiaires.

Le numéro de téléphone à retenir est le 545-1262.

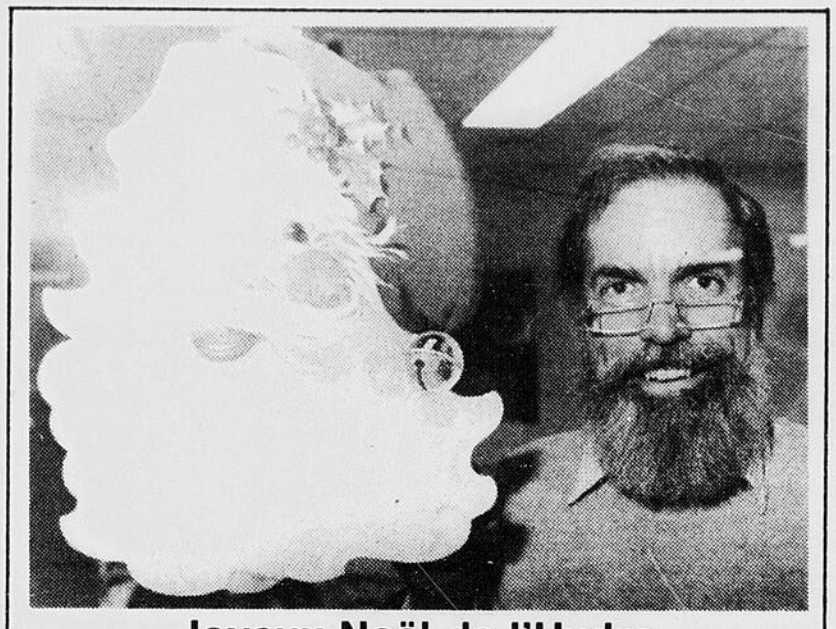

Joyeux Noël de l'Hydro

L'électricité, surtout dans le temps des fêtes avec les décorations illuminées et la demande à la hausse des usagers qui reçoivent avec chaleur dans leur maison, est un bien fort apprécié. L'Hydro-Québec s'efforce particulièrement de satisfaire à la demande pendant cette période de réjouissances. Sur ce cliché, Jean-Paul Régis, de l'Hydro-Québec à Chicoutimi, pose à côté d'un père Noël, pour une scène qui devrait être reproduite sur le bulletin d'information de la compagnie. N'est-ce pas que l'ami Jean-Paul ferait lui-même un convaincant père Noël?

Tout un spectacle pour et par les jeunes

L'école Félix-Antoine-Savard de Chicoutimi offrira cet après-midi à la clientèle de l'institution d'enseignement primaire tout un spectacle! Conçu par Denis Pinet, un décorateur-concepteur capable d'idées surprenantes (c'est lui qui a conçu l'aménagement du bar-terrasse La Renaissance de Jonquière), le spectacle prévoit une parade de mode par des petits de 1e-2e-3e année, qui ont été préparés pour ce faire par des mannequins professionnels. Des créations de la designer chicoutimienne Cendra Martel seront également mises en évidence.

Promis, nous vous soumettrons sous peu une photographie de l'événement musical-théâtral-mode.

L'université et moi

Ariane Roy, une étudiante de 16 ans du Secondaire V à la polyvalente d'Arvida, a mérité dernièrement le 1er prix régional pour un concours provincial présenté par l'association provinciale des universités, avec la présentation d'un texte d'opinion sur «l'université peut-elle aider un élève du secondaire à se préparer un avenir intéressant au sein de la société québécoise». La brillante étudiante, ici accommpagnée de Jean-Paul Simard, professeur de français à la poly, se voit ainsi octroyer les trois premières années d'études à l'UQAC, ainsi qu'un trophée méritas et un voyage de quatre jours à Epcot Center, en Floride, pour sa seconde place au niveau provincial. Bravo, Ariane.

Au comité d'action sociale

Encore un beau succès cette année pour la vente de pâtisseries-maison organisée par le comité d'action sociale de la paroisse Sacré-Coeur de Chicoutimi. Tout, des bûches aux beignes, s'est littéralement envolé, le temps de le dire. Même que les gardes paroissiales Justin Côté, Roméo Bouchard, Raymond Bouchard, Michel Gaudreault et Lionel Tremblay ne se sont pas faits prier pour y aller d'une petite dégustation! N'est-ce pas que c'est là une excellente façon d'amasser quelques fonds pour les activités sociales de la paroisse?

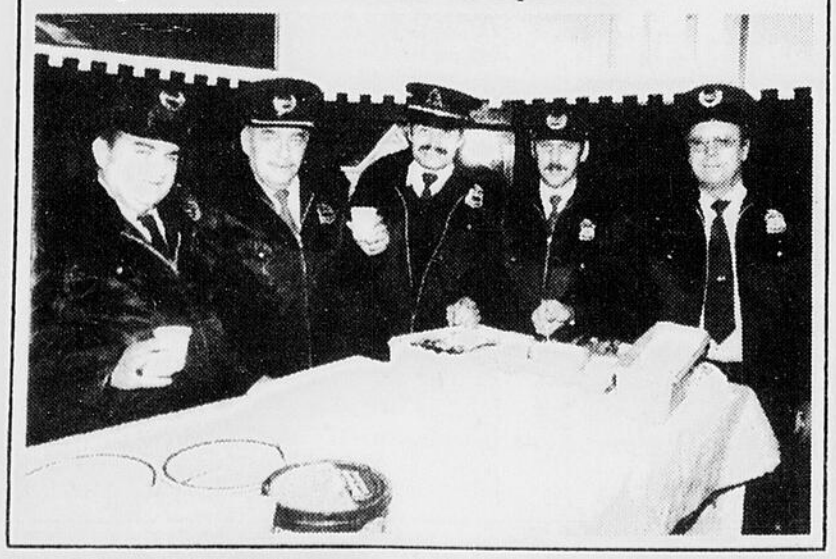

Nominations ecclésiastiques

L'abbé Toussaint Gagné, professeur au Séminaire de Chicoutimi, est nommé animateur de pastorale dans cette même institution.

Emilien Bédard (que l'on aperçoit ici auprès de Sa Sainteté Jean-Paul 11 lors d'une visite au Vatican), auparavant coordonnateur diocésain de l'apostolat des laïcs, est nommé directeur de l'Office diocésain de la famille, tandis que son épouse Paula devient collaboratrice bénévole à l'exercice de cette fonction.

Soeur Gertrude Bouchard, religieuse du Bon-Conseil, voit son mandat renouvelé comme animatrice de pastorale dans la paroisse Notre-Dame-de-Laurette.

Pour faire préparer son courrier

Vous saviez qu'on pouvait faire préparer son courrier? Eh bien, une toute nouvelle entreprise a vu le jour tout dernièrement à Chicoutimi, le Service Tri-logic, justement spécialisé dans la préparation du courrier. Ce genre d'établissement, fort connu à Québec et à Montréal, a été ouvert dans la région par trois jeunes, dont deux finissants à l'université. Ces trois jeunes, Marc Lamontagne, Michel Plourde et Joanne Blackburn, peuvent être rejoints à 543-7441.

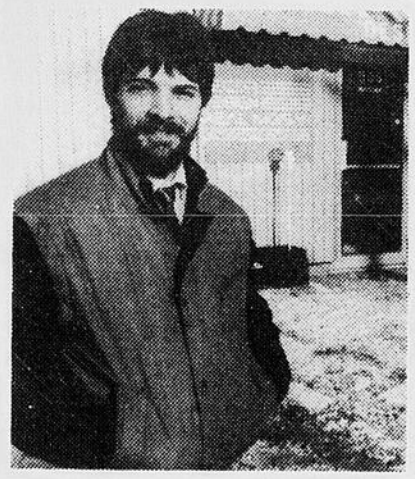

Et du design d'intérieur

Parlant nouvelle entreprise, profitons-en pour souligner l'ouverture de Décor Design Réal Moisan au centre-ville de Chicoutimi. Si vous passez par le 305 Racine, remarquez la façade de la nouvelle bâtisse: lampadaires et partie de mur non briquelé, pour bien montrer le secteur d'activité du commerce.

Voeux de l'évêque

Comme c'est de tradition, l'évêque du diocèse de Chicoutimi, Mgr Jean-Guy Couture, présentera ses voeux de la Nouvelle année à toute la population.

Il sera le lundi 6 janvier, à 20h00, au sous-sol de la cathédrale de Chicoutimi, et le mardi 7 janvier, à la salle des Chevaliers de Colomb de Roberval, à la même heure.

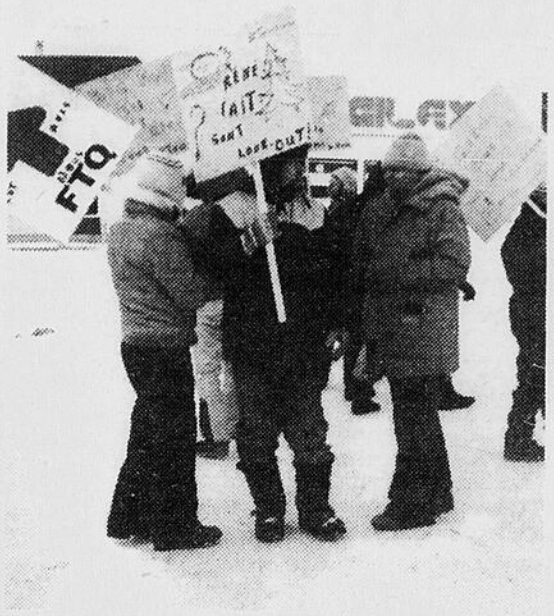

NEGOCIATIONS — Les 22 employés de Domicilex ont mandaté leur syndicat de retourner à la table des négociations.

(Photo Rocket Lavoie)

Refus des employés de Domicilex

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — Les 22 employés de l'usine Domicilex, à Jonquière, ont refusé, dans une proportion de 80 pour cent, les dernières offres patronales et ils ont mandaté le syndicat de retourner à la table de négociations pour trouver un terrain d'entente.

La compagnie Domicilex, constructeur de maison pré-fabriquée, a décrété un lock out le vendredi 13 décembre, en raison des impasses dans les négociations de la convention collective, échue depuis le 30 novembre. Hier matin, 18 des 22 employés touchés ont rejeté les offres patronales.

Christian Lacroix, représentant de l'Union des opérateurs de machineries lourdes local 791, affiliée à la FTQ, a expliqué que l'impasse des négociations bloque sur trois points particuliers: la clause salariale, les congés fériés et les vacances.

M. Lacroix a mentionné que les offres de Domicilex stipulaient une majoration de 2,5 pour cent du salaire à tous les six mois. «Nous aurions eu 10 pour cent sur deux ans, mais les gars travaillent neuf mois par année et sur deux années, ils perdent six mois. Ce que nous demandons, c'est 5 pour cent, mais à compter de novembre.»

En ce qui concerne les congés fériés, les employés exigent d'en avoir six au lieu de cinq, comme c'est le cas actuellement. «La fête du salarié devrait être prise lorsque le travailleur est à l'emploi de la compagnie, car plusieurs ont leur anniversaire lors des périodes de chômage», a mentionné Christian Lacroix.

Pour ce qui est de la clause des vacances, la compagnie offre 0.5 pour cent d'augmentation, ce qui signifie environ 7 pour cent, ce qui semble inacceptable. Ainsi, un employé de 10 ans et plus de service obtiendrait trois semaines de vacances.

A la suite de ce refus, les travailleurs ont donné le mandat au syndicat de retourner à la table de négociations, mais qu'il n'était pas question, pour le moment, de donner un mandat de grève.

Carrefour Commercial de Ville de la Baie

A Noël! C'est le temps de faire plaisir...

Odina Simard Ltée

391, RUE ALBERT, VILLE DE LA BAIE — 544-2836

VOUS OFFRE
* DES ITEMS CADEAUX PRATIQUES POUR TOUTE LA FAMILLE
* DES ENSEMBLES ET COORDONNES RAVISSANTS
* POUR LA PERIODE DES FETES

POUR LUI
Anoraks en duvet
Gris ou bleu marin
Rég.: $150.00 — SPEC.:
$99.95

POUR LUI
Veston sport
INCLUANT:
— PANTALON
— CHEMISE
— CRAVATE
— BAS
Valeur jusqu'à $225.00
$159.95

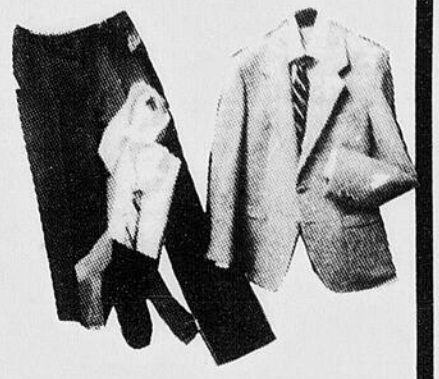

POUR ELLE
Manteau 3/4
Tweed et de lainage
Nombreux modèles
Valeur jusqu'à $120.00 — SPEC.:
$69.95

POUR ELLE
Blouse tunique
avec pantalon ou jupe
Un vaste choix
régulier jusqu'à $85.00
L'ENSEMBLE 2 PCES
$69.95

POUR LES JEUNES
GARCON 7 - 16 ANS
Coupe-vent mode
Incluant jeans délavé ou pantalon sport
Régulier jusqu'à $75.00 l'ensemble
$44.95

Sans oublier le P'tit Klondike au sous-sol des items cadeaux en or

POUR TOUTE LA FAMILLE,
Ensemble de neige
2-6X Régulier: $55.00 — SPECIAL: $39.95
7-14 régulier: $65.00 — SPECIAL: $44.95
DAMES: 5-20 Régulier: $88.00 — SPECIAL: $69.95
HOMMES: 36-44 Régulier: $85.00 — SPECIAL: $69.95

A l'achat d'un ensemble de neige
Obtenez une TUQUE GRATUITEMENT
Valeur jusqu'à $10.00

Promotion des fêtes
SIDAC

ON A 80 ANS ET C'EST GRACE A VOUS
Odina Simard Ltée
et parce qu'on est bien servi depuis 80 ans, on y reste

VILLE DE LA BAIE, QUE. TEL.: 544-2836

Achat de Gulf compromis

Ultramar veut fermer Saint-Romuald

QUEBEC (PC) — Si Investissements Canada ne donne pas son aval à l'acquisition des avoirs de Gulf dans l'est de Montréal par la pétrolière Ultramar, celle-ci se verra obligée de fermer ses installations de Saint-Romuald.

Si Gulf ferme, promet en outre le président d'Ultramar Canana, M. Jean Gaulin, Ultramar investira $125 millions au cours des quatre prochaines années pour "moderniser davantage sa raffinerie, accroitre sa capacité et améliorer son réseau de distribution".

M. Gaulin a fait cette déclaration hier en conférence de presse après avoir prévenu par lettre la veille ses quelque 300 employés. Six cent emplois indirects seraient aussi en jeu.

"Je veux inviter chacun de vous à s'impliquer dans le dossier afin qu'Investissements Canada approuve la vente de Gulf à Ultramar, leur écrit M. Gaulin. Je vous demande donc de faire des représentations auprès de votre député et de vos dirigeants municipaux afin de les sensibiliser à nos problèmes. Il y va de vos emplois."

Ces travailleurs non syndiqués, qui avaient curieusement congé ou débrayé hier, ont manifesté devant l'Assemblée nationale avec pancartes et banderolles aux couleurs bleu et or de la compagnie. Le point de départ de leur manifestation était l'hôtel où M. Gaulin venait de terminer sa conférence de presse avant de s'envoler vers Toronto au siège social de la compagnie détenue entièrement par des intérêts britanniques.

M. Jacques Desmeules, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain est venu donner son appui à Ultramar. Selon lui, la région de Québec est menacée et il tient à mettre "en état d'alerte" tous ses citoyens. Plusieurs maires de la rive sud de Québec sont intervenus depuis la salle durant la conférence de presse pour approuver M. Gaulin. Toutefois, aucun député, ni libéral ni péquiste, ni provincial ni fédéral, ne s'est associé ouvertement à la démarche de la Chambre de commerce ou d'Ultramar.

Ultramar ou Gaz métro

Ultramar passait à l'offensive parce qu'elle craint que son offre d'achat des avoirs de Gulf au prix de $120 millions ne soit écartée au profit d'une proposition de Gaz métropolitain. Cette dernière est mieux perçue dans les milieux politiques que l'offre d'Ultramar parce qu'elle ne se traduirait pas par la fermeture d'une quatrième raffinerie dans l'est de la métropole.

" Ce sont des menaces. Je trouve ça aberrant qu'on en soit à penser en termes d'Ultramar-Québec versus Gulf-Montréal plutôt qu'à penser aux intérêts du Québec, opine pour sa part la députée péquiste de Maisonneuve Louise Harel. S'il faut fermer des raffineries, c'est ailleurs qu'au Québec parce qu'on a fait largement notre part."

Forte des déclarations de M. Robert Bourassa qui veut maintenir la raffinerie Gulf et de celles du ministre de l'Energie et des Ressources John Ciaccia qui affirmait vendredi vouloir se battre pour que Gulf soit acquise par Gaz Métropolitain, Mme Harel présentera aujourd'hui en Chambre une motion sur l'avenir de la pétrochimie et sur celui de la raffinerie Gulf.

M. Gaulin a soutenu de son côté que la fermeture de Gulf n'entraînerait pas la mise à pied de ses 490 travailleurs. Quatre-vingt-dix seraient gardés pour le fonctionnement d'un terminal, 75 seraient mis à la retraite aux frais de Gulf.

Il affirme aussi qu'une centaine pourraient être réembauchés par une société qui négocie présentement la division pétrochimique de Gulf. Quant aux 225 autres, "Gulf va mettre à leur disposition, des firmes de replacement", indique M. Gaulin qui précise que dans pareil cas 90 p.c. devraient pouvoir se trouver un nouvel emploi.

Le président d'Ultramar allègue que la baisse de la demande de produits pétroliers rend impossible la rentabilisation des installations d'Ultramar à Saint-Romuald sans une diminution de la capacité totale de production de l'industrie.

Mme Harel déclare de son côté que l'acquisition récente des avoirs canadiens de Gulf s'était traduite par le transfert à Oakville en Ontario d'une production de 30,000 barils par jour destinés pourtant au marché québécois. Le retour de cette production à Gulf-Montréal pourrait assurer sa survie, croit-elle.

Elle rappelle enfin que, si la baisse de la consommation pétrolière est deux fois plus élevée au Québec qu'en Ontario, la baisse de sa capacité de production l'est de cinq fois.

René Sergerie
co-propriétaire

Vêtements pour hommes
et jeunes hommes.
AUX QUATRE VENTS
Complexe Gagnon Frères
400, Racine est
Chicoutimi - 696-1261

Jacques Murray

COUREZ LA CHANCE DE

GAGNER

Toile verticale de sous-sol

Toile de porte-patio
75 x 84, choix de 4 couleurs
$39.95

Une voiture Pony 1986
Un micro-ondes et un vidéo.

Il ne reste que quelques jours.
LE TIRAGE AURA LIEU LE 23 DECEMBRE
A CKRS T.V. ENTRE 11H30 ET 12H00

1er tirage, LE FOUR MICRO-ONDES
2e tirage, LE VIDEO
3e tirage, LA VOITURE PONY

Procurez-vous vos billets de tirage avec tout achat de toile verticale et horizontale.

CONDITIONS: Les prix ne sont pas transférables, ni remboursables en argent. Les taxes de ventes ne sont pas incluses. Les employés et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles au tirage.

UNIVERS de la Couleur inc.
CHICOUTIMI: 296, ave Sainte-Anne, G7J 2M4, 549-3613.
ALMA: 480, rue Sacré-Coeur ouest, G8B 1L9, 662-6691.
ROBERVAL: 693, boul. Saint-Joseph, 275-5529, ainsi que le spécialiste de la TOILE horizontale et verticale (magasin associé) 2320, rue Saint-Dominique, Jonquière, 542-9567.
PLAN MISE DE COTE

N'oubliez pas chez Univers de la Couleur, on ne cherche pas on trouve

SYSTEME DE SON REVOLUTIONNAIRE
MITSUBISHI
100 watts RMS total

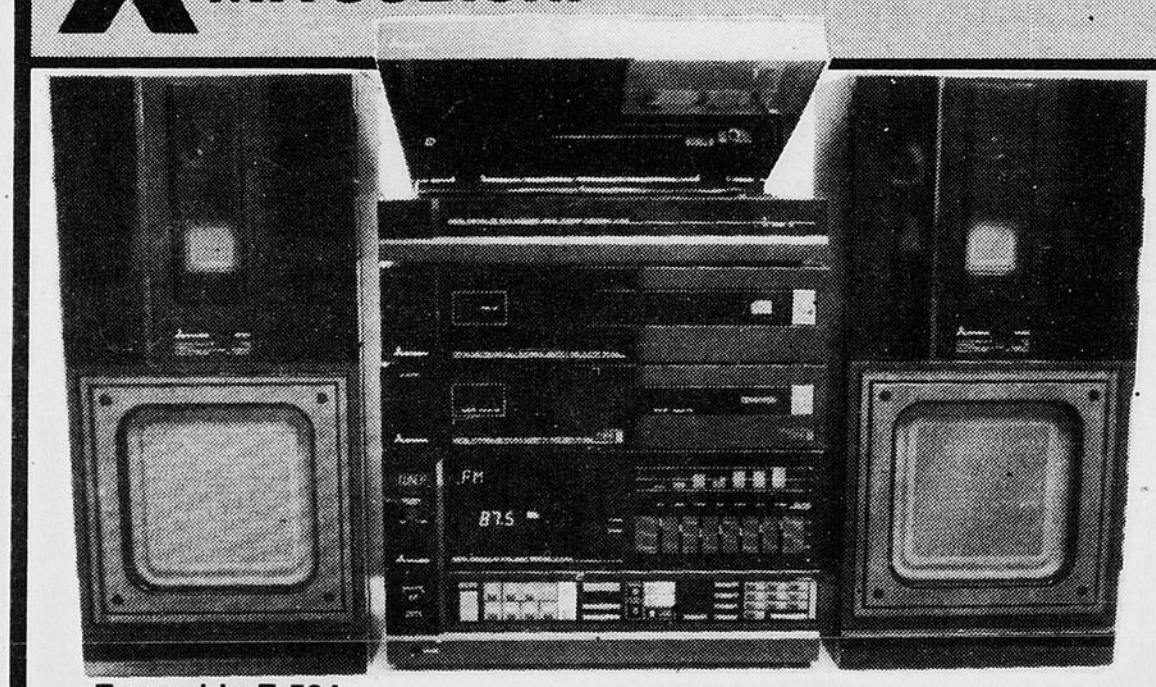

Ensemble E-504
SYSTEME DE SON MODERNE
AVEC TELECOMMANDE ET DISQUE LASER INCLUANT:
Récepteur «DA-R504» AM/FM stéréo 50 watts RMS par canal, égalisateur 7 bandes avec analyseur de spectre pour l'analyse de fréquence, radio AM/FM avec syntonisateur au quartz et jusqu'à 18 stations programmables, avec télécommande infrarouge • Table tournante LT-504 à lecture linéaire complètement automatique • Double cassette DT-504 complètement automatique, avec double vitesse d'enregistrement avec système Dolby «B» 9 sélections programmables • Disque compact DP-504 complètement électronique jusqu'à 9 sélections programmables • Haut-parleurs SS-504, 3 voies à cône plat.

Prix rég.: $1,999.95
SPECIAL: $1,499.95

St-Gelais ELECTRONIQUE INC.
MISE DE COTE FINANCEMENT SUR PLACE
JONQUIERE
Galeries de Jonquière
547-6262
CHICOUTIMI
1526, boul. Talbot
545-2828
SERVICE DE REPARATION
PARTOUT AU SAGUENAY CLUB VIDEO

Zellers

En solde du mercredi 18
au samedi 21 décembre

Suggestions de Cadeaux

BOÎTES DE CHOCOLATS

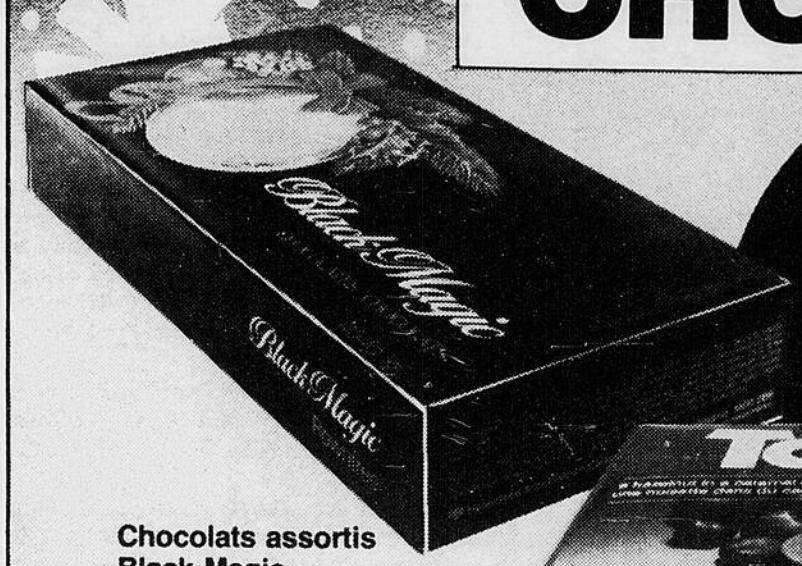

Économisez $1
Au choix
5.99
Ord. 6.99

Chocolats assortis
Black Magic
1 lb.

Chocolats
Pot of Gold
450 g.

Toffifay
Caramel et noix recouverts de chocolat
391 g.

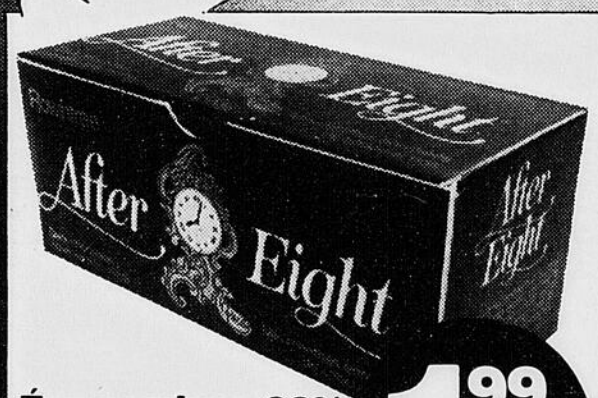

Économisez 33%
After Eight
Pastilles de menthe recouvertes de chocolat. 200 g.
1.99
Ord. 2.99

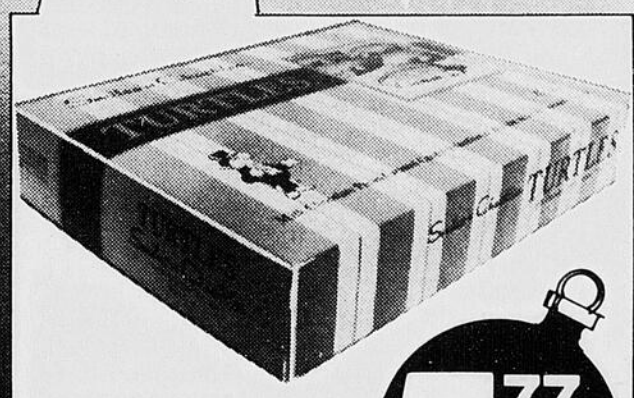

Turtles 400 g
5.77
Ord. 5.99

Économisez 20%
Friandises Will-O-Pack
200 g. 7 sortes différentes!
1.27
Ord. 1.59

Chocolats «Elégant»
Assortis 600 g.
Rég.: $5.99 - Spéc.:
$4.47

Chocolats importés
Moha
Rég.: $7.99 - Spéc.:
$5.47

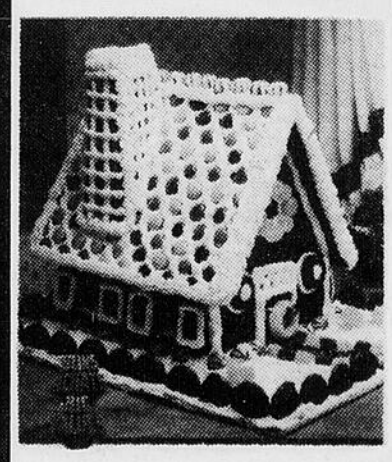

Stop Affaire
Fabriquez une maison en pain d'épices! Tout ce qu'il faut pour cuire, construire et décorer le gâteau pour placer sur la table à Noël! Trousse Robin Hood et instructions.
$7.97

Chocolats aux cerises,
à la liqueur et aux noisettes, boîte 200 g.
Rég.: $4.99 — Spéc.:
$3.47

Cannes de Noël
300 g.
Rég.: $3.49 - Spéc.:
$2.77

Zellers
Zellers Charge Card / Carte de crédit
Credit accepte
VISA
MasterCard

PLACE SAGUENAY 549-7340

HEURES D'OUVERTURE:
Jeudi, vendredi, de 9h30 à 21h00
samedi, de 8h30 à 21h00

Répartition du déficit

Le fédéralisme en garde

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances Gérard D. Lévesque a fait pression "de façon générale" et non spécifique sur le gouvernement fédéral pour qu'il ne "pellete" pas son déficit dans la cour des provinces.

C'est la réponse qu'a donné hier le ministre québécois des Finances lorsqu'interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de l'opposition Pierre Marc Johnson et le député Jean Garon sur les paiements de transfert fédéraux aux provinces.

M. Lévesque a indiqué qu'il n'avait pas cité à son homologue d'Ottawa quelles dépenses fédérales pourraient être coupées sans que la santé et l'éducation post-secondaire soient touchées.

M. Johnson suggérait au ministre Lévesque d'inviter le gouvernement fédéral à cesser de "pelleter son déficit dans la cour des provinces" et de plutôt chercher à diminuer ses dépenses en évitant les chevauchement de juridictions.

"Quels sont les domaines d'empiètement du gouvernement fédéral sur les juridictions des provinces sur lesquels le ministre des Finances a attiré l'attention de M. Wilson", a interrogé M. Johnson.

M. Lévesque a admis ne pas avoir "fait cet exercice" détaillé avec le ministre Michael Wilson. Les pressions, a-t-il souligné, "je les ai faites d'une manière générale et non pas spécifique".

Discipline

Le ministre québécois a insisté sur le fait qu'il avait fait pression sur Ottawa pour qu'il comprenne l'urgence de la situation pour Québec. Non seulement j'ai fait cela, a répliqué le ministre des Finances, mais "j'ai ajouté d'autres considérants".

M. Lévesque a notamment rappelé à Ottawa que "les provinces, en général, avaient agi avec beaucoup de discipline et de modération quant au contrôle des dépenses". Il a incité Ottawa à "faire le tour de son jardin pour voir jusqu'à quel point il pourrait lui-même réduire ses propres dépenses".

M. Lévesque a répété qu'il avait fait connaître au fédéral les lourdes conséquences que pourraient avoir sur le Québec ces compressions dans les paiements de transfert, notamment aux chapitres de la santé et de l'éducation post-secondaire. "Nous avons demandé au fédéral d'y réfléchir très sérieusement", a souligné le ministre des Finances.

AVERTISSEMENT — Le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, a lancé un avertissement au fédéral concernant son déficit.

A son tour, le député de Lévis et porte-parole des péquistes en matière de Finances, M. Jean Garon, a rappelé aux libéraux que les diminutions de paiements de transfert priveraient Québec de $80 millions l'an prochain et de $1.5 milliard en cinq ans.

Initialement les programmes conjoints Ottawa—Québec étaient financés moitié-moitié.

En 1977, la part d'Ottawa a diminué à 48 pour cent puis aujourd'hui, à 46 p.c.

Si les intentions fédérales deviennent réalité, a déploré M. Lévesque, en 1991 Ottawa ne défraiera plus que 41 pour cent du coût des programmes conjoints.

Finances du Québec

La situation sous-évaluée

QUEBEC (PC) — Le déficit du Québec est sous-évalué de près de $2 milliards. Il devrait être d'un peu plus de $5 milliards au lieu de $3,2 milliards tel qu'établi par le gouvernement pour le dernier exercice financier.

C'est l'étonnante constatation faite par le Vérificateur général Rhéal Chatelain dont le rapport annuel a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le nouveau gouvernement.

En conférence de presse, M. Chatelain a expliqué qu'en vertu de son mandat, et pour la première fois, il émet des restrictions sur les états financiers, c'est-à-dire qu'il refuse de les approuver comme portrait fidèle de la situation financière de la province.

C'est la première fois, dit-il, qu'il relève un écart aussi prononcé entre les chiffres publiés par le gouvernement et ceux qui auraient du apparaître dans les états financiers en vertu des conventions comptables appropriées.

Selon lui, le gouvernement précédent n'a pas comptabilisé toutes les dépenses et ses obligations, notamment à l'égard des régimes de retraite de ses employés, des comptes à payer, de ses placements dans certaines sociétés d'Etat et à l'égard des créances dites irrécouvrables.

Ainsi, le passif déclaré à l'égard des régimes de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et parapublics ne comprend pas des obligations de $875,4 millions au chapitre des dépenses et du déficit. On n'a pas inscrit par ailleurs divers comptes à payer et frais encourus pour une valeur de $345,9 millions, et les placements effectués dans trois entreprises déficitaires du gouvernement, soit Sidbec, la Société nationale de l'amiante et la Société de développement de la Baie James représentent des dépenses non comptabilisées de $481,1 millions.

Enfin, une provision pour créances irrécouvrables de $122,4 millions aurait du figurer dans les dépenses budgétaires de l'année, souligne le vérificateur général.

Biens publics

Mauvaise utilisation

QUEBEC (PC) — Les biens de l'Etat ne sont pas toujours utilisés correctement et les achats se négocient souvent avec un seul fournisseur, affirme le Vérificateur général Rhéal Chatelain.

Dans son rapport annuel qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale, il a relevé plusieurs carences dont celles-ci:

—Le gouvernement n'est pas en mesure d'établir le nombre de véhicules automobiles qui composent la flotte des différents ministères;

—La protection accordée au biens de l'Etat est insuffisante. Les mesures de sécurité contre le vol et le vandalisme sont insuffisantes ou mal appliquées;

—Le gouvernement n'est pas assuré que ses biens meubles ne servent qu'à des fins gouvernementales;

—La décision de faire réparer l'équipement à contrat ou en régie s'appuie rarement sur des analyses coût-bénéfice;

—Les ministères n'ont pas de système d'information permettant de recenser et de contrôler les biens qu'ils possèdent;

—Les ministères n'ont pas établi de normes pour guider les gestionnaires dans la décision de conserver ou d'aliéner les équipements.

Le Vérificateur général a aussi relevé qu'un achat sur trois n'est pas négocié avec plus d'un fournisseur.

En bref...

Juge Dionne

QUEBEC (PC) — Un plaidoyer sera enregistré au nom du juge Denys Dionne en Cour municipale à Québec ce matin. Le magistrat est soupçonné d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété.

C'est sur la foi des observations de la police de Québec que le juge devra répondre de sa conduite au cours de la soirée du 30 octobre, date à laquelle il a été interpelé à l'angle des rues Sainte-Angèle et Elgin, dans la haute-ville de la capitale.

Une roue de son véhicule était coincée dans une ornière à l'endroit même où on procédait à la réfection de la chaussée. Conduit à la centrale de police et ensuite à l'hôpital, le magistrat n'a subi aucun alcootest ou examen sanguin.

Coupable

QUEBEC (PC) — Bach Chung Lu, un ressortissant cambodgien, âgé de 48 ans, a continué d'affirmer son innocence, hier, après qu'un jury de six hommes et de six femmes l'eut trouvé coupable du meurtre sans préméditation de Mme Tran Nguyen, en septembre 1984.

La victime, âgée de 64 ans, qui demeurait chez sa fille, à Montréal, était l'épouse de l'ex-ambassadeur du Vietnam au Cambodge.

Elle avait été portée disparue le 14 septembre et son cadavre, dépouillé de ses bijoux, avait été découvert dans un boisé de Joly, dans le comté de Lotbinière, le 22 septembre 1984.

Très ému par ce verdict, l'accusé a aussitôt été condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Le juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure, décidait toutefois que Bach Chung Lu pourra être admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé 10 années de pénitencier.

Récidiviste blessé

MONTREAL (PC) — Un récidiviste de 34 ans, Normand Boulay, qui était en libération conditionnelle, a été abattu de trois balles peu avant minuit, lundi soir, lors d'un échange de coups de feu avec des policiers qui l'ont surpris en flagrant délit de vol à main armée dans un restaurant Mike's Submarine, de Montréal.

Meurtre

MONCTON, N.-B. (PC) — Un résidant de Moncton, James Tweedie, âgé de 26 ans, a été condamné hier à la détention à perpétuité pour le meurtre au premier degré d'une professeure de l'Université de Moncton.

Le corps nu de Nicole Raymond, qui était âgée de 36 ans, avait été trouvée dans sa demeure en mai dernier. Elle avait été étranglée avec des cordons de chaussures après avoir été agressée sexuellement.

Son meurtrier avait placé un rosaire sur elle et une bible dans sa main.

Drogue

MONTREAL (PC) — La police de la Communauté urbaine de Montréal estime à près de $1 milliard par année le marché des drogues et stupéfiants dans l'île, alimenté en abondance par des réseaux de distribution fort développés.

Tous les jours, 4,000 héroinomanes dépensent près de $400,000, où $130 millions par année; toute les semaines, environ 63,000 usagers de cocaine dépensent près de $2.5 millions, où $130 millions par année, pour s'approvisionner; enfin, le commerce des dérivés du cannabis a un chiffre d'affaires d'environ $450 millions. A ces chiffres, il faut ajouter le marché des drogues chimiques illégales et des dérivés de drogues légales.

A l'Assemblée nationale

Adoption d'un projet d'Yves Duhaime

QUEBEC (PC) — Un projet de loi donnant suite aux mesures annoncées par le ministre des Finances Yves Duhaime dans son dernier budget a été adopté en principe hier par l'Assemblée nationale.

C'est le ministre du Revenu Michel Gratton qui a présenté le projet de loi, en soulignant que le premier projet de loi qu'il était appelé à parrainer en Chambre était un projet de loi péquiste.

Un projet de loi semblable devra être présenté après le nouveau budget qui sera déposé aujourd'hui à 16 hres à l'Assemblée nationale.

En fait, il n'est pas nécessaire que le projet de loi 2 soit adopté avant la fin de l'année, étant donné que la plupart des mesures qu'il contient sont entrées en vigueur le jour même de la lecture du budget, le 23 avril, les autres devant entrer en vigueur le 1er janvier, même sans l'adoption d'un projet de loi dans ce sens.

Mais comme "rien n'égale la certitude d'un texte législatif", le gouvernement croit que l'adoption du principe de ce projet de loi pourra éviter une confusion possible des contribuables à l'égard de leurs obligations fiscales, a expliqué M. Gratton.

Radio Shack®
DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITÉE

CHOIX de dernière minute

Le temps s'écoule...venez vite chez Radio Shack

Noël est sur le point d'arriver et vous n'avez pas terminé vos emplettes? Nous avons des cadeaux pour tous!

La réclame expire le 24 décembre 1985

MOINS DE $20

Bâtons de commande 26-3008 19.95 (24.95) RABAIS $5

Téléphone ET-120 monopièce RABAIS 33% Blanc 43-501 Brun 43-502 19.95 (29.95) chac.

Calculatrice à énergie solaire 65-851 11.88 (19.95) RABAIS 40%

Calculatrice/montre/alarme 63-5059 16.95 (26.95) RABAIS 37%

Kit de 30-en-1 28-161* 19.95

Micro FM sans fil 60-2109* 9.95

MOINS DE $50

Multimètre 25 gammes pliant 29.95 (39.95) RABAIS 25% 22-211*

Radio-réveil 12-1539* 49.95 (64.95) RABAIS $15

Casque-radio AM/FM stéréo 12-199* 29.95 (49.95) RABAIS $20

Détecteur de métal 63-3001* 39.95 (49.95) RABAIS 20%

Pour 50 minidisques 26-1353* 24.95 (34.95) RABAIS 28%

Armatron 60-2364* 39.95 (44.95) RABAIS $5

MOINS DE $100

Téléphone sans cordon ET-390 43-545 99.95 (149.95)

Modem DCM-3 26-1178 59.95 (69.95) RABAIS 33%

RABAIS 50

Magnéto AM/FM 69.95 (110.95)

RABAIS $50 14-1012*

1/2 prix Enceintes 2 voies Nova®-15 40-4034 59.97 (119.95) chac.

Char à pince 60-3099* 69.95

MOINS DE $200

Ordinateur coul. 2 64 K† 199.95 (349.95) RABAIS $150 26-3127

†Mémoire 32 K/64 K requiert OS-9 et unité de disque 0 (vendus séparément)

Répondeur télécommandé 43-316 199.95 (249.95) RABAIS $50

Tourne-disque RABAIS $90 42-2911 199.95 (289.95)

31-2098 RABAIS $140 Récepteur AM/FM stéréo 159.95 (299.95)

Combiné 3-en-1 189.95 (250.95) 13-1223* RABAIS $70

14-8101* Magnéto AM/FM 119.95

PLUS DE $200

Magnétoscope VHS télécommandé 16-504 469.95 (599.95) RABAIS $130

Récepteur AM/FM 449.95 31-2068

Modèle 100 RAM 8 K (26-3801*) 399.00 (499.00) RAM 24 K (26-3802*) 699.00 (799.00) RABAIS $100 chac.

Lecteur de disque 499.95 42-5002

Radio Shack Consultez les pages blanches pour le Radio Shack le plus près.

VISA MasterCard Radio Shack AMERICAN EXPRESS

Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété, Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

*Piles/bandes/adaptateurs/disques non fournis

Cas des sociétés d'Etat

Le ministre Fortier étudie la situation

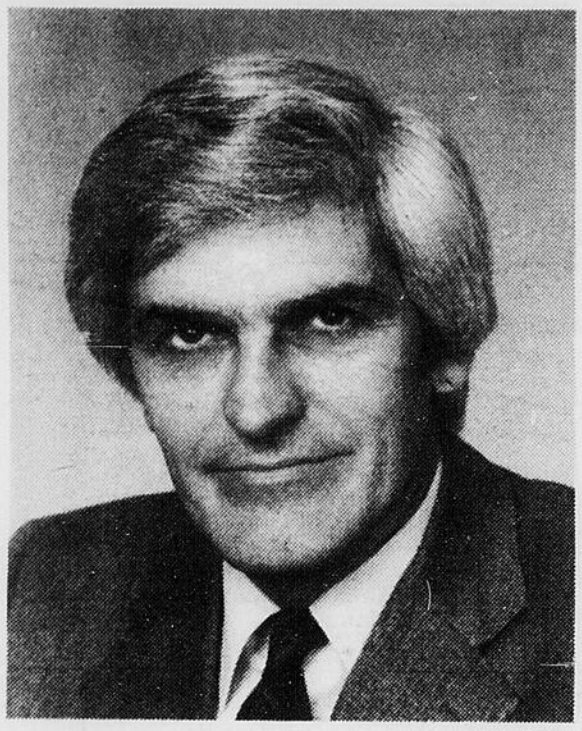

ETUDE — Le ministre délégué à la Privatisation du Québec, Pierre Fortier, a déjà commencé son étude sur certaines sociétés d'Etat.

QUEBEC (PC) — Le ministre délégué à la Privatisation Pierre Fortier a déjà commencé à étudier le cas de sociétés d'Etat à réorienter ou privatiser.

C'est ce qu'il a indiqué hier en Chambre, en réponse aux questions du député péquiste de Verchères Jean-Pierre Charbonneau.

Par des questions répétées sur des cas particuliers — Société des établissements de plein-air, Raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, Sidbec —, M. Charbonneau et son collègue de Lac Saint-Jean Jacques Brassard ont cherché à en savoir où en était le processus de réorientation des sociétés d'Etat.

"J'ai déjà commencé mon travail avec mes collègues, avec les sous-ministres. Nous allons continuer durant les mois de janvier et février pour établir nos priorités, établir les critères qui nous permettront de juger de la pertinence de garder les sociétés d'Etat comme telles, ou de les réorienter ou, éventuellement, de les privatiser", a répliqué le ministre Fortier.

Plus tard, en entrevue improvisée avec quelques journalistes, M. Fortier a précisé ses vues sur la privatisation.

"Nous en sommes au point où le gouvernement manque tellement d'argent que ça peut être un handicap au développement de sociétés d'Etat."

Il assure que l'intention du nouveau gouvernement de privatiser des sociétés d'Etat est très sérieuse. "On va en privatiser plus que trois. Ca sera plus lent au début, parce qu'il faut les étudier cas par cas, mais on sera fixé dans six ou neuf mois d'ici", a-t-il indiqué en anglais.

Mais quant à savoir quel pourcentage pourrait être privatisé, M. Fortier trouve l'évaluation difficile. "Difficile à dire. Uniquement dans le cas de la Société générale de financement (SGF) ou des sociétés de holding, on parle de 15 ou 20 compagnies."

Le ministre délégué à la Privatisation prévoit que certaines sociétés d'Etat seraient difficiles à vendre. "Asbestos, même si on voulait la vendre, on ne pourrait pas", a-t-il cité en exemple.

M. Fortier a encore une fois donné l'assurance que le gouvernement du Parti libéral procéderait rationnellement, après une minutieuse étude de cas.

"Nous n'avons pas l'intention de se précipiter à l'aveuglette comme l'a fait le gouvernement sortant." C'est pourquoi à ce moment-ci, il s'est refusé à nommer quelle que société que ce soit. Il s'est limité à répéter que les sociétés d'Etat à caractère industriel seraient les premières visées par une privatisation ou une réorientation possible.

A la requête du député Charbonneau, le ministre a aussi donné l'assurance qu'il consulterait les travailleurs des sociétés d'Etat concernées. "Il est sûr que nous ne procéderons pas sans consulter les gens concernés dans les discussions que nous avons eues en public", a-t-il avisé.

GRAND SPECIAL
TOILE POUR PORTE-PATIO
BLANC — IVOIRE
SABLE — GRIS
75" x 84"
39.95
AU COIN DU TAPIS
1740, boul. Talbot
Chicoutimi, Québec
G7H 5B4, 549-6240

le QUOTIDIEN

Modifications des heures de tombée pour nos publications du temps des Fêtes

Noël et le Jour de l'An arrivent un mercredi cette année, ce qui occasionne quelques changements des heures de tombées.

EDITIONS DU 24, 26 ET 27 DECEMBRE 1985

RESERVATIONS AVANT LE **20 DECEMBRE**
ANNONCES CLASSEES:
Heure de tombée les 24 et 26 décembre
mardi, le 24 décembre, 1h30
vendredi, le 27 décembre, 1h30

EDITIONS DU 31 DECEMBRE ET 3 JANVIER

RESERVATIONS AVANT LE **27 DECEMBRE**
ANNONCES CLASSEES:
Heure de tombée:
mardi, 31 décembre, 1h30

EDITIONS DU 28 ET 30 DECEMBRE 1985

RESERVATIONS AVANT LE **24 DECEMBRE**
ANNONCES CLASSEES:
Heure de tombée:
vendredi, le 27 décembre, 1h30

EDITIONS DU 04 ET 06 JANVIER 1986

RESERVATIONS AVANT LE **31 DECEMBRE**
ANNONCES CLASSEES:
Heure de tombée:
vendredi, 3 janvier, 1h30

A NOTER QUE NOS BUREAUX SERONT:

OUVERTS
Vendredi, 27 décembre
Lundi, 30 décembre
Mardi, 31 décembre
Vendredi, 3 janvier

FERMES
Mercredi, 25 décembre
Jeudi, 26 décembre
Mercredi, 1er janvier
Jeudi, 2 janvier

LE SERVICE DE PUBLICITE

Nos Meilleurs Voeux

C'est rassurant d'avoir un RMI près de chez nous!
SAGAMIE LE DÉPANNEUR
1476, boul. Saguenay Est Chicoutimi
TEL.:545-2409 D'ANJOU

Jacques Bouchard propriétaire

Edifice Centre du Plateau
LOCAUX A LOUER
2,500 p.c.
au complet ou en partie,
idéal pour bureau

Sylvain Girard Propriétaire

La meilleure boucherie, c'est ici!
BOUCHERIE DU PLATEAU
TEL.: 545-0699

SAGAMIE VIDEO
LOCATION MEMBRE
$1.99 lundi et mardi
$3.00 mardi au dimanche
LOCATION D'UN VIDEO
Avec carte de membre
$4.95 lundi et mardi
$9.95 mercredi au dimanche
POUR LES NON-MEMBRES
$9.95 en tout temps
LOCATION DE FILMS
Pour les non-membres $4.00
FINITION DE FILM PHOTO COULEUR
PRIX COUPE
12 poses Regulier $8.48 Special $2
15 poses Regulier $8.68 Special 5
24 poses Regulier $13.98 Special 8
36 poses Regulier $16.38 Special 11
SERVICE QUALITE PRIX

Croissants au beurre, paquet de 6 — $1.99	Raisin vert — .85 lb $1.87 kg	Jambon princesse, ½ ou complet — $2.99 lb $6.58 kg	Saumon tranché — $2.99 lb $6.58 kg
Patate, 20 lb — .89	Coke et Sprite, 1.5 litre — $1.29 plus dépôt	Steak de jambon — $3.89 lb $8.56 kg	Steak français — $3.99 lb $8.78 kg
Oranges Sunkist, la douzaine — $2.29	Chips Yum Yum, 200 g, assorties — .99	Porc haché — $1.59 lb $3.50 kg	Côtelette de porc — $2.29 lb $5.04 kg
Oignons, 5 lb — .69	Biscuits petit beurre, Viau, Village, au thé, 350 g — $1.79		

Haut de pattes de porc — $1.29 lb $2.84 kg	SPECIAUX DU DIMANCHE
Saucisse, porc et boeuf congelée — $1.99 lb $4.38 kg	Steak haché maigre — $2.89 lb $6.36 kg
Steak haché maigre — $2.89 lb $6.36 kg	Viande à brochette ou fondue bourguignonne — $3.99 lb $8.78 kg

promotion baloune

RCA

3 JOURS SEULEMENT

Jeudi 19 décembre
Vendredi 20 décembre
Samedi 21 décembre

Achetez 1 appareil R.C.A.

Crevez une baloune dans notre arbre R.C.A.

GAGNEZ INSTANTANEMENT

$20 - $50 - $100

en argent comptant

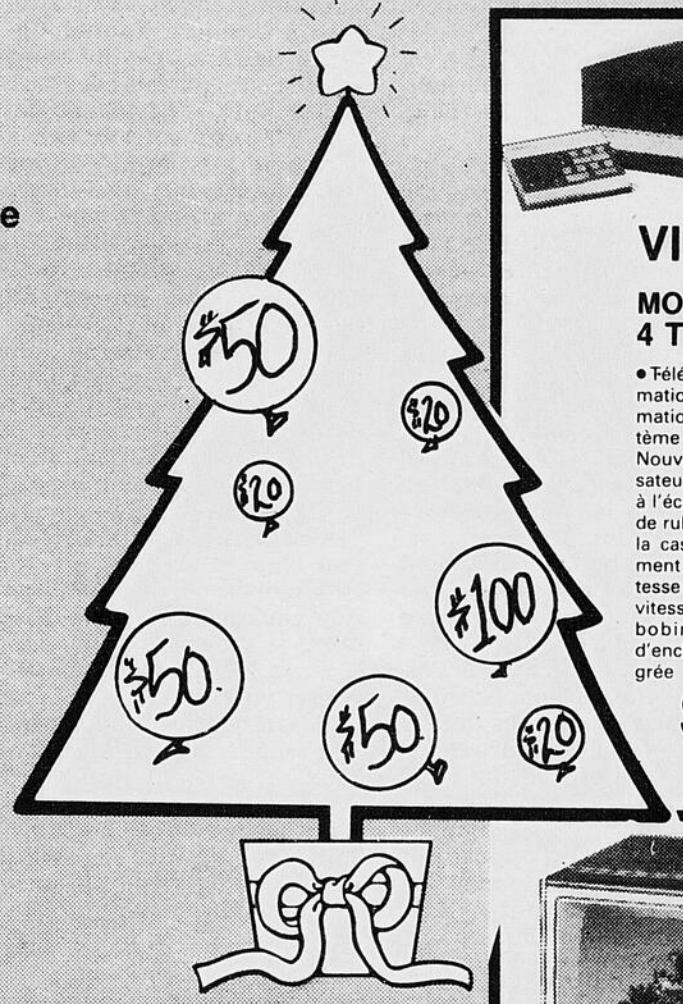

VIDEO

MODELE VLT470
4 TETES TYPE VHS

• Télécommande infrarouge • Téléprogrammation avec instruction à l'écran • Programmation jusqu'à 1 an - 8 événements • Système vidéo à quatre têtes à effets spéciaux • Nouvelle fonction express (XPR) • Syntonisateur électronique multibande • Affichage à l'écran de l'heure, du canal, du compteur de ruban • 8 heures d'enregistrement (avec la cassette T-160) • Vitesses d'enregistrement SP-LP-SLP avec autosélection de vitesse de lecture • Voyants indicateurs de vitesses du ruban • Chargement avant • Rebobinage automatique • Stabilisateur d'enchaînement de scène • Sortie c.a. intégrée

$699.95

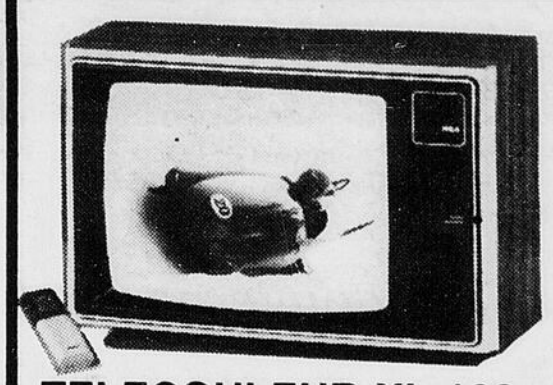

TELECOULEUR XL-100 de 48 cm (20 po)*

MODELE FLR460R

• Télécommande à exploration ChanneLock • Syntonisation multibande à cristal de quartz • Tube-image coty Super Accufilter • Châssis monoplaque LONGUE VIE • Systèmes d'autoréglage de l'image • Haut-parleur de 12,7cm (5 po) • Commande de finesse du trait • Antennes VHF et UHF

$479.95

TELEVISEUR COLORTRACK DE 33cm (14 po)

MODELE ELR338R

• Télécommande numérique ChanneLock • Syntonisation multibande à cristal de quartz • Tube-image COTY Super AccuFilter • Châssis monoplaque LONGUE VIE • Systèmes d'autoréglage de l'image • Haut-parleur de 8,9 cm (3½ po) • Commande de finesse du trait • Antennes VHF et UHF

$429.95

TELECOULEUR XL100 de 33 cm (14 po)

MODELE ELR330

• Syntonisateurs VHF et UHF à semiconducteurs • Accord précis automatique • Tube-image COTY Super AccuFilter • Châssis monoplaque LONGUE VIE • Systèmes d'autoréglage de l'image • Haut-parleur de 8,9 cm (3½ po) • Commande de finesse du trait • Antennes VHF et UHF

$269.95

Le nouveau téléviseur à écran carré de 21 po* de RCA est à peine plus large qu'un appareil de 14 po*

Obtenez une image plus grande et meilleure que jamais avec l'un de ces téléviseurs ColorTrak de 21 po «Nouvelle image» aux lignes élancées. Le nouveau tube-image COTY de 110° vous assure des couleurs brillantes et une meilleure définition. L'écran carré de RCA vous offre une plus grande image - car on y ajoute les coins. Et il y a plus encore. En effet, nous vous donnerons 35$ en échange de votre vieux télécouleur de 14 à 20 po en état de marche à l'achat de tout nouveau modèle de 21 po de RCA d'ici le 25 novembre 1985. Voyez ces étonnantes caractéristiques:

• **A peine plus large qu'un téléviseur de 14 po...** et même moins profond. • **Nouveau Centre de commande numérique** unifié à 31 boutons - commande le téléviseur et un VCR RCA compatible. • **Autoprogrammation** qui vous permet de programmer tous les canaux actifs au simple toucher d'un bouton. • **Stéréo-adaptable** - le son HI-FI à deux voies des émissions stéréo BTSC. • **Syntonisation multibande de 64 canaux.** • **Affichage à l'écran de l'heure et du canal.**

RCA

MEUBLIERS harvey INC

Mobiliers Harvey Inc.

187, RUE SIMARD, SAINT-AMBROISE, COMTÉ DUBUC
Tél.: 672-4730

Ouverture de la mini-session

Les situations cocasses ont dominé

AVENIR SOMBRE — Le chef de l'Opposition, Pierre Marc Johnson, a prédit d'importantes coupures pour 1986 au chapitre des services gouvernementaux.

(Laserphoto PC)

QUEBEC (PC) — La rentrée à l'Assemblée nationale des élus du peuple, dont plusieurs occupent de nouvelles fonctions, provoque parfois des situations cocasses.

L'élection du 2 décembre a fait entrer à l'Assemblée 67 nouveaux élus — 60 libéraux et sept péquistes. Hier pourtant, lors de la première période des questions, les vétérans tout comme les recrues ont commis certains impairs et lapsus.

A commencer par le président de l'Assemblée nationale, le député Pierre Lorrain qui a présenté M. Gérard D. Lévesque comme "le député des Finances". Il s'est ensuite excusé en ces termes. "Excusez-moi, c'est le règlement qui m'emballe."

Ce même M. Lorrain a présenté Pierre Marc Johnson comme le "leader de l'opposition" au lieu de chef de l'opposition. En termes parlementaires, il existe une nette distinction entre ces deux fonctions puisque c'est M. Guy Chevrette qui est le leader de l'opposition. Le leader est chargé du bon déroulement des travaux en Chambre, de l'organisation du vote sur les motions et les projets de loi.

Mais les bourdes n'étaient pas le lot seul des libéraux.

Le chef péquiste Pierre Marc Johnson a lui-même qualifié M. Gérard D. Lévesque de "chef de l'opposition". Vieille habitude sans doute.

Le leader du gouvernement Michel Gratton était lui aussi mêlé dans les nouvelles attributions de chacun. Lui-même ancien leader de l'opposition, il s'est adressé au leader Guy Chevrette en parlant à "M. le leader du gouvernement".

Mais il n'y avait pas que les lapsus qui ont faire rire plusieurs observateurs et les députés eux-mêmes. L'atmosphère était parfois électrisante et l'assemblée dissipée. Plusieurs propos échangés entre les députés n'ont pas tous été enregistrés par les micros mais pouvaient être nettement entendus du haut des galeries de la presse.

Pendant que le solliciteur général Gérard Latulippe s'étendait longuement sur une réponse détaillée, en toute fin de la période des questions, au milieu du bruit, quelqu'un lui a lancé "Bravo Camille", faisant ainsi allusion à l'ancien député Camille Samson, réputé pour ses discours parfois cocasses.

Le député de Lévis Jean Garon a donné un véritable spectacle lors de la période des questions. Renommé pour ses qualités d'orateur, il a été chaleureusement applaudi dès qu'il s'est levé de son siège, avant même qu'il n'ait prononcé une parole.

Mais le député Garon a eu maille à partir avec la concision de ses réponses. Il a été à maintes reprises ramené à l'ordre, et par le président, et par les députés libéraux qui le chahutaient.

A un certain moment, M. Garon s'est d'ailleurs écrié. "J'aimerais M. le président que vous mettiez de l'ordre, après je poserai ma question. Y a des limites là, faites respecter votre parole."

Mais M. Garon a eu le temps de s'amuser à piquer les libéraux sur certains sujets. Il a passé plusieurs messages dans ses questions additionnelles, même si le règlement interdit tout préambule autre que dans des questions principales. "M. le président, pourriez-vous faire taire les gens qui ne parleront pas souvent au cours des prochaines années ?", a-t-il lancé à l'endroit des députés libéraux d'arrière-banc.

Il s'est aussi plu à remémorer les propos controversés tenus par le candidat libéral Pierre MacDonald pendant la campagne électorale, selon qui l'Etat doit être dirigé "comme une business".

Le ton monte

Le ton a également monté à quelques moments, notamment entre les deux leaders Michel Gratton et Guy Chevrette.

A une question spécifique sur la privatisation des sociétés d'Etat, la vice-première ministre Lise Bacon a tenté d'expliquer que le gouvernement ne pouvait connaître la réponse précise, n'ayant pas eu le temps d'analyser tous les documents. M. Chevrette a alors lancé du tac au tac: "Lorsqu'on n'est pas prêt à venir en Chambre, on ne la convoque pas."

Le leader du gouvernement Michel Gratton a défendu son parti, avertissant M. Chevrette que s'il veut "jouer" à passer des messages dans ses questions, alors que cela est interdit, "ce jeu-là se joue à deux".

M. Chevrette a rétorqué: "Je comprends que cela se joue à deux et on le jouera."

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

Services gouvernementaux

Des coupures sont à prévoir

QUEBEC (PC) — Les Québécois doivent s'attendre à des coupures sévères dès le printemps 1986 dans les services gouvernementaux, estime le chef de l'opposition péquiste et député d'Anjou Pierre Marc Johnson.

Dans sa réplique au message inaugural, M. Johnson a dressé à l'Assemblée nationale une liste des coupures qui pourraient tenter la nouvelle administration libérale dans sa tentative de "rationalisation des dépenses gouvernementales".

Certains services actuellement couverts par l'assurance-maladie ou la gratuité des médicaments pour les personnes âgées pourraient être abolis, croit M. Johnson.

Cela pourrait être l'appui financier aux organismes communautaires qui soit réduit, ou des coupures dans les programmes d'aide à l'habitation ou dans l'aide sociale. A moins que le nouveau gouvernement libéral n'augmente les frais de scolarité dans les universités ou ne diminue les services de Radio-Québec dans les régions éloignées, prédit le chef de l'opposition.

Les garderies sont un autre dossier dans lequel le gouvernement Bourassa pourrait effectuer de sévères coupures compte tenu du peu d'intérêt du Parti libéral pour le dossier de la condition féminine, estime M. Johnson.

Selon le chef du Parti québécois, le nouveau gouvernement se caractérise par "une absence totale de vision en matière de développement régional".

C'est pourquoi il n'a nommé aucun ministre parmi ses députés de l'est de Montréal, a noté le député d'Anjou.

Bref, le message inaugural livré lundi par la vice-première ministre Lise Bacon est "un discours conservateur et rétrograde", a affirmé le chef péquiste.

Prématurée

M. Johnson juge par ailleurs "prématurée" la convocation de l'Assemblée nationale dès cette semaine pour présenter un budget.

Selon le chef de l'opposition, une large part des mesures annoncées lundi par le gouvernement reprend des mesures que l'ancien gouvernement péquiste avait déjà mis en oeuvre.

A cet égard, M. Johnson a noté la réforme de la fiscalité pour les particuliers, annoncée le 23 avril dernier par l'ancien gouvernement.

Mme Bacon a annoncé une diminution du fardeau des charges sociales pour les entreprises alors que la veille, son collègue des Finances, M. Gérard D. Lévesque, a annoncé une hausse de 6 pour cent des contributions des entreprises au régime des rentes.

L'idée de créer des "incubateurs d'entreprises" est tirée du programme électoral du Parti québécois, a relevé M. Johnson.

Le député d'Anjou s'est moqué en particulier de l'engagement libéral de favoriser la concertation entre entreprises et universités dans le secteur de la recherche alors que M. Robert Bourassa vient d'abolir le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur.

Quant à la promesse de créer 400,000 emplois d'ici 1990, M. Johnson estime qu'elle ne sera pas difficile à remplir compte tenu que 80,000 emplois par année sont créés depuis deux ans.

Les promesses libérales constituent "un bas de Noel qu'on ne verra même pas à Pâques", a conclu le chef de l'opposition.

Ce soir au Broadway

Cette semaine
Le super groupe ZANE
BILLET EN VENTE DU
Bye Bye 85
Broadway et le stade
989, boul. Talbot — Chicoutimi

Lenteur des négociations

Manifestation à l'Hydro

MONTREAL (PC) — Plusieurs centaines d'employés d'Hydro-Québec ont manifesté, hier midi, devant le siège social, boulevard Dorchester, à Montréal, perturbant la circulation au centre-ville durant plus d'une heure.

Les représentants de trois unités syndicales d'Hydro, les employés de métier, les techniciens et les employés de bureau, ce qui représente environ 13,000 personnes à l'emploi de l'entreprise, protestaient ainsi contre les lenteurs des négociations qui se poursuivent depuis le début du mois d'août.

La manifestation avait un caractère spectaculaire puisqu'une vingtaine de camions rassemblés sur les lieux avaient déployés leur longs cous de "girafe", ce qui a impressionné plus d'un badaud. Un des manifestants a d'ailleurs profité de l'occasion pour écrire "25 déc." en grosses lettres sur la paroi de l'édifice, rappelant ainsi qu'au début des négociations, la partie patronale s'était engagée à faire des efforts pour en venir à un règlement avant le 25 décembre, date d'échéance de l'actuelle convention collective.

Jean Campeau, le président du syndicat des employés de métiers, le local 1500, a confirmé que des rencontres s'étaient déroulées au cours du week-end ainsi que lundi mais que le rythme des négociations était lent. Les discussions achoppent notamment sur les augmentations de salaires, les syndiqués réclamant 5, 6 et 7 pour cent pour les trois prochaines années et le maintien de l'indexation.

D'après M. Campeau, l'employeur offre aux techniciens (local 957) et aux employés de bureau (local 2000), aucune augmentation pour 1986 et une hausse de 1.5 et 3 pour cent pour les deux années suivantes. Quant à la demande d'indexation, Hydro-Québec, aurait refusé d'y donner suite. Pour leur part, les membres du local 1500 se sont vus offerts des hausses salariales de 3.5, 3.5 et 3 pour cent sans indexation.

Les syndiqués veulent aussi éliminer complètement les sous-contractants qui effectuent, disent-ils, environ la moitié des travaux d'Hydro-Québec.

"On sait que le gouvernement veut privatiser de plus en plus de secteurs de l'Etat, a dit M. Campeau. Nous on veut garder nos jobs."

Les employés syndiqués d'Hydro-Québec réclament en outre la réduction de la semaine de travail de 38 heures et 45 minutes à 35 heures et l'amélioration du fond de pension.

Suggestions de cadeaux pour Noël...

HITACHI

SCIENCE AU SERVICE DES SENS

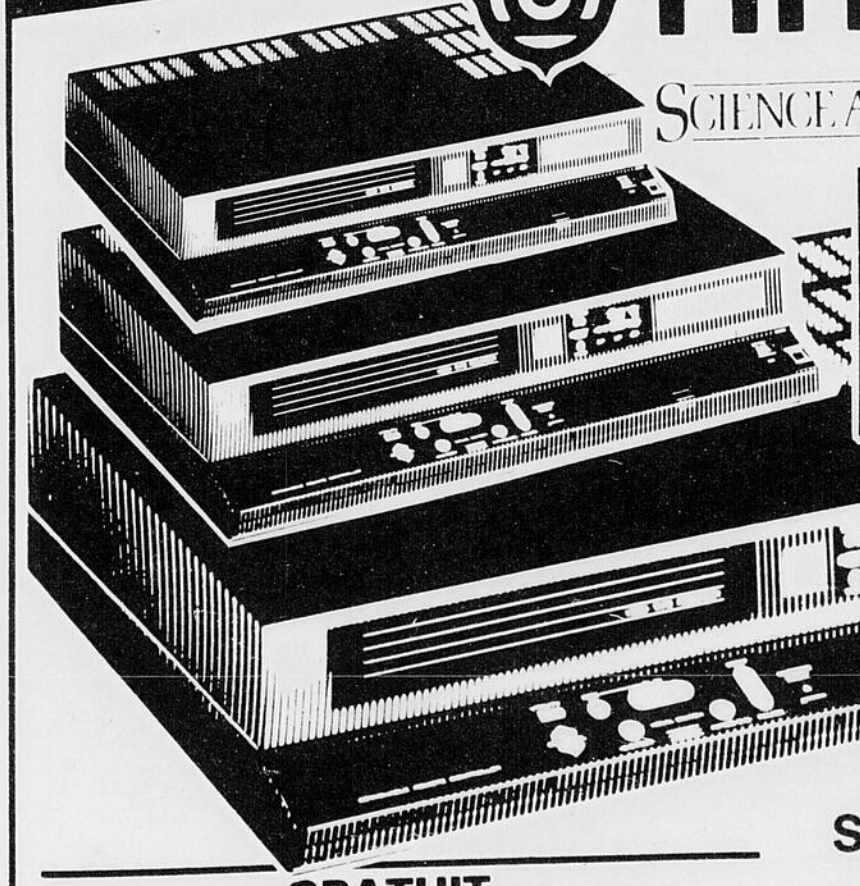

LE MAGNETOSCOPE «ELEGANT»

• Tableau unique en forme de L • Syntonisateur électronique à 80 canaux pré-réglés • Câblosélecteur à 107 canaux • Télécommande sans fil détachable à 13 fonctions • Garantie de 24 mois sur les pièces.

— GRATUIT —
AVEC L'ACHAT DE CE VIDEO-CASSETTE
votre carte de membre de
Club Vidéo 2,000
Hâtez-vous, quantité limitée

SUPER SPECIAL:
$549.95

BV Trans-Meubles BV
BONNE VALEUR
3297, BOUL. DU ROYAUME, JONQUIERE TEL.: 695-2181

Grand Spécial
CETTE SEMAINE
CHEZ
LESSARD
SUR LA COTE

Une sélection de pelisses
pour dames et hommes
25% DE RABAIS
De même que les manteaux de mouton

25 A 50%
SUR LES MANTEAUX D'HIVER

33 A 50%
SUR DES COORDONNES D'AUTOMNE

NOMBREUX SPECIAUX
A PELE-MELE
ET A LA MERCERIE
POUR HOMMES

Lessard sur la côte
405, Racine est
CHICOUTIMI
543-3324

Enfants disparus

Le fédéral mène un projet pilote

MONTREAL (PC) — Les enquêtes policières décevantes, encore en cours plus d'un an après le meurtre ou la disparition des jeunes enfants montréalais Viens, Roux, Lubin, Métivier et Rocheleau, ont refait surface hier lors d'une annonce faite par le solliciteur général Perrin Beatty.

De passage à Montréal, celui-ci a annoncé la volonté gouvernementale d'instaurer au plus tôt des mesures spéciales pour faire face au problème des enfants disparus, au plan national.

"Je sais fort bien que la prévention, les enquêtes et le dépistage des enfants disparus relèvent surtout des autorités locales et provinciales. Toutefois, devant l'ampleur du problème, il faut une collaboration nationale, voire internationale", a fait remarquer M. Beatty.

Pourquoi Montréal?

Le solliciteur a alors indiqué qu'il avait choisi la Communauté urbaine de Montréal pour y mener un projet pilote axé sur la recherche des enfants disparus en raison de la collaboration promise par les autorités policières et "le grand intérêt des parents, ici à Montréal".

Il n'en fallait pas davantage pour que les cas des cinq jeunes enfants enlevés et assassinés au cours des 15 derniers mois soient rediscutés.

Mais ni le solliciteur général, ni le chef du service de police de la CUM, Roland Bourget, n'ont pu comparer la situation de la CUM à celles d'autres villes en matière de disparitions d'enfants.

Pour sa part, le président de la CUM, Pierre Des Marais II, a invité les journalistes à distinguer les fugues des disparitions (environ 4,000 cas annuellement à la CUM) qui sont généralement le fait d'adolescents qui s'enfuient du foyer familial.

Le projet

L'une des premières mesures du programme sera la mise sur pied à Ottawa, par la Gendarmerie royale du Canada, d'un Bureau national d'enregistrement des enfants disparus qui tiendra un fichier détaillé.

Ce bureau sera relié à des systèmes d'information semblables aux Etats-Unis et, par l'intermédiaire d'Interpol, au reste du monde.

Le Bureau national publiera des bulletins d'information et d'autres formes de publicité.

Par ailleurs, afin de sensibiliser la population au problème des disparitions d'enfants, le 25 mai prochain sera désigné journée nationale des enfants disparus. Pour l'occasion, différentes activités, notamment de réflexion, seront organisées un peu partout au pays.

Comme l'a souligné le solliciteur général, le problème des enfants disparus recouvre plusieurs réalités qu'il urge de mieux connaître.

Un enfant peut disparaître à la suite d'un enlèvement par des étrangers ou par le père ou la mère qui se disputent le droit de garde ou le droit d'accès, et en fuyant de la maison ou d'un établissement.

Entente de la SAQ

Paul Gobeil ne garantit rien

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil du trésor ne peut donner l'assurance que l'entente entre la SAQ et ses employés ne sera pas remise en cause par une étude plus approfondie du règlement intervenu entre les parties.

Toutefois, il ne croit pas pour le moment que le règlement intervenu la semaine dernière doive être invalidé.

En réponse aux questions de l'opposition hier, le président du Conseil du Trésor Paul Gobeil a dû admettre qu'il ne pouvait pas garantir que l'entente ne serait pas révisée parce que, semble-t-il, le règlement intervenu outrepasse le mandat donné aux négociateurs de la Société des alcools.

"On a appris par les journaux certains éléments de ce règlement, qui nous semblent en dehors du mandat qui avait été donné par le Conseil du Trésor à la Société des alcools", a expliqué M. Gobeil.

Le président du Conseil du Trésor s'est plaint du fait que le pdg de la Société des alcools, M. Jean-Guy Lord, n'ait pas communiqué avec le ministre de l'Industrie et du Commerce Daniel Johnson pour lui expliquer les termes de l'entente intervenue avec les employés de succursales et de bureaux.

"Je n'ai jamais été informé personnellement du règlement. J'ai demandé au ministre de l'Industrie et du Commerce, qui est le ministre responsable de la Société des alcools, de rencontrer les membres du conseil d'administration et de faire le point sur la situation et sur le règlement intervenu entre la SAQ et ses employés", a indiqué M. Gobeil.

"On avisera"

Et si une étude plus approfondie révélait qu'effectivement le mandat a été outrepassé, que peut-il arriver ?

M. Gobeil se montre nuancé: "Il faut donner la chance à M. (Daniel) Johnson de rencontrer les représentants de la SAQ. Pour l'instant, je ne connais pas exactement l'état de la situation. M. Johnson doit faire le point et recevoir les explications qui s'imposent. A partir de là, on avisera", a simplement rétorqué M. Gobeil.

Et si jamais ?, répétaient les journalistes. "Il faut d'abord voir la situation", a réitéré M. Gobeil, fort à l'aise avec les reporters.

Le président du Conseil du Trésor a affirmé ne pas être choqué de la situation, mais a bien insisté sur le fait qu'il devait d'abord vérifier certaines données et obtenir des explications.

M. Gobeil ne pense pas devoir invalider le règlement intervenu entre la SAQ et ses employés mais ne peut "confirmer ce qui a été fait" avant d'avoir obtenu les réponses exigées.

"A ce stage-ci, non (je ne pense pas devoir invalider le règlement) mais on avisera. Il faut (d'abord) voir exactement quelle est la nature complète du règlement."

Souriez! Le Disc KODAK et 10 $, deux joyeux cadeaux!

Si vous achetez un appareil disc de Kodak pour Noël, remplissez cette demande de remboursement et postez-la à Kodak.

Ainsi, juste après Noël, vous recevrez encore un autre cadeau. Une remise de 10 $ dans votre boîte aux lettres!

10 $ Oui! Je veux ma remise de 10 $ de Kodak! 10 $

Nom:

Adresse: Province:

Ville:

Code Postal:

Pour obtenir votre remise de 10$, remplissez et postez cette demande (ou un fac-similé) en lui joignant:
1. Votre reçu de caisse prouvant l'achat d'un appareil disc de Kodak entre le 1er novembre 1985 et le 28 février 1986.
2. La carte du propriétaire que vous trouverez dans la boite de l'appareil et/ou le rabat de la boite portant la mention « preuve d'achat ».

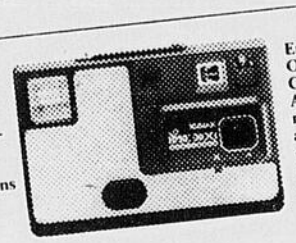

Envoyez à:
Offre de remise de 10$ sur l'appareil disc de Kodak
C.P. 6090, Paris (Ontario) N3L 3T2
Allouez six semaines pour la réception de votre remise de 10$. Les demandes doivent être postees au plus tard le 31 mars 1986, le cachet de la poste en faisant foi. L'offre s'applique aux appareils disc de Kodak achetés au Canada par des personnes résidant au Canada seulement.

Kodak Canada Inc.

EXPO 86

PHOTO DIX QUATRE
SERVICE 1 HEURE
365, rue Ste-Anne, Chicoutimi, 543-9473
1324, boul. Talbot, Chicoutimi, 543-2535
2170, rue St-Hubert, Jonquière, 542-7075
1995, Carré Davis, Arvida, 548-2250
524, rue Bagot, Ville de La Baie, 544-7712
500, rue Sacré-Coeur, Alma, 662-7930
Galeries Des Erables, Dolbeau, 276-6185

487, rue Sacré-Coeur, Alma, 668-2162
1187, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, 679-5449
86, Av Roberval, Roberval, 275-2562
Place du Royaume, Chicoutimi, 543-7085

CAMERA EXPERT
34, Racine est, Chicoutimi, 549-7991
Complexe Gagnon Frères, Chicoutimi, 696-4224
Place Centre-Ville Jonquière, 547-8700

Régions du Québec

Jeanne Blackburn avoue sa crainte

QUEBEC (PC) — La représentante du Québec auprès du gouvernement fédéral, Mme Jocelyne Ouellette, peut s'attendre au pire, si on en croit le nouveau ministre responsable des Services et Approvisionnements, M. Gilles Rocheleau, député de Hull.

"Nous allons sûrement y voir dans les plus brefs délais" a affirmé M. Rocheleau hier à l'Assemblée nationale en parlant de la délégation du Québec à Ottawa.

Selon M. Rocheleau, la création d'une délégation du Québec à Ottawa constitue "une preuve de gaspillage éhonté de fonds publics".

Dans le cadre du débat sur le message inaugural, le nouveau ministre a dénoncé le gouvernement péquiste "qui s'est payé une délégation à des coûts astronomiques avec résidence particulière et dépenses de cocktail pour recevoir les amis du parti".

La déléguée du Québec, Mme Jocelyne Ouellette, était à l'élection d'avril 1981 candidate péquiste contre M. Rocheleau et l'animosité de ce dernier à l'endroit de Mme Ouellette est facile à déceler.

Le Parti libéral s'est engagé au cours de la dernière campagne électorale à revoir le rôle des délégations du Québec à l'extérieur, particulièrement celui de la délégation d'Ottawa.

"Je sais pertinemment que le nouveau ministre des Affaires canadiennes, le député de Jean-Talon (Gil Rémillard) y verra bientôt", a dit M. Rocheleau.

Quant à la nouvelle députée péquiste de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, elle a dit craindre que le nouveau gouvernement libéral oublie les besoins des différentes régions du Québec.

Quatorze des 27 ministres du nouveau gouvernement viennent de la région de Montréal, a-t-elle signalé.

Mme Blackburn a sommé le gouvernement libéral de respecter ses promesses électorales concernant les régions, notamment la création d'un fonds de développement pris dans les profits d'Hydro-Québec, pour les régions productrices d'électricité, et la terminaison de l'autoroute entre Alma et La Baie au Saguenay.

UNE PEUR — La députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn avoue sa crainte de voir le gouvernement oublier les régions.

Avec La-Z-Boy
Accordez-vous
un peu plus de bonheur

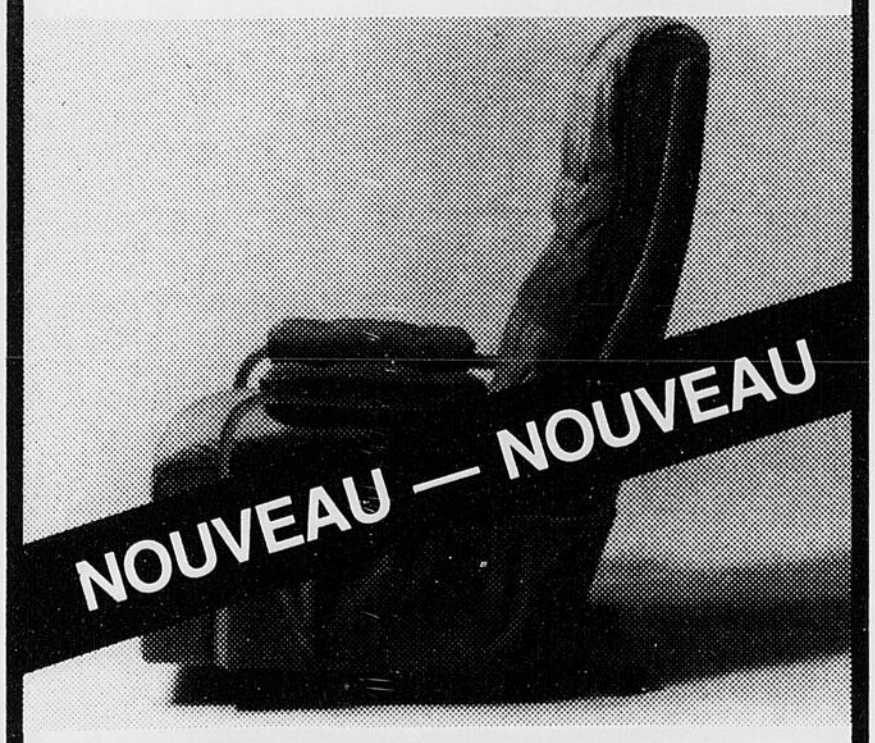

Fauteuil ajustable, inclinant et berçant, en corduroy.
Mécanique garantie à vie.

$489.00

POTVIN TREMBLAY
1687 boul. Talbot Chicoutimi 545-4667

Téléviseur couleur
20" Quasar
No YWT5951YW
$399.95

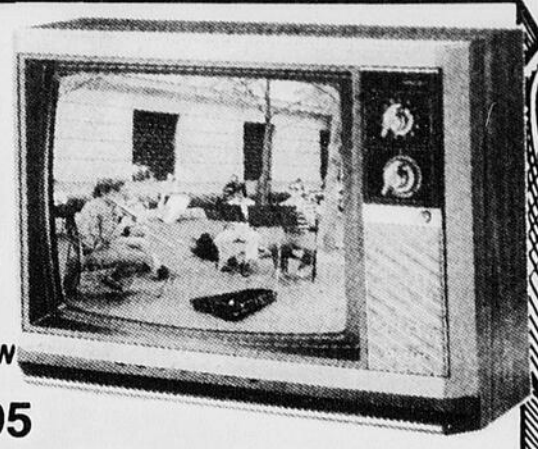

Quasar

Four micro-ondes Quasar
1.4 pi. c. avec sonde thermométrique
#YMQ7765
$519.95

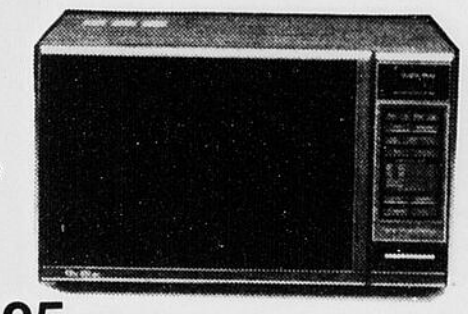

Four micro-ondes Quasar
.6 pi. cu.
YMQ5515
$299.95

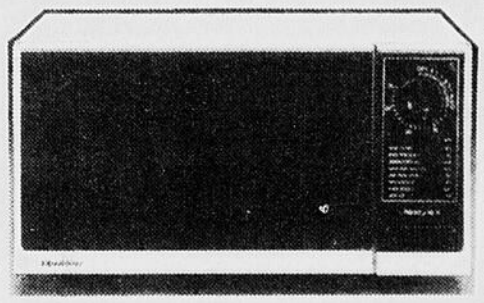

Four micro-ondes Quasar

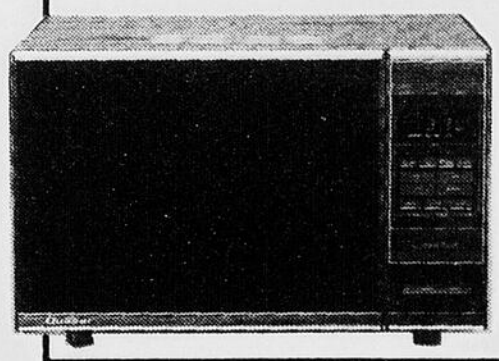

1 pi. cu.
YMQ6655
$399.95

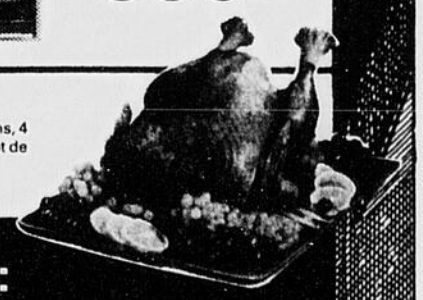

Vidéo-cassette Quasar
No Vh5154K avec télécommande sans fil, 15 fonctions, 4 programmes 14 jours, arrêt sur image, ralenti exempt de bruit.
$549.00

GRATUIT:
Une dinde avec tout achat d'un four micro-ondes.
Une collaboration de l'épicerie Xavier Larouche

PLAN MISE DE COTE
FINANCEMENT SUR PLACE
Voisin de
Librairie Saguenay
379, Montcalm,
Chicoutimi
543-2168
543-6551

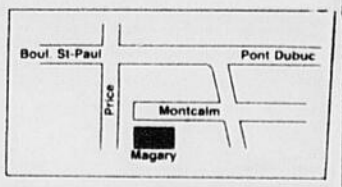

Service Electronique
MAGARY INC.

La concurrence

Projet de loi déposé

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations Michel Côté a déposé hier un projet de loi instituant un tribunal de la concurrence.

Il a affirmé que le projet de loi C-91 était raisonnable, équilibré, et qu'il jouissait d'un appui considérable.

"Ce projet est à mon sens une absolue priorité pour le gouvernement, et j'entends ne rien ménager pour aider les députés dans son étude, de sorte qu'il franchisse au plus tôt toutes les étapes au parlement et qu'il devienne ainsi la Loi sur la concurrence", a déclaré M. Côté en conférence de presse.

Le projet de loi C-91 institue un tribunal de la concurrence qui aura le pouvoir d'examiner les fusions d'importance et d'empêcher les pratiques, fusions, abus de pouvoir ou autres, restreignant la concurrence.

Il se composera de quatre juges et de huit membres recommandés par le ministre de la Consommation et des Corporations.

Un conseil de dix personnes, provenant de la collectivité jurdidique du monde des affaires, du monde du travail ou des groupes de consommateurs, sera chargé de conseiller le ministre sur le choix de ces membres.

Amende

Une autre provision d'importance augmente de un à $5 millions le montant d'une amende infligée à la suite d'un complot pour restreindre la concurrence.

"Le projet de loi vise à protéger les entreprises, notamment les petites, des empires qui abusent de leur position de pouvoir, a déclaré M. Côté. Nous voulons une concurrence saine, au moment où le gouvernement diminue la réglementation au niveau du marché."

Par contre, le projet de loi C-91 reconnaîtra l'importance de la concurrence internationale, et favorisera les entreprises canadiennes qui désirent y participer, a-t-il souligné.

De nouvelles mesures législatives sur les fusions permettront aux entreprises de croître pour compétitionner au niveau international.

Par exemple, les exemptions visant les exportations seront élargies, facilitant ainsi les exportations canadiennes.

"C'est une loi solide et efficace, qui constitue un élément essentiel de la politique économique de notre gouvernement", a déclaré le ministre Côté, ajoutant que le projet de loi avait été conçu à la suite de consultations avec de nombreux groupes d'affaires, et qu'il avait leur appui.

Réactions

Les réactions au projet de loi C-91 ont été très diversifiées, mais aucun groupe ne l'a écarté totalement du revers de la main.

Le Nouveau Parti démocratique, le plus critique, a affirmé que si le ministre pensait faire adopter rapidement son projet, il rêvait en couleurs.

Le député néo-démocrate David Orlikow a soutenu que le projet C-91 manquait sérieusement de substance, et que la consultation menée auprès des groupes intéressés n'avait pas été assez intensive.

Michel Côté

Cause possible de la tragédie de Gander

Poussée inversée de l'un des moteurs

GANDER, T.-N. (PC) — Les enquêteurs du Bureau canadien de la sécurité aérienne se demandent, actuellement, si le mécanisme d'inversion de poussée de l'un des quatre moteurs de l'avion qui s'est écrasé à Gander était en position abaissée au moment du décollage.

Si tel est le cas, a expliqué mardi l'enquêteur-chef Peter Boag, on pourrait peut-être avoir trouvé la cause de cette tragédie, qui a provoqué la mort des 256 occupants du DC-8 de la société Arrow Air.

Les inverseurs de poussée servent habituellement de frein à l'atterrissage. Il n'est évidemment pas question de s'en servir au décollage, où toute la vitesse requise est nécessaire.

Si le mécanisme était en position abaissée au décollage, a noté M. Boag, cela signifierait que cet inverseur a freiné au moment où il ne devait pas le faire, étant ainsi possiblement responsable de l'accident.

Mais il est encore trop tôt, a ajouté l'enquêteur-chef, pour savoir avec certitude si le mécanisme était abaissé ou non.

Analyses

Ce qui a mis les enquêteurs sur la piste, a dit M. Boag, c'est que l'inverseur du moteur extérieur droit était séparé de sa base. Mais on ignore encore comment cela a pu se produire.

"Des analyses extrêmement précises seront nécessaires avant de pouvoir tirer une conclusion, a signalé M. Boag. Actuellement, rien ne prouve que l'inverseur était déployé en vol".

L'enregistrement des données de vol a jusqu'à maintenant appris que l'avion a atteint une vitesse maximale de 165 noeuds, puis a bifurqué de 20 degrés pour perdre de la vitesse et finalement s'écraser, la queue touchant le sol en premier.

Il s'est écoulé exactement une minute et 40 seconde entre le moment où l'avion a commencé à avancer sur la piste et le moment de l'impact avec le sol.

Selon les enquêteurs, une inversion de poussée d'un des réacteurs pourrait avoir entraîné le changement de direction et la perte de vitesse.

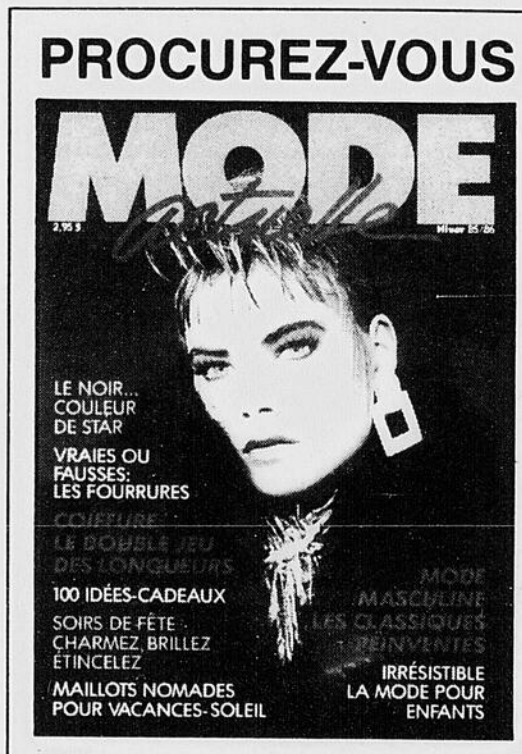

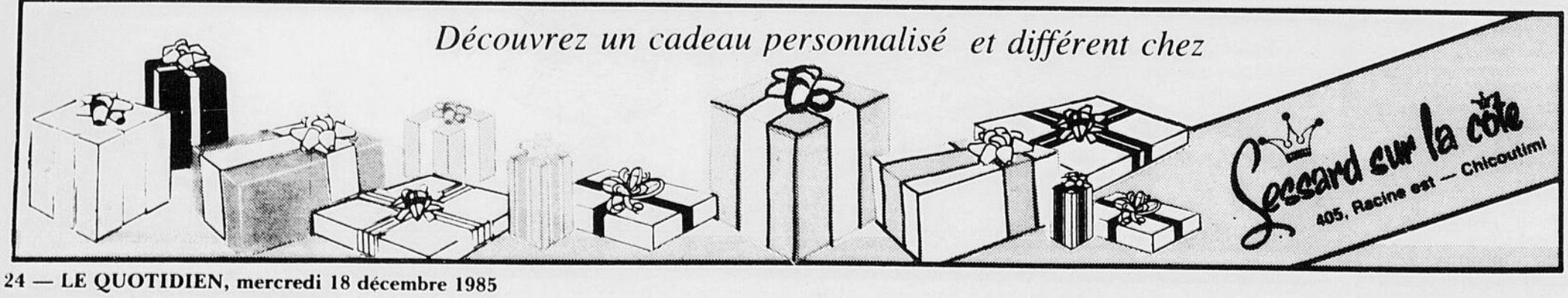

Déréglementation aérienne

Les risques d'accidents n'augmentent pas

OTTAWA (PC) — La déréglementation du transport aérien n'entraîne pas une augmentation des risques d'accidents, a soutenu hier le ministre fédéral des Transports, M. Don Mazankowski, repoussant de la main un troublant sondage auprès des pilotes américains.

"On ne dit pas qu'on va déréglementer la sécurité, on veut diminuer la réglementation économique et faire en sorte que les tarifs ne soient plus dictés par le gouvernement", a lancé le ministre, défendant le projet fédéral de libéralisation du transport par air.

Aux Communes hier, le député libéral de Terre-Neuve, M. Brian Tobin, a rappelé qu'un sondage mené auprès de 1,200 pilotes d'avions passagers aux Etat-Unis montrait que deux pilotes sur trois croient que les vols sont plus dangereux aux Etats-Unis depuis que l'aviation y est déréglementée.

"L'un d'entre eux a même dit que la déréglementation et les tarifs réduits seront payés par le sang", de renchérir le critique néo-démocrate aux Transports, M. Les Benjamin.

Aux Communes, le ministre Mazankowski a rappelé que le livre vert gouvernemental sur la déréglementation, "Aller sans entraves", précisait qu'Ottawa ne proposera "rien qui pourrait être au détriment des normes de sécurité".

Depuis l'affaire de l'Arrow Airline (propriétaire du DC-8 qui s'écrasé à Gander), beaucoup pointent du doigt la déréglementation du transport aérien, implantée depuis sept ans chez nos voisins du Sud. L'abolition d'une foule de règlements dans le tranport aérien permet aux compagnies de desservir les lignes qu'elles désirent et enlève au gouvernement le droit de régir les prix.

Hier, le député Benjamin a réclamé qu'Ottawa interdise l'atterissage de tout appareil qui fait l'objet d'enquête de sécurité dans son pays. Pour le ministre Mazankowski toutefois, c'est de présumer des résultats de l'enquête sur l'écrasement du DC-8 d'Arrow, à Terre-Neuve, que de lier l'accident à la déréglementation.

Des statistiques américaines, M. Mazankowski retient qu'entre 1979, début de la déréglementation aux Etats-Unis, et 1984, le taux de décès par million de passagers est réduit de 20 pour cent.

"Le ministre ne cite pas les chiffres de 1985, où on a eu un record de 1,900 décès un sommet historique dans l'histoire de l'aviation au pays", de répliquer M. Tobin. Le ministre a admis plus tard que les données de cette année l'inquiétaient, mais pas plus que celles de 1977 qui, elles aussi, avaient été élevées.

Pour le député Tobin, Ottawa aurait tout avantage à profiter de l'expérience américaine avant de foncer dans la déréglementation.

"On aura une floppée de nouveaux tranporteurs", souligne-t-il, rappelant qu'au comité parlementaire chargé d'étudier cette question, beaucoup de représentants du secteur de l'aviation avaient indiqué leurs inquiétudes devant ce mouvement.

EN AUTOBUS:

Départ tous les jours (aller-retour) de Chicoutimi

Vers Alma via Dolbeau

Vers Dolbeau via Roberval (avec correspondance pour Chibougamau)

Vers Tadoussac (avec correspondance Raie-Comeau et Sept-Iles)

SERVICE DE TRANSPORT DE COLIS
A PARTIR DE $3.15 Livraison le jour même partout dans la région

Pour information, contacter votre Terminus local

AUTOCAR JASMIN 547-2167
AUTOBUS LATERRIERE 549-2463

la cagnotte D'ARGENT
DU LUNDI AU VENDREDI
5 FOIS PAR JOUR

AIDE-MEMOIRE

8h05 $
9h05 $
10h05 $
11h05 $
16h05 $

VOUS POUVEZ GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT COMPTANT EN ECOUTANT TOUS LES JOURS CJMT/142

ECOUTEZ CJMT 142

Nouveau super buffet au Bonsaï

Lundi au vendredi
11h30 à 14h00
$5.25 par personne

Tous les soirs, les dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi
$10.25 adultes
$3.25 enfants
10 ans et moins

Vendredi et samedi
$12.95
$4.99
Enfants 10 ans et moins

DIMANCHE
SPECIAL POUR LES ENFANTS
$1.99
*Un bar à salade des plus complets
*Variété de desserts et fruits frais

EN PLUS: Service de réservation allant de 2 à 150 personnes

RESTAURANT BAR BONSAÏ
2195, BOUL. TADOUSSAC (PLACE ROUSSEL) CHICOUTIMI
TELS: 545-2333 - 545-2342

Le nombre de faillites

Trois provinces marquent le pas

OTTAWA (PC) — Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard sont allés à contre-courant de la tendance nationale et ont enregistré plus de faillites le mois dernier que lors de la même période l'an dernier.

Les chiffres rendus publics mardi par le Bureau de surveillance des faillites démontrent qu'il y a eu 2,480 faillites personnelles et commerciales en novembre 1985, ce qui constitue une baisse par rapport au 2,740 enregistrées pour le même mois l'an dernier.

Mais dans trois provinces, la situation est inverse : A l'Ile-du-Prince-Edouard, les banqueroutes personnelles et commerciales sont passées de trois en novembre 1984 à 10 en novembre 1985. En Saskatchewan, les faillites se sont chiffrées à 73, comparativement à 64 en novembre de l'année précédente, et au Manitoba, elles sont passées de 83 à 86 pour le même mois

Cependant, si on examine les statistiques pour les 11 premiers mois de cette année, on s'aperçoit que ce n'est que le Manitoba qui est à contre-courant.

Au plan national, le nombre de faillites est tombé à 26,302 pour les 11 premiers mois de l'année (comparativement à 29,485 pour la même période l'an dernier). Mais au Manitoba, le nombre de faillites est passé de 892 en 1984 à 898 en 1985.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'ont enregistré aucune faillite en novembre 1985, mais les deux endroits accusent une augmentation par rapport à l'an dernier pour les 11 premiers mois de cette année.

Les faillites sont passées de cinq l'an dernier à 14 cette année au Yukon et de 9 à 11 dans les T.N.T.

Au Québec, il y a eu 778 faillites en novembre, soit 47 de moins que l'an dernier pour la même période.

L'Ontario a elle aussi enregistré une baisse du nombre de faillites, qui se sont chiffrées à 797 au mois de novembre de cette année comparativement à 937 en novembre 1985.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont également tous accusé des baisses en novembre: En Alberta, on passe de 307 en novembre 1984 à 269 en novembre 1985; en Colombie-Britannique les statistiques indiquent 375 en novembre 1984 contre 338 en novembre 1985; à Terre-Neuve ces chiffres se situent à 28 en novembre 1984 et à 25 en novembre 1985; en Nouvelle-Ecosse, on passe de 93 en 1984 à 89 en 1985; et au Nouveau-Brunswick les faillites ont diminué presque de moitié, passant de 25 en novembre 1984 à 15 lors du même mois en 1985.

Si on examine les performances des provinces pour les 11 premiers mois de l'année on constate les baisses suivantes: Québec, 7,853 en 1985 contre 8,964 en 1984; Ontario, 8,484 en 1985 contre 10,121 en 1984; Alberta, de 3,249 en 1984 à 3,236 en 1985; Terre-Neuve, de 329 en 1985 à 258 en 1984; Nouvelle-Ecosse, de 919 en 1984 à 822 en 1985; Ile du Prince Edouard, de 49 en 1984 à 41 en 1985; Nouveau-Brunswick, de 365 en 1984 à 267 en 1985; Saskatchewan, de 759 en 1984 à 693 en 1985; et Colombie-Britannique, de 3,834 en 1984 à 3,725 en 1985.

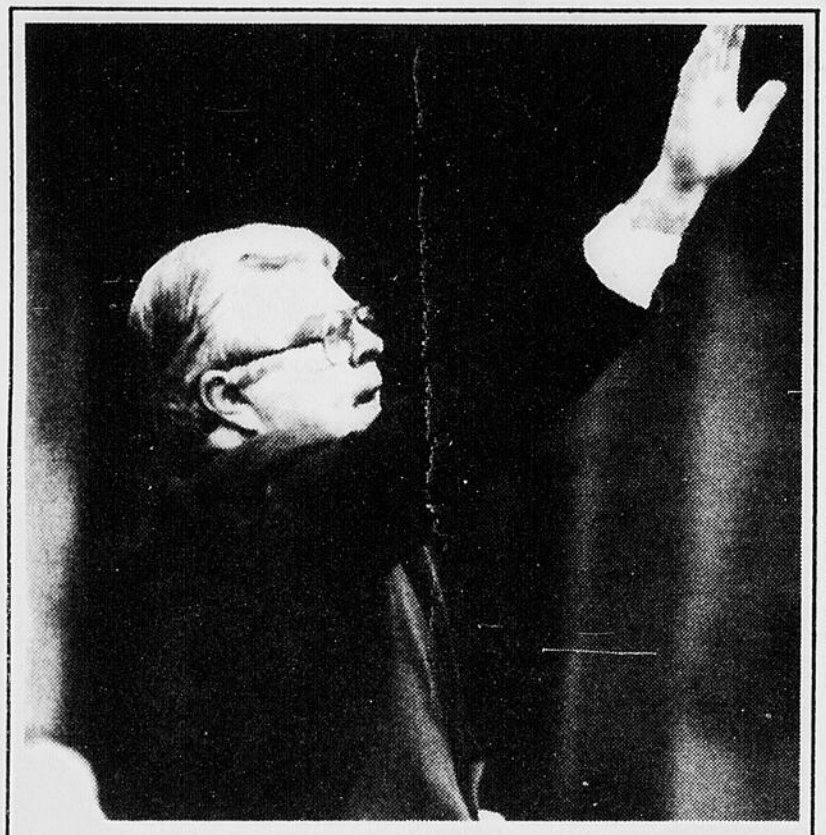

LOIS — Le ministre John Crosbie croit en l'application des lois spéciales pour les régions périphériques.

Régions

Lois établies par le fédéral

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Crosbie, a fait part de l'intention du gouvernement, mardi, de soumettre les régions périphériques du Canada aux lois fédérales et, dans certains cas, à des lois provinciales.

Un projet de loi en ce sens, a précisé le ministre, pourra être déposé dès cette semaine ou, au plus tard, au mois de janvier.

"Cette législation, une fois en vigueur, a déclaré M. Crosbie, va automatiquement soumettre aux lois fédérales canadiennes la zone située à l'intérieur de 200 milles des côtes et l'Arctique. Elle va également permettre au gouvernement fédéral de soumettre la zone de 200 milles à certaines lois provinciales".

M. Crosbie a souligné que l'application des lois fédérales dans la zone de 200 milles était nécessaire, particulièrement du côté de l'Atlantique où des compagnies étrangères effectuent des forages, puisque, "actuellement, elles sont soumises aux lois du pays où demeure le propriétaire de la plate-forme pétrolière".

Arctique

Pour ce qui est de l'Arctique, a ajouté M. Crosbie, c'est pour renforcer les prétentions du Canada à sa souveraineté dans cette région.

L'été dernier, un brise-glace américain a traversé le Passage du Nord-Ouest sans demander la permission au Canada, affirmant qu'il s'agissait d'eaux internationales et non d'un territoire canadien.

Les loups en fuite

Les louves battues par la faim intense

TORONTO (PC) — Les responsables du Zoo de Toronto ont constaté que l'appétit tout court est plus efficace que l'appétit sexuel pour ramener au bercail des loups en liberté.

Pour faire réintégrer sa cage à un des 13 loups qui s'en sont échappés samedi, les gardiens du zoo ont utilisé comme appât des aliments et des louves.

Selon le porte-parole Toby Styles, c'est la nourriture qui a été le plus efficace, puisque ce truc a permis de porter à quatre le nombre de loups capturés jusqu'à maintenant.

Il en reste donc encore neuf en liberté dans un secteur boisé de 12 hectares du jardin zooloqique, mais les bêtes sauvages, nées et élevées en captivité, sont étroitement surveillées par des gardiens armés. Selon les autorités, les loups ne constituent pas une menace pour le public.

Selon M. Styles, "ce n'est plus qu'une question de temps avant que la faim ait raison des neuf autres loups qui, tôt ou tard, succomberont aux appâts appétissants qui leur sont tendus".

Par ailleurs, Vicki Miller, présidente du groupe Ark II, qui milite en faveur des droit des animaux, croit que la brèche pratiquée dans le barbelé entourant l'enclos des loups est l'oéuvre d'un activiste solitaire frustré.

SPÉCIAL DE NOËL CHEZ COMPUCENTRE

LE NOUVEAU SYSTÈME D'ORDINATEUR ATARI 520ST

AVEC SYSTÈME D'OPÉRATION GEM ET 5 PROGRAMMES GRATUITS

- Logo
- Basic
- Megatroids
- D.B. Master — Logiciel de base de données
- First Word — Logiciel de traitement de texte

Venez voir l'étonnant nouveau système d'ordinateur 16/32-bit comprenant 512K RAM, un entraînement à disques de 3 1/2", un moniteur et une souris.

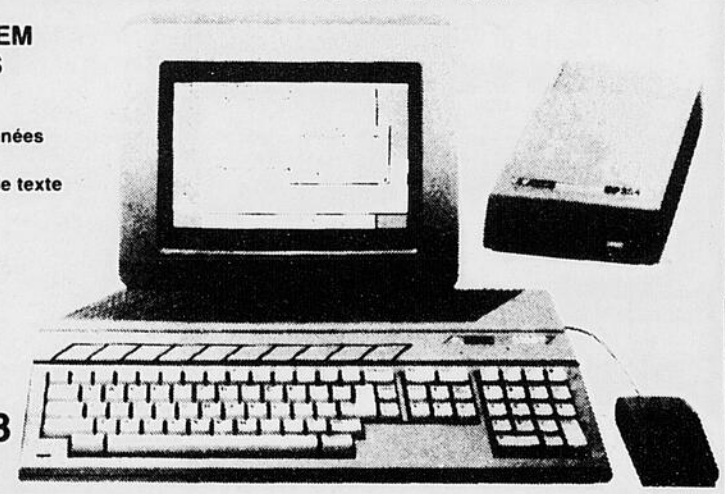

avec moniteur monochrome 1299.88

avec moniteur couleur 1599.88

UN GRAND CHOIX DE LOGICIELS POUR LE ATARI 520 ST

DIVERTISSEMENT
- Zork I
- Zork II
- Zork III
- Deadline
- Starcross
- Suspended
- Ultima II
- Witness
- Planetfall
- Enchanter
- Infidel
- Sorcerer
- Seastalker
- Mind forever voyaging
- Cutthroats
- Suspect
- Hitchhiker's
- Wishbringer
- Flipside
- Mudpies
- Hex

TRAITEMENT DE TEXTE
- Express W.P.
- Habawriter

LANGUAGE
- 4X Forth
- Hippo "C" Compiler

CHIFFRIER
- Vip Professional

COMMUNICATION
- PC Intercom
- Atari ST Talk

PRODUCTIVITÉ
- Degas

UTILITÉ
- Toolbox Vol I
- Softspool
- Hippo ST Disk Utilities
- Hippo ST Ram Disk
- Hippospell
- Hipposimple

COMPUCENTRE

SIEGE SOCIAL: 9001 LOUIS H. LAFONTAINE ANJOU, P.Q.
TEL. (514) 354-3810

RÉGION DE MONTRÉAL
- Place Versailles
- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Plaza Alexis-Nihon
- Promenade St-Bruno
- Place Bonaventure
- Centre Boulevard
- Place Vertu
- Place Bourassa

À QUÉBEC
- Galeries De La Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

À CHICOUTIMI
- Place du Royaume

À DRUMMONDVILLE
- Les Galeries Drummond

À SHERBROOKE
- Carrefour De L'Estrie

Vol à main armée

Ng écope de 4 ans et demi de prison

CALGARY (PC) — Charles Ng, qui doit répondre à neuf chefs d'accusation de meurtre en Californie, a été condamné mardi à 4 ans et demi d'emprisonnement après avoir été jugé coupable de vol à main armée, d'assaut avec circonstances aggravantes et usage illégal d'une arme à feu.

Le procès n'a duré que deux jours. Le juge Allen Sulatycky, de la Cour du banc de la reine, a condamné Ng à 18 mois pour vol à main armée, à 24 mois pour assaut avec circonstances aggravantes et à un an pour usage illégal d'une arme à feu. Ces sentences doivent être purgées consécutivement.

Trois faits pesaient lourdement contre Ng, soit le port d'un revolver, résistance à des policiers et entrée illégale au Canada, a déclaré le juge Sulatycky. En plus, l'homme se trouvait avec son arme prête à tirer dans un magasin à rayons bondé.

Le 6 juillet, Ng avait été arrêté dans un grand magasin du centre de Calgary, après avoir raté un vol à l'étalage. Un garde de sécurité avait été blessé par balles à un doigt quand, avec un confrère, il a voulu maîtriser l'homme.

Une accusation de tentative d'assassinat avait aussi été portée contre Ng, 24 ans, mais le juge Sulatycky l'a jugé non coupable dans ce cas.

Citoyen de Hong Kong

Des représentants des services judiciaires de Calaveras County, en Californie, ont suivi de près le procès à Calgary.

Les autorités californiennes prévoient avoir tous les documents pertinents en main pour entreprendre l'extradition de Ng aux Etats-Unis d'ici un mois. Il sera accusé de participation à une série d'assassinats sadiques dans un chalet isolé, à 200 kilomètres à l'est de San Francisco.

Ng ne peut être extradé qu'après avoir purgé au moins un tiers de sa sentence et avoir été libéré sur parole. S'il acceptait, il pourrait aussi purgé sa peine dans une institution américaine, mais c'est peu probable car, s'il était par la suite jugé et reconnu coupable de meurtre, il serait sans doute condamné à mort en Californie.

CE SOIR, AVEZ-VOUS VERROUILLE VOTRE VOITURE?

UN MESSAGE DE VOTRE JOURNAL LE QUOTIDIEN

RENE BERGERON

par Jean-Noël Jacob

Une découverte en détail de la riche carrière de cet écrivain prolifique, de ce polémiste engagé et de ce peintre de la nature.

Une biographie qui s'imposait.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

176 p.
14,50$

René Bergeron 1904 - 1971

éditions JCL

GAUDREAULT, TREMBLAY

AUCLAIR

CLAUDE GAUDREAULT L.L.B.
DENIS-MARIO TREMBLAY L.L.B.
DANIEL DUMAIS L.L.L.
DOMINIQUE TREMBLAY L.L.L.
GASTON SAUCIER L.L.B.

30, rue Racine est, bureau 200, C.P. 607,
Chicoutimi, Qc G7H 1S0
Tél.s: 549-7182 - 543-9727

le Fitzgérald restaurant

Pâtes fraîches & fruits de mer

UN GRAND PETIT RESTAURANT

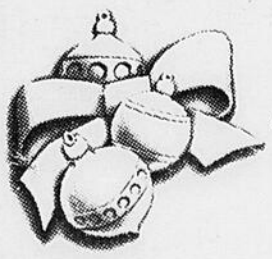

Joyeux Noël et Bonne Année à tous nos clients

POUR RESERVATION
au 306, Labrecque,
Chicoutimi — 545-7680

TIP TOP

BAILLABLE

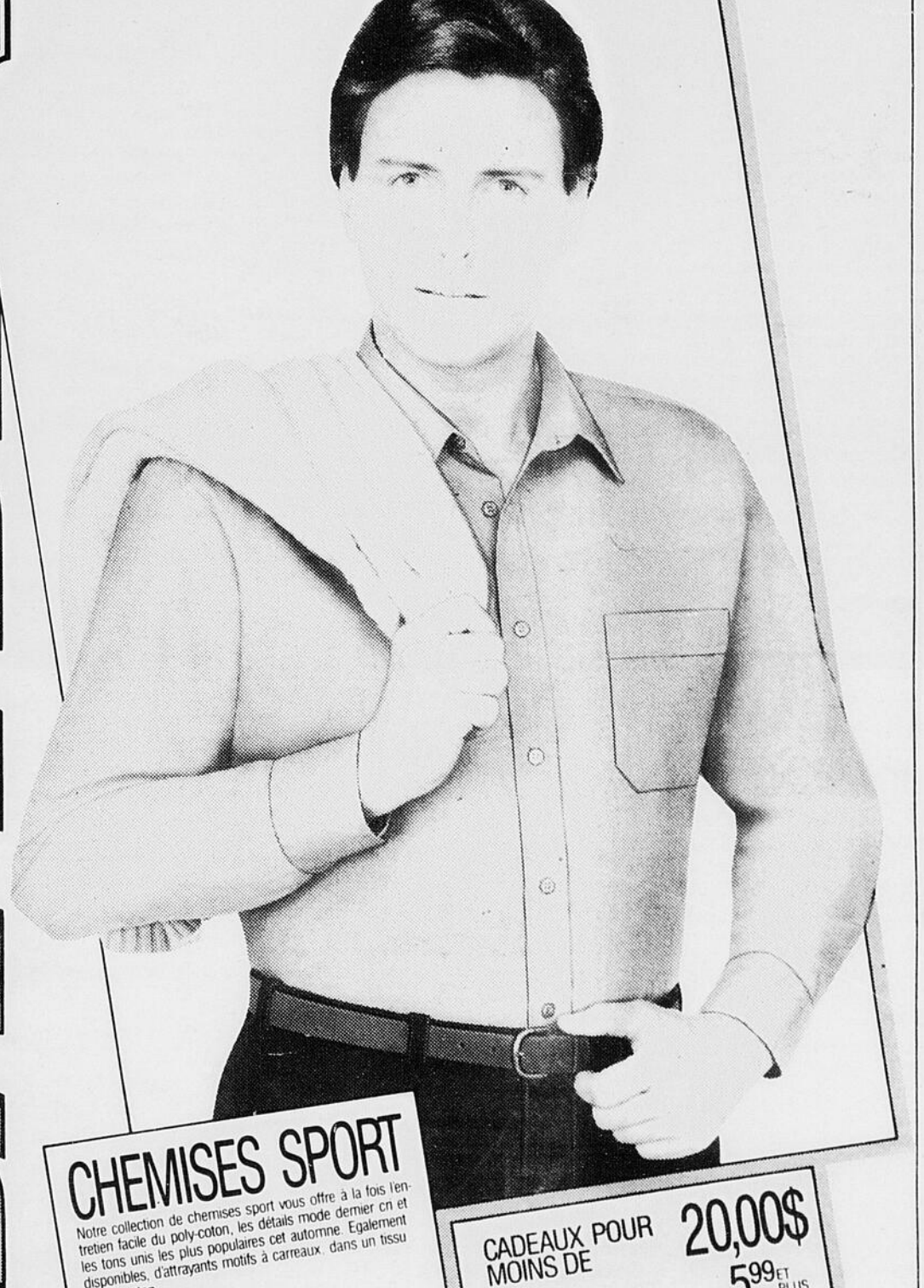

CHEMISES SPORT

Notre collection de chemises sport vous offre à la fois l'entretien facile du poly-coton, les détails mode dernier cri et les tons unis les plus populaires cet automne. Également disponibles, d'attrayants motifs à carreaux, dans un tissu 100% coton.

MAINTENANT 12.99

PANTALONS HABILLÉS DISPONIBLES
Cette collection de pantalons habillés (taulés à la machine a été conçue selons nos propres normes de qualité. Maintenant disponibles en cinq couleurs pour l'hiver

MAINTENANT 14.99

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

CADEAUX POUR MOINS DE 20,00$

FOULARDS	5.99 ET PLUS
GANTS	12.99 ET PLUS
CHANDAILS	13.99 ET PLUS
CHEMISES HABILLÉES	16.99 ET PLUS
CEINTURES	17.50

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE DU ROYAUME
549-8739

Votre horaire télé...

CKRS (RC) Jonquiere
CJPM (TVA) Chicoutimi
CBFT (RC) Montréal
CBJET (RC) Montréal
WPTZ (MBC) Plattsburgh
WVNY (ABC) Burlington
WTUS (CBS) Detroit
WJBK (PBS) Detroit
RQ Radio-Quebec
CFER (TVA) Rimouski
CFCF (CTV) Monatréal
TVO Tele-Ontario
TVFQ Tele française
SE Super Ecran
FC First Choice

MERCREDI 18 DECEMBRE

5h25
CFCF — WKRP IN CINCINNATI

5h30
WPTZ — GREAT SPACE COASTER
WVNY — JIM BAKKER (1h.)
FC — THE RAY BRADBURY THEATRE

5h55
CFCF — PK'S VIDEO GOLD

6h00
CFCF — ROMPER ROOM AND FRIENDS
WJBK — CBS EARLY MORNING NEWS (1h.)
WPTZ — MORNING STRETCH
SE — COSQUIN II

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE
WVNY — JIMMY SWAGGART

6h50
CFER — LA CITE DU PERE

7h00
TVO — LELAND JACOBS ON CHILDREN'S LITERATURE
CFER — LA BANDE A NIMEE
WJBK — CBS MORNING NEWS (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
FC — SHEER MADNESS
SE — ALBATOR

7h25
CFER — AU ROYAUME DU PERE NOEL

7h30
CJPM — HORAIRE CJPM
TVO — DIMENSIONS IN SCIENCE
CFER — CAFE SHOW (1h.)
WTVS — FARM DAY
SE — LES MAITRES DE L'UNIVERS

7h40
CJPM — LES DESSINS ANIMES

7h45
WTVS — A.M. WEATHER

7h50
CJPM — LE SIX EXPRESS

8h00
CJPM — BONJOUR SAGUENAY LAC ST-JEAN (1h.)
TVO — POLKA DOT DOOR
WTVS — SESAME STREET (1h.)
SE — LA STATUE EN OR MASSIF

8h30
TVO — JAMIE AND THE MAGIC TORCH
CFER — GYM

8h35
CKRS — FARIBOLES

8h45
TVO — MISTER ROGERS' NEIGHBORHOOD

9h00
CKRS — LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM - CFER — BONJOUR MATIN (1h.)
WJBK — HOUR MAGAZINE (1h.)
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h.)
WTVS — INSTRUCTIONAL PROGRAMS (5h.30) Au **WTVS**, (2h.30) au.
WVNY — BEWITCHED
FC — RED SALUTE

9h08
CBJET — THOUGHT FOR TODAY

9h12
CBJET — CBC 6 GOOD MORNING

9h15
TVO — HARRIET'S MAGIC HATS

9h30
CKRS — L'HOMME ARAIGNEE
CBJET — THE MUPPET SHOW
CFCF — GIMME A BREAK
TVO — CUCUMBER
CBFT — HORAIRE
R.-Q. — QUEBEC SCHOOL TELECAST
TVFQ — LE VILLAGE DANS LES NUAGES
WVNY — I DREAM OF JEANNIE

9h35
CBFT — FARIBOLES

9h50
TVFQ — TOUR DE FRANCE GOURMAND

10h00
CKRS - CBFT — A VOTRE RYTHME
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — THE NEW YOU
CJPM - CFER — MATINEE AVEC... Chroniqueurs: Jocelyne Robert (sexologie); Pierre Lahaye (les fleurs et les plantes); Lucie Gauthier (la mode) et Gérard Bérubé (finance). (1h.)
TVO — THE STATIONARY ARK
R.-Q. — PAUSE MUSICALE
WJBK — THE NEW $25,000 PYRAMID
WPTZ — YOUR NUMBER'S UP
WVNY — THE LOVE BOAT (1h.)

10h15
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — FRIENDLY GIANT
TVFQ — LES AMOURS DES ANNÉES 50
SE — LES PASSAGERS

10h30
CBJET — MR. DRESSUP
CFCF — DEFINITION
TVO — HIGH NOTES
R.-Q. — LE MARCHÉ AUX IMAGES (1h.) En reprise à 13h30
TVFQ — LES JOURS HEUREUX
WJBK — CATCH PHRASE
WPTZ — SALE OF THE CENTURY
FC — CRY OF THE WILD

10h45
CKRS - CBFT — BOBINO

11h00
CKRS — LES PETITS PIERRAFEU
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFCF — BRIAN GAZZARD CHILD ABUSE. Inv.: Margaret Ann Smith de l'hôpital de Montréal pour enfants. — Les enfants battus.
CJPM - CFER — ODYSSÉE
TVO — PERSPECTIVES
CBFT — ZIG ZAG Anim.: Bruno Gobeil et Lise Chabot.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WVNY — THREE'S A CROWD

11h30
CKRS — GENS DU MIDI
CFCF — TOP OF THE MORNING
CJPM - CFER — AU CHÂTEAU DES ENFANTS
TVO — THE MOVIEMAKERS
CBFT — YOGI ET COMPAGNIE
R.-Q. — PAUSE MUSICALE (1h.30)
TVFQ — AUJOURD'HUI LA VIE (1h.)
WPTZ — SCRABBLE
WVNY — ALL STAR BLITZ

12h00
CKRS - CBFT — PREMIERE EDITION
CBJET — MIDDAY (1h. appr.)
CFCF — CFCF CHRISTMAS SPECIAL THE SELFISH GIANT.
CJPM — LE SIX VOUS INFORME
TVO — IGLOOLIK
CFER — LE MONDE
WJBK — THE NEWS
WPTZ — DIVORCE COURT
WVNY — RYAN'S HOPE
FC — GARBO TALKS
SE — LES MORFALOUS

12h05
CKRS — LES NOUVELLES RÉGIONALES

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h15
CJPM - CFER — CINÉ-QUIZ L'OUEST EN FEU. (2h.15)

12h20
CBFT — TÉLEXARTS

12h30
CKRS - CBFT — VIVRE À TROIS Larry a l'intention de se marier. Jack le met en garde contre la frivolité de sa fiancée.
CFCF — PULSE 12.30
TVO — PINS AND NEEDLES
TVFQ — LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES
WJBK — THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SEARCH FOR TOMORROW
WVNY — LOVING

12h57
CBJET — COMMUNITY NOTES

13h00
CKRS - CBFT — TERRE HUMAINE REPRISE.
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h.)
CFCF — LIFETIME Interview avec la violoncelliste Ofra Hornoy; Tiiu Leek nous parle de la vie qu'elle mène à Hollywood. (1h.)
TVO — NORTH OF 60: DESTINY UNCERTAIN
R.-Q. — QUEBEC SCHOOL TELECAST
TVFQ — LA CHANCE AUX CHANSONS
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h.)

13h30
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR (1h.)
TVO — THE ONTARIENS
R.-Q. — LE MARCHÉ AUX IMAGES (1h.) Reprise de 10h30
TVFQ — SUPER PLATINE
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h.)

14h00
CBJET — DALLAS (1h.)
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
TVO — OPTIONS
TVFQ — TÉLÉFILM (1h.30)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
FC — IN MOTION
SE — CENT RANCUNES

14h30
CKRS - CBFT — LE TEMPS DE VIVRE Anim.: Pierre Paquette. (1h.30)
CJPM - CFER — DANIEL BOONE LES RENÉGATS. (1h.)
TVO — THE WORLD OUTDOORS THE LONG LONG SKI TRAIL. — La petite histoire du ski de randonnée racontée par Herman "Jack Rabbit" Smith-Johannsen.
R.-Q. — L'ALCOOL QUI TUE
WJBK — CAPITOL
WTVS — INNOVATION
FC — MISS ANNIE ROONEY

15h00
CBJET — CORONATION STREET (1h.)
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
TVO — PEOPLE PATTERNS
R.-Q. — ON N'A PAS TOUT VU Anim.: Jacques Michel.
WJBK — GUIDING LIGHT (1h.)
WPTZ — TOM & JERRY AND FRIENDS
WTVS — OPEN STUDIO
WVNY — HE-MAN

15h30
CJPM — LA BANDE A NIMÉE
TVO — TALKING FILM
CFER — LES SATELLIPOPETTES
R.-Q. — VISAGE LOUIS BOUDREAULT. — Le violoniste Louis Boudreault nous parle de sa vie et de sa carrière. (1h.)
TVFQ — LA TRAPPE
WPTZ — MASK
WTVS — LILIAS, YOGA AND YOU
WVNY — SCOOBY DOO

15h45
TVFQ — ATOUT PIC

15h50
TVFQ — RADIO-FRANCE- INTERNATIONALE

15h55
CJPM — AU ROYAUME DU PÈRE NOEL

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — PARENTING
CFCF — MUSIC VISION
CJPM — LES SATELLIPOPETTES
TVO — VILLAGES ET VISAGES
CFER — REVUE VIDEO
WJBK — DYNASTY (1h.)
WPTZ — VOLTRON
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ABC AFTER SCHOOL SPECIAL MOM'S ON STRIKE. (1h.) REPRISE.
FC — EARTH ODYSSEY: TIGERS
SE — LE RETOUR DU JEUNE BIONIQUE

16h30
CKRS - CBFT — AU JEU Anim.: Josée Cusson et Serge Thériault. De l'école Louis Fréchette à Repentigny (1ère de 2).
CBJET — THE EDISON TWINS
CFCF — TAKE A BREAK
CJPM - CFER — GALAXIE Avec la participation de Shirley Théroux, Mariette Lévesque, Pierre Marcotte, Luc Harvey et Dr. Augustin Roy.
TVO — KIDSWORLD
R.-Q. — QUESTIONS D'ARGENT Reprise de lundi, 7:30 p.m.
TVFQ — LE VILLAGE DANS LES NUAGES
WPTZ — THE NEW NEWLYWED GAME

16h37
CFCF — WHEEL OF FORTUNE

16h50
TVFQ — LE TOUR DE FRANCE GOURMAND

16h59
CBJET — NEWSWATCH UPDATE

17h00
CKRS - CBFT — LE TRAIN DE 5 HEURES (1h.)
CBJET — VIDEO HITS
CFCF — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
CJPM - CFER — MONTRÉAL EN DIRECT (1h.)
TVO — SESAME STREET (1h.)
R.-Q. — LA LONGUE RECHERCHE LES ORTHODOXES. (1h.) REPRISE.
WJBK — BENSON
WPTZ — JEOPARDY
WTVS — MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
WVNY — DIFF'RENT STROKES
FC — INSPECTOR GADGET

17h15
TVFQ — LES AMOURS DES ANNÉES 50

17h30
CBJET — THREE'S COMPANY
TVFQ — LE JOURNAL
WJBK — PEOPLE'S COURT
WPTZ — HEADLINE CHASERS
WTVS — THE SECRET CITY
WVNY — NEWS CENTER 22
FC — SPECTRUM

17h45
SE — LA STATUE EN OR MASSIF

18h00
CKRS - CBFT — CE SOIR
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — LE SIX VOUS INFORME
TVO — POLKA DOT DOOR
CFER — LE MONDE (1h.)
R.-Q. — PASSE-PARTOUT
TVFQ — LES JOURS HEUREUX
WJBK — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)
WVNY — BARNEY MILLER
FC — CRY OF THE WILD

18h05
CKRS — LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h26
CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

18h29
CKRS - CBFT — LA MÉTÉO

18h30
CKRS - CBFT — AVIS DE RECHERCHE
CJPM — CASSE-TÊTE
TVO — DOCTOR SNUGGLES
R.-Q. — TÉLÉSERVICE (1h.appr.) En reprise à 23h20 appr.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS
WVNY — ABC WORLD NEWS TONIGHT

19h00
CKRS — DU TAC AU TAC
CBJET — STEPPIN' OUT Anim.: Wayne Gregsby et Katie Mallock.
CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT L'acteur Louis Gossett Jr. nous parle du film "Enemy Mine".
CJPM - CFER — ÉPOPÉE ROCK QUE FAITES-VOUS À NOEL? avec Francine Lareau, Dominic Philie, Thomas Graton et Jeanine Mignolet. — Suzanne, François et Bouboule chantent à la Messe de Minuit.
TVO — NOT ANOTHER SCIENCE SHOW UP, UP, AND AWAY. Anim.: David Stringer et Judy Haladay. — Identification et explication des facteurs permettant aux avions, aux oiseaux et aux insectes de voler.
CBFT — GÉNIES EN HERBE Anim.: Michel Benoit. Rencontre entre les polyvalentes Thérèse-Martin de Joliette et Monseigneur-Parent de St-Hubert.
TVFQ — MACADAM UN SOIR DE NOEL.. ÇA PEUT ÊTRE ÇA. Anim.: Pascal Danel et Christian Ratelin. Inv.: Popeck, Christian Méry, Richard Martin, Patty Lane et plusieurs autres. (1h.)
WJBK — CBS NEWS
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — THREE'S COMPANY

19h27
R.-Q. — TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30
CKRS - CBFT — PAUL, MARIE ET LES ENFANTS LE TEMPS DES FÊTES avec Jacques Thisdale, Carole Chatel et Monica Verge. — Gabriel et Virginie sont déçus d'apprendre que leurs frères et soeurs aînés ne seront pas là pour le réveillon de Noel.
CBJET — MARY Avec Mary Tyler More.
CFCF — CFCF CHRISTMAS SPECIAL DOFASCO CHRISTMAS OF SONG.
CJPM - CFER — LE HOCKEY TVA En direct du Forum de Montréal, les Canadiens reçoivent les Nordiques de Québec. Anim.: Pierre Trudel et Michel Beaudry. Comm.: Bertrand Raymond. Descripteur: Jean Arel. (3h. appr.)
TVO — MAGIC SHADOWS MR. BUG GOES TO TOWN (3e de 4). Voir lundi, 19h30
R.-Q. — OCTO-GICIEL Reprise de dimanche, 12h30
WJBK — THE PRICE IS RIGHT
WPTZ — M*A*S*H
WTVS — ADAM SMITH'S MONEY WORLD
WVNY — THE BENNY HILL SHOW
FC — NOT NECESSARILY THE NEWS

20h00
CKRS - CBFT — LE TEMPS D'UNE PAIX Avec Nicole Leblanc, Jean Besré, Roger Garand et Daniel Gadouas. — La venue de Nicéphore Leclerc, père de Noella, n'est pas sans causer de problèmes. Celui-ci a tôt fait de se mettre la plupart des notables à dos. Zidore met tout en oeuvre pour réparer les outrages que son frère se plaît à multiplier. (1h.)
CBJET — THE NATURE OF THINGS FAMILY OF CHIMPS. Anim.: David Suzuki. — Observons le comportement des chimpanzés du zoo de Arnhem. (1h.)
CFCF - WPTZ — HIGHWAY TO HEAVEN THE GOOD DOCTOR avec Michael Landon et Victor French. — Jonathan et Mark découvrent qu'un joueur de football dont la carrière semblait être compromise, suite à une blessure au genou, prend des calmants pour pouvoir être en mesure de jouer. (1h.)
TVO — GLOBAL PLAYHOUSE UNCLE T. (12e de 13). Avec Gordon Pinsent, Linda Griffiths et Linda Sorensen. — Afin d'impressionner sa femme, un jeune Irlandais invente toute une histoire.
R.-Q. — KOUMEN La courbe du "Niger" est le ferment de l'âme africaine. L'eau en est son Dieu et la femme son tabernacle. Un excellent document sur l'Afrique, ses croyances, ses tribus et ses religions. (1h.) En reprise vendredi, 15h30
TVFQ — LES NOUVEAUX JEUX DE 20 HEURES Inv.: Évelyne Dress, François-Éric Gendron, Bernard Métraux et Laurent Morin.
WJBK — MARY Avec Katey Sagal, Mary Tyler Moore et James Farentino. — Les collègues de travail de Mary trouve qu'elle est trop polie et qu'elle n'a pas suffisamment de poigne.
WTVS — RIVER JOURNEYS THE MURRAY WITH RUSSELL BRADDON. — L'écrivain Russell Braddon longe le fleuve Murray (Australie). (1h.) En reprise au **WTVS**, 1h00
WVNY — THE INSIDERS (1h.)
FC — OVER THE BROOKLYN BRIDGE
SE — UNE TULIPE À RETARDEMENT

20h30
TVO — REALITIES WEST COAST FOLKLORE. — Voyons comment se porte l'art amérindien en Colombie-Britannique. Inv.: Majorie Halpin, anthropologue.
TVFQ — LA CHANCE AUX CHANSONS Inv.: Georgette Lemaire.
WJBK — FOLEY SQUARE Avec Margaret Colin, Hector Elizondo et Carmen Zapata. — L'avocate Alex Harrigan doit convaincre Mme Rodriguez de venir témoigner contre un meurtrier.

21h00
CKRS — QUINCY Avec Jack Klugman et Robert Ito. (1h.)
CBJET — MARKET PLACE Anim.: Christine Johnson et Bill Paul.
CFCF - WVNY — DYNASTY Avec John Forsythe, Linda Evans et Joan Collins. (1h.)
TVO — SEPARATE TABLES De petits drames se jouent dans un hôtel ou viennent se réfugier des personnes solitaires. (2h.)
CBFT — DÉJÀ 20 ANS Anim.: Pierre Nadeau. — La mort de la comédienne Amanda Alary (Maman Plouffe) en décembre 1965. Inv.: Émile Genest, Jean-Louis Roux et Pierre Valcour qui interprétaient les trois fils dans la série "La Famille Plouffe". — La tournée des Soviétiques au hockey ou Jacques Plante s'illustra dans les buts du Canadien junior. Sam Pollock, alors instructeur, nous en parle. — Le triomphe de la regrettée Denise Pelletier dans le rôle d'Anna Fierling de la pièce "Mère Courage". Inv.: le comédien Albert Millaire. — Film d'archives avec Guy Maufette
R.-Q. — COLETTE COLETTE DE JOUVENEL (4e partie). Avec Macha Meril, Clémentine Amouroux et Jean-Pierre Bisson. — En 1914, Jouvenel est mobilisé et envoyé à Verdun. Colette traverse seule les années de guerre. La paix revenue, Jouvenel s'éloigne de son épouse et aborde une carrière politique. (1h.)
TVFQ — SUPER PLATINE Anim.: Jacky. Inv.: Daniel Balavoine. Sur vidéo: Julien Clerc, Propaganda, Coup de foudre et plusieurs autres.
WJBK — CBS SPECIAL PRESENTATION KENNY AND DOLLY: A CHRISTMAS TO REMEMBER. (1h.) Voir **CFCF** mardi, 20h00
WPTZ — HELL TOWN Avec Robert Blake. (1h.)
WTVS — MARK RUSSELL COMEDY SPECIAL Russell dédie des chansons irrévérencieuses à des personnalités. EN DIRECT.

21h30
CBJET — CBS SPECIAL: INTERVIEW WITH THE PRIME MINISTER BRIAN MULRONEY
CBFT — LE SENS DES AFFAIRES Anim.: Michèle Viroly.
TVFQ — TÉLÉFILM MILADY. (1h.40)
WTVS — COMEDY WITH MONTEITH AND RAND En reprise au **WTVS**, 0h30

22h00
CKRS - CBFT — LE TÉLÉJOURNAL
CBJET — THE NATIONAL
CFCF - WVNY — HOTEL CELEBRATIONS avec James Brolin, Connie Sellecca et Anne Baxter. (1h.)
R.-Q. — CINÉMA CARNE, L'HOMME À LA CAMÉRA. (1h.20 appr.)
WJBK — THE EQUALIZER Avec Jack Davidson et Edward Woodward. (1h.)
WPTZ — ST. ELSEWHERE SANTA CLAUS IS DEAD avec Ed Flanders et William Daniels. — Le père Noel a une crise cardiaque. Craig est en train de festoyer. (1h.)
WTVS — THE WOMEN'S DECADE: BEYOND BEGINNING Anim.: Susan Stamberg. — Reportage sur la Décade internationale des femmes. (1h.)
FC — HITCHHIKER: THE SHATTERED VOWS
SE — LES PASSAGERS

22h25
CKRS - CBFT — LE POINT
CBJET — THE JOURNAL

22h30
CJPM - CFER — POLITIQUE QUÉBEC Anim.: Normand Rhéaume.
FC — WALLS

22h55
CJPM - CFER — LOTTO 6/49-TIRAGE

23h00
CKRS - CBFT — LA MÉTÉO
CBJET — NEWSWATCH
CFCF — CTV NATIONAL NEWS
CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA
TVO — REALITIES Reprise de 20h30
WJBK — THE NEWS
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — FRONT ROW FEATURE A SLIGHT CASE OF MURDER. (1h.30)
WVNY — NEWS CENTER 22

23h04
CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

23h10
TVFQ — LA TRAPPE

23h15
CKRS — LE RÉGIONAL — DERNIÈRE ÉDITION
CBFT — TÉLÉXARTS

23h20
CKRS — LE SENS DES AFFAIRES Anim.: Michèle Viroly.
CBFT — CINÉMA L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI. (2h.30)
R.-Q. — TÉLÉSERVICE (1h.) Reprise de 18h30

Vieille pulperie

Chicoutimi cède la gestion du site

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) — Les dirigeants de Chicoutimi ont décidé de confier la gestion du site de la Vieille pulperie à une société à but non lucratif, afin qu'elle administre, coordonne et anime le site historique et le poste de traite de Chicoutimi.

Les représentants de la commission du développement socio-économique touristique de Chicoutimi, dont le président est le conseiller Gaston Aubin, ont résolu de suivre le conseil de Louis Jalbert, chargé de projets à la ville, qui recommandait la formation d'une société de gestion, pour le site de la Vieille pulperie.

La proposition a été entérinée par les membres du conseil municipal, lors de l'assemblée régulière de lundi dernier et ceux-ci souhaitent que le conseil d'administration de la société soit formé de 15 membres, dont 13 représenteront les différents secteurs de la vie chicoutimienne. Parmi les 15 membres, on retrouve des représentants du monde de l'éducation (UQAC, cégep, commission scolaire, ecole privée), du milieu des affaires et de l'économie (concernant le développement touristique), du milieu de la culture et des arts, de la population (par le biais de la corporation des amis de la Vieille pulperie) et du conseil municipal.

Avant toute chose et la mise en place définitive des membres, les élus municipaux stipulent que le premier conseil regroupera des membres actuels de la corporation de la Vieille pulperie, qui souhaitent continuer. Au fil des semaines, le conseil sera informé de la liste des gens potentiels. Au sein de la société de gestion, on nommera un conseil éxécutif de cinq personnes, qui verra à la gestion de la société en compagnie des employés permantents.

Village de sécurité routière

D'autre part, Louis Jalbert analysera la situation du Village de sécurité routière dans le but de remettre un rapport aux membres du conseil municipal, qui semblent intéressés à se porter acquéreur du site.

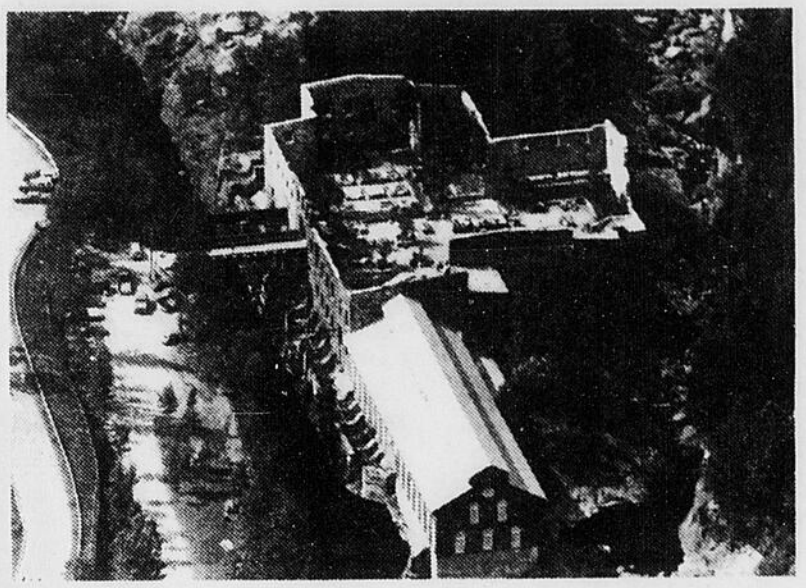

GESTION — La municipalité de Chicoutimi a décidé de céder la gestion de la Vieille pulperie à un organisme à but non lucratif.

(Photo Le Quotidien)

23h21
CFCF — LOTO-QUÉBEC
23h23
CFCF — PULSE
23h25
TVFQ — COCORICOCOBOY
23h30
CBJET — BARNEY MILLER
CJPM — LE SIX VOUS INFORME
TVO — QUESTION PERIOD (1h.)
CFER — LE MONDE RÉGIONAL
WJBK — T.J. HOOKER (1h.10)
WPTZ — THE TONIGHT SHOW Inv.: Michael McDonald, chanteur. (1h.)
WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE
23h35
CJPM - CFER — LES SPORTS
23h40
TVFQ — LE JOURNAL
23h50
CKRS — CINÉMA MOTEL TRAGIQUE. (2h.10 appr.)
CJPM - CFER — LA COULEUR DU TEMPS
00h00
CBJET — CBC LATE NIGHT OUT OF THE FOG. (2h.)
CFCF — CHILDREN'S CHRISTMAS FUND
CJPM - CFER — CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE LE JEUNE BIONIQUE. (2h.)
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
FC — SHEER MADNESS
SE — LES MORFALOUS
00h30
CFCF — THE TWILIGHT ZONE (1h.)
WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)
WTVS — COMEDY WITH MONTEITH AND RAND Reprise de 21h30
00h40
WJBK — THE CBS LATE NIGHT MOVIE DARK PLACES. (1h.20)
01h00
WTVS — RIVER JOURNEYS (1h.) Reprise de 20h00
01h30
CFCF — CINEMA 12 ASTAIRE SALUTES FOX MUSICALS. (1h.50)
01h45
SE — C.H.U.D.
02h00
FC — PARIS, TEXAS
03h15
SE — LE RETOUR DU JEUNE BIONIQUE
03h20
CFCF — SECOND FEATURE SANTA CLAUS CONQUERS THE MARTIANS. (1h.40)

CINE-TELE

MERCREDI
18 DÉCEMBRE
00h15
CJPM - CFER — L'OUEST EN FEU (5), (Land Raiders) É.-U. 1969. Western de N.H. Juran avec Telly Savalas, George Maharis et Janet Landgard. — Un riche rancher d'origine mexicaine veut s'emparer des terres habitées par les Apaches. — Scénario conventionnel. Réalisation banale. Effets usés. Scènes empruntées à d'autres films. Interprétation quelconque. (2h.15)

21h30
TVFQ — MILADY (4), Fr. 1976. Drame psychologique de F. Leterrier avec Jacques Dufilho, Claude Giraud et Jean Martinelli. — Un officier démissionnaire achète un cheval pour continuer à faire de l'équitation de haute école. — Description intelligente d'une obsession. Mise en scène soignée. Aspects documentaires réussis. Jeu remarquable de Dufilho. Film tourné pour la télévision. (1h.40)

22h00
R.-Q. — CARNÉ, L'HOMME À LA CAMÉRA (4), Fr. 1980. Documentaire de Christian-Jaque. — Évocation de la carrière du cinéaste français Marcel Carné. — Document intéressant bien qu'incomplet. Montage d'interviews et d'extraits de films. Construction claire et accessible. Ensemble éclairant sur une période faste de l'histoire du cinéma. — A. (1h.20 appr.)

23h00
WTVS — A SLIGHT CASE OF MURDER (4), É.-U. 1938. Comédie policière de L. Bacon avec Edward G. Robinson, Jane Bryan et Willard Parker. — À la fin de la prohibition, un gangster a de la difficulté à se transformer en honnête commerçant de bière. — Amusante parodie des films de gangsters. Mise en scène de métier. Robinson à l'aise dans une caricature de ses rôles habituels. (1h.30)

23h20
CBFT — L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (3), (The Man Who Would Be King), G.-B. 1975. Aventures de J. Huston avec Sean Connery, Michael Caine et Christopher Plummer. — Deux sergents de l'armée des Indes décident d'aller tenter fortune dans une région inexplorée. — Adaptation d'une nouvelle de Kipling. Vision ironique et colorée des clichés de l'impérialisme. Contexte quasi mythique. Réalisation sûre. Interprétation savoureuse. — A. (2h.30)

23h50
CKRS — MOTEL TRAGIQUE (6), (Murder Hotel), G.-B. 1973. Drame policier de M. Taylor avec Derek Francis, Roby William et Judith Watson. — Un comptable accusé de détournement de fonds se cache avec sa soeur dans un motel sinistre. — Épisode de la série "Angoisses". Effets rebattus. Mise en scène étriquée. Interprétation sans relief. Film tourné pour la télévision. (2h.10)

— 00:00
CBJET — OUT OF THE FOG (5), É.-U. 1941. Drame de moeurs de A. Litvak avec Ida Lupino, John Garfield et Thomas Mitchell. — Des gangsters terrorisent des petites gens d'un quartier portuaire. — Théâtre filmé. Mise en scène plutôt lourde. Bons interprètes. (2h.)

CJPM - CFER — LE JEUNE BIONIQUE (7), Phil. 1978. Science-fiction de L.M. Diaz avec Steve Nicholson, Johnson Yap et Ron Rogers. — Blessé par des gangsters, un jeune garçon est transformé en une sorte de robot humain. — Assemblage d'éléments simplistes puisés ailleurs. Mise en scène primitive. Interprétation médiocre. (2h.)

00h40
WJBK — DARK PLACES (6), G.-B. 1975. Drame d'horreur de D. Sharp avec Jane Birkin, Herbert Lom et Joan Collins. — Ayant accepté de garder la maison d'un ami où est caché une grosse somme d'argent, un homme est mêlé à d'étranges histoires. — Scénario conventionnel. Réalisation bâclée. Interprétation lourde. (1h.20)

01h30
CFCF — ASTAIRE SALUTES FOX MUSICALS avec Fred Astaire, Frank Sinatra et Barbra Streisand. (1h.50)

03h20
CFCF — SANTA CLAUS CONQUERS THE MARTIANS (6), É.-U. 1964. Conte de N. Webster avec John Call, Leonard Hicks et Vincent Beck. — Des Martiens viennent sur la Terre enlever le Père Noel pour remédier à la mélancolie de leurs enfants. — Mélange simpliste de fantaisie et de sciencefiction. Mise en scène nulle. Interprétation indifférente. — E. (1h.40)

Joan Collins — mercredi 18 décembre 00h40 - WJBK.

Annonce prématurée

Masse dénonce

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des communications Marcel Masse, a officiellement protesté auprès du gouvernement du Québec pour l'annonce "prématurée" d'un investissement de $25 millions à Drummondville pendant la dernière campagne électorale.

En précipitant cette annonce "de façon unilatérale et dans un esprit de confrontation" le gouvernement du Québec a renoncé à une participation du gouvernement fédéral, accuse Ottawa.

Une semaine avant les élections le ministre québécois des Affaires culturelles, Gérald Godin et son collègue du conseil du Trésor, M. Michel Clair, alors député de Drummond, ont annoncé la construction d'une usine fabrication de disques compacst représentant 125 emplois et $25 millions d'investissement par la société d'ingénierie SNC, l'entreprise française Moulage Plastique de l'Ouest (MPO), et la Société de développement des industries culturelles et de communications (SODICC).

Des pourparlers avaient cours avec le ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale pour l'octroi d'une subvention de $3 millions également partagée entre les deux gouvernements. Le ministre fédéral des Communications faisaient des pressions pour que l'usine s'implante dans son propre comté de Thetford Mines.

Dans une lettre envoyée à son homologue québécois la veille de l'élection, M. Masse disait "avoir l'espérance que le gouvernement du Québec, au moment où il reprendra ses activités, continuera les pourparlers là où ils en étaient avant que les péripéties électorales ne consuisent le gouvernement à des annonces pour le moins prématurées et contraires à l'esprit de coopération qui soit guider les activités des deux gouvernements".

Interrogé hier, l'ancien ministre Gérald Godin a précisé qu'il avait précipité l'annonce de l'investissement parce que le partenaire français MPO, commençait à s'impatienter.

DUO DU TONNERRE — La reine du rock, Tina Turner, et la vedette internationale, Mike Jagger, ont formé un duo lors du concert donné à l'intention des victimes de la famine en Afrique. Pas nécessaire de dire que ce duo a connu un succès fantastique.

(Laserphoto AP)

Recherche 85

Daniel Hamelin mérite le prix

MONTREAL (PC) — Le sculpteur et créateur Daniel Hamelin a remporté mardi le prix Recherche 85, au Salon des métiers d'art du Québec (SMAQ). L'artisan de 35 ans a reçu une bourse de $5,000.

Une table d'appoint haute et étroite, baptisée "Té donc straite", lui a valu le vote majoritaire de ses pairs; 209 des 310 exposants à ce 30e salon ont exprimé leur vote, préférant M. Hamelin parmi six finalistes désignés auparavant par un jury.

L'exposition Recherche 85 (c'est la troisième édition au SMAQ) et le concours ont pour but d'encourager la création chez les artisans. L'an dernier, le joaillier Gilbert Rhême avait été couronné.

Originaire de Saint-Hyacinthe, maintenant établi à Saint-Roch-des-Aulnaies, Daniel Hamelin a affirmé après la remise du prix qu'"il faut mettre de la poésie dans le travail... même si des visiteurs à mon stand prennent parfois mes tables pour des tabourets".

Les meubles du lauréat sont des pièces uniques, combinant le bois (amarante, chêne, acajou ou merisier) et un matériau nouveau, l'alucobond, constitué de couches d'aluminium et de caoutchouc. "Je pense que je vais maintenant m'enligner là-dessus", a-t-il précisé au sujet de sa nouvelle technique.

Exposant au SMAQ depuis 1973, M. Hamelin a raconté qu'il a vécu de son métier depuis ses débuts, "même si j'ai toujours eu de la misère".

Il y a une douzaine d'années, Jean-Pierre Bourgault et lui ont collaboré, à Saint-Jean-Port-Joli, dans une entreprise pionnière du jouet éducatif, La Vastringue.

Les cinq autres finalistes, qui ont chacun reçu une bourse de $1,000, sont Claude Guyon (plexiglass), Louis Hains (textiles), Louise Crevier et Yvan Bélanger (céramique). Denis Lambert (cuivre) et Christiane Miclot (peinture sur soie).

Formé de Christiane Michaud, Georges Delrue, Lucien Desmarais, Christopher Lacki et Alain Tremblay, le jury avait choisi les six finalistes chez les 28 exposants de l'exposition Recherche 85. Ces derniers avaient été retenus parmi quelque 279 artisans ayant soumis une oeuvre.

Office national du film

Le syndicat réclame un débat

MONTREAL (PC) — Face à des coupures planifiées pour les cinq prochaines années, le syndicat représentant 435 employés permaments de l'Office national du film (ONF) a réclamé mardi un "débat national" sur l'avenir de cette société d'Etat.

Au nom du Syndicat général du cinéma et de la télévision (SGCT, section ONF), Pierre Letarte a reconnu en conférence de presse qu'"il n'y aura pas de mises à pied sauvage à l'Office. Mais ça ressemble à une érosion fatale pour le cinéma d'auteur... la fin de la vocation spécifique de l'ONF."

Le comité fédéral Roth-Raymond a proposé la semaine dernière de créer un fonds spécial de $60 millions, pour la production de longs métrages d'abord destinés aux salles, et le SGCT inquiet se demande: "Dans ce contexte de coupures, où sera pris l'argent?"

Dans un récent communiqué, François Macerola, commissaire de l'ONF, parlait d'économies de $12 millions en cinq ans. Le SGCT préférait mardi parler de $20 millions durant la même période.

Caméraman de métier, M. Letarte a souligné l'importance relative de ces compressions pour l'ONF, à qui le parlement d'Ottawa a voté un budget de $63 millions en 1985-86: "La même chose à Radio-Canada voudrait dire des coupures d'environ $300 millions."

Pessimiste, une autre porte-parole syndicale, Susan Huycke, n'est pas étonnée que M. Macerola n'ait pas demandé de renouvellement de son mandat: "Si ça continue comme ça, il n'y aura plus d'ONF."

Daniel Pinard, directeur de la production française, devrait par ailleurs quitter son poste à la fin de l'hiver.

De plus, le SGCT aimerait beaucoup aussi que le ministre des Communications Marcel Masse admette que le fonds d'aide à la production privée de Téléfilm Canada provient en bonne partie de la "chair vive" de Radio-Canada et de l'ONF.

Survivance

Pour le syndicat, comme pour des cinéastes ayant fait leurs premières armes à l'ONF, l'avenir de "l'Office" est une question vitale pour la "survivance culturelle" ainsi qu'un test véridique de la volonté du gouvernement Mulroney à ce chapitre.

"La capacité de production de l'ONF doit être augmentée et non diminuée, afin de protéger la liberté des créateurs indépendants", affirmaient (dans une page achetée dans un quotidien de Montréal) les metteurs en scène Michel Brault, Claude Jutra, Gilles Carle, Denys Arcand, Arthur Lamothe et Jean-Claude Labrecque.

Le secteur privé poursuit le syndicat, ne saurait remplir la mission de l'ONF, surtout quand il émarge au budget de Téléfilm, un organisme qui "a refait les structures d'admissibilité des projets".

"Désormais il faut une lettre d'un diffuseur (télévision), qui recherche un scénario mettant en évidence une vedette", a souligné Pierre Letarte.

Une sortie en "vues"? au cinéma on y va!

place du royaume 545-4280 ★ capitol 843-3067

10.000 ans après... COCOON la force de l'univers — G — place du royaume 2

RETOUR VERS LE FUTUR — G — 2e sem. — place du royaume 1

VERSION FRANÇAISE — CLINT EASTWOOD — PALE RIDER LE CAVALIER SOLITAIRE — 14 ANS — 3e sem. — place du royaume 3

2 Minouche L'insatiable — le Voilier des passions — PLUS 3e FILM — 18 ANS — capitol

MESSAGERIE Villeneuve INC.
2415, rue Cantin, Jonquière
Téls: 547-9919 — 547-4711
DEMENAGEMENT - LIVRAISON DE COLIS -
TRANSPORT GENERAL - ENTREPOSAGE

Les Éditions de l'Époque
EN VENTE PARTOUT
LE PHÉNOMÈNE DING ET DONG EST SANS DOUTE CELUI QUI AURA LE PLUS MARQUÉ LE MONDE DU SHOWBIZZ QUÉBÉCOIS

RECEVEZ CE LIVRE PAR LA POSTE
COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON EN Y JOIGNANT VOTRE PAIEMENT À:
LES ÉDITIONS DE L'ÉPOQUE
3510, boul. ST. LAURENT, SUITE 400
MONTRÉAL, H2X 2V2
JE DÉSIRE RECEVOIR _____ EXEMPLAIRE(S) DU LIVRE:
DING ET DONG
AU MONTANT DE $7.95 L'EXEMPLAIRE
CI-JOINT MON CHÈQUE ☐
MANDAT ☐
NOM .....
ADRESSE ..... APP. .....
VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL .....
TÉL. .....

Europe

Les cas de SIDA montent en flèche

NATIONS-UNIES, Genève (AFP) — Le nombre de cas de SIDA a augmenté en Europe de 70 p.c. en neuf mois, selon des chiffres publiés par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) à Genève, où sont actuellement réunis une trentaine de chercheurs désireux d'élaborer une stratégie d'ensemble contre cette maladie.

En décembre, 1,590 cas ont été recensés dans 16 pays européens (dont 792 ont entraîné la mort) contre 940 cas (dont 468 décès) dans 17 pays en mars dernier.

Le SIDA, a notamment déclaré le Dr Jean-Claude Chermann (France) de l'Institut Pasteur, est fatal dans 85 p.c. des cas et il faut établir une stratégie d'ensemble.

La France arrive en tête des pays européens touchés par le SIDA, si l'on considère le nombre de cas déclarés, avec 466 malades au 30 septembre dernier, suivi par la RFA avec 295 cas, la Belgique (118 cas) et l'Italie (97 cas).

Les plus forts taux de contamination en Europe ont été enregistrés en Belgique (10 cas par million d'habitants), en Suisse (9.7 par million) et au Danemark (9.4 par million).

Le taux de contamination aux Etats-unis était de 48.5 par million en juin dernier.

Soixante-quatorze p.c. des malades en Belgique et 14 p.c. en Suisse sont des ressortissants africains, précise le rapport de l'OMS.

Toujours selon ce rapport, 77 p.c. des malades touchés en Europe par le SIDA sont des homosexuels ou des bisexuels, sept p.c. des drogués contaminés à la suite de piqûres par intraveineuse, quatre p.c. des hémophiles, et deux p.c. des personnes contaminées après une transfusion.

Au Mexique

Une explosion fait 13 blessés

MORELIA, Mexique (AFP) — L'explosion dans un dépôt de poudre survenue, mardi matin, dans la ville mexicaine de Morelia (300 km au nord-ouest de Mexico) a fait 13 blessés, selon un bilan définitif communiqué à l'AFP par la police locale.

La déflagration a complètement détruit 113 logements, a-t-on précisé de même source.

C'est un véritable miracle que nous n'ayons pas d'autres victimes à déplorer, a commenté l'un des responsables des forces de police de la ville, rappelant que l'explosion s'était produite à 8 h. 04 locales, à une heure où les gens se préparent à se rendre à leur travail.

La ville de Morelia, capitale de l'Etat de Michoacan, compte environ 300,000 habitants. C'est là que l'équipe de République fédérale d'Allemagne effectuera son stage de préparation pour le Mundial 86 de football.

Le dépôt de poudre se trouvait dans un magasin.

CE SOIR
C'EST
LE SUPER PARTY
DES FETES
A 21h00
AU BEAU JEU

A la demande générale en 2e semaine

Jennifer Champagne et punch

ENTREE LIBRE A TOUS

- CONCOURS BAS DE SOIE
- COUPLE FEMININ
- STRIP-TEASE

15 jolies filles

SPECTACLE SURPRISE

Le Beau Jeu SHOW BAR

330, Jacques-Cartier est.

Entrée gratuite
Réservations: 543-4980

«LA MATINEE DES CINEPHILES»

EXCEPTIONNELLEMENT, LUNDI LE 23 DECEMBRE A 10h30

LES CINEMAS FRANCE FILM en collaboration avec Place du Royaume

LE QUOTIDIEN CJPM TV 6

permettront à 1,000 AMATEURS DE CINEMA de tout âge, d'assister à trois représentations différentes. Simultanément, on projettera dans les 3 salles de CINEMA DE PLACE DU ROYAUME, LES FILMS SUIVANTS:

Cinéma 1,
Santa Claus
(pour les enfants)

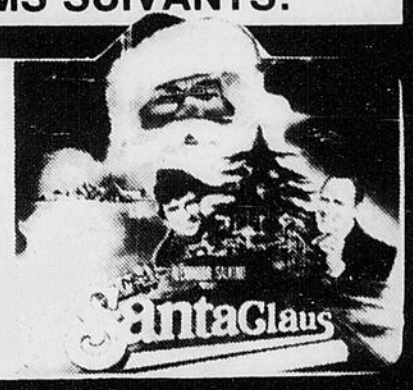

Cinéma 2,
Cocoon
(pour les gens du 3e âge)

Cinéma 3,
Retour vers le futur
(pour les adultes)

SUR INVITATION SPECIALE SEULEMENT!

LE PERE NOEL SERA SUR PLACE!
Distribution de bonbons, petits cadeaux.

Une façon particulière, de la part du personnel des Cinémas de Place du Royaume de vous remercier et vous transmettre leurs Meilleurs Voeux pour la Période des Fêtes.

Zellers

Magasin

Sets de vaisselle

20 pièces, motifs assortis, Stoneware
Rég.: $34.99 — SPEC.:

$24.97

Plats en grès pour four micro-ondes

et résistant au lave-vaisselle
Rég.: $9.99 - SPEC.:

$6.97

Ensembles à punch

Duralex, 18 pièces
Rég.: $12.99 — SPEC.:

$9.97

Plats visions avec couvercles

1.5 litre
Rég.: $11.97 — SPEC.:

$7.97

Draps flanellette Ibex

70 x 90
Rég.: $12.99 — SPEC.: **$8.97**

80 x 100
Rég.: $14.99 — SPEC.: **$10.97**

90 x 105
Rég.: $19.99 — SPEC.: **$13.97**

REDUCTION

20% à 5

sur un vaste assortime marchandise automne-hiv dans les départements hommes et enfa

Robots culinaires

Sunbeam
Rég.: $124.99 — SPEC.:

$89.97

Fours grille-pain GE

à nettoyage continu
Rég.: $74.99 — SPEC.:

$67.97

Couvertures Granada

en polyester
150 x 210 cm
Rég.: $10.99 — SPEC.: **$7.97**

195 x 210 cm
Rég.: $13.99 — SPEC.: **$9.97**

20%

DE REDUCTION sur un assortiment de chocolats importés

Minis bouilloires

électriques Toastess
Rég.: $9.99 — SPEC.:

$8.97

Douillettes

Motifs assortis

Lit simple
Rég.: $34.99 — SPEC.: **$23.97**

Lit double
Rég.: $39.99 — SPEC.: **$28.97**

Lit queen
Rég.: $44.99 — SPEC.: **$34.97**

Couvertures électriques

Arlington

Lit simple
Rég.: $39.97 — SPEC.: **$29.97**

Lit double
Rég.: $49.97 — SPEC.: **$39.97**

Lit queen
Rég.: $59.97 — SPEC.: **$49.97**

20%

DE REDUCTION sur un assortiment de cannes de Noël

Nous avons décidé de prolonger les heures d'affaires de nos magasins! Nous avons BAISSÉ NOS PRIX afin de vous faire profiter des spéciaux extraordinaires en magasin et de vous donner par le fait même l'occasion de magasiner et d'épargner du matin jusqu'au soir!

HEURES D'OU
Jeudi, vendredi, d
Samedi, de 8h

...nez-un ...up

En vente: du jeudi au samedi, 19 au 21 déc. ou jusqu'à épuisement des stocks.

33 1/3%
DE RABAIS sur tous nos arbres de Noël

Serviettes de papier
Motif de Noël, paquet de 50
Rég.: $1.49 — SPEC.:
87¢

BIJOUX MODE À MOITIÉ PRIX!
Profitez du solde de fin d'année pour renouveler votre collection de jolis bijoux; boucles d'oreilles, colliers et bracelets offerts à grand rabais! Tous ces bijoux sont de style dernier cri et dans des coloris très à la page .
Ord. 3.88-10.99 1.87-5.47 ch.

Papier d'emballage
de Noël, paquet de 3 rouleaux
Rég.: $6.99 — SPEC.:
$3.47

...CTION DE à 50%
...ssortiment de notre ...mne-hiver en magasin ...ements des dames, ...s et enfants.

Papier d'emballage
de Noël, paquet de 8 rouleaux
Rég.: $7.49 — SPEC.:
$3.97

Cartons de cigarettes
Régulier ou King Size
UN PRIX
$17.99

33 1/3%
DE RABAIS sur un vaste assortiment de bijoux en or

Ensemble de 3 valises
Rég.: $49.88 — SPEC.:
$34.97

Papier d'emballage
de Noël, paquet de 10 feuilles
Rég.: $1.49 — SPEC.:
77¢

33 1/3%
DE RABAIS sur tous les manteaux d'hiver en magasin

REDUCTION DE 20 à 50%
sur un assortiment de bottes d'hiver

REDUCTION DE 25%
sur un assortiment de coffres à bijoux

50%
DE REDUCTION sur nos bas de Noël

...ES D'OUVERTURE:
...ndredi, de 9h30 à 21h00
...edi, de 8h30 à 21h00

PLACE DU SAGUENAY
549-7340

Zellers Charge Card / Carte de crédit
Crédit accepté
MasterCard
VISA

L'AGENT CORRIGAN

DONALD

BLONDINETTE

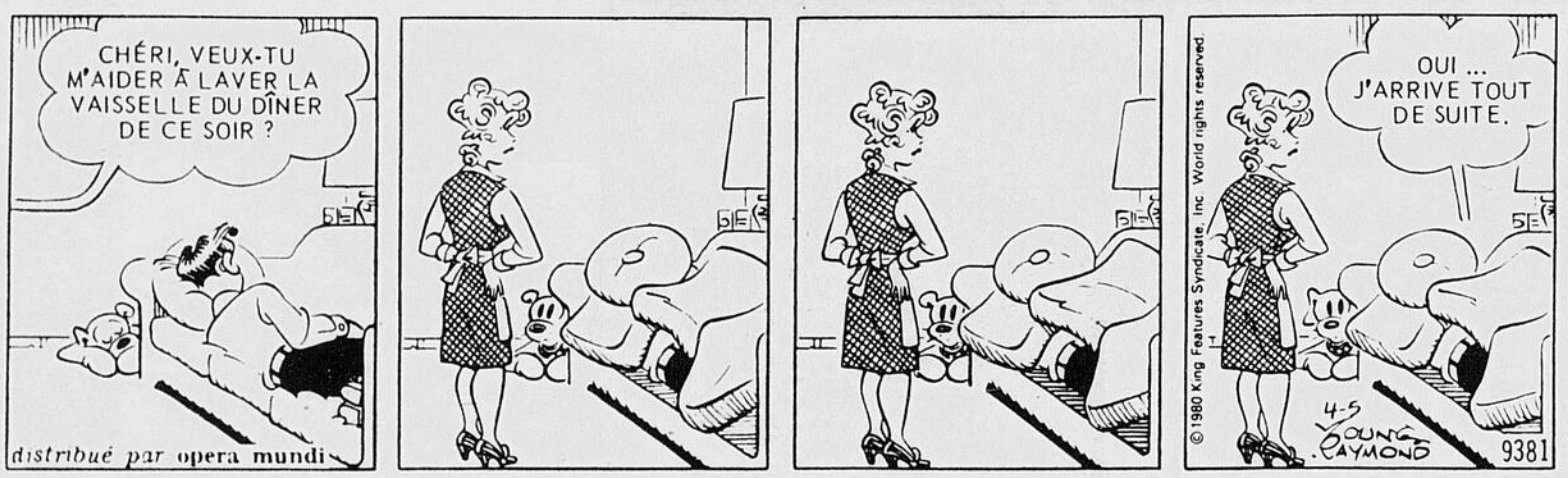

SOURIS MIQUETTE

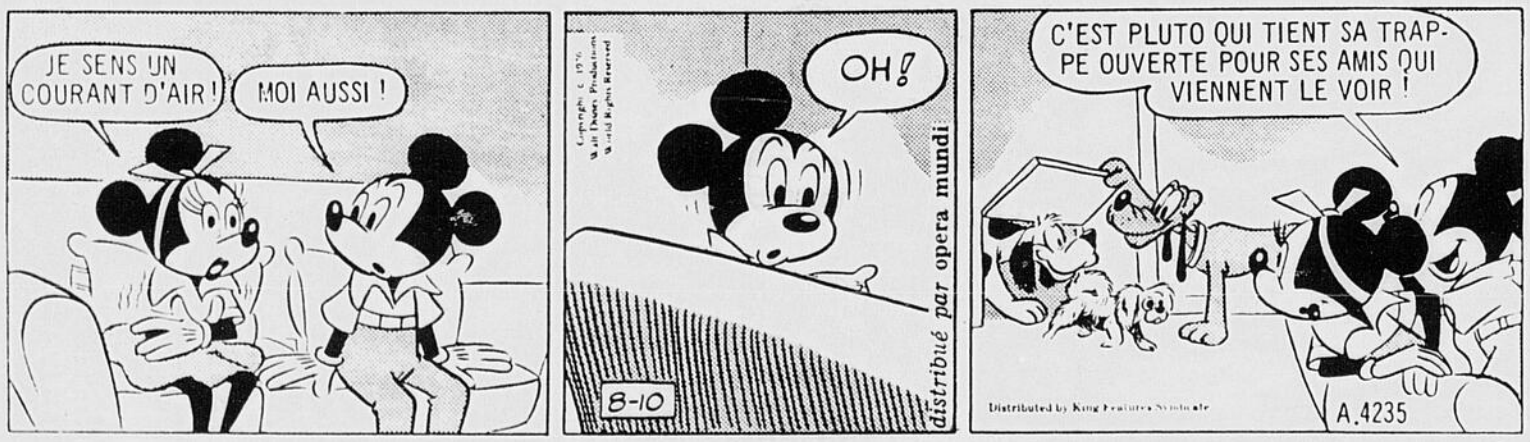

SCAMP

Horoscope...

Horoscope du Mercredi 18 décembre 1985

La conjonction Vénus-Uranus vous incitera à vous comporter de façon capricieuse, à jouer avec les êtres et les choses sans bien mesurer les conséquences de vos actes. Vous avez intérêt à changer d'attitude si vous voulez garder votre autorité. Chance avec 7 et 42.

ANNIVERSAIRES: La sûreté de votre jugement et votre capacité de travail, votre volonté de réussir vous assurent une place enviable au sein de votre groupe.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront intelligents et réalistes. Ils seront d'une grande curiosité d'esprit et réussiront très bien dans les carrières scientifiques.

BELIER (21 mars-20 avril) **Profession:** Sortez un peu de votre milieu pour rencontrer de nouveaux visages, vous vous ferez des relations intéressantes. **Affection:** Evitez les discussions et les motifs de conflit. **Santé:** Ecartez les boissons fortes.

TAUREAU (21 avril-20 mai) **Profession:** Vos relations avec votre entourge évolueront de façon heureuse, vous serez optimiste et plein d'entrain. **Affection:** Ne vous enfermez pas dans des chimères dangeureuses. **Santé:** Suivez votre régime.

GEMEAUX (21 mai-21 juin) **Profession:** Rendez visite aux amis qui peuvent vous encourager et chassez les idées noires, votre travail sera plus fructueux. **Affection:** Ecoutez ce que vous dicte votre intuition. **Santé:** Soignez-vous mieux.

CANCER (22 juin-22 juil.) **Profession:** Ne vous obstinez pas à faire prévaloir vos idées personnelles, laissez votre entourage prendre des initiatives. **Affection:** Ne vous laissez pas aller à la jalousie. **Santé:** Troubles intestinaux possibles.

LION (23 juil.-22 août) **Profession:** Vous figurez au premier plan, tentez de vous montrer sous votre meilleur jour en préparant votre intervention soigneusement. **Affection:** Discussions pénibles en famille. **Santé:** Prenez soin de votre dos.

VIERGE (23 août-22 sept.) **Profession:** Les événements vous seront favorables et vous aurez des contacts très fructueux par la suite. **Affection:** Ne refusez pas le rôle que l'on veut vous faire jouer. **Santé:** Attention aux chutes.

BALANCE (23 sept.-22 oct.) **Profession:** Attirez sur vous l'attention de votre entourage, et faites reconnaître votre sens du devoir et vos efforts. **Affection:** Vos rapports de camaraderie seront très agréables. **Santé:** Ne buvez pas trop.

SCORPION (23 oct.-21 nov.) **Profession:** Mieux avertie des faits et des circonstances, vous pourriez juger plus objectivement de la situation, informez-vous. **Affection:** Intégrez-vous à un groupe sympathique et dynamique. **Santé:** Bon tonus.

SAGITTAIRE (22 nov.-20 déc.) **Profession:** Prenez tout votre temps pour réfléchir, pour peser le pour et le contre, avant de prendre une décision qui peut engager votre avenir. **Affection:** Tenez vos promesses et vos engagements. **Santé:** Bonne vitalité.

CAPRICORNE (21 déc.-19 janv.) **Profession:** Gardez toujours présent à l'esprit le souci de votre réputation, ne vous engagez pas dans des affaires douteuses. **Affection:** Vos enfants ont besoin de votre attention. **Santé:** Bonne reprise de vitalité.

VERSEAU (20 janv.-18 fév.) **Profession:** Profitez de cette journée pour réfléchir à l'opportunité de certains de vos engagements, étudiez une amélioration de vos méthodes de travail. **Affection:** Prêtez plus attention aux autres. **Santé:** Faites des repas légers.

POISSONS (19 fév.-20 mars) **Profession:** Mettez vos intérêts personnels de côté, si ceux du groupe réclament tous vos efforts, à la longue vous serez gagnant. **Affection:** Montrez-vous plus tolérant avec vos amis. **Santé:** Ménagez vos forces.

Entre l'Inde et le Pakistan

Un accord protège l'arsenal nucléaire

NEW DELHI (AFP) — L'Inde et le Pakistan se sont mis d'accord pour ne pas attaquer leurs installations nucléaires respectives, a annoncé, mardi, à New Delhi le président pakistanais, M. Mohamed Zia Ul-Haq.

Ce n'est que le début et nous allons parcourir un long chemin (pour normaliser nos relations), a déclaré le général Zia, lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec M. Rajiv Gandhi, le premier ministre indien, avant de quitter New Delhi pour Islamabad à l'issue d'une visite de sept heures en Inde.

M. Gandhi a pour sa part déclaré: dans deux ou trois mois, tout sera parfait (...) nous aurons totalement normalisé nos relations bilatérales.

Nous sommes d'accord pour faire preuve de bonne volonté et l'accord auquel nous sommes parvenus n'est qu'un premier pas dans cette direction, a déclaré le général Zia, qui s'est entretenu pendant deux heures avec M. Gandhi, au retour d'une visite officielle au Sri Lanka et aux îles Maldives. C'est l'entretien le plus cordial que j'ai jamais eu avec Rajiv, a-t-il ajouté.

Des représentants des deux pays entameront en février prochain une série de réunions, au niveau ministériel, au cours desquelles ils aborderont tous les sujets et même la question du glacier Siachin, a précisé le général Zia.

Des troupes des deux pays ont fréquemment échangé des coups de feu au cours de l'année écoulée pour le contrôle de cette vallée située dans la région du Ladakh, dans le nord-ouest de l'Inde.

Le ministre indien des Affaires étrangères, M. B.R. Bhagat, a pour sa part déclaré devant le Parlement que ces entretiens se poursuivront en janvier prochain à Islamabad par une rencontre des ministres des Finances.

Assis côte à côte

Assis côte à côte lors de la conférence de presse, le premier ministre indien et le président pakistanais ont paru satisfaits des résultats de leurs entretiens.

Un porte-parole indien a indiqué que toutes les questions bilatérales avaient été abordées, notamment la question nucléaire sur laquelle les deux pays entretiennent de profondes divergences. L'Inde accuse le Pakistan de vouloir se doter de l'arme atomique, ce qu'Islamabad dément.

Le général Zia a par ailleurs précisé que les accusations indiennes selon lesquelles le Pakistan soutiendrait les extrémistes sikhs du Pendjab, avaient également été évoquées.

Il a affirmé avoir assuré M. Gandhi que son pays oeuvrerait pour préserver l'intégrité de l'Inde.

La question du Cachemire, pour lequel l'Inde et le Pakistan se sont livrés deux guerres, en 1948 et 1965, sera évoquée en temps utile, a-t-il précisé.

RENCONTRE — Le ministre canadien des Affaires extérieures, Joe Clark a rencontré, hier, son homologue indien, Bali Ram Bhagat (à gauche).

(PA Laserphoto)

Prises d'otages

L'URSS appuie une résolution américaine

NATIONS UNIES (AFP) — L'URSS a accepté de soutenir un projet de résolution américain condamnant les prises d'otages et appelant à une plus grande coopération internationale pour poursuivre et punir les ravisseurs de ces enlèvements, a-t-on confirmé, mardi, dans les milieux diplomatiques de l'ONU.

Le Conseil de sécurité, qui a été saisi lundi de cette question par les Etats-Unis, devait en commencer l'examen mardi après-midi au cours de consultations, qui seront suivies, peut-être dès mercredi, d'un débat formel public.

Depuis le détournement d'un appareil de la compagnie américaine TWA sur Beyrouth à la fin du printemps dernier, l'administration américaine a multiplié ses efforts pour s'attaquer à cette forme de terrorisme, et convaincre tous les gouvernements d'engager des actions concertées pour y mettre fin.

Dix détenus au Liban

La recrudescence des prises d'otages ces derniers mois au Proche-Orient et en Méditerranée (Achille Lauro, Boeing égyptien), alors que six Américains et quatre Français restent toujours détenus au Liban, certains depuis plus d'un an, a fourni aux Etats Unis une raison supplémentaire d'aller de l'avant et de demander au Conseil de se prononcer, pour la première fois sur le plan des principes, sur la nécessité d'intensifier la lutte dans ce domaine.

Le problème des prises d'otages avait d'ailleurs été discuté lors du sommet Reagan-Gorbatchev, le mois dernier à Genève, et certaines informations avaient fait état d'un accord entre les deux dirigeants à ce sujet.

Bien que les Etats-Unis et Israel soient en général les pays les premiers visés par les terroristes au Proche-Orient, l'URSS avait été à son tour victime de ce fléau il y a quelques mois lorsque quatre de ses diplomates avaient été enlevés à Beyrouth. L'un d'entre eux avait été immédiatement tué et il avait fallu plusieurs semaines pour obtenir la libération des trois survivants.

La police belge mate le terrorisme

BRUXELLES (AP) — Le ministre belge de la Justice Jean Gol a déclaré mardi que les arrestations, la veille, de quatre terroristes présumés avaient probablement permis de décapiter l'organisation des CCC (Cellules communistes combattantes), tenue pour responsable de la plupart des attentats survenus depuis plus d'un an en Belgique.

"Nous détenons maintenant, selon toute probabilité, les personnes qui ont dû jouer un rôle important au sein des CCC", a-t-il dit, 24 heures après l'arrestation de trois hommes et une femme, tous armés. La vague d'attentats qu'ont revendiqués les CCC avait débuté le 2 octobre 1984 en Belgique.

Les quatre personnes arrêtées, selon M. Gol, avaient des liens avec l'organisation française Action directe. Des perquisitions faites après les arrestations ont permis de faire progresser l'enquête sur les CCC.

Les quatre suspects ont été arrêtés lundi dans un restaurant de Namur, à 60 kilomètres au sud de Bruxelles. Bien qu'armés, ils n'ont opposé aucune résistance.

Prison tenue secrète

L'un des prévenus, Pierre Carette, imprimeur de 33 ans et militant d'extrême-gauche de longue date, passe pour être le chef des CCC.

Les trois autres sont Didier Chevolet, 30 ans, Bernard Sassoye, 22 ans, et Pascale Vandegeerde, 28 ans. Carette, Chevolet et Vandegeerde avaient fondé une imprimerie en 1981 pour diffuser les idées d'extrême-gauche. Quant à Sassoye, il était également recherché pour désertion.

Actes de terrorisme

Les médias ont un rôle à jouer

LONDRES (AP) — Les hommes politiques ont tort de vouloir restreindre la couverture par les media des actes terroristes car le silence peut conduire les terroristes à une violence encore plus spectaculaire, a estimé, mercredi, l'Institut international de la presse.

Dans son rapport annuel, l'organisation basée à Londres et à Zurich ajoute que les restrictions sud-africaines à la couverture par les media des zones troublées plaçaient le gouvernement de Pretoria dans la même catégorie que les terroristes.

"Les auteurs de détournements ou d'enlèvements sont-ils vraiment différents des gouvernements qui suppriment les nouvelles", demande le rapport dans son introduction. "Ils nous privent tous de libertés: liberté de mouvement et liberté de parole."

L'institut, dont les membres comprennent près de 2,000 directeurs de publication et patrons de presse de 60 pays, analyse 64 pays dans son rapport 1985 de la liberté de presse dans le monde.

Il affirme que la censure des informations concernant les actes terroristes ne découragera pas leurs auteurs: "l'expérience a montré que le silence entraîne le mystère et constitue la meilleure base de l'action violente".

Le syndrome de Beyrouth

L'institut prend pour exemple le peu d'informations donné sur la violence terroriste en Italie, qui "a entraîné l'horrible attentat à la bombe de la gare de Bologne, un acte si important et avec de tels effets qu'il ne pouvait être ignoré". Cet attentat avait coûté la vie à 85 personnes le 2 août 1980.

Se faisant le champion du droit du public à savoir, le rapport estime qu'une presse libre "ouvre la voie d'un débat libre et de solutions possibles".

Mais l'organisation lance toutefois une mise en garde contre ce qu'elle qualifie de "syndrome de Beyrouth: la tendance pour les media de devenir les propagandistes des auteurs d'enlèvements ou de détournements".

Lors du passage en revue des différents pays étudiés, le rapport estime qu'il existe en France des "craintes de voir le gouvernement socialiste de M. François Mitterrand essayer de reprendre le contrôle des media dans la perspective des elections cruciales de l'an prochain".

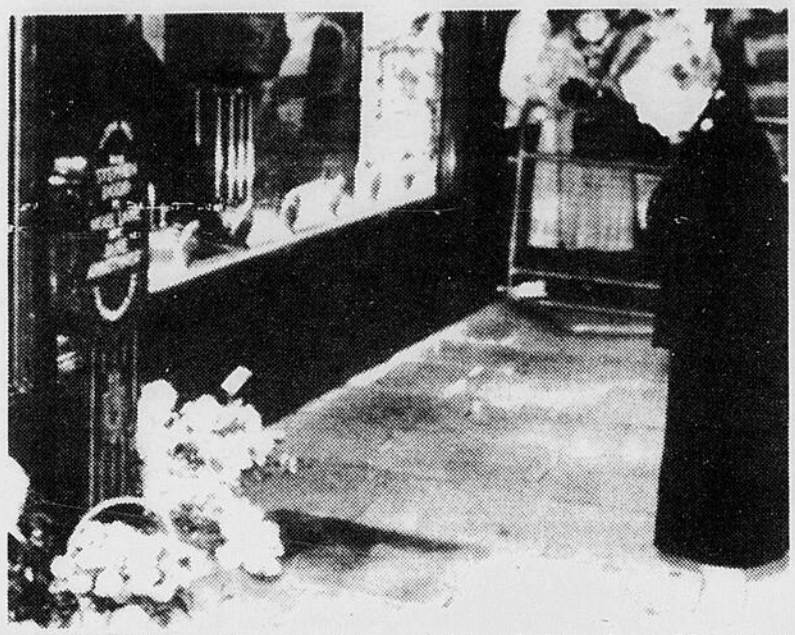

HOMMAGE — La première ministre britannique Margaret Thatcher est allée déposer une gerbe de fleurs en mémoire des trois policiers qui ont été tués lors de l'explosion d'une bombe.

(Laserphoto A)

CHANTS — Le président Ferdinand Marcos et son épouse ont chanté en duo dans le cadre de la campagne électorale qui se tient aux Philippines.

(Laserphoto AP)

Elections aux Philippines

Marcos reçu froidement

MANILLE (AFP) — Le président Ferdinand Marcos et sa rivale Corazon Aquino ont rencontré des accueils bien différents auprès de la population lorsqu'ils ont lancé, hier, leur campagne pour les élections du 7 février dans leurs provinces respectives.

Accompagnée du candidat de l'opposition à la vice-présidence Salvador Laurel, Corazon Aquino a pris la tête d'un défilé de 100 automobiles à travers la ville de Tarlac, dans sa province d'origine (à une centaine de kilomètres au nord de Manille). Plus de 20,000 supporters massés dans les rues les ont acclamés avec ferveur.

De son côté, le président Marcos, en compagnie de presque toute sa famille et du candidat gouvernemental à la vice-présidence Arturo Tolentino, a trouvé une foule inhabituellement clairsemée dans la ville de Laoag, capitale de la province d'Ilicos Norte (nord de l'île de Luzon).

Prenant la parole devant environ 3,000 personnes, le président Marcos a accusé Mme Aquino d'être une alliée des rebelles communistes, de ne pas avoir de programme politique et de rechercher une aide de l'étranger. Il a annoncé la libération du prêtre catholique Teodor Remigio, arrêté en mars dernier pour avoir, selon les autorités, recruté des hommes pour la guérilla communiste.

Quant à l'intention proclamée de Corazon Aquino de lui faire un procès, au cas où serait élue à la présidence, pour implication dans l'assassinat de son mari Benigno Aquino, en août 1983, le président Marcos a dit: je sais que cette dame a de l'audace, mais ceci est un peu trop.

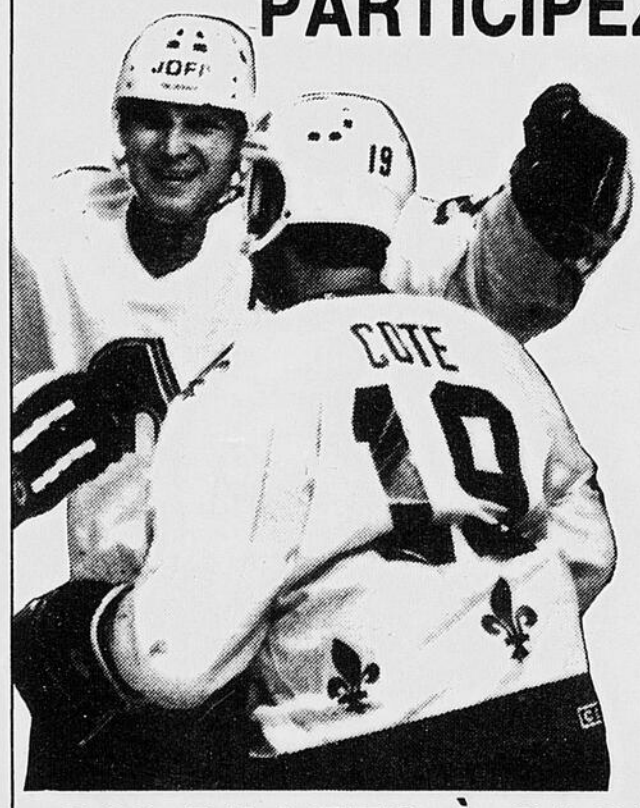

PARTICIPEZ À LA SOIRÉE

ESSO

AU COLISÉE DE QUÉBEC

SAMEDI 25 JANVIER 1986

LORS DU MATCH

NORDIQUES

CONTRE

SABRES DE BUFFALO

900 BILLETS À GAGNER

pour le match **Nordiques - Sabres** incluant transport par autobus, réception offerte par les **Rôtisseries St-Hubert** et un cadeau souvenir à chaque gagnant.

RÈGLEMENTS:

- Remplir le coupon de tirage remis lors de votre visite chez les détaillants Esso participants ou le coupon disponible dans le journal local.
- Seuls les coupons déposés dans les boîtes à cet effet chez les détaillants Esso participants seront considérés valides.
- Les personnes gagnantes devront accepter les prix tels que décrits.
- Les noms des gagnants seront publiés dans le journal parrainant la promotion, le samedi 18 janvier ou dans la semaine suivante pour les hebdos.
- Tout litige quant à la conduite et à la distribution des prix de ce concours publicitaire doit être soumis à la Régie des Loteries et Courses.
- Ce concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec à l'exclusion du personnel et des représentants de la compagnie Esso, ainsi que des autres personnes habitant sous leur toit.

La promotion couvrira les secteurs Bas St-Laurent, Gaspésie, l'Estrie et Bois Francs, la Beauce, La Mauricie et le Saguenay Lac St-Jean, chaque région pourra compter sur un nombre de quatre-vingt-dix gagnants.

DATE DE PARTICIPATION: DU 16 DÉCEMBRE 1985 AU 16 JANVIER 1986 A MINUIT.

SOIRÉE ESSO AUX NORDIQUES

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postal: _____ Tél.: _____

EN COLLABORATION AVEC:

ESSO — QUOTIDIEN — CKRS RADIO 59

MERCI

AUX MILLIERS DE FAMILLES N.G.ISTES
POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR FIDÉLITÉ
TÉMOIGNÉES TOUT AU COURS DE L'ANNÉE

**MAGASIN D'ESCOMPTES N.G.
RUE SAINT-HUBERT, JONQUIÈRE**

BERTRAND DION
CO-PROPRIÉTAIRE

PATRICK VENNE
CO-PROPRIÉTAIRE

**MAGASIN
D'ESCOMPTES N.G.
RUE DU PONT,
JONQUIÈRE**

JEAN-PIERRE DUFOUR,
PROPRIÉTAIRE

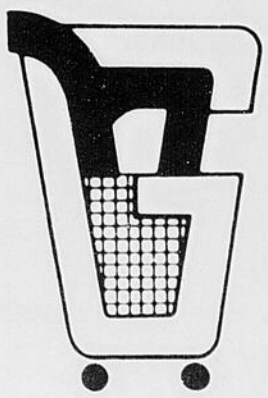

**MAGASIN
D'ESCOMPTES N.G.
CHICOUTIMI**

FERNAND ROBERGE
PROPRIÉTAIRE

**MAGASIN
D'ESCOMPTES N.G.
LA BAIE**

YVON GUÉRIN
PROPRIÉTAIRE

**MAGASIN
D'ESCOMPTE N.G.
BOUL. ST-JUDES
ALMA**

MARC DORÉ
PROPRIÉTAIRE

La direction, l'équipe et tout le personnel de vos

5 SUPER MAGASINS D'ESCOMPTES N.G.

souhaitent à leurs distingués clients et amis,

UN JOYEUX NOËL
BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 1986

SUPER SPÉCIAUX
À DES PRIX COMME

Les illustrations ne servent qu'à identifier les produits. Le texte prévaut en toute occasion.

PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

SPÉCIAUX VALIDES JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE 1985

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
régulier, filtre, filtre matique, 369 g

2.59

CRÈME GLACÉE
LAMONTAGNE
2 litres

1.78

POIS VERTS
LESIEUR
14 oz.

.69

BONBONNIÈRE AUX CERISES
LOWNEY'S
300 grammes

2.95

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
227 grammes

3.99

EAU MINÉRALE
MONTCLAIR
750 ml

.79

BÛCHE DE NOËL
SEALTEST en crème glacée 2 litres

4.96

DINDE SURGELÉE
toute pesanteur, Catégorie Utility

1.35 /lb
2.98/kg

DEMIE-FESSE DE JAMBON
cuite, prête-à-manger, désossée, sans perte

1.97 /lb
4.34/kg

2309, rue Saint-Hubert, Ville de Jonquière

4045, rue du Vieux Pont, Ville de Jonquière

546, boul. du Saguenay, Chicoutimi

455, rue Victoria, Ville de La Baie

1000, boul. Saint-Judes, Alma

D'ESCOMPTE N.G.

SEUL N.G. PEUT LE FAIRE

LES ILLUSTRATIONS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

SPÉCIAUX VALIDES JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE 1985

CIGARETTES
TOUTES MARQUES

régulières ou longues,

carton de 200

18.16

LIQUEURS
SEVEN-UP et PEPSI

assorties, 1,5 litre

.89

+ DÉPÔT

BONBONNIÈRE
SÉLECTON DE MOIRS

600 g

5.79

Libby's JUS de TOMATES

JUS DE TOMATES
LIBBY'S

19 oz.

5/1.89

KETCHUP HEINZ

750 ml

1.89

CREVETTES À COCKTAIL

RIVIERA

113 grammes

1.69

LAITUE POMMÉE

grosseur 24,
produit des États-Unis,
Canada no 1

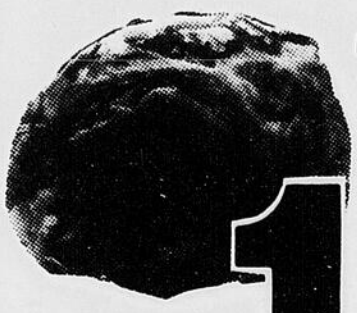

1.39

ANANAS DOLE

assortis, boîte de 540 ml

.79

BÛCHE DE NOËL
VACHON

670 grammes

3.89

2309, rue Saint-Hubert, Ville de Jonquière

4045, rue du Vieux Pont, Ville de Jonquière

546, boul. du Saguenay, Chicoutimi

455, rue Victoria, Ville de La Baie

1000, boul. Saint-Judes, Alma

SUPER SPÉCIAUX
À DES PRIX COMME

Les illustrations ne servent qu'à identifier les produits. Le texte prévaut en toute occasion.

PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

N.G. NE LIMITE PAS LES QUANTITÉS AUX CLIENTS

SPÉCIAUX VALIDES JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE 1985

VINAIGRETTE ITALIENNE
de KRAFT

Bouteille de 500 ml

2.19

PÊCHES TRANCHÉES et POIRES EN DEMIES
ARDMONA 796 ml

1.39

GÂTEAUX AUX FRUITS
GAILURON

dorés ou bruns, 400 grammes

3.39

POINTES D'ASPERGES
AYLMER

Boîte de 12 oz.

2.09

SAUCE COQ HARDI
B.B.Q., HOT-CHICKEN, KING

enveloppes de 28 à 57 g

2/1.79

PÂTÉ À SANDWICH
CORDON BLEU

assorti, 85 grammes

.59

JUS D'ORANGE
KENT

surgelé, 12 oz.

1.09

MARGARINE MOLLE
LACTANTIA

3 livres

2.78

OLIVES FARCIES
MANZANILLA de GATTUSO

375 ml

1.79

COMBUSTIBLE POUR FONDUE
MARCO

Bouteille de 450 ml

.99

TOAST MELBA
OLD LONDON

assortis, 400 grammes

1.79

CANNEBERGES
OCEAN SPRAY

entières ou en gelées, 398 mi

1.19

BONBONS SATIN
MIX FOURNIER

chaudière de 1,15 kg

4.46

MINI-BOÎTE ASSORTIE
VIAU et BUDS MACARONS, WAFERS VIAU

250 à 275 grammes

1.69

BAGUETTES PRETZEL
de CHRISTIE

bâton et Twist

200 g et 225 g

.95

BÂTONNETS AU FROMAGE
JACK'S

sac de 200 grammes

1.39

2309, rue Saint-Hubert, Ville de Jonquière

4045, rue du Vieux Pont, Ville de Jonquière

546, boul. du Saguenay, Chicoutimi

455, rue Victoria, Ville de La Baie

1000, boul. Saint-Judes, Alma

D'ESCOMPTE N.G.

SEUL N.G. PEUT LE FAIRE

LES ILLUSTRATIONS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.

SPÉCIAUX VALIDES JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE 1985

BISCUITS RITZ
DE CHRISTIE
Boîte de 450 grammes

1.89

JUS D'ORANGE F.B.I.
sucré ou non sucré,
jarre de 1,82 litre

2.39

JUS D'ANANAS
DOLE
non sucré, 1,36 litre

1.35

MOKAS DES FÊTES
VACHON
pâte blanche 330 g.,
pâte brune 290 g

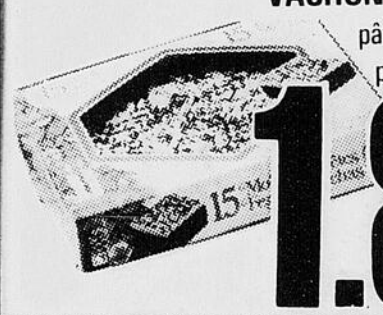

1.89

MAÏS EN GRAINS
NIBLETS
341 ml

.75

CROUSTILLES YUM YUM
assorties
sac de 400 grammes

1.59

THÉ SALADA
ORANGE PEKOE
Boîte de 72 sacs

2.59

PETITS CORNICHONS
GATTUSO
sucrés, 375 ml

1.79

SAUCE CHILI
HEINZ
455 ml

1.89

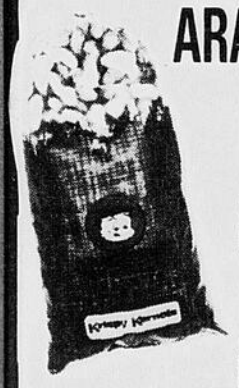

ARACHIDES BLANCHES
KRISPY KERNEL
sac de 750 grammes

2.77

CERISES ROUGES
DALTON
au marasquin, 250 ml

1.69

BISCUITS VIAU
chocolat, Vogue 450 g,
Whippet 400 g

2.29

SACS À ORDURES
GLAD
poubelles intérieures, paquet de 24

1.49

SACS À ORDURES
SURTEC de GLAD
extérieurs, 26x36, pquet 10

1.19

HEURES D'OUVERTURE DES FÊTES

Vos magasins d'Escompte N.G. seront ouverts jusqu'à 21 heures les 18-19-20-23-27 décembre 1985 et 3 janvier 1986. Les 21-24-28-30-31 décembre 1985 et 4 janvier 1986, nos magasins fermeront à 17 heures comme à l'habitude.

2309, rue Saint-Hubert, Ville de Jonquière

4045, rue du Vieux Pont, Ville de Jonquière

546, boul. du Saguenay, Chicoutimi

455, rue Victoria, Ville de La Baie

1000, boul. Saint-Judes, Alma

SUPER SPECIAUX D'ESCOMPTES N.G.

SPECIAUX VALIDES JUSQU'AU 21 DECEMBRE 1985

● Les illustrations ne servent qu'à identifier les produits. Le texte prévaut en toute occasion. Pas de vente aux marchands.

CHEZ N.G. C'EST VRAI QUE C'EST PAS CHER!

N.G. VOUS OFFRE LES PLUS BAS PRIX EN FRUITS ET LÉGUMES!

POMMES ROUGES
McINTOSH
Cello de 5 livres (2,27 kg)
Produit du Québec, Canada de fantaisie

1.29 LE CELLO

CHOUX ROUGES
produit des E.-Unis,
Cat. Canada no 1
CHACUN **.79**

CANNEBERGES
(atacas), prod. E.-Unis,
Cat. Canada no 1
Cello 12 oz (340 g)
LE CELLO **1.15**

RAISINS ROUGES
prod. États-Unis,
cat. Canada no 1
1,52/kg **.69**/lb

CLÉMENTINES
fraîches, produit du Maroc ou d'Espagne,
grosseur assortie,
Cat. Canada no 1

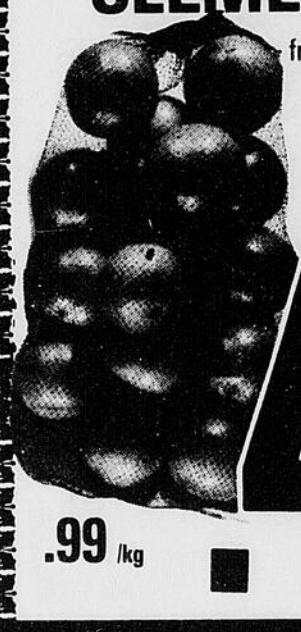

.99 /kg **.45**/lb

N.G. EST LE MEILLEUR VENDEUR DE VIANDES AU SAGUENAY!

RÔTI FRANÇAIS
dans l'intérieur de la ronde,
genre rôti du roi ou tournedos,
sans perte

8.00 /kg **3.63**/lb

DINDE AU JUS
FLAMINGO
surgelé, Cat. "A",
pesant 4 à 10 kg
3.70 /kg **1.68**/lb

PORC HACHÉ
dans le picnic,
surgelé, très maigre
pour vos pâtés
2.98 /kg **1.35**/lb

FROMAGE CHEDDAR
blanc, doux
ST-LAURENT
5.93 /kg **2.69**/lb

QUART DE FESSE DE JAMBON
cuit, prêt-à-manger,
sans perte, très maigre
5.03 /kg **2.28**/lb

DEMI-DINDE
surgelée, partie de la poitrine
avec ailes et abats,
viande blanche, Cat. Ulitily
4.17 /kg **1.89**/lb

CENTRE DE FESSE DE JAMBON
cuit, désossée,
prêt-à-manger, sans perte
6.13 /kg **2.78**/lb

BOEUF HACHÉ
maigre, provient de parties
fraîches et décongelées
4,96 /kg **2.25**/lb

SAUCISSES À COCKTAIL
Paquet de 250 g,
régulière, salami,
pepperoni de CANADA PACKERS
1.89

FROMAGE
CKA d'Agropur
13.16 /kg **5.97**/lb

VIANDE À FONDUE ORIENTALE
ou brochettes de dinde
dans la poitrine ou filet de dinde

5.95/lb
13.12 /kg

VIANDE À FONDUE CHINOISE
dans la pointe de surlonge,
importée, surgelée,
très maigre

2.69/lb
5.93 /kg

VIANDE À FONDUE BOURGUIGNONNE
ou brochettes, très tendre et juteuse,
dans l'intérieur de la ronde

3.89/lb
8.58 /kg

2309, rue Saint-Hubert, Ville de Jonquière

4045, rue du Vieux Pont, Ville de Jonquière

546, boul. du Saguenay, Chicoutimi

455, rue Victoria, Ville de La Baie

1000, boul. Saint-Judes, Alma

Schultz en Yougoslavie

Les USA visent des rapports stables

BELGRADE (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain George Schultz a souligné, mardi, à Belgrade, dernière étape de sa tournée européenne, le désir des Etats-Unis de mettre à profit certaines expériences yougoslaves pour construire avec l'Union soviétique des rapports plus stables.

Les relations yougoslavo-américaines démontrent que des pays aux systèmes différents peuvent coopérer avec succès pour un bénéfice mutuel, a déclaré M. Schultz dans un toast porté au cours d'un déjeuner offert par son hôte, le ministre yougoslave des Affaires étrangères, M. Raif Dizdarevic, avec lequel il avait eu auparavant un entretien de plus de deux heures.

A mon sens, l'Union soviétique comprend que les Etats-Unis ne se transformeront pas en un système sovirtique, tout comme nous croyons que nous ne la transfigurerons pas suivant le modèle américain, a dit M. Schultz en ajoutant que nos systèmes sont donc différents et ils le resteront certainement.

M. Schultz a précisé par la suite, au cours d'une conférence de presse, avoir l'impression que la partie soviétique travaille aussi dur que nous à la poursuite du processus entamé lors du sommet de Genève. Nous faisons tout notre possible pour développer des relations constructives et stables, a-t-il ajouté.

EN YOUGOSLAVIE — Le secrétaire d'Etat américain George Schultz est accueilli à Belgrade par la première ministre Milka Planino.
(PA-Laserphoto)

Vif échange de paroles

La question de l'attitude à adopter face au terrorisme international a cependant provoqué un vif échange de paroles entre le secrétaire d'Etat américain et son hôte yougoslave au cours de cette conférence de presse.

M. Schultz a notamment exprimé sa déception devant le refus yougoslave d'extrader le leader palestinien Abboul Abbas après la prise d'otage du paquebot italien Achille-Lauro.

A M. Dizdarevic, qui estimait nécessaire de faire une distinction entre lutte de libération et terrorisme et de tenter d'éliminer les causes qui produisent le terrorisme, M. Schultz a répliqué, en frappant sur la table avec un visible émoi, que la piraterie, le meurtre d'un Américain et les souffrances infligées à des dizaines d'autres personnes ne peuvent être justifiées par aucune cause. La communauté internationale, a-t-il dit, doit tout faire pour résoudre définitivement ce problème et les terroristes ne doivent pas pouvoir trouver de place où se cacher.

Au cours de ses entretiens avec M. Dizdarevic, le secrétaire d'Etat américain avait déclaré que les Etats-Unis tiennent en haute estime l'indépendance de la Yougoslavie et son intégrité et qu'ils apprécient son désir et sa capacité de réagir ouvertement sur tous les problèmes.

M. George Schultz, qui devait quitter Belgrade, mercredi matin, a également été reçu par le président de la présidence collégiale de l'Etat yougoslave, M. Radovan Vlajkovic, et le premier ministre, Mme Milka Planinc.

Lech Walesa se fait accuser de trahir la nation

VARSOVIE (AFP) — Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a accusé, mardi, M. Lech Walesa de trahir la nation polonaise en lui reprochant notamment d'avoir laissé planer le doute sur l'intangibilité de la frontière polonaise sur l'Oder-Neisse dont le tracé est issu de la Deuxième Guerre mondiale.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Urban a reproché au prix Nobel de la paix d'avoir refusé de se prononcer sur cette frontière, dans de récentes interviews accordées à des médias ouest-allemands.

Selon M. Urban, le leader ouvrier, interrogé à ce sujet par des journalistes ouest-allemands, a répondu qu'il était un syndicaliste et qu'il ne s'occupait donc pas de politique. Il est curieux que ce soit la seule question politique à laquelle M. Lech Walesa a évité de répondre, a fait remarquer M. Urban.

Le porte-parole a ensuite adressé de sévères critiques à l'adresse des amis politiques de M. Lech Walesa. Il les a accusés d'être favorables à la réunification de l'Allemagne et de renier les territoires polonais à l'est de l'Oder-Neisse recouvrés sur les Allemands à la fin des hostilités.

Ces deux points, fait-on remarquer, constituent l'une des raisons d'Etat de la Pologne et toute discussion à leur sujet est assimilée au revanchisme ouest-allemand.

Lorsque l'on n'a plus rien à offrir en matière de manifestation de rue et de force politique, a ajouté M. Urban, on commence à brader les intérêts majeurs de la Pologne, intérêts qui jusqu'à présent ne divisaient pas les Polonais.

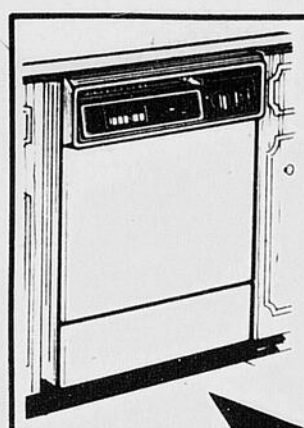

LAVE-VAISSELLE ENCASTRE POTSCRUBBER
Rég.: $569.95 SPECIAL:
$499.95
TOUS LES MODELES DE MICRO-ONDES SONT SUPER REDUITS
Modèle GRB 501XW
PAYEZ EN FEVRIER '86
SANS INTERET

Micro Prix
14 p.c. Système Dual Wave
Commande de cuisson électronique
SPECIAL:
$429.95

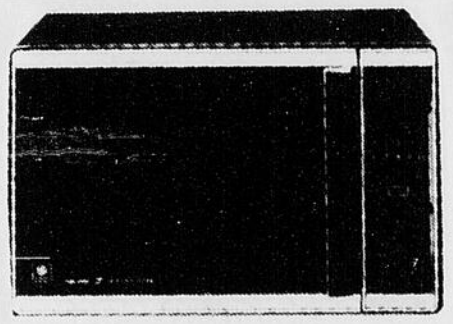

Micro prix Space Maker III
Touches électroniques
$369.95

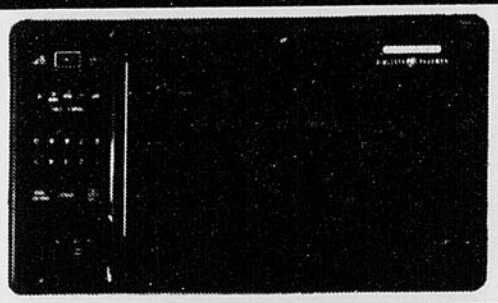

Micro prix Space Maker II
A partir de:
$289.95

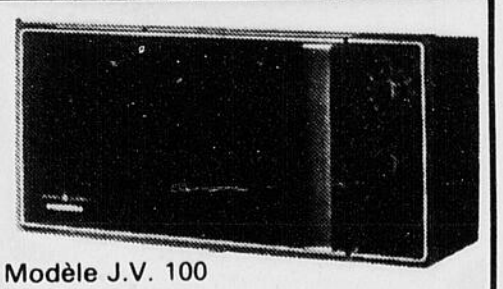

Modèle J.V. 100
TU NE PEUX PAS SE TROMPER

ALBERT TREMBLAY
MEUBLES LTEE
351, rue Albert, Ville de La Baie
tél.: 544-1477
VISA MasterCard Meubles en kit KIT A TOUT 544-8886

La bourse

Toronto

TORONTO (PC) — Une très forte activité a régné mardi à la Bourse de Toronto mais l'indice composé a fini la journée en faible hausse de 1.59 point, à 2884.35.

Quelque 20.34 millions d'actions ont été échangées au lieu de 14.75 millions lundi.

Dans les industrielles, Ford Motor Canada a gagné 8 à $170; International Business Machines 3 à $213; George Weston 1 3-4 à $103; Noranda Inc. 1 à $16 3-8 et Alcan 5-8 à $41 3-8. Murphy Oil a perdu 1 1-2 à $22 1-2; Westburne International 1 à $17 1-2; LFP Holdings 1 à $6 3-4; Grafton Group 1 à $14 1-2 et Hiram Walker Resources 3-8 à $32 5-8.

Dans les mines, McIntyre Mines gagne 1 3-4 à $39; Roman Corp. 1-2 à $15 et Lac Minerals 1-4 à $36. Teck Corp B cède 1 1-8 à $16 3-4 et Campbell Red Lake 7-8 à $30 3-4.

Dans les pétroles, Tudor Energy gagne 3-8 à $7; Brisa International 3-8 à $12 7-8 et Morrison Petroleum 3-8 à $8 1-4. Poco Petroleum abandonne 3-8 à $9 et Scurry Rainbow 1-4 à $21 1-4.

Valeurs Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.

A à B

A G F M	600	$22¾	22½	22½	– ¼
AMCA Int	5142	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
AMCA p	1200	$25¾	25½	25¾	+ ¼
AMCA 2 p	1300	$27⅝	27½	27⅝	
AMCA 3 p	22600	$25½	25¼	25½	+ ¼
Abatera o	6000	85	82	82	– 3
Aberford	4800	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Aberford w	1050	113	113	113	
Abti Prce	2930	$18½	17¾	17¾	– ¼
Abitbi 7½p	100	$46	46	46	
Aces ATM o	4100	310	300	305	– 20
Acklands	1213	$18½	18½	18½	+ ⅛
Agassiz	2900	315	310	310	– 10
Agnico E	6753	$21⅜	21⅛	21¼	+ ⅛
Agra Ind A	1100	$9⅝	9½	9½	– ¼
Agra B f	100	$9½	9½	9½	– ¼
Aiguebel o	100	315	315	315	– 5
Albany o	z200	32	32	32	
Alt Energy	32615	$17	16¾	16¾	– ½
Alt Enr A	1600	$28½	28½	28½	
Al Enr 775	3365	$27⅛	26¾	26⅞	– ⅛
Alta Nat	3700	$15½	15⅜	15½	
Alcan	558172	$42⅛	41	41⅜	+ ⅜
Alcn w	210200	$6¾	6	6⅛	
Algo Cent	500	$21	20¼	20¼	– ½
Algoma St	1197	$20	20	20	
AStel p	1800	$25⅛	25⅛	25⅛	
Algma St B	2300	$23⅝	23½	23½	– ⅜
Algon pr	200	$40	40	40	
Altex	3500	110	110	110	
Alum A	9200	$27	27	27	– ⅛
Alum 1st p	1900	$27¼	27	27¼	+ ¼
Alum c p	4000	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
A Barick o	44777	$8½	8⅛	8½	+ ⅛
A Barik w	1000	55	55	55	+ 5
Am Eagle o	400	155	155	155	
Am Leduc	z250	29	29	29	
Ang CT 265	500	$32	32	32	
Ang CT 290	z70	$34⅜	34⅜	34⅜	
Ang CT 315	300	$37½	37½	37½	
Ang dGld o	1500	160	150	160	+ 10
Ang UDev	42500	75	75	75	
Anthes	11600	55	55	55	– 3
Args 250 p	200	$31½	31½	31½	+ ½
Argus B pr	600	$31	31	31	+ ¼
Argyll A f	6600	208	200	200	– 5
Asamera	808	$12	11⅜	12	– ⅛
Asamera 8	1400	$27¼	27	27¼	+ ⅜
Asoc Porc o	1586	190	180	190	+ 10
Astral A f	5450	$10¼	10¼	10¼	
Astral B f	4450	$10	10	10	
Atco I f	187631	$11⅞	11⅛	11¾	+ ⅝
Atco II	5600	$11¾	11⅜	11¾	+ ¾
Atco 11½	62425	$33½	32	33⅛	+ 1⅛
Atco w	221900	295	260	285	+ 20
Atl Shop p	200	$28	28	28	
Atlas Yk o	10000	27½	26½	27½	+ 1½
Augmitto o	500	132	132	132	+ 2
Aur Res o	722	155	155	155	+ 2
Avinda o	8000	30	27	27	– 2
BC Rail p	60200	$27½	27¼	27⅜	
BC Sugar A	1400	$24	23⅞	23⅞	– ⅛
BC Sugar w	400	335	335	335	– 5
BGR A	9200	$7	6¾	6¾	– ⅛
BGR w	4550	26	26	26	
BMB Comp	3800	235	235	235	
BP Canada	16212	$31½	31¼	31¼	
BRISA o f	4110	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
Bachelor	2800	280	265	265	– 5
Banister C	325	$10	9¾	9¾	– ¼
Bk Alberta	700	$8⅜	8½	8½	
Bk B C	314209	$5¾	5½	5½	– ¼
Bk BC 228	1750	$23⅜	23⅜	23⅜	
Bk BC 222	200	$24¾	24¾	24¾	– ¼
Bk Mtl	137811	$34⅞	34½	34⅝	
Bk Mtl 285	8050	$36¾	36½	36¾	
Bk Mtl 250	2800	$27¾	27⅝	27¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	9830	$26¾	26⅝	26⅝	
Bk Mtl w	79943	$5⅞	5⅝	5⅝	⅛
Bk NS	135453	$15	14¾	14¾	– ¼
Bk N S 1p	3100	$26¾	26½	26½	– ¼
Barons Oil	2100	490	490	490	– 5
Baringtn o	5000	150	150	150	
Baton A f	19200	$20½	20½	20½	+ ⅛
Baton B	4800	$20½	20½	20½	
Battle MA f	8800	$17⅛	17	17⅛	+ ⅜
Bay Mills	2450	$20	19½	20	– ⅜
Beau CA o	11500	55	50	51	+ 6
BCE	267983	$41¼	40⅞	41¼	+ ⅛
BCE 1.80 p	3345	$28	27¾	27⅞	– ¼
BCE 1.96 p	200	$49¼	48¼	49¼	– ¾
BCE 2.05 p	1602	$41¼	40⅞	41	– ¼
BCE 2.70 p	37285	$43⅛	42⅝	42⅝	– ½
Biotech	3900	480	465	465	– 15
Bl Hawk o	2000	8	8	8	
Blkdom o	8733	$5	485	485	– 5
Blackwod	500	440	420	440	+ 10
Bluesky	17729	330	325	325	– 5
Bombdr A	1656	$14¾	14¼	14¾	+ 1
Bombdr B f	500	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Bonanza R	38822	370	360	360	– 5
Bonza R w	9467	10	9	9	– 1
Bonar	200	$19¾	19¾	19¾	
Bonar w	300	$8¾	8¾	8¾	
Bow Valy	43867	$14⅛	14	14	
Bow Valy 4	530	$14¼	14¼	14¼	
Bow Vly 205	2400	$24⅝	24½	24½	– ⅛
Bow Valy w	215	125	125	125	
Bow Vly R	7094	370	360	360	– 5
Bow VR p	800	$23⅛	23⅛	23⅛	
Brcknl dr f	810	57	57	57	– 1
Bralorne	19500	360	340	350	+ 5
Bralor 8.75	350	$17⅜	17⅜	17⅝	+ ¼
Bralorn w	7700	34	32	32	– 1
Bramalea	67400	$19	18½	18½	+ ⅛
Brmlea B p	100	$26½	26½	26½	– ¼
Brscade p	5457	$39⅞	39¾	39¾	
Brascan A	21021	$35¼	34½	35	– ½
Brscn 8½	3300	$26⅞	26⅝	26⅝	
Brscn 1981	2316	$26½	26½	26½	
Brkwater o	32000	$6	5¾	5¾	– ⅛
Brenda M	3100	$8½	8⅜	8⅜	– ⅛
Brinco	23405	67	67	67	
Brinco p	3137	325	305	325	+ 20
BCFP	55115	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ¼
BCFP p	325	$35½	35½	35½	– ½
BC Res	63675	214	206	211	– 3
BC Res p	1800	$30¼	30	30	– ¼
BC Phone	12189	$26⅞	26⅝	26⅝	– ¼
BCPh 4¾ p	100	$52½	52½	52½	– ½
BCPh 4½ p	100	$54½	54½	54½	– 1½
BCPh 4.84	z10	$15⅛	15⅛	15⅛	
BCPh 5.15	105	$62	62	62	
BCPh 6.80	400	$21	21	21	
BCP 7.04 p	450	$23	22½	22½	– ½
BCP 11.24 p	3650	$30½	30¼	30¼	– ⅛
Broulan	6100	125	123	123	
Bruncor	29512	$18½	18⅜	18⅜	– ⅛
Brunswk	6214	$13⅜	13	13⅛	+ ⅛
Budd Can	2700	$30	29½	29½	– ¼
CAE	14933	$16¾	16½	16½	– ⅛
CB Pak	500	$23⅝	23⅜	23⅜	– ¼
CB Pak w	7000	$9⅝	9¼	9¼	– ⅜
CCL A	1132	$16⅛	16⅛	16¼	+ ⅛
CCL B f	8968	$16⅜	16	16¼	+ ¼
CDC Life	1200	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
CFCF f	11650	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
CIL	8600	$30¼	30	30¼	+ ¼
CSA A f	1300	$6⅜	6⅛	6⅛	– ¼
Cableshar	2800	$6¾	6¾	6¾	⅛
Cabre	19500	380	370	380	+ 5
Cad Frv	28525	$15	14⅝	14⅞	+ ⅛
Cad Frv A	8943	$9⅞	9¾	9¾	⅛
Cad Frv 2	2600	$11¼	11	11	
Cad Frv w	4500	$9⅛	9	9	– ¼
Clfrna	500	475	475	475	+ 25
Cambridg	1300	$20¾	20¾	20¾	⅛
Cmbridg w	7050	$5⅜	5⅛	5¼	⅛
Camco Inc	1300	$15⅞	15½	15½	– ⅜
Camndx o	7800	70	70	70	
Camp RL	16105	$31⅜	30¾	30¾	– ⅞
Camp Res	11370	310	295	310	+ 20
Camp R w	6694	32	30	30	– 3
Camp Soup	7625	$25⅜	24¾	24⅞	– ⅜
Campeau f	900	$27	26¾	26¾	– ⅜
Cmp B	600	$25	24¾	25	+ ¼
Cmpeau w	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Camreco o	3000	68	68	68	– 2
CCem ex p	22768	$11⅞	11⅜	11¾	+ ⅛
CCem 2 p	2350	$15⅛	15	15	– ⅛
CDC f	9328	$9¼	9¼	9¼	– ⅛
CDC pr B	5568	$106¼	106	106	– ¼
CDC 1980	63465	$17½	17	17¼	– ¼
CDC 1983	4103	$26⅞	26¾	26¾	– ⅛
Can Malt	800	$20½	20½	20½	
C Nor West	25392	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
CNor Wst B	1768	$26⅜	26¼	26¼	+ ⅛
CNor Wst w	2339	375	355	355	– 5
C Packrs	3252	$38	37½	37½	
CPerm 8	1200	$24¼	24¼	24½	+ ¼
CPerm C p	5400	$26	25¾	26	– ¼
CS Pete f	2240	395	385	385	– 15
Can Trust	300	$42	42	42	
C Trust 11	3750	$24	23⅞	23⅞	– ⅛
Canadex o	9000	21	20	20	– 1
CCMan X f	400	$25½	25½	25½	– ¼
CC Man Y	1000	$26	26	26	
CDolar A f	1000	$11¾	11¾	11¾	– ⅛
CForms A f	1000	405	405	405	+ 5
C Formst B	1800	400	400	400	
C Found pr	500	$11	11	11	
CGE	200	$79	79	79	+ 3½
CG Invest	z132	$46½	46⅜	46⅜	
C Im B	152825	$44	43⅝	43⅞	
CIBC 250 p	4550	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
CIBC 2.05 p	71372	$33⅝	33¼	33½	+ ⅛
CIBC 35625	13000	$29¼	29	29⅛	
CIBC 3 p	150	$101¼	101¼	101¼	+ ¼
CIBC w	66900	$10⅞	10½	10⅝	+ ¼
CIBC w A	45400	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Cdn Jorex	3800	280	275	275	– 5
C Lncort o	1000	13	13	13	
C Manoir	3300	$11¾	11⅜	11⅜	+ ¾
C Marconi	6155	$21	20¾	20⅞	
CNat R	11902	18	18	18	
C Ocdental	51713	$25¼	24½	25	+ ⅜
CP Ltd	666592	$18⅝	18¼	18⅜	+ ⅛
CPL Cdn p	3000	100	100	100	– 10
Cdn Roxy	40565	$5¾	5½	5¾	– ⅛
Cancom	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Cdn Tire	800	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
CTr A f	283358	$11⅞	11⅝	11⅞	
CUtil A f	42498	$19½	19⅜	19⅜	⅛
C Util B	24700	$19½	19⅜	19½	
CUtil 2nd E	2400	$26¼	25⅞	26¼	+ ⅛
CUtil 2nd F	5800	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ¼
CUtil 2nd G	1900	$28¾	28¾	28¾	
CUtil 2nd H	2000	$23⅜	23½	23½	
CUtil 2nd I	1100	$27⅜	27¼	27¼	– ⅛
CUtil 2nd K	1260	$26¼	26	26	
CUtil A w	27536	450	440	450	+ 5
CUtil B w	53569	445	440	445	
C Wrld	4105	385	385	385	– 5
CWorld A p	300	$19½	19½	19½	– ¼
CWorld 1 p	1050	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ¼
Cnamax o	65191	450	425	425	– 5
Canrchon	746	425	400	425	+ 15
Canbra	1100	$7	6¾	6¾	– ⅛
Canfor	2000	$10⅞	10½	10½	
Canfor pr	2400	$18¾	18⅝	18⅝	
Canron A	9500	$17⅜	17	17	– ⅞
Canterra	6125	$9½	9⅜	9⅜	
Canuc o	39000	15	12	12	– 3
Cara	3050	$19½	19	19¼	– ¼
Cara A f	750	$18¾	18⅝	18⅝	+ ⅛
Carena	6000	$31	31	31	
Carl OK	16779	$13¼	13	13	– ⅛
Carl A p	200	$25	25	25	– ½
Carl B p	1266	$30½	30⅜	30½	
Carlyle o	2500	41	40	40	– 4
Carma A	46449	29½	28	28	– 1
Carolian o	6500	94	90	94	+ 4
Carolian w	6000	30	26	30	+ 4
Carolin o	18600	245	226	228	+ 3
Cascades	600	$11	11	11	
Cassidy L	500	$5½	5½	5½	
Celanese	7720	$10⅞	10⅝	10⅝	
Celan 175 p	200	$20	20	20	
CFund A f	18310	$6	5¾	5¾	– ¼
Centrl Tr	4272	$14¼	14	14	– ⅛
Chalngr A f	1900	$9	9	9	
Chnclr	6000	38	38	38	
Chateau A f	350	$22¼	22¼	22¼	
Chvco A	800	465	465	465	– 10
Chieftan	1486	$13	13	13	– ⅛
Chieftan B	200	$49	49	49	
Chieftain C	200	$44⅜	44	44⅜	+ ⅜
Chrysler	1314	$65⅛	63⅜	64¾	– ⅛
CHUM B f	210	$42¼	42¼	42¼	
Cimaron o	700	$6	6	6	
Cineplex	93900	$11⅝	11⅜	11⅜	– ¼
Cineplex p	4500	$11½	11½	11½	
Circo Crft	600	$8⅝	8⅜	8⅝	– ⅛
Cobo A	449	245	230	245	+ 5
Coin Lake o	9400	140	139	140	+ 4
Coleco	100	$23¾	23¾	23¾	– 1¾
Cmplx	3600	235	230	235	+ 5
Cominco	68020	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Cominco A	1000	$24⅞	24⅛	24⅞	
Cominco D	2000	$27½	27½	27½	
Cmrcl OG	8900	205	200	200	
Compu H o	6500	210	200	210	+ 10
Compu H w	1000	40	40	40	+ 10
Cmpig	19048	$11½	11⅛	11⅛	– ⅜
Cmp Inv o	19604	300	293	300	+ 7
Comstate o	4500	34	33	33	1
Comterm	16600	228	223	223	2
Comagas o	1200	410	380	380	
CAscot	5165	20	19	20	
Con Bath A	25343	$18¼	18	18¼	+ ⅛
C Bath 575	600	$54½	54⅛	54¼	– ¾
Con Bath p	z5	$18⅜	18⅜	18⅜	
C Marbnr o	10000	8	8	8	+ 1½
C Norex	125	265	265	265	
Cons Pipe	300	$17¼	17	17	– ¼
Con Prof o	19400	103	100	103	+ 2
C Rexpar o	z165	10	10	10	
Consoltex	900	$7¾	7¾	7¾	⅛
C Distb A	27400	$5⅞	5¾	5¾	+ ¼
CDst B f	552900	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Cons Gas	3520	$25⅞	25⅝	25¾	+ ⅛
C Gas 13½	400	$30½	30½	30½	– ¼
C Gas 9¼	2225	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
Con Glass	5100	$18	17¾	18	+ ⅜
CTL Bank	4450	$10½	10⅜	10⅜	⅜
CTL A p	300	$22⅜	22¼	22¼	– ⅛
Contrans A	14800	$6	5¾	6	+ ¼
Conwest A	900	$7¾	7⅝	7¾	
Conwst B f	714	$7¾	7⅝	7⅝	– ⅛
Cooper C	2100	$5	470	5	+ 30
Cooper A f	600	450	450	450	
Co enerco A	1037	455	455	455	
Corby	1727	$45	44	45	+ 1
Cor Mark f	7750	415	410	415	
Core Mrk w	2200	70	70	70	+ 3
C Falcon C	27255	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Coseka R	17100	245	240	243	– 2
Coseka 7 p	1050	$6¼	6¼	6¼	
Costain Ltd	200	$11½	11½	11½	+ ⅛
Costain A p	125	$25½	25½	25½	– ½
Costain w	1000	365	365	365	+ 5
Courvan o	z300	31	31	31	
Crain RL f	700	$22¾	22½	22½	– ¼
Crestbrk	6042	$9¼	9	9⅛	– ⅛
Crwn Life	z20	$255	255	255	
Cr Life Ap	5250	$27	26⅞	27	+ ⅛
Crownx	3600	$22⅝	22⅜	22⅜	– ¼
Crownx A f	3673	$22⅛	21¾	22	
Crownx 1 p	15600	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
Crownx 2 p	6475	$26¾	26⅝	26⅝	– ⅛
Crnx w	2150	$7	6¾	7	+ ⅛
Curtiss W	600	$7	7	7	
Cuvier o	500	17	17	17	
Czar Res	38100	230	225	228	– 2

D à G

Dor Val o	2200	215	205	205	+ 10
DRG A f	1050	$12⅜	12⅜	12⅜	
Dalmys	584	$9	9	9	+ ¼
Dalmy C f	2000	$7⅝	7⅝	7⅜	
Daon Dev	21211	$5¼	5⅛	5⅛	– ⅛
Daon A	408	465	465	465	+ 10
Daon 8⅜ p	250	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Daon 9½ p	2450	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Datatech o	3000	45	45	45	
Davidson o	2200	410	410	410	
Dejour o	27500	32	28	30	– 3
D Eldona o	2000	66	66	66	
Delhi Pac o	5000	10	10	10	+ ½
Denison A p	2946	$15⅝	15½	15½	– ⅛
Denison B f	17503	$14¾	14½	14½	– ⅛
Denison p	1220	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Denison B p	12870	$25⅝	25¾	25⅝	+ ⅛
Denison w	19000	250	244	245	– 4
Derlan	9275	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Develcon	800	$5⅛	5⅛	5⅛	
Dexleigh o	27000	360	350	350	– 5
Dexligh w	59860	168	158	160	– 5
Dicknsn A f	1800	$7⅝	7½	7½	– ¼
Dicknsn B	25500	$7⅞	7½	7½	– ⅜
Dicon Sys	11700	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Discovry f	3728	190	180	180	– 10
Dofasco	16065	$27⅛	26½	27	
Dfs 4¾	450	$62½	62	62½	+ 1½
Dfs 235	300	$25½	25½	25½	
Dfs 260	9010	$37⅛	36⅝	36⅝	– ¼
Dofor 1 p	400	$25⅝	25⅝	25⅝	– ⅛
Doman A	19574	345	325	335	+ 5
Doman B f	61835	254	235	250	+ 15
Dome C	106705	$8⅛	7⅞	8	+ ⅛
Dom M	184960	$12⅞	12⅝	12¾	
Dome M gw	8700	225	210	210	– 15
Dome M sw	13400	395	390	390	+ 5
D Pete	110693	300	290	290	– 5
DPete A p	900	$16	16	16	+ ¼
DPete B p	300	$15¾	15¾	15¾	– ½
D Pete w	8950	37	35	35	– 2
D Expl fo	12222	31½	30	30½	– 1½
D Textie	3167	$14¼	13⅞	14¼	+ ⅜
Domtar	15312	$22¼	22⅛	22¼	
Domtar pr	175	$14⅛	14⅛	14⅜	– ½
Domtar 225	1550	$27¾	27½	27¾	+ ⅜
Donohue	6700	$18	17⅝	17⅝	– ⅛
Dorset o	12500	45½	44	45½	+ ½
Dover Ind	2400	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Drm Pete	o38375	15½	14½	15	+ ½
Dmag	1000	390	375	375	– 10
Dunoil A o	100	125	125	125	
Dunraine o	22000	32	32	32	
Du Pont A	2310	$27½	27⅜	27⅜	+ ⅛
Durham f	23999	180	170	170	– 5
Durham w	3000	48	48	48	– 4
Dylex Ltd	1300	$20	19½	19½	– ½
Dylex A	21750	$16	15½	15½	– ½
Dynamar	2100	65	65	65	+ 2
Dynmr 105	1000	$8	8	8	– ⅜
Dynamr w	2000	2	2	2	
Dynex A	1400	37	37	37	
Eaglet o	8700	75	70	75	+ 9
Echo Bay	96320	$18⅛	17¾	17⅞	– ⅛
Echo 1986 w	12515	$7⅛	7⅛	7⅛	
Echo 1987 w	360	$6⅜	6⅜	6⅜	
Echo 1988 w	330	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1989 w	130	$5⅝	5¾	5⅝	
Ego Res o	3500	22	22	22	– ½
Elcthom X	1700	$7½	7⅛	7⅛	– ⅛
Elcthm Y f	8350	$7	6¾	6⅞	– ⅛
Emco	2150	$22¼	22	22	+ ¼
Empire A f	12350	$28	27½	27½	– ¼
Empire 1p	100	$23	23	23	– ¾
Enertec	z500	13	13	13	
Epitek	1900	34	34	34	– 1
Equity Svr	2803	$6⅞	6¾	6¾	– ⅛
Equity p	2450	$20¼	20	20¼	
Erickson	20000	400	400	400	– 5
Euro o	5500	185	182	185	+ 5
Evergren o	18250	29	26	29	+ 2
Exall o	z150	70	70	70	
FCA Intl	37831	$21⅜	21¼	21½	+ ¼
Flbrdg	287133	$20⅛	19¾	20	+ ⅜
Flcnbrdg w	33500	$40	38	38½	+ 1
Fardy Res	100	276	276	276	– 4
Fathm Ocn	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Fed I A	166260	$14	13½	13¾	+ ⅛
Fed Ind II	3800	$38	37⅝	37¾	
Fed Pion	100	$26½	26½	26½	– ½
Fidinam p	400	$27½	27½	27½	– ½
Fin Truco	2500	$8¼	8¼	8¼	– ¼
F Trsco 1p	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Fin Trsco w	3100	80	79	80	
Finning A	1600	$15¼	15	15¼	– ¾
Finning B f	200	$14⅞	14⅞	14⅞	– ⅛
Firan	100	100	100	100	– 9
F City Fin	1600	$11	10⅝	10⅝	
F Cty Tr B	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
F Cty Tr C	z50	$7⅝	7⅜	7⅝	
F Cty Tr D	2400	$8¼	8¼	8¼	
F Marth A	f30600	$6¼	6	6	– ¼
F Marthn B	29000	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
F Mar	4700	199	195	195	– 5
F Mrcn w	1000	175	175	175	+ 5
Flanagan o	10767	160	140	140	– 12
Fleet Aero f	5670	$17	17	17	
FAr A f	120	$17	17	17	+ ½
Fleet Aro w	15850	$7⅜	7⅜	7⅜	– ⅛
Ford Cnda	3645	$170	163	170	+ 8
F Knox o	7000	35	34	34	– 1
Franco o	5000	139	135	139	– 1
Fruehauf	z75	$22⅛	22⅛	22⅛	
Futurtek o	14000	39	36	39	+ 2
GB Auto	6250	460	450	450	

Coup d'oeil

NEW YORK

Dow Jones: .....1,544.5 Chang. net: ..... – 8.6
Volume:....156,500,000

MONTREAL

Composé.....641.9 Chang. net..... +0.2
TSE 300 .....2,880.1 Chang. net..... – 2.7

Valeurs industrielles les plus actives

Noranda à..... 16¼ Chang. net: ..... + 7/8
Canadian Pacific à 18¼ Chang. net: ..... A.C.
Dist aux Consom. à 5⅝ Chang. net: ..... + 1/8
Alcan à..... 41¼ Chang. net: ..... + ½
Nova à ..... 6⅞ Chang. net: ..... A.C.

VALEURS D'INTERET LOCAL

Alcan à..... 41¼ Chang net: ..... + ½
Bell Canada à..... 41⅞ Chang net: ..... + ¾
Cons. Bathurst à. 18¼ Chang net: ..... + 1/8
Domtar à..... 22¼ Chang net: ..... A.C.
Falcon Cooper à .15⅛ Chang net: + + + 1/8
Provigo à..... 14¾ Chang net..... A.C.
Donohue à..... 17⅝ Chang net: ..... – 1/8
Cascades à..... 11⅛ Chang net: ..... + 1/8

Or

Offre:..... 320$ E.-U. Demande: .....322$
Chang net:..... A.C.

En collaboration avec Lévesque et Beaubien Inc.

Dollar Canadien

Cloturé:..... 71.60$ E.-U.

GSW Cl A	360	$12½	12½	12½	+

Toronto...

Rxmk	5000	7	7	7	
Roy Bk	121888	$34⅜	33¾	33⅞	- ⅛
Ry Bk 1 88	2300	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Ry Bk 2 75	9290	$32¾	32⅝	32½	- ⅛
Ry Bk 1 45	22200	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Ry Bk w	25500	395	390	395	+ 10
88 $23	22⅞ 23			RyTrco A	16
R Tc A p	200	$65	65	65	
RyTrco C p	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
RyTrco G p	3300	$26¼	26⅛	26⅛	
Ry Trco w	400	$8	8	8	+ ¼
Royex	33121	195	192	193	2
Royex p	9291	$5¼	455	5	+ ½
Royex w	14094	68	63	68	+ 7
SHL Systm	13560	$13⅜	13	13	- ⅛
St Andrw o	3000	305	305	305	30
StL CemA f	5600	$24⅜	24½	24½	- ½
Samuel M T	17400	$14½	14¼	14½	
SMT w	18300	445	425	430	20
Santa M o	15000	21	21	21	1
Sasko B o	15500	27	25	25	2
Scarboro o	23625	32	30	31	
Sceptre	13000	450	435	450	+ 15
Sceptre pr	2600	$16½	16	16½	- ⅜
Scintilor o	3700	48	45	45	1
Scintrex	6000	$12½	12	12⅛	+ ⅛
Scot Paper	4809	$21¼	20½	21¼	+ ¾
Scot York	20450	470	460	460	
Scotts f	800	$28½	28¼	28¼	
Scotts C	700	$28½	28¼	28¼	¼
Scurry Rn	1305	$21¼	21¼	21¼	- ¼
Seabrit A o	10350	190	185	185	+ 3
Seagram	51148	$67	66¼	66⅝	+ ⅝
Sears Can	90807	$11⅝	11¼	11½	- ⅛
Seco 3.5625	100	$28¾	28¾	28¾	¼
Selkirk A f	2125	$23½	23¼	23¼	¼
Selkirk w	2000	$7¼	7¼	7¼	- ⅛
Senlac o	2000	115	111	111	4
Sensor	1500	350	345	345	
Shaw Ind	260	$11½	11½	11½	- ½
Shell Can	35595	$23⅛	22⅝	22¾	½
Shltr OG o	1000	62	62	62	3
Sheperd P	z50	$8	8	8	
Sherrgold	9300	$5	485	490	- 10
Shrgl w	6000	190	190	190	- 10
Sherritt	15132	$8	7½	7⅞	+ ¼
Shpng NZ p	z200				
Sienna o	14100	60	58	58	2
Silcorp A f	860	$16⅝	16½	16½	+ ¼
Siltronic	200	275	260	275	+ 5
Silver Lk o	16800	145	136	136	7
Silvmq o	1750	11	10	10	1
Silversid o	4500	95	93	95	+ 4
Simco Eri	6600	$8	7⅞	8	
Slater A	425	$13	13	13	+ ¼
Slater B f	45525	$13	12¾	13	+ ⅜
Sobeys A f	10150	$16	15⅜	15½	- ½
S Louvem o	300	115	115	115	
Sogepet o	39300	52	48	52	+ 2
Sonor I A p	100	425	425	425	45
Sonora o	600	430	425	425	
Sorrel o	3000	66	66	66	
Southam	11200	$15¾	15¼	15¼	- ⅜
Spar Aero f	20809	$25⅜	25	25	¼
Sparton o	10200	35	30	30	
Spnakr	3000	120	120	120	5
Spooner	5045	22	22	22	
Std Modrn	43000	18	15	17	1
Std Mdrn w	50000	2½	2½	2½	
Std Trstco	5500	$19½	19½	19½	
S Trstco p	700	$23¼	23	23	
Starrex o	100	250	250	250	
Steep R	4700	255	250	255	
Steinbg A f	15950	$36½	36¼	36¼	¼
Stnbg 29375	800	$28⅝	28⅝	28⅝	
Stelco A	43945	$23⅝	23⅛	23¼	- ⅜
Stelco B	z10	$23¼	23⅛	23⅛	
Stelco C p	7900	$25¼	24⅞	25	
Stelco D p	950	$26½	26½	26½	¼
Stelco E p	400	$30	30	30	- ⅛
Stelco w	45900	65	60	61	4
Strhcona	2000	80	78	80	+ 2
Strathfld o	100	380	380	380	15
Strathn A f	2500	110	110	110	
Stroud r	55500	½	½	½	
Sud Cont o	3000	205	195	205	
Sulivan	1928	400	390	395	- 10
Sulptro	6388	190	185	185	5
Suncor pr	z1	$24⅜	24⅜	24⅜	
Sydney o	26100	32	31	31	1
Sydney p	400	$9⅛	9⅛	9⅛	- ⅛

	T	Z			
T H Res	4000	57	57	57	- 3
TIETel	2600	$8⅜	8⅜	8⅜	- ⅛
Talcorp	2651	90	86	90	
Talcorp 300	5000	247	245	245	4
Tnglwod o	5500	20	18	18	7
Tara	700	$17¼	17	17	½
Taro Ind	900	190	190	190	9
Teck Cor A	2640	$17⅜	17⅜	17⅜	- ⅜
Teck B f	39284	$18	16¾	16¾	1⅛
Teck E p	800	$27½	27¼	27½	- ¼
Teck F p	12608	$30¾	30⅜	30⅜	
Teledyne	500	$10⅛	10⅛	10⅛	- ⅜
Temagmi	7000	18	18	18	
Terato o	3000	45	42	45	+ 4
Terra Mn o	3832	267	255	255	18
Terra o	2500	65	65	65	
Tex Can	49790	$29½	29⅛	29½	+ ⅛
Thd CGInv	199	$41	41	41	
Thom N A	55675	$22¾	22	22½	- ⅛
Tiber	1200	475	470	475	+ 15
Timinco	500	430	430	430	+ 5
Tiverton o	12700	69	68	69	+ 1
Tombil B f	750	165	165	165	
T-D Bk	272259	$25¾	25⅜	25⅝	
TD Bk 1 835	250	$24	24	24	- ¼
TD Bk 2 37511650		$26¾	26⅜	26¾	
TD Bk C	675	$26⅜	26⅜	26⅜	
Tor Sun	10280	$24¼	24	24	
Torstar B f	11060	$33¾	33⅜	33¾	+ ⅜
Torstar 268	200	$26½	26½	26½	- ¼
Torstar 170	7600	$35	34½	35	+ ⅝
Torstar w	3400	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅜
Total Pet	42625	$22⅛	21⅝	22	+ ¼
Total PA p	4500	$38⅝	38⅜	38½	- ⅛
Total P w	1750	175	170	170	+ 10
Traders A f	3739	$27½	27⅛	27¼	+ ⅜
Trade 4½ p	100	$52	52	52	
Trader B p	200	$23¾	23¾	23¾	
Tr 10¼	400	$11	11	11	
Trade 7½ p	z30	$42⅞	42⅞	42⅞	
TrCan R A	17080	262	260	262	+ 4
TrC R p	250	$16¾	16¾	16¾	- ¼
Trans Dom	532	155	155	155	+ 1
Trns Mt	3450	$11½	11½	11½	
TrAlt R pB	1900	$25⅝	25⅝	25⅝	
TrAlt R pC	500	$26	26	26	- ½
TrAlt A	70303	$27⅜	27½	27½	- ⅛
TrAlt B	z75	$27⅜	27⅜	27⅜	
TrAlta 4	120	$55¼	55¼	55¼	- ⅝
TrAlta 4½	200	$62	62	62	
TrAlta 5	100	$69	69	69	+ 2¼
TrAlta 7	200	$84	81¾	81¾	- 2¼
TrAlta 2.36	200	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
TrAlta 12	301	$26¾	26¾	26¾	
TrAlt 14.25	1700	$28⅜	28⅜	28⅜	- ⅛
TrAlt 12½	100	$29	29	29	- ¼
TrAlt 9	3100	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
TrAlt 8.40	100	$26¾	26¾	26¾	- ⅛
TrAlt w	75250	$5⅝	5⅜	5⅜	- ⅛
TrCan PL	88217	$21¾	21½	21⅝	- ⅛
TrP 2.80 p	910	$36	35¼	35¼	- ¾
TrP 1st E	100	$54⅜	54⅜	54⅜	- ⅛
TrP 1st F	800	$57½	57½	57½	
TrP 1st I	400	$52	52	52	
Trpac Res o	2000	46	46	46	- 1
Tresr Vly o	66345	108	105	105	- 5
Tri Pwr o	600	70	70	70	
Tri-Star	3833	104	104	104	
Trillium	850	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Trilogy	6155	115	105	105	- 5
Trilon A	5850	$22¼	22⅛	22¼	
Trilon Fin I	7593	$24¼	24⅛	24¼	+ ¼
Trlon Fin II	20000	$25	24¾	24⅞	+ ¼
Trilon w	1150	$5⅛	5⅛	5⅛	
Trilon A w	1100	$5⅞	5¾	5⅞	
Trimac	15556	320	310	310	
Trinity Res	3780	252	250	250	- 5
Trpl Crn E	3500	270	265	265	+ 5
Trizec A f	604	$29½	29	29¼	+ ½
Trizec B	200	$29⅞	29⅞	29⅞	- ⅛
Trizc 3	102748	$10	9⅞	10	
Trizec 4 p	800	$26⅞	26¾	26¾	- ⅛
Trizec 5 p	2500	$26	26	26	
Tudor o	135975	$7	6½	7	+ ⅜
Turbo	84360	45	44	44	1
Tut Ent o	15000	33½	32	32	
Twin RB f	5097	85	85	85	- 5
UAP A f	200	$27¼	27¼	27¼	- ¼
ULS Cap p	2950	$27⅛	26⅞	26⅞	- ½
Ulster P o	50069	193	187	190	
Ult Cp p	100845	$26⅞	26½	26⅞	+ ¼
Ultmar plc	800	390	390	390	
Unican S	6766	$14⅛	13⅝	13¾	- ¼
Unicorp A f	1186	$7⅝	7⅜	7⅜	- ⅛
Unicorp B	136	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Unicorp 10	300	$20⅝	20⅝	20⅝	- ⅜
Unicorp 80	5500	$7¼	7¼	7¼	
Unc 117	2200	$12½	12⅜	12⅜	
Unicorp w	150	126	126	126	- 9
UniRes A f	1150	125	124	124	+ 3
UniRes b	6051	135	130	130	+ 4
Un Carbid	150	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
U Entprise	9370	$12⅜	12⅛	12⅛	- ¼
U Gas	1438	850	$23⅛	23⅛	23⅛
U Cdn Shar	700	$9	9	9	
U Canso	12510	75	75	75	+ 3
U Keno	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
U Siscoe	8290	90	90	90	+ 2
US Steel 1p	3000	$26⅜	26½	26⅜	
Un Wburn	200	$14½	14½	14½	
VS Serv	400	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Value Inv	14100	$11⅜	11⅛	11⅛	- ¼
Value p	1400	$27½	27⅛	27⅛	- ⅜
Value w	21200	455	450	450	
Van Der	500	390	385	385	15
Vedron o	24200	85	76	76	9
Verstl A f	25263	420	410	410	- 10
Verstl Cl B	14550	415	400	410	+ 5
Verstl Cor p	2450	$13	12½	12½	- ½
Verstl 2625	12753	$25½	24⅞	25½	+ ⅝
Vestgron	15000	325	300	315	+ 15
Vulcan Ind	20100	245	230	230	+ 5
WIC B f	14800	$8¾	8½	8½	
Waddy o	3500	110	102	102	3
Wafrbord f	100	410	410	410	
Wajax A	i1690	$16	16	16	
Wajax 1.86	100	$32	32	32	
Wlkr R	171436	$33	32½	32⅝	- ⅜
Walker 7½	31835	$29¼	29	29	- ¼
Walker 9½	4000	$29⅜	29⅛	29⅛	- ¼
Wlkr 14.16	1905	$27¼	27⅛	27⅛	- ⅛
Walker w	3450	285	275	275	- 5
Wlkr 1988 w	52064	455	440	450	+ 15
Wal Redkp	500	375	375	375	+ 5
Walwyn	600	290	286	290	+ 5
Wardair	8630	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Waren	137600	28	25	28	+ 3
Wrintn	35500	70	67	67	- 3
Wasabi o	42000	52	50	50	
Westar A p	700	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Wstburne	19900	$18⅜	17¼	17½	- 1
Wcoast T	9100	$18⅛	17¾	18	- ⅛
Wcost 8¼ p	2375	$28¾	28⅝	28⅝	
Westfield	2500	129	125	129	+ 2
Westfort o	1000	5	5	5	
Wstgr	z566	62	62	62	
Wstgro B p	1124	450	450	450	- 5
Westley o	9100	61	55	61	+ 1
Westmin	9110	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Westmin p	24900	$26¼	26	26	
Westmnt r	1000	130	130	130	
Weston	1140	$103	101	103	+ 1¾
Wharf	9300	255	253	255	- 5
Whim Crk o	600	240	240	240	
White P A	1400	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Whonok A f	8163	490	475	490	+ 15
Wilanour o	2000	53	53	53	
Wilco o	600	14	14	14	- 1
Wilshir E o	10000	65	64	64	- 1
Woodwd A	13699	$7⅛	7	7	- ¼
WEqite A f	6200	$9	8¾	9	+ ⅛
WEqute I w	16300	45	45	45	
WEqu II w	7000	155	146	148	2
X Cal o	3500	65	65	65	
X Cal w	2000	12	12	12	1
Xerox	5850	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅜
Xerox w	7900	185	176	176	- 14
Yk Bear	4675	$7¼	6⅝	6⅝	- ⅜
Ykshire 185	500	$20	20	20	- ½
Zavitz	7200	150	135	145	+ 15

Partially Paid Shares

BrTel adr 9	583	$38	37¾	37¾	- ⅜
CDC I R	23000	420	415	420	
Placer I R	47900	$11⅝	11¼	11⅜	- ⅛
Texaco I R	42850	$12⅛	11¾	12	- ⅛

Partnership Units

Lehndorff	17000	$7¾	7½	7¾	
P Storage	400	$32⅛	32⅛	32⅛	
Ry Lepag u	500	$16⅛	16	16	- ⅛
Ry Lepag w	z400	52	52	52	

Trust Units

C Income u	5598	$10⅝	10½	10⅝	
C Perm un	12368	$10⅜	10¼	10¼	
FPT u	13700	$17½	17⅜	17⅜	
Rnb Gold U	17000	35	35	35	

Traded In US Funds

Alum B	950	$26⅞	26⅞	26⅞	- ⅛
Alum d pr	8450	$24⅞	24¾	24⅞	
C Marconi	4000	$15	15	15	- ¼
C Bath	525	750	$54½	54⅜	54⅜ - ⅛
IBM	4920	$153⅜	152⅜	153¼	+ ⅞
Mercntl 1	7900	$28¾	28⅝	28⅝	+ ⅛
Ranger p	500	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
RyTrco D p	20950	$28¼	27¾	28¼	- ¼
Stinbg	2875	200	$28	28	28

Mercuriales...

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: $3.95 à $4.50 pour 12 pqts de 2 lb.

Betteraves: $3.35 à $3.50 le sac de 25 lb.

Carottes: $8.15 à $8.75 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes (mini): $7.50 à $10.75 les 20 paquets de 12 onces.

Choux chinois $9.50 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $8.00 à $9.05 la caisse de 9 tiges; $5.25 à $6.50 la caisse de 12x10 oz; $10.35 à $10.50 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $8.50 à $10.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $5.50 à $7.40 les 12 unités.

Choux verts: $6.70 à $7.75 les 14 à 16 unités

Endives: $6.50 à $7.00 la caisse de 5 lb.

Epinards: $9.50 à $9.80 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue Boston (serre): $8.75 à $10.90 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $10.35 à $11.50 pour 12 unités.

Oignons à bouillir: $0.80 à $1.20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $5.00 à $5.25 le sac de 50 lb; $5.50 à $6.25 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: $8.00 à $9.25 12x2lb.

Panais: $5.00 à $6.50 12x1 lb.

Poireaux: $4.90 à $6.50 la botte de 12 unités; $11.00 la boîte de 12x3 (36) unités.

Rabioles: $7.50 à $9.50 le sac de 25 lb.

Rutabaga: moyen, $4.75 à $6.75 les 50 lb.

Denrées...

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.909 le kg; No 93, $4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.412 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $5.009; coloré: $5.016.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.091; petit lait en poudre comestible, $0.478 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.395 le kg: lait de beurre pulvérisé, $2.177 le kg.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.22; A-gros, $1.21; A-moyens, $1.18; A-petits, $0.82; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $0.50 à $0.60 le 10 lb; $0.90 à $1.00 le 20 lb; $1.85 à $2.00 le 50 lb; IPE, $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.35 à $1.45 le 20 lb; $3.00 à $3.00 à $3.25 le 50 lb.

Devises...

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis mardi par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de nominaux vu qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel.

Afrique du Sud (rand)	0.5254
Allemagne de l'Ouest (mark)	0.5551
Arabie saoudite (rial)	0.3863
Australie (dollar)	0.9490
Autriche (schilling)	0.079230
Bahamas (dollar)	1.3937
Bahrein (dinar)	3.6978
Barbade (dollar)	0.6929
Belgique (franc cnv)	0.02725
Bermudes (dollar)	1.3937
Brésil (cruzeiro)	0.000141
x-Bulgarie (lev)	0.7175
Caraibes (dollar)	0.5172
Chine (renminbi)	0.4354
x-Colombie (peso)	non coté
Corée (won)	0.001532
Danemark (couronne)	0.1532
E.A.U. (dirham)	0.3795
Espagne (peseta)	0.008957
Etats-Unis (dollar)	1.3952
Fiji (dollar)	1.26515
Finlande (mark)	0.2549
France (franc)	0.1815
Grèce (drachme)	0.009301
Guyane (dollar)	0.3383
Hong Kong (dollar)	0.1787
Hongrie (forint)	0.029193
Inde (roupie)	0.1146
Indonésie (rupiah)	0.00124
Irak (dinar)	4.3216
Irlande (livre)	1.7151
Israel (shekel)	0.000939
Italie (lire)	0.000819
Jamaique (dollar)	0.2655
Japon (yen)	0.006914
Kenya (shilling)	0.06151
Koweit (dinar)	4.7910
Liban (livre)	0.07562
Malaysia (ringget)	0.5735
Mexique (peso)	suspendu
Norvège (couronne)	0.1826
Nlle-Zélande (dollar)	0.7004
Pakistan (roupie)	0.08821
Pays-Bas (florin)	0.4934
Philippines (peso)	0.05299
x-Pologne (zloty)	0.009282
Portugal (escudo)	0.008803
x-Roumanie (leu)	0.3476
Royaume-Uni (livre)	2.0056
Singapour (dollar)	0.6565
Suède (couronne)	0.1819
Suisse (franc)	0.6626
Tanzanie (shilling)	0.08476
x-Tchécoslovaquie (couronne)	0.2144
Trinité-Tobago (dollar)	0.5819
x-URSS (rouble)	1.8002
Venezuela (bolivar)	0.09644
Yougoslavie (dinar)	0.004570

Comment optimiser le potentiel de la structure financière de votre entreprise?

Nos professionnels mettent leur expertise à votre service:

- capitalisation de l'entreprise
- financement de l'entreprise
- acquisition, fusion, disposition
- évaluation
- planification financière
- étude de faisabilité
- subventions gouvernementales
- liaison avec les milieux financiers

Le groupe des services financiers de

Charette, Fortier, Hawey Touche Ross

Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie

Montréal...

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière mardi à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 0.36 point et se trouvait à 142.07 au terme d'une séance extrêmement chargée.

Le volume des échanges a gonflé, atteignant 5,594,318 actions comparativement à 4,166,626 le jour précédent.

L'indice des minières a monté de 1.01 à 124.29, les forestières de 0.50 à 147.68 et les pétrolières de 0.20 à 131.74. Par contre, les industrielles ont fléchi de 1.89 à 120.05, les services publics de 0.68 à 140.66 et les bancaires de 0.06 à 158.74.

Le titre Noranda, en hausse de 7-8 à $16 1-4 a été traité à 230,779 exemplaires. Long Lac Minerals était stationnaire à $35 7-8 dans un volume de 51,174 échanges unitaires.

Par ailleurs, Falconbridge a monté de 1-2 à $20, Inco de 1-2 à $18 et Dome Canada de 1-8 à $8.

Etaient inchangés: Consolidated Bathurst A à $18 1-8, B.C. Forest Products à $11 5-8 et Cascades à $11.

Parmi les grandes variations à la baisse, notons International ($1 à $17 3-8) et Teck Corp. B (3-4 à $17 1-8).

Sur 422 titres mis en jeu hier, 131 étaient gagnants, 152 perdants et 139 stables.

Valeurs Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.					
Abertord	4300	$8¼	8¼	8⅜	
Agnico E	3610	$21¼	21⅛	21¼	
Aiguebelle	4265	325	315	315	+ 5
Alta energ	17485	$17	16¾	16⅞	- ¼
Alta wn gs	8000	$15½	15½	15½	+ ⅛
Alcan Alu	121417	$42¼	41	+41⅜	+ ⅜
Alcan Wt	30550	$6¾	6	6⅛	- ⅛
Aldona M	z222	8	8	8	- 5
Algma2.00	100	$23½	23½	23½	- ⅜
Aligro	300	$12⅛	12	123	- ¼
Alum 2.312	32 0	$27	26⅞	27	
Alum.C 84	450	$26	26	26	+ ⅛
AMCAint	23330	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Am Barri	3000	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Amer r	110850	355	340	355	+ 10
Amuse	36200	9	79	80	+ 1
Aropex	900	450	4453	445	- 15
Asamera 8	300	$27¼	27¼	½27¼	+ ⅜
Asbestos	31300	415	415	415	
fAstral A	1000	$10	10	10	- ¼
faastral B	1000	$103	10	10	- ¼
fAtco I	3500	$11½	11¼	11½	+ ½
Atco I	100	$11½	11½	11½	+ ⅜
Atco wt	314300	290	265	285	+ 20
Atco 11.5	2575	$33⅜	32⅜	33	+ ½
BCE	62126	$41w2	40⅞	41⅛	- ⅛
BCE 2.70p	13300	$43⅛	42⅞	42⅞	- ⅛
B C Forst	154157	$11⅞	11⅝	11⅝	
BGR A	200	..$6⅜	..6⅝	..6⅜	+ ⅛
BC Phone	6400	$26¾	26⅝	26¾	+ ⅛
BP Can	9000	$31¼	31¼	31¼	
Bank NS	13213	$14⅞	14¾	14¾	
B NS sr1	200	$26½	26½	26½	- ⅛
Bque Cont	)966	$10½	10⅜	10⅜	
BOO 2.85	800	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
BMO $2550	705	$27⅝	27⅝	27⅝	
BMO Sr3	2 00	$26⅝	26⅝	26⅝	
BMO Wts	63200	$5⅞	5¾	5¾	- ⅛
Bq Eparg	10415	$23¼	22	23¼	+ ¾
Bque Nat	83530	$24¾	24½	24½	+ ⅛
Bq Nats4	4000	$27¾	27¾	27¾	
Bq Royale	31623	$34¼	33⅞	33⅞	- ¼
Bq Ry Wt	32950	390	385	390	+ 5
BqRy 1.45	350	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
BqRy 2.75	1300	$32⅝	32½	32½	- ¼
Zerkley pr	100	435	435	435	
Biotech	2900	480	455	455	- 20
fBomb A	21250	$14½	14	14½	+ ¼
fBomb B	1298	$14¾	14½	14½	
Bow Val	12260	$14⅛	14	14	- ⅛
Brascade	508	$39¾	39⅝	39¾	
Brascan A	9030	$35¼	34½	35	- ⅝
Brinco	2000	75	75	75	+
Bruncor	11000	$18½	18⅜	18⅜	- ¼
Brunswick	400	$13	13⅛	13⅛	+ ⅛
CAEInd	6400	$16¾	16⅝	16⅝	
CB Pak 3	14350	$23¾	23⅜	23⅜	- ⅜
CB Pak wt	000	$9½	9⅜	9⅜	- ¼
CIL	100	$30	30	30	
Cad Frvw	2500	$15	14(	14⅞	- ⅛
Cad Fw a	3600	$9¾	9¾	&¾	
Cad Fw wt	200	$9	9	9	
CadFw B	328	$11	11	11	
Catbridge	500	$20¾	20¾	20¾	- ⅝
Camp R	628	300	300	3003	
Cmpbel Sp	200	$25¼	24¾	25¼	+ ⅛
fCampeau	400	$27	27	27	
fRDC	1519	$9⅜	9¼	9¼	- ⅛
CDC 190	3400	$17⅜	17	17¼	- ⅛
CDEv r	700	420	420	420	
R Imp Bk	35273	$44	43⅝	44	+ ¼
CIBq2.05	5150	$33½	33w3	33½	+ ⅛
CIBC w	3350	$10⅞	10⅝	10⅞	- ¼
CIBC w a	35125	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
CP Ltee	75842	$18⅝	18¼	18⅜	+ ⅛
fCTire A	75650	$11	11⅝	11¾	
fC Utilit A	3700	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
C Utilit B	650	$19½	19½	19½	+ ¼
C UATIL Prk	125	$27⅛	27⅛	27⅛	
C Util SrH	2625	$23	23½	23½	
C Util wte	5299	445	440	440	- 5
fCmnac A	2660	$19½	19¼	19⅜	- ⅜
Canron A	13715	$17⅜	17	17	- ¾
Carena	120	$31	31	31	- ½
Casca	123390	$11⅛	10⅞	11	3
Cent Dyn	z120	55	5	55	- 15
Cent D sr1	420	450	4503	450	- 10
CentralTr	150	$14	14	4..	- ⅛
fCFCF Inc	2500	$15¼	15¼	)5¼	- ⅛
Charan	42 1	$

Selon Michel Côté, ministre de la Consommation

Transaction de Gulf remise en question

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, a fait lecture, hier, des principales recommandations du directeur des enquêtes sur les coalitions de son ministère qui a suggéré une remise en question de la transaction impliquant Gulf Canada et la pétrolière britannique Ultramar et cela dans l'intérêt des consommateurs québécois.

C'est en début de soirée et en catastrophe, après avoir pris connaissance d'une conférence de presse tenue à Québec par les dirigeants d'Ultramar, et une heure après la lecture du rapport intérimaire du directeur des enquêtes de son ministère, que M. Côté a donné les renseignements.

"Je suis au courant d'une partie des conclusions du directeur, a dit M. Côté, et j'aimerais vous les lire: Contrairement aux énoncés de l'industrie, les raffineries québécoises ne suffisent pas à la demande au Québec. Il faut que l'industrie importe d'autres provinces (l'Ouest et l'Ontario) et de l'étranger.

"La conséquence de cette sous-capacité de production est que les prix pour les divers types de carburants utilisés pour consommation courante ont tendance à s'élever de façon artificielle créant ainsi un préjudice certain aux consommateurs.

"Gulf entend fermer sa raffinerie pour le 31 décembre, a ajouté M. Côté, ce qui évidemment rencontrera l'assentiment de l'industrie. Si la transaction devait avoir lieu entre Gulf et Ultramar, elle ne serait pas de nature à déclencher une enquête de la part du directeur, donc celui-ci ne la juge pas illégale.

"Le directeur, a poursuivi le ministre, reconnaît que la situation d'Ultramar est difficile et que l'acquisition des actifs de Gulf règlerait évidemment une partie de ses problèmes. Le directeur est d'avis que, si on peut établir que le deuxième offrant Gaz Métropolitain peut fournir à Gulf le même montant net pour la réalisation des actifs de la transaction, il devient plus évident alors que l'acquisition de la part d'Ultramar devrait être réexaminée et voire même peut-être désavouée par Investissement Canada."

Le ministre et député de la région de Québec où se retrouve Ultramar, a d'abord indiqué qu'il voulait seulement faire état des résultats d'une vérification effectuée par un service de son ministère et qu'il n'avait pas l'intention de s'impliquer davantage dans le débat, préférant laisser à Investissement Canada et au ministre de l'Expansion économique et régionale, M. Sinclair Stevens, le soin d'annuler ou non la transaction et de donner la chance à Gaz Métropolitain de devenir propriétaire des 675 stations-service de Gulf et de sa raffinerie de Montréal-Est.

"Il appartient, a-t-il dit, à Investissement Canada et au ministre responsable de prendre cette décision, parce qu'Ultramar est une compagnie étrangère."

M. Côté n'a pas voulu confirmer, toutefois, que le rapport intérimaire du directeur, M. O'Farrell, faisait état de coûts additionnels aux consommateurs québécois pouvant atteindre entre $300 et $500 millions annuellement à cause d'un manque de concurrence sur le marché québécois et une trop forte dépendance étrangère.

"Le directeur, a dit M. Côté, a examiné certains documents qui ont été portés à son attention, et je n'ai pas pris connaisance de ces documents. Mais je pense qu'effectivement des informations et des statistiques ont sûrement été données par l'industrie et les intervenants qui ont été interrogés."

M. Côté a par contre expliqué l'argument de la sous-capacité de production de l'industrie pétrochimique québécoise, une situation toujours démentie par les grandes pétrolières depuis plusieurs années et qui leur a permis de maintenir les prix artificiellement élevés, ce qui peut sembler illégal selon la loi sur les coalitions.

"Le directeur, a-t-il poursuivi, a conclu dans son rapport qu'il existe une sous-capacité et que la demande est supérieure à la production, ce qui évidemment garde les prix à un niveau supérieur. Cependant, en vertu de la loi actuelle relative aux enquêtes sur les coalitions, cela n'est pas illégal, donc il n'a pas les éléments pour déclencher une enquête."

Le ministre responsable de la région de Québec, conscient quand même que les dirigeants d'Ultramar menaçaient, quelques heures plus tôt, de fermer la raffinerie de Saint-Romuald, n'a pas voulu dire s'il avait l'intention de la défendre au sein du Cabinet Mulroney, qui a déjà cédé, semble-t-il, aux pressions des gens de Montréal-Est, du Comité ministériel et du nouveau premier ministre du Québec Robert Bourassa.

M. Côté a refusé de dire si la transaction était ni plus ni moins remise définitivement en question au profit de Gaz Métropolitain et de ses collégues du Cabinet de la région de Montréal. "Il est encore prématuré, a-t-il dit, de sauter aux conclusions, mais il est évident que j'ai intérêt à défendre les intérêts des consommateurs et qu'une concurrence additionnelle est toujours au bénéfice des consommateurs."

Ultramar avait offert $120 millions pour les 675 stations-service de Gulf Canada au Québec et dans les Maritimes et n'était pas intéressée à maintenir ouverte la raffinerie de Montréal-Est.

Par contre, l'offre de Gaz Métropolitain qui tient toujours est de $80 millions, l'équivalent de celle d'Ultramar puisque Gulf devra débourser près de $20 millions en paie de séparation aux 450 employés de la raffinerie et $15 millions pour la mettre hors de service.

Le Cabinet se réunit aujourd'hui et le président du Conseil du trésor et responsable du Comité ministériel sur l'avenir de la région de Montréal a déjà laissé entendre qu'il avait l'intention d'annoncer une bonne nouvelle pour la pétrochimie montréalaise dès vendredi.

Boivin infirme les accusations

MONTREAL (PC) — M. Jean-Roch Boivin a, à toutes fins utiles, infirmé les accusations du président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, M. Ronald Asselin, selon lequel le principal porte-parole patronal à la table des négociations Me Roger Pedneault, n'était pas toujours en mesure de négocier parce qu'il était en état d'ébriété.

Dans un communiqué diffusé hier, M. Boivin affirme que les représentants des deux parties à la table des négociations ont toujours été en état de défendre les intérêts dont ils étaient chargés.

"A la demande des parties, explique l'ancien chef de cabinet de l'ex-premier ministre René Lévesque, j'ai agi d'abord comme observateur et ensuite comme personne ressource dans les négociations qui ont eu lieu de janvier à décembre 1985 entre la Société des alcools du Québec et le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de cette société.

"Après des négociations longues et ardues et une grève légale de 24 jours, poursuit-il, les parties ont réussi à signer une convention collective de trois ans. Mon rôle devrait normalement être terminé. En effet, il ne m'appartient pas de juger des styles de négociation, des objectifs, des stratégies et tactiques des parties ni même des comportements de leurs représentants à la table de négociation.

"Cependant, compte tenu de certaines déclarations, conclut M. Boivin, je me dois de préciser que les représentants de la partie patronale et de la partie syndicale à la table de négociations ont toujours été en état de défendre les intérêts dont ils étaient chargés".

Lundi, Me Pedneault a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de poursuivre en justice le syndicat et son président. Il a simplement affirmé que les accusations étaient mensongères et sans fondement.

Fonds mutuels

MEMBERS	
Aetna-Midland	
Am Blue Chip	10.30
Cd Blue Chip	9.98
Dividend	10.09
Fix Inc	10.49
MMF 8.50	10.00
Resource Can	10.22
AGF Group	
Amer Grwth	7.18
Cdn Gas Egy	6.97
Cdn Sec Grth	7.82
Cdn Trustd	4.77
Corp Inv	11.57
Corp Inv Stk	7.07
Green Line	5.15
Grwth Eqty	8.36
HiTech	10.11
Japan	12.13
MMF 8.41	10.00
yOptn Eqty	4.76
Pfd Inc	10.45
Special	12.49
Allied Captl Mgmt.	
nCanadian	5.11
nDividend	5.09
nIncome	5.12
nInternat'l	5.13
nMny Fd 8.31	5.00
nAssoc Inv.	6.53
Bolton Tremblay	
Cda Cum	14.64
Intern'tl	20.32
Mny Fd 8.47	1.00
Pld Income	11.14
Pld Rsces	12.29
Taurus	5.61
Calvin Bullock	
CIF	7.88
American	6.43
Dividend	10.83
Growth	2.12
Income	8.27
ynCan PrmE	33.47
Central Group	
Compound	13.90
Dividend	14.31
Resources	5.65
Revenue Gth	3.97
Univest	7.25
CGF Group	
Internatn'l	9.82
Fund 4000	7.371
Venture Fnd	4.0410
Confed Group	
Dolph Eqty	9.01
yDolph Mtge	5.19
Cundill Group	
ySecurity	13.64
Value	12.36
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	10.17
ynDyAm US	7.31
ynDyCdn Fd	13.00
ynD Divid	5.26
ynDyGrd Gold	4.22
ynDy Income	5.99
ynProspect	.83
ynSavings 7.75	10.00
Eaton Bay Group	
Comnwlth	11.13
Dividend	7.20
Growth	13.77
Income	4.22
Intern'tl	14.97
MMF 7.83	10.00
yMortgage	10.27
Viking	14.53
E P Mon .8.91	1.00
FutureFund Shares	
ynFoodFund	5.63
ynGoldenFund	5.97
ynLifeFund	5.39
ynSilverFund	4.56
ynTechnoFund	5.20
ynValueFund	5.19
GBU Value	6.80
Global Strategy	
yCorp Shares	11.28
yTrust Units	11.24
Guaranty Trust Gr	
ynInv Eqty	21.47
ynInv Income	4.63
ynMortgage	10.62
Guardian Group	
Canadn	6.85
Comp Trend	10.46
Enterprise	1.65
Grth Fnd	22.89
North Amer	7.36
Pfd Div 8.42	9.52
STMny 8.08	10.17
World Eqty	7.87
HUME GR.	
nHume Fund	11.81
nHume RRSP	11.11
Imperial Group	
yMtge	10.10
yReality Gth	10.28
Investors Group	
yBond	4.37
yDividend	9.28
yGth	9.23
yIndexd Stk	5.61
yIntern'tl	13.27
yJapan	26.91
yMMF 8.31	1.00
yMtge	5.05
yMutual	8.19
yProv Stk	11.06
yReal Prop	5.05
yRetiremnt	19.61
Jones Heward	
yn JH FdLtd	6.97
yn JH Amer	7.70
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 7.71	1.00
nGov 7.84	1.00
MER Group	....
Equity	13.95
Growth	12.71
MMF 8.15	10.00
ynMKW Lotus	12.02
Montreal Trust Gr.	
ynEqty	26.49
ynIncome	7.92
ynInternatl	24.43
ynMtge	10.17
Morgan Trust	
yGrowth	11.86
yIncome	11.87
yWorldwide	14.60
yMult. Opp. Fd.	2.07
Mutual Group	
nMMF 7.91	1.00
Diversifd 25	12.03
Diversifd 40	12.39
Diversifd 55	12.51
Equifund	12.42
Noram Conv	10.69
Ont. Teachers Gr.	
ynAggrv	41.17
ynDiversifd	41.75
ynFixd 8.60	10.00
ynMtge	28.54
Principal Group	
yBond	3.06
yCdn Mutl	5.44
yCollective	18.63
yEqty US	6.46
yGrowth	7.64
yVenture	9.84
yWorld Inc	7.41
Prudential Group	
Growth	7.77
Income	5.35
yPtnm Hlth Sci	11.97
ynReal Gth	11.28
yRen Can B+B	4.85
Royfund Group	
nEquity	17.37
nBond Fund	5.27
Sterling Group	
yMtge	5.11
Templeton Group	
Temp Gth	15.72
Temp Cdn	5.28
Trimark Group	
Trimark	11.67
Trimark Cdn	10.04
ynWaltaine	45.72
NON-MEMBERS	
nAltamira	...6.57
Beaubran Group	
yHypo	10.58
INC	7.88
yObligations	10.00
ynCan-Anaes	9.75
Capital Grth	.8.88
nCapstone	. 6.10
Co-op Trust Group	
ynGrowth	11.60
ynIncome	9.44
CSA MGMT Gr.	
Goldfund	4.07
Goldtrust	5.67
Desjardins Group	
yActions	19.33
yHypo	4.70
yIntern'tl	17.15
yOblig	4.45
Dixon. Krog Gr.	
D K Trust	13.24
D K Int'l	18.66
Heritage	4.06
yDomequity	11.95
nFirst CdnM	.11.34
yFiscon Fd	8.20
Harvard	14.30
Industrial Gr.	
CS Mgt (8.23)	10.00
Indust Am	6.94
Indus Div	9.78
Indust Eq	16.51
Indust Gth	12.04
Indust Inc	9.72
Indust Pens	5.39
Mack Eq	2.45
Mack Mtge	1.24
yMar Equity	4.98
Mariboro	.11.20
ynMD Growth	12.06
nNatrusco	.32.06
NW Group	
yCanadian	8.58
yEquity	12.94
NW Trust Eq	17.46
Pacific Group	
yGrowth	8.18
yRet Bal	6.24
yUS Growth	4.99
PHN Group	
yBond	9.01
yCanadian	17.24
yDiv Inc	13.40
yFund	31.06
yPooled	45.33
yRRSP	41.85
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	10.75
nXanadu Fd	8.99
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	25.68
yCanadian	10.01
yFonds H	5.20
yRetraite	17.12
Royal Trust Gr.	
ynA - U.S.	21.44
ynB - Bonds	9.20
ynC - Cdn	31.01
ynE - Enr	7.00
ynJ - Japn	12.98
ynM - Mtge	10.60
Sagit Group	
yCam. Gth	9.15
yInt'l Enr	3.24
yInt'l Inc	5.37
yTrans A	7.79
yTrans B	89.52
yTrans C	14.96
ySynchrovest	7.16
yTradex	7.35
Trust General Gr.	
yn Actions	21.87
ynOblig Hyp	9.46
ynHypo	10.62
ynVal Amer	11.68
United Group	
yAccum	9.91
yAccumul R.	11.06
yAmerican	5.95
yCont. Mtge	5.02
ySecurity	4.52
yVenture	9.60
yVenture Ret	12.33
Universal Group	
yAmerican	9.08
yEquity	8.96
yIncome	5.05
yJapan	7.94
yResource	6.23
Westrn Grth	4.07
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
Dreyfus	13.77
Neuberger Berm:	
Manht	8.90

Titres au comptoir

	Bid	Ask
A.H.A. Auto	6.37	6.62
Abstainers 10 pfd	9.00	
Action Traders	2.75	3.00
Amertek	3.75	4.00
ARC International	3.50	3.75
Auto Crown	.23	.28
Benvan Holdings	2.00	2.15
CBR Holdings	.30	.50
Candy Investments	.15	.25
Cdn Gas Engy B wts	29.00	–
Carvern	.35	.45
Commercial Finance	4.25	4.50
Consolidated Branly	.30	.40
Continental B and D	.47	.52
Eclipse Capital	.77	.82
Gemini Food	.55	.65
Goderich Elevator	22.00	24.00
H.O. Financial	1.10	1.20
Highland Queen	1.25	1.75
Levy Ind	15.00	16.00
Longford Equip	2.00	2.25
Longford pfd	2.50	3.00
Nelma Info	.15	.20
Nevasco C	1.30	1.50
O'Toole's Foods	.50	.55
Paramount Funding Corp	1.25	1.75
Polycom cmn	6.75	7.25
Polycom pfd	5.75	6.25
Pony Sporting Goods	.23	.28
Seel Mortgage	10.00	10.50
Superpack Corp	2.75	3.25
TEC Syn Intl	9.00	10.00
Video Premier	.10	.20
York Centre B	3.00	4.00

Mutinerie en prison

McALESTER, Oklahoma (AFP) — Quelque 80 détenus ont pris mardi soir le contrôle d'une partie d'un établisement pénitentiaire de l'Oklahoma, brisant des vitres, blessant trois gardiens à coups de poignard et prenant sept personnes au moins en otages, ont annoncé les autorités locales.

Des dizaines de soldats ont été dépêchés à la prison de haute sécurité de McAlester, pour tenter d'y rétablir l'ordre. Selon un officier de police qui a demandé à conserver l'anonymat, les détenus seraient parvenus à s'emparer d'au moins une des salles de contrôle de l'établissement.

Ils ont brisé les fenêtres et se sont emparés d'une salle de contrôle située dans le nouveau bâtiment de la prison, a indiqué l'officier de police, ajoutant que sept personnes avaient été prises en otages.

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY	ALMA ET LES ENVIRONS	ST-FELICIEN ET LES ENVIRONS
545-4474	668-4506	679-3832

TARIFS PETITES ANNONCES

Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
1 jour	$4.00	$4.85
2 jours	$4.50	—
3 jours	$5.00	—
4 jours	$6.00	—
5 jours	$7.00	—
6 jours	$8.00	—
Chaque mot additionnel	$0.25	$0.25
Encadrement autour de l'annonce	$1.65	$1.65
Chaque mot ou no de téléphone en gros caractères	$1.65	$1.65

Note:
Les petites annonces du Progrès-Dimanche reçues le vendredi sont placées sous la rubrique Dernière Heure avec un supplément de $0.50 du tarif régulier.

ANNONCES PLACARDS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$0.72/lig. agate	$0.87/lig. agate

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
Courrier à expédier à l'annonceur	$20.00	$20.00
Courrier retenu à nos bureaux	$15.00	$15.00

AVIS	QUOTIDIEN Avec photo	QUOTIDIEN Sans photo	PROGRES-DIMANCHE Avec photo	PROGRES-DIMANCHE Sans photo
Décès	$35.00	$30.00	$35.00	$30.00
Remerciements	$35.00	$30.00	$35.00	$30.00
Service anniversaire	$35.00	$30.00	$35.00	$30.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$5.00	$5.00

PRIERES AU SAINTS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$20.00	$20.00

QUOTIDIEN
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 13h30 la veille de la parution.

PROGRES-DIMANCHE
Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après vendredi, 12h30.

INDEX DES RUBRIQUES

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD
IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

HABITATIONS

A partager ..... (1)
A vendre ou à louer ..... (2)
Bâtisses commerciales ..... (3)
Bloc appartements ..... (4)
Chalets à vendre ..... (5)
Chalets à louer ..... (6)
Chambres à louer ..... (7)
Commerces à vendre .... (8)
Commerces à louer ..... (9)
Condominiums à vendre ..... (10)
Condominiums à louer ..... (11)
Fermes à vendre ..... (12)
Garages à vendre ..... (13)
Garages à louer ..... (14)
Locaux à louer ..... (15)
Logements à louer ..... (16)
Maisons à vendre ..... (17)
Maisons à louer ..... (18)
Maisons mobiles à vendre ..... (19)
Maisons mobiles à louer ..... (20)
Terrains à vendre ..... (21)
Terrains à louer ..... (22)

VEHICULES

Autos à vendre ..... (30)
Avions à vendre ..... (31)
Bateaux à vendre ..... (32)
Camions à vendre ..... (33)
Machinerie ..... (34)
Motos à vendre ..... (35)
Motoneiges à vendre .... (36)
Pièces et accessoires ... (37)
Remorques ..... (38)
Roulottes à vendre ..... (39)
Roulottes à louer ..... (40)
Souffleuses à vendre .... (41)
Tracteurs à vendre ..... (42)
Véhicules divers ..... (43)

EMPLOI - ENSEIGNEMENT

Enseignement - Cours .. (50)
Occasion d'affaires ..... (51)
Offres de services ..... (52)
Personnel demandé ..... (53)

DIVERS

A donner ..... (60)
A vendre ou à échanger ..... (61)
Ameublement ..... (62)
Animaux à vendre ..... ( )
Bois de chauffage ..... (64)
Camping ..... (65)
Coin du bébé ..... (66)
Demandé ..... (67)
Divers ..... (68)
Equipement de bureau .. (69)
Equipement commerce et rest. ..... (70)
Musiques et accessoires ..... (71)
Ordinateurs et jeux ..... (72)
Perdu ou retrouvé ..... (73)
Photos et vidéo ..... (74)
Poêles à bois ..... (75)
Sport, chasse et pêche (76)
Vacances, voyages ..... (77)
Vêtements ..... (78)

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:
Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: "Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant", ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.
Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10-1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

La Direction

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR:
$2.50 par semaine

Rtes motorisées	$ 3.00
Dans les dépôts:	$0.45 la copie

PAR LA POSTE:
Saguenay-Lac-St-Jean:

3 mois	$ 45.00
6 mois	$ 80.00
1 an	$160.00

Autres régions du Canada:

6 mois	$ 87.50
1 an	$175.00

Pays étrangers:

6 mois	$100.00
1 an	$200.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

A partager (01)

ST-JEAN-EUDES: 4½ pièces, avec personne fiable, $150.00 par mois. Tél.:548-5929 après 18h00.

4½ pièces, $125.00 par mois, meublé, non chauffé, tél.:543-9449, le matin.

Bâtisses commerciales (03)

JONQUIERE: centre-ville, propriété commerciale grandeur 55X40, 2 étages, grand terrain: environ 10,000 pi.car. Tél.:547-2622 entre 9h00 et 17h00.

STRUCTURE d'acier 40X60, avec portes 12x14, laine et tôle montées si désiré, très bonne affaire. Idéal pour entrepôt. Prix à discuter. Tél.:678-9351.

Chalets à vendre (05)

CAMP DE CHASSE, meublé, situé au lac Gamelin, Notre-Dame d'Hébertville. Tél.:668-3941.

LA BAIE: chalet-maison 24x40 avec sous-sol, semi-meublé, tapis, lustres, rideaux, chauffage électrique et bois, terrain 150x300 pelousé, remise 24x20, construction 5 ans, habitable à l'année, acheteur sérieux, tél.:544-8908.

RIVIERE-DU-MOULIN: CHALET A VENDRE POUR DEMENAGER AU COMPLET OU EN SECTIONS, GRANDEUR 28X40. CONDITIONS DE PAIMENT FACILE. TEL.:549-8910, 549-4322 LAISSEZ MESSAGE.

Chambres à louer (07)

CHICOUTIMI: près McDonald, laveuse, sécheuse, stationnement, entrée indépendante, $41.00 par semaine, tél.:545-7125.

CHICOUTIMI: chambre à la semaine ou au mois. INF.: Château Champlain, 306, Labrecque. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: très belle chambre, entrée indépendante, laveuse, sécheuse, près université, cégep, tél.:543-9797, 673-7700.

CHICOUTIMI: chambres, avec salle de bains individuelle, libre immédiatement, endroit tranquille, tél.:545-6588.

CHICOUTIMI: centre-ville, 35, Smith ouest, possibilité de se faire à manger, personne sérieuse, $50.00 par semaine, tél.:545-4818, 543-5602.

CHICOUTIMI: chambre voisin de Place du Saguenay. Tél.:545-4684.

CHICOUTIMI: centre-ville, accès laveuse, sécheuse, $30.00 par semaine, tél.:543-5562, 545-6612.

CHICOUTIMI-NORD: endroit tranquille, propre, salle de bain avec douche, salle de lavage, personne fiable. Tél.:543-4176.

CHICOUTIMI: eau courante, poêle, frigo individuel, entrée indépendante, stationnement, près de l'UQUAC, cégep, tél.:549-3594.

CHICOUTIMI: près cégep et université, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire de cuisine fournis, entrée indépendante, quartier de la polyclinique, tél.:543-0970.

CHICOUTIMI: salle de bains et de télévision privées, accès à la cuisine, tél.:543-8934.

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, près université, centres d'achats, grandes chambres, salle de bains, douche, cuisine communautaire, accessoires fournis, entrée indépendante, à voir, très propres. Tél.:543-3491, 673-4509.

JONQUIERE: près du cégep, cuisine commune avec entrée indépendante, tél.:547-6115.

JONQUIERE: chambre et pension, près de Abitibi-Price, stationnement, tél.:542-6721.

JONQUIERE: literie fournie, laveuse, sécheuse, entrée indépendante, stationnement, près du cégep, $35.00 semaine, 3663, Panet, tél.:548-8895, 547-4818.

ST-FELICIEN: chambres et pension, salle de bains individuelle. Tél.:679-3346.

Commerces à vendre (08)

CHICOUTIMI: directement de la propriétaire, boutique unisex, bon chiffre d'affaires, salle de couture. Personne sérieuse seulement. Tél.:543-9476.

COMMERCE de livres et disques d'occasion. Tél.:673-4392, après 17h00, sur semaine.

IMPRIMERIE EXCELLENT REVENU, COMMERCE EN PLEINE EXPANSION, FACILITE D'OPERATION, TEL.:349-3636, APRÈS 17H00.

MINI-RESTAURANT 12x28, isolé, ouvrable à l'année, 17 places assises, très fonctionnel, construit sur roues. Peut facilement être déménagé, demi-prix. A voir, au 875, St-Wilbrod, Hébertville-Station ou téléphonez après 18h00: 344-1446.

AVIS IMPORTANT

Nous avisons tous nos clients qui auront à se servir d'un numéro de département pour leur publicité dans les annonces classées ou carrières et professions qu'ils devront faire parvenir un accusé de réception à tous(tes) les candidats(es) qui auront postulé un emploi et ce, dans les quinze jours suivant la fermeture du poste.

A défaut de se conformer à cette directive, nous nous réservons le droit de divulguer l'identité de l'annonceur.

Ceci est devenu obligatoire dû aux très grands nombres de plaintes provenant des postulants(es).

LA DIRECTION

Condo. à louer (11)

POMPANO BEACH: à vendre ou à louer, 400 pieds de la mer, piscine chauffées, femme de ménage, libre 25 janvier, tél.:543-9328, 543-9728.

Locaux à louer (15)

CHICOUTIMI: rez-de-chaussée, espace à bureaux 670 pi.car. $415.00 mensuel. INf.: Château Champlain, 306, Labrecque. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: local à louer pour entreposage, 900 pi.car., $250.00 par mois. Tél.:545-6254.

CHICOUTIMI: local commercial, boulevard Talbot, près du Rond-Point, 1,100 pi.car. Tél.: jour: 548-7103, soir: 548-1288.

JONQUIERE: grand local pour bureau, endroit stratégique, tél.:547-0252, heure de repas.

ESPACE COMMERCIAL A LOUER: espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie du deuxième plancher de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Conviendrait pour professionnels ou autres. Disponible immédiatement. Pour informations: tél.: 545-4474, poste 241, M. Jacques Larouche.
F-000000-1-2

JONQUIERE: local commercial, 25x50, pouvant servir pour menuiserie, mécanique, peinture, débosselage ou entreposage, avec servitudes. Situé parc industriel. Tél.:548-4071.

JONQUIERE: entrepôt 24x36, chauffé, éclairé, pouvant être louer pour entreposer motos, bateaux, ou autres, ou louer globalement, $275.00 par mois. Tél.:548-2183.

LA BAIE: Appartement commercial, ancien salon de coiffure, 3 chaises, une salle d'attente, pièce de rangement, $250.00 par mois, libre 1er mars, tél.:544-6639.

Logements à à louer (16)

JONQUIERE: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:547-1456, 547-5286.

ARVIDA: à sous-louer, grand 6½, près des écoles et usine Alcan, libre 1er janvier ou 1er février, tél.:548-1932.

ARVIDA: bas de maison, split-level, 5½, 2 chambres, éclairé, chauffé, non meublé, 548-9466, après 17h00.

ARVIDA: grand 4½, chauffé, éclairé, libre 1er janvier, quartier St-Philippe, tél.:548-2753.

ARVIDA: près Manoir du Saguenay, 4½, libre immédiatement, tél.:548-2175, 548-9023.

ARVIDA: 2278, St-Philippe, 2½, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, $275.00. Tél.:548-5585.

ARVIDA: 3½ dans un bas, 4½, libre, s'adresser 2720, Marquette, tél.:542-8019, 548-6766.

ARVIDA: 3½, neuf, ultra moderne, dans haut de maison style canadien, entrée indépendante, tél.:548-6369.

ARVIDA: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er novembre, tél.:543-9147, 547-5286.

ARVIDA: 3½, 4½, 5½, chauffés, éclairés, libres immédiatement, isolation et réparation refait à neuf, libres immédiatement, tél.:548-2828, 542-8127, visites au 2485 Langelier, app. 21.

ARVIDA: 4½, dans bloc de 6 logements, frais peint, près de tous services, $380.00 chauffé, libre 1er janvier 86, 2348, Mathias. Tél.:548-2119, 548-6872.

ARVIDA: 4½, 5½ pièces, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:543-9147, 547-5286.

CHICOUTIMI: APPARTEMENTS 3½, 4½, PRÈS UNIVERSITE, MEUBLES OU SEMI-MEUBLES, PISCINE EXTERIEURE; PRÈS CEGEP ET HÔPITAL 1½, 2½, 3½, MEUBLES OU SEMI-MEUBLES. TEL.:549-9983, 696-0727, 543-7585, 549-6909.

CHICOUTIMI: 4½ NEUF, BALCON, PORTE-PATIO, LIBRE IMMEDIATEMENT, 314 RUE MALRAUX, TEL.:678-9762, 549-9695.

CHICOUTIMI: 2½, 100 mètres du cégep, chauffé, éclairé, $290.00. Tél.:548-7565, sur semaine seulement.

CHICOUTIMI-NORD: grands 3½, 4½, 5½, accès contrôlé, endroit tranquille, porte-patio, face à Charles-Gravel. Tél.:543-5330, 662-5340, frais virés.

CHICOUTIMI: PLACE PERIBONKA: NOUVEAU SITE DOMICILIAIRE, GRANDS 4½, 5½, PLANCHERS BETON, EAU CHAUDE FOURNIE, CONCIERGERIE, REMISE INTERIEURE, ENTREE LAVE-VAISSELLE, TEL.:543-5141, 549-7434.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, près de l'église St-Luc, 4½, non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél.:543-9147, 547-5286, 547-1165.

LOCAL A LOUER

au 1051, boul. Talbot

(5,295 pieds carrés)

Hauteur de 15 pieds

Disponible immédiatement. Comprenant un débarcadère ajustable. Système de climatisation installé. Prix à discuter.
Pouvant servir pour plusieurs genres d'entreprises:

- **PLOMBIERS, ELECTRICIENS**
- **ATELIERS DE REPARATIONS**
- **ENTREPOSAGE DE TOUS GENRES, ETC.**
- **PLUS DE 3,000 PIEDS CARRES POUR ESPACE DE BUREAUX**

La Maison de la Presse
a/s M. Jacques Larouche, contrôleur

1051, boul. Talbot
Chicoutimi, P.Q. — G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Logements à à louer (16)

CHICOUTIMI: 1½ pièce, arrière Place-Saguenay, meublé, tél.:545-4020, 549-0691.

CHICOUTIMI: PLACE DES AIRELLES, 3½, 4½, 5½, PRES CENTRES D'ACHATS, GRAND SALON, PORTE-PATIO, SALLE A MANGER, TAPIS, ENTREE CONTROLEE, CONCIERGERIE, TEL.:543-0222, 543-2983.

CHICOUTIMI: 4½, NEUFS, DISPONIBLES IMMEDIATEMENT, STYLE CONDO, BLOC DE 4 LOGEMENTS, ENTREE INDEPENDANTE, SUPER INSONORISATION, LOGEMENTS TRES VASTES, SUPER ISOLATION THERMIQUE, PERSONNE CHERCHANT TRANQUILLITE. SITUE ARRIERE PLACE DU ROYAUME, PRES SURETE DU QUEBEC, RUE ADELARD-PLOURDE. TEL.:547-2976, 696-1939.

CHICOUTIMI: 4½, MEUBLE, 699, BOUL. ST-PAUL, PREMIER ETAGE, $225.00. TEL.:549-8910, 549-4322 LAISSEZ MESSAGE.

CHICOUTIMI: 3½, meublés, chauffés, éclairés, près Place Royaume. Tél.:543-5330, 662-5340 (frais virés).

CHICOUTIMI: ARRIERE PLACE DU ROYAUME, PRIX SPECIAUX, 4½ NON MEUBLES, APPARTEMENTS BETON. TEL.:543-9135.

CHICOUTIMI-NORD: deux 4½ pièces, neufs, tél.:545-9255.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, arrière Place Saguenay, $335.00.. Tél.:549-5420.

CHICOUTIMI: 3½, arrière CJPM, moderne, neuf, rez-de-chaussée, entrée indépendante, entrées laveuse sécheuse, tél.:543-6888, 549-9792.

CHICOUTIMI: 4½, arrière Place Royaume, neuf, très bien situé, style condo, 2ième étage, tél.:543-6888, 549-9792.

CHICOUTIMI: finis modernes, libres immédiatement, 4½ pièces, $325.00, 5½ pièces, $415.00, non chauffés, non éclairés, situés coin Fafard et Taché. Tél.:549-6648, jour, 549-9039, soir.

CHICOUTIMI-NORD: 1½, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, $225.00. Tél.:545-6098, 543-6725, après 5h00.

CHICOUTIMI-NORD: 5½, chauffé, libre immédiatement, $350.00. Tél.:545-6098, 543-6725, après 5h00.

CHICOUTIMI: 2½, chauffé, meublé, quartier des Saguenéens, libre 1er janvier. Tél.:549-0238.

LOGEMENTS A LOUER
CHICOUTIMI
Près de Place du Royaume: 3½ - 4½ - 5½ pièces neufs.
Près du Cegep: 1½ - 2½ - 3½.
Arrière Polyclinique Saguenay: 3½ - 4½.
Tous peuvent être meublés, semi-meublés ou non meublés.
549-9983, 696-0727, 543-7585.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, moderne, bien situé, rue Orléans, libre 1er janvier, $315.00 tél.:543-7140.

CHICOUTIMI: petit 3½, neuf, éclairé, chauffé, idéal pour personne tranquille, quartier résidentiel, demi-sous-sol d'une maison privée. Tél.:545-9792, 673-4522.

CHICOUTIMI: 3½, meublés, chauffés, éclairés, rue Georges-Vanier, $360.00 et $380.00, tél.:543-1721.

CHICOUTIMI: rue Ste-Anne, 2½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement, tél.:545-0542.

CHICOUTIMI: 5½, rez-de-chaussée de maison, rénové à neuf, libre immédiatement, $295.00, non chauffé, non éclairé, chauffage électrique. Tél.:545-6588.

CHICOUTIMI-NORD: 5½, neuf, style moderne, $425.00, non chauffé, non éclairé, tél.:543-4577, 543-9397, 543-9584.

CHICOUTIMI: 3½ et 4½, rue Lorne, tél.:543-7044.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, chauffé, eau chaude, libre 21 décembre, très très propre, tél.:545-9841.

CHICOUTIMI: 5½, près des centres d'achats, décembre gratuit, tél.:545-9816, après 17h00, Jeanne Durand, 545-2767.

CHICOUTIMI: paroisse Christ-Roi, 4½ pièces, chauffage électrique, eau chaude fournie, stationnement, remise, libre immédiatement. Inf.:30, St-Vincent ouest, 543-0166.

CHICOUTIMI: 192, Thomas-Duperré, 5½, libre 1er décembre, non chauffé, non éclairé, $395.00, tél.:672-2345.

CHICOUTIMI-NORD: 2719, Roussel, 5½, $300.00, non chauffé, libre immédiatement, tapis, tél.:549-5149.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, situé 492, rue des Crécerelles, app.17, arrière Place du Royaume, libre immédiatement, $335.00, tél.:549-5149, 549-0403.

CHICOUTIMI-NORD: 3½, semi-meublé, 802, boulevard Ste-Geneviève, tél.:549-9628, 549-6003.

CHICOUTIMI: rue Angoulême, à sous-louer, 2½, meublé, chauffé, éclairé, piscine extérieure, repeint à neuf, $250.00, libre immédiatement. Tél.:rés.: 543-9072, bur: 543-1302 demandez Dominic Bérubé.

CHICOUTIMI: 3½ et 4½, meublés ou non, non chauffés, situé 542, des Crécerelles, libres immédiatement, $385.00. Tél.:549-0403, 549-5149.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, dans jumelée, non chauffé, non éclairé, sur 2 étages, remise extérieure. Tél.:543-3922, 543-8147.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, tapis, près Ecole Laure-Conan. Tél.:545-2782.

CHICOUTIMI-NORD: 2276, boulevard Ste-Geneviève, 4½, $300.00, libre immédiatement. 2½, meublé, chauffé, éclairé, $275.00. Tél.:549-4246.

CHICOUTIMI-NORD: 4½ pièces, rez-de-chaussée, non éclairé, non chauffé, remise extérieure, $375.00. Tél.:543-0576, après 16h00.

CHICOUTIMI: 4½, chauffé, centre-ville, 34A, Bossé ouest, libre immédiatement. Tél.:543-5156.

CHICOUTIMI: grand 5½, tapis, eau chaude fournie, face à l'université, libre immédiatement, mois de décembre gratuit, tél.:545-5311, avant 17h00 ou 549-9934, après 17h00.

CHICOUTIMI: près université, 4½, chauffé, éclairé, $378.00, tél.:549-2658.

CHICOUTIMI: beau 3½, moderne, non chauffé, non éclairé, possibilité semi-meublé, un mois gratuit, libre 1er janvier, tél.:543-6512.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, sous-sol, chauffé, éclairé, tapis, $325.00, quartier St-Luc. Tél.:545-0763, après 17h00.

CHICOUTIMI: quartier des Oiseaux, 4½, non chauffé, libre 21 décembre, $460.00, tél.:696-0799, 545-3171.

CHICOUTIMI: quartier des Oiseaux, 4½, non chauffé, libre 21 décembre, $460.00, tél.:696-0799, 545-3171.

CHICOUTIMI-NORD: rue Pasteur, 3½, chauffé, éclairé, 2 entrées, stationnement, semi-meublé si désiré, $340.00. Tél.:549-4624.

CHICOUTIMI: 4½, chauffé, eau chaude fournie, rénové à neuf, libre immédiatement, $325.00. Tél.:549-6474.

CHICOUTIMI: 7½, chauffé, eau chaude fournie, rénové à neuf, $375.00, libre 1er janvier. Tél.:549-6474.

CHICOUTIMI: 2½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre 23 décembre. S'adresser au: 515, Bécard, tél.:545-6888.

CHICOUTIMI: 1006, rue St-Paul, deux 4½, $320.00 non chauffés, non éclairés, tél.:549-8311.

CHICOUTIMI: arrière Place Royaume, rue des Crécerelles, eéà sous-louer, 3½, meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse, $385.00, libre immédiatement. Tél.:544-5853, 544-7316.

CHICOUTIMI: 533, Racine app. 8, 1½, meublé, chauffé, éclairé, $250.00, libre immédiatement, tél.:549-7562.

CHICOUTIMI: 5½, neuf, grand appartement, chauffage électrique, très moderne. Tél.:547-2633, 547-1661, 545-2776.

CHICOUTIMI: grand 4½, eau chaude fournie, libre 1er janvier, $345.00, tél.:549-1974, 549-3845.

CHICOUTIMI: centre-ville, rue Hôtel-Dieu, 3½, $250.00 chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, tél.:543-6229, 549-0166.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, beau grand 4½, chauffé, eau chaude fournie, $325.00. Tél.:549-2854.

CHICOUTIMI: grand 4½, neuf, $375.00 par mois, tél.:543-6601, 549-4662.

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, grand 4½, à sous-louer, 1er janvier au 31 mai, décembre gratuit, moderne, neuf, tél.:543-5001, 543-5951.

CHICOUTIMI: 5½, chauffé, libre immédiatement, décembre gratuit, $440.00, tél.:549-7674, 545-7125.

CHICOUTIMI: 5½, libre 22 décembre, début rang St-Joseph (2167), tél.:549-7067, 549-3826.

JONQUIERE: 4½ pièces, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:542-2903, 547-5286.

JONQUIERE: 3½ pièces, meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, possibilité chauffé et éclairé, libre immédiatement. Tél.:547-1456, 547-5286.

JONQUIERE: 5½ pièces, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:547-1456, 547-5286.

JONQUIERE: 4½, chauffé, eau chaude fournie, moderne, près cégep, libre immédiatement. Tél.:547-8164, 542-0087.

JONQUIERE: 4½, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, un mois gratuit. Pour informations, tél.:547-2527.

JONQUIERE: 5½, neuf, non chauffé, tapis, lampes, pôles, libre immédiatement, $415.00. Aussi, 3½, non chauffé, très propre, libre immédiatement, $315.00. Tél.: Jour:547-7363, soir:544-5270.

JONQUIERE: 5½, non chauffé, non éclairé, $350.00 par mois, un mois gratuit. Tél.:542-5077.

JONQUIERE: 4½, chauffé, non meublé, rénové à neuf, rue de l'Anjou, entrée indépendante, $360.00 par mois, libre immédiatement. Tél.:547-4976.

JONQUIERE: 3½ pièces, moderne, meublé, chauffé, éclairé, conciergerie, buanderie, stationnement, libre immédiatement, $330.00 par mois. 4078, de la Loire, app. 4. Tél.:548-6951.

JONQUIERE: 4½, plus grande salle de lavage, 3584, Ouimet, libre 1er février, tél.:547-3927, 542-9468.

JONQUIERE: grand 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél.:548-8490.

JONQUIERE: grand 4½ neuf, libre immédiatement, mois de décembre gratuit. Tél.:547-9282, 543-6292, demandez Sylvie. 542-8121 demandez François.

JONQUIERE: 4½, chauffé, éclairé, eau chaude, libre immédiatement, $400.00, tél.:542-7288.

JONQUIERE: 3½ meublé, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, $325.00, 3605, du Roi-Georges. Tél.:542-4774.

JONQUIERE: près cégep et centre-ville, entièrement rénovés, non chauffés, 4½: $375.00, 5½: $400.00, un mois gratuit, tél.:548-8607.

JONQUIERE: St-Jacques, 4½, non chauffé, non éclairé, $385.00 par mois, près dépanneur, parc. Tél.:548-2295.

JONQUIERE: 3½, chauffé, eau chaude fournie, armoire de cuisine refaites, meublé, laveuse, sécheuse, troisième étage, rue Fortin, libre immédiatement, $350.00. Tél.:542-8714.

JONQUIERE: deux 2½, meublés, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, rénovés, coin Ste-Claire et St-Laurent, stationnement et entrée indépendants, $410.00, libre immédiatement, et 1er février. Tél.:542-8714.

JONQUIERE: 3½, semi-meublé, non chauffé, stationnement, centre-ville, très propre, libre immédiatement, prix à discuter, tél.:548-9257.

JONQUIERE: à sous-louer, grand 5½, non chauffé, non éclairé, libre 15 janvier, tél.:547-1160.

KENOGAMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, $280.00, décembre gratuit. Tél.:542-4067.

LA BAIE: boul. St-Anicet, près Aéroport, 5½, premier mois gratuit, chauffé, eau chaude fournie, $350.00. Tél.:544-4145.

LA BAIE: grand 4½, eau chaude fournie, chauffé, prix réduit pour saison hivernale, tél.:548-6757, soir ou 543-9619.

LA BAIE: UN MOIS GRATUIT, 3½, 4½ et 5½ pièces, situés près de la polyvalente et de l'Alcan. Tél.:544-5084.

LA BAIE: 2½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement, $240.00. Tél.:544-6233.

LA BAIE: 3½, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement, $300.00. Tél.:544-6233.

LA BAIE: 4½, neuf, $320.00, non chauffé, non éclairé, janvier gratuit, libre 22 décembre, tél.:544-5990.

LA-BAIE: 4½ pièces, neufs, insonorisés, rue Alfred-Dubuc, secteur polyvalente. Tél.:544-8327, 549-7995.

LATERRIERE: route 170, rang l'église, haut maison, 4½, non chauffé, non éclairé, $275.00. Libre 1er janvier. Tél.:549-1345.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3½, 1405B, BOUL. RENAUD, MODERNE, STATIONNEMENT, BALCON, $245.00. TEL.:549-8910, 549-4322 LAISSEZ MESSAGE.

RIVIERE-DU-MOULIN: 5½, chauffé, eau chaude fournie, situé quartier Hamel, libre immédiatement, tél.:545-0876.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4½ et 5½, non chauffés, non éclairés; libres 1er janvier. Tél.:545-9771.

RIVIERE-DU-MOULIN: rez-de-chaussée, 2½, chauffé, éclairé, libre 1er janvier, tél.:543-3248, 549-3845.

ST-HONORE: à sous-louer, 4½, non chauffé, non éclairé, $225.00, libre immédiatement. Tél.:673-7542.

UN MOIS GRATUIT: CHICOUTIMI: deux grands 4½, eau chaude fournie, voisin de place Saguenay, libres immediatement, tél.:696-4205, 545-4004, 545-6187, 549-9343.

VILLE-DE-LA-BAIE: secteur Grande-Baie, grand 4½, tapis neuf, propre, lustres, toile verticale salon. Tél.:544-2696, 544-3651.

ST-JEAN-EUDES: 5½ avec sous-sol, $300.00 par mois, libre 1er janvier, non chauffé, tél.:548-1647.

Maisons à vendre (17)

ARVIDA: 5½ pièces, quartier St-Philippe, directement du propriétaire, tél.:548-8606.

CHICOUTIMI-NORD: CONSTRUCTION 1985, REVENUS AU SOUS-SOL, VUE PANORAMIQUE, 2 STATIONNEMENTS INDEPENDANTS. INFORMATIONS: JEAN BOUCHARD, AGENT ASSOCIE, 545-1658, RE/MAX SAGUENAY INC., COURTIER.

RE/MAX®
Les professionnels associés de l'immobilier

JONQUIERE: 4096, Gauguin, maison à prix réduit, moins de 60,000$, 5 chambres à coucher, garage isolé, 9 ans, libre immédiatement. Inf.: Antoine Jean, rés.: 542-0250 ou J.-M. Gauthier, 547-3930.

RE/MAX courtier
saguenay inc.
670, chemin st-thomas
chicoutimi G7H 2R2
548-9191

CHICOUTIMI: 3 chambres, lave-vaisselle, planchers bois, quartier Polyclinique, 435, Maria-Chapdelaine, directement du propriétaire. Tél.:276-5245.

CHICOUTIMI-NORD: maison 2 logements, située 2719, Roussel, libre immédiatement, $40,000.00 ($10,000.00 comptant), tél.:549-5149.

CHICOUTIMI: face au Parassol, vue panoramique sur le Saguenay, 51'x42', bien entretenue, extérieur brique, planchers bois franc, solarium triple verre, foyer, sous-sol fini, garage double, entrée 400amps. Conviendrait pour bureau d'affaires, grand terrain 26,000 pi.car., piscine creusée 20x40. Tél.:549-4543.

CHICOUTIMI: triplex, de luxe, grand 8½ et sous-sol, libre pour propriétaire, revenus: $850.00/mois. Tél.:543-6384.

LA BAIE: 6½ PIECES, VUE PANORAMIQUE, FACADE BRIQUE, QUARTIER NEUF, TERRAIN 15,000 PI.CAR., PAS D'AGENT, TEL.:544-7662.

RIVIERE-DU-MOULIN: maison neuve à revenus, porte-patio, patio 12x12, armoires mélamine, stationnement indépendant, terrain 60x100, garantie 5 ans du PCMN, prête à être habitée immédiatement. Tél.:549-3450.

Maisons à louer (18)

CHICOUTIMI: rue Albany, arrière Place Saguenay, bi-familiale, 5½, en construction, prête 15 janvier, haut: $550.00, bas: $450.00, tél.:545-1113.

CHICOUTIMI: rang St-Paul, très belle résidence, $450.00 par mois. Inf.: Rénald Savard de Sagami André Gagnon Inc., 549-4887.

CHICOUTIMI: rue des Clairons, bungalow, 3 chambres, très propre, $435.00 mois, libre 1er janvier. Tél.:547-4149, 548-9406.

CHICOUTIMI-NORD: Maison très propre à louer ou à vendre, tél.:543-9005.

CHICOUTIMI: quartier St-Joachim, 5½ pièces, 3 chambres, foyer, planchers bois franc, aucun voisin arrière, $505.00. Tél.:548-4070.

FLORIDE: maison meublée, 3 chambres, 2 salles de bains, salon, cuisine, salle à manger, près d'un lac, avec plage, tél.:548-2506.

JONQUIERE: duplex 5½, $425.00 par mois, non chauffé, non éclairé, un mois gratuit. Tél.:542-5077.

LATERRIERE: duplex 4½, construction neuve, libre immédiatement, $330.00, tél.:545-6815 soir.

VALIN: maison 4½, idéal pour couple seul, prix abordable, tél.:545-6083.

Maisons mobiles à vendre (19)

CHICOUTIMI: maison mobile 60x10, 2 chambres; roulotte de voyage 18 pieds, idéal pour chalet ou bureau de chantier. Tél.:543-1718, 543-3083.

LATERRIERE: avec beau terrain 65x200, remise, située 3921, Portage sud, $17,000.00. Tél.:678-9877.

Terrains à vendre (21)

CHICOUTIMI-NORD: PRÈS DU CENTRE D'ACHAT, GRAND TERRAIN MULTI-FAMILIAL, TRÈS BON PLACEMENT. BAS PRIX. INFORMATIONS: JEAN BOUCHARD, AGENT ASSOCIE, 545-1658, RE/MAX SAGUENAY INC., COURTIER.

CHICOUTIMI-NORD: 8,500 pieds, côté: 225, St-Ephrem, multifamilial. Tél.:545-9218.

CHICOUTIMI: près de Laterrière, 2 demi-lots à bois, feuillus et résineux, acheteurs sérieux seulement. Tél.:545-3064.

Autos à vendre (30)

ACADIAN 1979, 2 portes, automatique, 50,000 kilomètres, très propre. Tél.:662-7013.

BUICK LE SABRE LIMITED 1980, entièrement équipée, 4 portes, comme neuve. Tél.:662-7013.

CAMARO Z-28, 1982, 36,000 KILOMETRES, TRES PROPRE, GARANTIE COMPLETE 5 MOIS. TEL.:696-1717.

COMET 1977, très bonne mécanique, $495.00 discutable. Tél.:543-5059.

DODGE COLT 1983, 4 vitesses, 4 portes, hatchback, mécanique A-1, 35,000 milles, très propre, $2,900.00. Tél.:549-7807.

FORD ESCORT L-1985½, garantie prolongée 80,000 kilomètres inclus, radio AM-FM cassettes auto-reverse, payée: $10,200.00, laissée: $9,500.00. Tél.:542-0094.

FORD PINTO 1979, très très propre, 4 pneus d'hiver à clous, très bon prix, tél.:696-2510, 549-6958.

FORMULA 1977, air climatisé, vitres électriques, besoin d'une peinture, très bonne auto pour les pièces, $400.00 négociable. Tél.:543-9128.

GIRARD AUTOS, achat et vente autos et camions usagés. Transfert de particulier à particulier. Meilleur prix en ville. 1401, Route 170, Chicoutimi. Tél.:543-1718, 543-3083.

HONDA CIVIC 1981, 5 vitesses, grise, très bon état, 60,000 milles, tél.:672-4783, jour ou 672-2858, soir.

HONDA PRELUDE 1984; Accord LX-1984, automatique, 4 portes, 24,000 kilomètres; CIVIC GL-1984, 4 portes, 12,000 kilomètres; prix avantageux; prendrais échange. Tél.:696-2211.

LYNX 1985, 1.6 litres h.o., manuelle, prix à discuter. Tél.:673-7737.

MERCURY MARQUIS 1977, EXCELLENTE CONDITION, 351 PO.CU., 50,000 MILLES, PRÊT POUR L'HIVER, $350.00 DISCUTABLE. TEL.:HEURES DES REPAS 542-0952, 542-4349.

PETIT BUICK REGAL sport 1980, sièges baquets, console au plancher, vitres électriques, radio AM-FM stéréo, volant ajustable, moteur 301 po.cu., économique, peinture neuve, mécanique A-1, 45,000 milles, faut voir, $4,200.00. Tél.:549-7807.

PLYMOUTH DUSTER 1974, 6 cylindres, automatique, bas millage, mécanique A-1, une seule propriétaire, $650.00. Tél.:549-7807.

PONEY GLS 1985, prix à discuter, tél.:542-6707.

PONTIAC ACADIAN 1981, automatique, 2 portes, couleur grise, 64,000 kilomètres, mécanique A-1, tél.:542-6771 après 16h30, jour: 549-3254.

PONTIAC ACADIAN 1981, automatique, 2 portes, couleur grise, 64,000 kilomètres, mécanique A-1, tél.:542-6771 après 16h30, jour: 549-3254 demandez Michel St-Gelais.

PONTIAC J-2000 1985, automatique, 4 portes, 2,000 kilomètres; LYNX 1983, 5 portes, 5 vitesses, 35,000 kilomètres, garantie prolongée; accepterais échange. Tél.:696-2211.

RENAULT ENCORE 1985, garantie 4 ans ou 100,000 kilometres, 2,600 kilomètres, équipement complet. Tél.:544-5853.

RENAULT 5 TL, 1984, parfaite condition, $4,000.00, tél.:344-1967.

STELLAR GSL, 1985, 4 portes, automatique, essence ordinaire, 9,000 kilomètres, servo-freins, radio-cassette, tél.:543-5113.

VOITURE économique, petite Chevelle Malibu, 1978, 4 portes, automatique, V6, 200 p.c., très propre, mécanique A-1, $1,200.00, tél.:549-7807.

VOITURE EXCEPTIONNELLE jamais servie l'hiver, CHEVROLET CAPRICE CLASSIC 1979, 4 portes, vitres électriques, air conditionné, volant ajustable, essuie-glace intermittent, cassette, cruise control, seulement 40,000 milles, état neuf, faut voir, $3,500.00, acheteur sérieux seulement, tél.:549-7807.

Camions à vendre (33)

CAMION F-150 1984, 78,000 kilomètres, état neuf, boîte fibre de verre, prix à discuter, tél.: heures d'affaires 8h00 à 17h00 545-2434.

FORD F-250 1979, moteur 300, 4 vitesses, avec boîte, bonne condition, tél.:543-7480, 543-7447.

GMC F-15, 1985, KING CAB, V-6, 2.8 litres, transmission automatique, over drive, boîte protectrice noire, système de son, 8 radiaux, 16,000 kilomètres, $11,500.00, tél.:545-8957, après 18h00.

G.M.C. SUBURBAN 1977, très propre, $2,000.00. Tél.:695-0269.

GMC VALUE VAN 1978, 2 tonnes, servofreins, servodirection, très bonne condition, tél.:548-6462.

G.M.C. 1980, ½ tonne, 6 cylindres, 4 vitesses, comme neuf. Tél.:662-7013.

PICK-UP DODGE 3/4 tonne 4x4 1974; CHEVROLET 5 tonnes avec boîte fermée 18 pieds; aussi choix de plusieurs 4x4, Pick-Up réguliers et panels. Prix défiant toute compétition. Tél.:543-1718, 543-3083.

TOYOTA SR-5 1985, 4 Runner, 5 vitesses, 6 cylindres, stéréo-cassettes, toit ouvrant, 3,400 kilomètres, échange accepté. Tél.:696-2211.

Machinerie (34)

Camion MACK 1979, avec boîte à gravier, moteur 300, différentiel 18x44, tél.:678-9623.

PARE-CHOCS arrière de camionnette 1/2 tonne; bucket à neige 2 verges, pour John Deere 610-B; Tél.:543-1949.

Motos à vendre (35)

QUATRE ROUES Yamaha 1985, YTM-200, équipé d'une gratte à neige, 30 heures d'usure, tél.:547-1175 entre 17h00 et 19h00.

TROIS ROUES HONDA 200, 1982, très propre, $950.00, cause: départ. Tél.:549-2522.

Motoneiges à vendre (36)

ALPIN 1981, très bonne condition, $3,500.00, tél.:548-5293.

RABAIS de 15% sur pièces motoneiges toutes marques. C.O.D., commandes téléphoniques acceptées. Accessoires de Motos ADM, 1494, boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.:549-7972.

Vente de pièces neuves et usagées pour toutes marques de motoneiges. Réparation de moteurs, vilebrequin (Crankshaft). Accessoires: habits, casques, etc. André Bouchard Inc., 5869, boul. Talbot, Laterrière, tél.:678-9511.

YAMAHA 1979; BOMBARDIER 340, tél.:677-2164.

Pièces et accessoires (37)

AUBAINES DU PNEU: 2308, boul. St-Paul, Chicoutimi. Pneus de toutes dimensions à vendre. Tél.:543-8777.

DEUX PNEUS radial 7.50-16XY pour camion, $45.00 chacun. Tél.:678-9351.

PIECES ET ACCESSOIRES usagés, aussi: pneus toutes grandeurs. Récupération de voitures pour pièces. Girard Autos, 1401, route 170, Chicoutimi. Tél.:543-3083, 543-1718.

Remorques (38)

Remorque 4'x7', construction extra robuste, prix à discuter, ou à échanger contre 3 roues de même valeur, tél.:678-2623.

Tracteurs à vendre (42)

TRACTEUR FORDSON Major Diésel, 50 forces, moteur remonté à neuf, pneus neufs, $3,000.00. Tél.:678-9841, 678-9475.

Ens.-Cours (50)

Les cours de médecine douce reprendront début janvier 1986, tél.:543-6826.

Occasions d'affaires (51)

FRANCHISE de cosmétiques Face disponible pour kiosque: Alma, Jonquière, Baie-Comeau. Tél.:545-9308.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL: augmentez vos revenus. Possibilité $340.00 à $680.00 et plus par semaine avec un travail de distribution Vie-Tal. Formation complète. Tél.:1-514-326-1201, ou 1-800-361-6614.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL. Manufacturier en expansion, Vie-Tal désire s'établir dans votre région. Formerons hommes et femmes qui seront choisis. Possibilité de $340.00, $680.00 ou plus par semaine. Informations gratuites: 1-514-326-1201 ou 1-800-361-6614.

UN REVE, VOTRE PROPRE PATRON. Couple pour commerce gros et détail, 4,000 items, sans investissement. Entreprise S.A.G., tél.:547-0368.

Offres de services (52)

ARTISAN-EBENISTE. Réparation de meubles, décapage. Sur demande: fabrication d'escaliers, armoires de cuisine, meubles de tous genres en bois massif ou mélamine. Tél.:543-7243, 1450, Vimy, Chicoutimi-Nord.

Bachelière en architecture. PLANS DE MAISON ET RENOVATION RESIDENTIELLE. Bas prix. Tél.:543-5469, 542-0250.

Garderais des enfants à la journée ou à la semaine, chez-moi, tél.:696-4069.

HOMME OFFRE SES SERVICES pour tous genres de menuiserie. Tél.:547-3329.

HYDROVAP SAGUENAY: nettoyage de tapis à la vapeur. Estimation gratuite. Faisons aussi location d'équipement. Tél.:547-6115.

J'OFFRE mes services pour travailler dans une maison privée, 2-3 jours par semaine, dans Jonquière. Tél.:547-9629 demandez Denise.

LES BAIGNOIRES DU SAGUENAY ENR. EMAILLAGE D'APPAREILS DE SALLE DE BAINS ET MENAGERS. ESTIMATION GRATUITE. TEL.:543-1697.

MASSAGE 7 JOURS: Massage professionnel pour tous. Pour rendez-vous, tél.:542-6200.

PEINTURE: homme d'expérience, travail propre et rapide. Tél.:543-2356.

PLANS DE MAISON: pour rénovation ou construction. DESSINATEUR avec expérience offre ses services pour faire des plans de maison, tél.:543-1574, Serge Gagnon.

POSE DE TAPIS, prélart, tuiles. Gilles Ménard, tél.:547-1343.

POUR TRAVAUX de menuiserie, peinture, plomberie. 10 ans d'expérience. Tél.:549-3746.

Pour tous travaux de construction et rénovation consultez les spécialistes Lapointe, Munger, Rouleau Inc., tél.:678-9971, 678-9835.

Vente et pose de moteurs, transmissions, neufs ou usagés, tél.:545-6774.

$14.95 DE L'APPEL. Réparation d'appareils électroménagers: G.E., Hotpoint, Moffat, Kenmore, Inglish, Westinghouse, McLorey, Brenwoods, Roy, Bélanger, Gibson, etc., tél.:696-1718.

Personnel demandés (53)

TEMPS PLEIN OU PARTIEL: distributeurs(trices) indépendant(e)s pour compagnie nationale. Pas d'investissement spécifique. Revenu de $400.00 à $900.00 par semaine. Expérience non nécessaire. Entrainement complet. Informations, tél.:sans frais, 1-800-361-9625.

Personnel demandés (53)

ANTENNE PARABOLIQUE: REPRESENT(E) LAC-ST-JEAN. VENTE FACILE; 10 CANAUX ET PLUS: INCLUANT SUPER ECRAN, FIRST CHOICE, ETC. REMUNERATION LIBERALE. PRIX COMPETITIF. POUR ENTREVUE: 349-8271, 349-2304.

Concierge demandé pour travail à temps plein, pouvant faire réparations, salaire déclaré $160.00 par semaine, téléphonez mercredi entre 19h00 et 21h00, 543-8886.

A vendre ou à échanger (61)

STATION REPETITRICE VHF MOTOROLA 100 WATTS, SANS FILTREUR, UN MOXI, RADIO DE BASE, MAXAR 80, PRIX A DISCUTER, CONSIDERERAIS ECHANGE CONTRE SKI-DOO AVEC REMORQUE., TEL.:678-9986.

Ameublement (62)

ANTIQUITES: Commode, lit, divers, tél.:547-0252, heures de repas.

ANTIQUITE: mobilier salon, causeuse et 2 chaises. Tél.:543-1949.

VENITIENNES HORIZONTALES ET VERTICALES

INSTALLATION ET ESTIMATION GRATUITES

Livraison rapide

Tél.: 543-0524
810, Chemin de la Réserve
Chicoutimi

FLORENT TREMBLAY
MANUFACTURIER

ACHETERAIS pôeles, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses, mobiliers de cuisine, bureaux, commodes. Tél.:542-3196.

FOUR MICRO-ONDES Panasonic, dimension 3, état neuf, $800.00. Tél.:545-2339.

FRIGIDAIRE: $175.00; set de salon: $100.00; 2 lits 39" avec commode: $150.00; laveuse, sécheuse: $325.00; cuisinière électrique 220 volts: $125.00; télévision couleurs: $150.00. Tél.:547-2313.

LIT CAPITAINE 3 tiroirs, avec matelas, état neuf, valeur: $450.00, faites une offre. Tél.:678-9351.

Mobilier de salle à dîner en érable avec 4 chaises à dossiers allongés, fabriqué à Louiseville, très belle qualité, $900.00, tél.:696-3604.

POELE, frigidaire, laveuse, sécheuse, jaunes, comme neufs, bonne affaire, $1,500.00. Tél.:542-7067 après 16h00.

POELE, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, laveuse-essoreuse, mini-laveuse, mini-sécheuse, en très bonne condition. Garantie minimum 90 jours sur pièces et main d'oeuvre. Livraison gratuite. Tél.:549-3721.

POELE 220 volts, 24", marque: Frigidaire, très propre, $100.00. Aussi réfrigérateur: $20.00. Tél.:695-0269.

REMBOURRAGE: Gérard Tremblay, 16 ans d'expérience, estimation gratuite, tél.:542-2880.

Animaux à vendre (63)

CHIOTS Berger Allemand, pure race, enregistrés, vaccinés, acheteur sérieux, tél.547-1144.

Chatons persan, chinchilla, himalayen, pure race, enregistrés, s'adresser à Elevage Régence, tél.:549-4708.

Bois de chauffage (64)

BOIS CHAUFFAGE à vendre, première qualité. Tél.:543-7378.

BOIS CHAUFFAGE à vendre, première qualité. Tél.:543-7378.

BOIS DE CHAUFFAGE, bouleau, merisier, tél.:549-6434.

BOIS DE POELE, vert, bouleau, érable, merisier, à vendre. Tél.:678-9508.

BOULEAU et tremble sec, fendu, $45.00 la corde. Livraison gratuite avec minimum 8 cordes. Tél.:547-3022.

BOULEAU vert $33.00, merisier vert $33.00, fendu et livré. Eric Gagnon, tél.:549-1616.

Bouleau, merisier, rond: $28.00; fendu: $33.00, livré, tél.:542-4218.

Bouleau merisier mélangé, 33.00 livré, tél.:678-9589, 678-2861, C. St-Laurent.

Demandés (67)

ACHETERAIS autos et camions usagés (rebuts), aussi: toutes sortes de métaux, etc...3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.:542-6938.

Divers (68)

ACHAT d'appareils ménagers: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, etc... Tél.:549-3721.

PLAQUES D'ALUMINIUM: 23 pouces x 36 pouces, épaisseur: 8 millièmes de pouce. PRIX: $0.40 la plaque en paquet de 25 seulement. S'adresser à la MAISON DE LA PRESSE, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Tél.: 545-4474.

F-00000-48-2

ARBRES DE NOEL: livré si désiré; coin Bégin et Université (Gas-Bar Coop-Taxi Irving). Tél.:543-3868.

ARBRES DE NOEL: sapins cultivés, $20.00 à $45.00 selon la longueur; sapins semi-cultivés, protégés dans un filet; sapins sauvageons, $10.00 à $20.00; bouleaux, haute qualité, très grand choix. SERRE MARTEL, 2269, St-Jean-Baptiste, Jonquière. Tél.:547-1863.

ARTICLES DE DEMOLITION: madriers bruts 2x6 et 2x3, de 6 à 12 pieds de longueur; planches 1x5, embouvetée de 6 à 12 pieds de longueur. Tél.:547-3022.

ASPIRATEUR Electrolux AP-200, avec balai électrique et tous les accessoires, en excellente condition. Aussi: laveuse Electrolux n'ayant pas servi. Le tout comme neuf. Prix pour vente rapide. Tél.:695-0122.

Aspirateurs usagés, très propre, bonne condition, tél.:548-7307.

BIG WHEEL (3 roues) pour enfant, $15.00; bicycle BMX 16", prix à discuter; chaise berçante pour enfant: $15.00; skis (3'5") et bâtons pour enfant: $15.00; 2 paires skis alpins (4'6", 5'8"), avec bâtons et bottines (2½ et 5½). Tél.:678-9351.

ARBRES DE NOEL
Sapins et pins cultivés de
$20 à $35
selon la longueur
(protégés pour le transport)
Sapins semi-cultivés et bouleaux
$10 à $20
Très grand choix de qualité exceptionnelle
PAUL-E. GILBERT
110, de la Colline
VILLE DE LA BAIE
POUR INFORMATIONS:
TEL.: 544-3760

Four micro-onde dimension 3, Panasonic, 3 mois d'usure, $950.00, tél.:673-4222.

Patins pour fille, 3 points, état neuf, $15.00; patins pour garçon, 444 Delta, 7 points, état neuf, $20.00; tél.:677-2051.

POUR INVENTAIRE: PRODUITS NATURELS. LA VIE PAR LES PLANTES. PLANTS DE SANTE MIRACULEUX, BON POUR TOUTES LES MALADIES. REDUIT DE 35% A 40%, GARANTIE A 100%. INFORMATIONS: 548-8445.

Pompe à eau à pistons avec moteur et réservoir, bon état, plus chaufferette au gaz propane, état neuf, tél.:668-7143.

DEUX MOTEURS électriques, un G.E. et l'autre WESTINGHOUSE, 40 forces chacun, 1,750 tours minute, fonctionnement sur 600 volts DC, incluant également deux redresseurs de courant pour alimenter ces moteurs. TEL.: 545-4474, extension 241.

F-00000-48-2

FAIRE-PART POUR MARIAGE

Plus de 175 modèles différents, au choix des futurs mariés. Prix très compétitifs. Aussi cartes de remerciements et d'invitation variées et personnalisées avec enveloppes assorties.

S'ADRESSER A:

IMPRIMERIE SAGUENAY LTEE
(Maison de la Presse)
1051, boul. Talbot
Chicoutimi - G7H 4S5
545-4474

F-000000-48-3

COLLECTION de cloches (150), prix à discuter, tél.:676-2266.

CONTRACTEURS: pièces de bois de B.C. fir, toutes dimensions et toutes longueurs, prix très abordable. C'est à voir. Aussi: 6"x6"x12' en épinette rouge. Tél.:547-3022.

COURONNES de pin, $25.00. Tél.: le soir, 674-2688.

CARTES DE REMERCIEMENTS (Sympathie lors d'un décès

Un choix de modèles exclusifs pour tous les goûts. Prix très compétitifs.
S'ADRESSER A:

IMPRIMERIE SAGUENAY LTEE
(Maison de la Presse)
1051, boul. Talbot
Chicoutimi - G7H 4S5
545-4474

000000-48-3

REMISE ALUMINIUM usagée de 10x12 pieds, érection en place sur demande. Tél.:547-3022.

SAPINS de Noël, bouleaux et pins. Inf.:963, boulevard Tadoussac, St-Fulgence, tél.:674-2433.

SKIS DE FOND pour enfant (3 ans): $15.00; téléviseur 20" Toshiba, parfaite condition, $230.00; baignoire antique avec lavabo, chauffe-eau 20 gallons, le tout: $25.00; 13 romans sur la mer, le lot: $20.00; tél.:548-1683.

SUPER MARCHE AUX PUCES: ouvert du jeudi au dimanche, situé 2006, Price, Jonquière, aussi: tables à louer et chaises pour banquet ou autres, tél.:542-8019.

Table de billards commerciale, JPM Casino, électrolux 2001, 1985, 4 radiaux TA-60, tél.:548-6462.

Time pour motoneige, à vendre, tél.:549-8802.

A VOIR DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Salle de démonstration
1442, Cyrille-Vaillancourt
Chicoutimi

Stores vénitiens minis, horizontaux et verticaux

Pour estimations,
Fernand Tremblay,
543-0432 ou 549-5732

Equipement de bureaux (69)

PHOTOCOPIEUR Xérox modèle 2600, en excellente condition, 5 ans d'usage, entretenu par la compagnie Xérox, $700.00. Tél.:549-5455, 548-2366.

Musiques et accessoires (71)

DISCO-MOBILE sur système cassettes à vendre.. Tél.:673-7947.

Guitare Fender Bullet rouge avec case, état neuf, tél.:547-0469.

MAGNETO-CASSETTES 4 pistes, Fostex X-15, $450.00, spring reverb dod mixable, $200.00, mini-console Boss 6 entrées, avec sortie d'effet stéréo, $170.00. Le tout en très bon état. Tél.:545-2772.

ORGUE Hammond 123-XL, tél.:544-8766.

Système de son Kenwood, 90 watts, $450.00. tél.:542-6707.

Ordinateurs et jeux (72)

CENTRE DE REPARATIONS d'ordinateurs de toutes marques. Maintenant service autorisé COMMODORE, fabrication de câbles, vente de disquettes, spécial: alignement de lecteur de disques COMMODORE 1541 $39.95. Disquette: $1.89 chacune. ORDINACHIC Inc., 162, Bossé-Ouest, Chicoutimi, tél.:696-4280.

IBM PC JUNIOR clavier PC, 2 unités de disques, souris, écran monochrome, prix à discuter, tél.:548-4743, demandez Michel.

Pour jeu Coleco: adapteur Atari, super manette, Turbo, cassettes, manette Coleco, prix discutable, tél.:549-1157.

Photos et vidéo (74)

DESIREZ-VOUS faire transférer vos photos, films, super huit sur cassettes vidéo, Béta ou VHS. Filmer pour occasion spéciale. Tél.:673-4004.

Sports, chasse et pêche (76)

Ensemble de skis alpins entièrement neuf, skis grandeur 170, bottes 5½, tél.:543-3474.

Vêtements (78)

MANTEAU de vison, manteau de chat sauvage, très propres, grandeur: 12-14, tél.:547-7525.

Manteau loup grandeur 10 ans, aucune usure, moins que la moitiée du prix, tél.:549-7642, après 18h00.

Manteaux pour toutes les saisons, courts et longs, $15.00 à $45.00, tél.:545-1602.

surveillez les résultats!

UN COUP DE TELEPHONE... LES PETITES ANNONCES DU QUOTIDIEN

CHICOUTIMI	545-4474
ALMA (ENVIRONS)	668-4506
ST-FELICIEN (ENVIRONS)	679-3832

AVIS
PREMIERE PUBLICATION

Prenez avis que Monsieur Emile Boivin s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de transport par véhicule taxi, dont le numéro est: Q-201862-001 à Monsieur Pierre-Paul Pilote du 127, Nancy, à Chicoutimi.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

1ère publication:
18 décembre 1985

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Grands soldes de blanc» insérée dans le Quotidien du 16 décembre, veuillez noter qu'à la page 3 de l'encart «Grands Soldes pour Noël» l'ensemble 7 pièces n'est pas en cristal «Soleil». **A la page 10,** les magnétoscopes Béta #30204 n'est pas disponible. **A la page 13,** la batterie Sears 50 est offerte en 5 types et non pas 7.

Boutique les amoureux

Une boutique unisexe est à la recherche de candidats(es) pour poste de

GERANCE

EXIGENCES REQUISES:
- Belle personnalité.
- Dynamique.
- Expérience de 1 à 2 années.
- Entre 19 et 30 ans.

Bonnes conditions de travail.
Bonnes conditions salariales.

Faire parvenir curriculum vitae a/s

Jacques Fontaine
1250, Beaulac
St-Laurent, Montréal, P.Q.
H4R 1R7

les amoureux

La Commission Scolaire Valin

AVIS

La Commission scolaire Valin avise le public que ses bureaux administratifs, situés au numéro 38 de la rue Frontenac, à Chicoutimi (secteur Nord) seront fermés du 21 décembre au 5 janvier.

DONNE à Chicoutimi (secteur Nord) ce 12e jour d'octobre 1985.

J.-B. Potvin
directeur général

Patrons...

NO 4537 ALLURE JEUNE — Une coupe jeune, simple, amenuisante, à réaliser de préférence dans un tissu rayé, tel que soie ou coton à mélange. L'encolure en V peut s'agrémenter d'un rang de perles, d'un pendentif ou d'une broche. Patron-mode no 4537; demi-tailles 10½ à 26½.

NO 921 UN PULL CLASSIQUE — Tricotez ce pull-over d'une seule venue, de l'encolure à l'ourlet. Il est rehaussé d'un attrayant empiècement à motif ajouré. Utilisez de la laine à 3 brins. Travail à l'aiguille no 921; instructions pour les tailles 12-14 et 16-18 comprises.

Prix: 3.00$ plus 50¢ pour frais de manutention pour chaque patron commandé

Les prix sont sujets à changement sans préavis

Ecrire vos nom, adresse, code postal, le no du patron et la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées. Seuls les mandats-poste et les chèques sont acceptés. Ces patrons ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente aux bureaux du Quotidien. Ils sont disponibles en ANGLAIS accompagnés d'un lexique FRANCAIS. Délai de 20 à 30 jours pour la livraison.

Poster à: Service des patrons
LE QUOTIDIEN
109, Crockford Blvd
Scarborough, Ont.
M1R 5B4

VOUS CHERCHEZ UNE NOUVELLE VOITURE D'OCCASION LES PETITES ANNONCES DU QUOTIDIEN

CHICOUTIMI	545-4474
ALMA (ENVIRONS)	668-4506
ST-FELICIEN (ENVIRONS)	679-3832

Rendez-vous...

Chicoutimi

Chapelle des Servantes du St-Sacrement — Demain soir, 19h30, à la chapelle, rencontre eucharistique, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de St-Jean-Eudes, les membres de l'Agrégation du Très Saint Sacrement et le public sont invités.

Café-Chrétien — Vendredi et samedi, il y aura célébration de la fête de Noël sous le thème: Ensemble pourquoi pas. Chants, musique, théâtre, précéderont la célébration eucharistique. Jeunes et adultes sont invités à fraterniser au 230, rue Hôtel de Ville. Tél.: 543-0008, à 20h00.

Institut Roland-Saucier — Les cliniques externes (adultes et enfants) Chicoutimi, Jonquière et Alma seront fermées aux dates suivantes: Mercredi, 25 décembre, jeudi le 26, vendredi le 27. Mercredi le 1er janvier, jeudi le 2 et vendredi le 3 janvier. Veuillez prendre note que la piscine sera fermée à sa clientèle ainsi qu'au public extérieur, du 21 décembre au 5 janvier inclusivement.

Atelier de l'Arc-en-ciel — Fêtera la fête de Noël vendredi. Apporte ton pyjama. Cadeaux et surprises seront de la fête. Pour inf.: 548-1383.

AVIS
PREMIERE PUBLICATION

Prenez avis que Monsieur David et Gilles Imbeault faisant affaires sous les nom et raison sociale de David & Gilles Taxi Enr., s'adresserons à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer leur permis de transport par véhicule taxi, dont le numéro est: Q-203320-001 à Monsieur Vincent Fortin du 300, Le Doré, à Chicoutimi.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

1ère publication:
18 décembre 1985

AVIS
2ième publication

Prenez avis que JEAN-EUDES MALTAIS & FILS LTEE, 865, boulevard Auger ouest, Alma, (Québec) G8B 2B9, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q 506 297-006 pour la région 002 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Josette Gagnon faisant affaires sous la raison sociale de J.G. TRANSPORT ENR., demeurant au 3404, rue Scott, Alma, (Québec) G8B 5V2.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

1ère publication,
le 17 décembre 1985

2ième publication le
18 décembre 1985

1ère publication

Saberoc Inc.
1987, boul. Sacré-Coeur
Dolbeau Qué.

Détentrice du permis Q 300-382

S'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir, un permis à contrat des frontières, Québec et Ontario, de Toronto et les environs vers St-Nazaire Lac St-Jean Québec, pour le transport du verre et produit du verre pour le compte de Thermafix A.J. Inc. 3370, Rg. 3 St-Nazaire Lac St-Jean Qué.

La requérante demande également que la décision à venir soit exécutoire tel que rendu, conformément à l'article 85, des règles et pratiques et des régies internes de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

1ère publication le 18 décembre 1985.

Décès...

COTE (Marie-France) — Est décédée à Roberval le 16 décembre 1985, à l'âge de 2 ans et un mois, Marie-France, enfant de M. Pierre Côté et de dame Sandra Cosgrove, demeurant au 946, Desgagné, St-Félicien.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien. La cérémonie aura lieu mercredi le 18 décembre 1985 à 14h00 en l'église de St-Félicien et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil, sa soeur Michèle, sa grand-maman Mme Armande Cosgrove, son arrière-grand-maman Mme Alicia Munger, plusieurs oncles et tantes et de nombreux parents et amis. Direction: Marc Leclerc, St-Félicien.

DUFOUR (Soeur Alice) — Est décédée accidentellement à Chicoutimi le 17 décembre 1985 à l'âge de 67 ans, Soeur Alice Dufour (S. Ste-Thérèse-de-la-Charité), s.c.i.m., de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée en la Maison provinciale du Bon-Pasteur, 424, avenue Bégin, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 décembre 1985 à 16h00 en la Chapelle de la Maison provinciale, 424, avenue Bégin, Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-François-Xavier, Chicoutimi. Elle était la fille de feu Nazaire Desgagné et feue Rose-Anna Dufour, fille adoptive de feu Daniel (Dan) Dufour et de dame Anna Gilbert de Jonquière. Soeur Alice Dufour était dans la 48e année de sa vie religieuse au Bon-Pasteur. Elle a oeuvré dans le secteur de l'enseignement pendant trente ans et une dizaine d'années dans des activités éducationnelles. Elle partagea son temps dans nos couvents de Chicoutimi: Ecole du Sacré-Coeur (Bassin) et le Collège Bon-Pasteur; à Jonquière: au Pensionnat St-Dominique et au Couvent Notre-Dame-du-Carmel; au Lac-St-Jean, à Ste-Monique; à Chibougamau et pendant quelques années au Couvent de l'Ile d'Orléans. ELle résidait à notre Maison provinciale depuis quelques années. En plus de sa famille religieuse, Soeur Alice laisse dans le deuil sa vénérable maman nonagénaire, une tante Mme Josette Gilbert-Fortier, une belle-soeur Mme Juliette Bergeron (feu Wilbrod Desgagné), ainsi que nombreux neveux et nièces. Direction funéraire: Maison Gravel & Fils Ltée.

POTVIN (M. Bruno) — Le 21 décembre 1985 à 19h00 aura lieu une messe anniversaire à la mémoire de M. Bruno Potvin en l'église de St-André. Parents et amis sont invités à y assister. En ce 24 décembre, nous vivrons ce premier anniversaire avec tellement de peines et de douleur, qu'aucun mot ne peut décrire cette profonde blessure causée par ton départ. Un être comme toi ne s'oubliera jamais, ta mémoire et les souvenirs ne peuvent effacer cette sombre barrièe qui nous sépare. Tu nous manques énormément, mais tu restes toujours notre force. Veille sur nous, ton épouse Hermance, tes filles Vicky, Isabelle, France, ta mère Laury, tes frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que M. Jean-Léon Lepagne. Direction funéraire: Desbiens & Frères Inc.

IN MEMORIAM

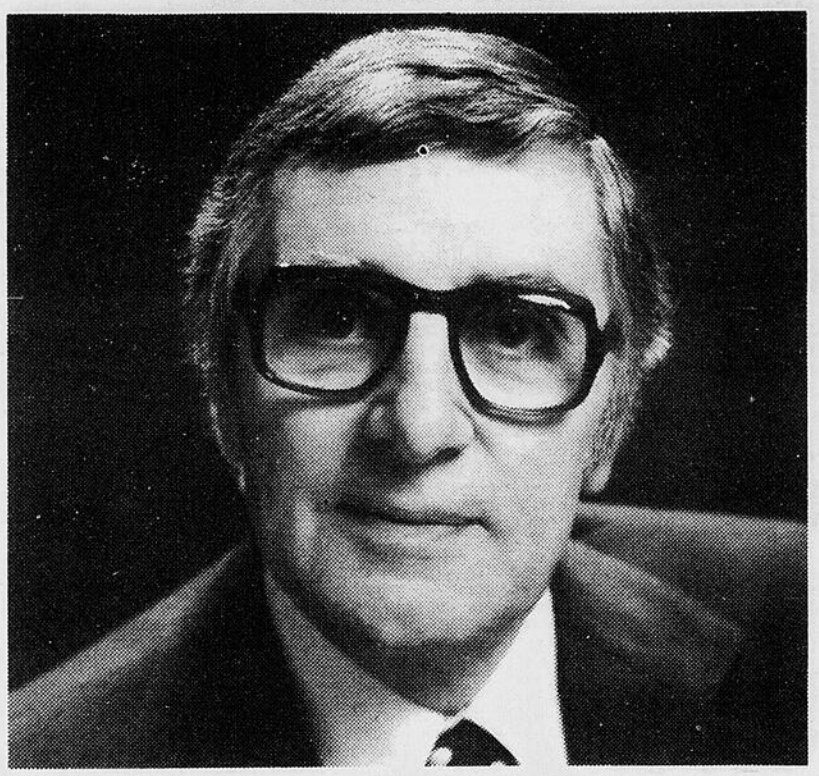

M. J.-Gérard Boivin

Est décédé à Chicoutimi le 16 décembre 1985 à l'âge de 74 ans et 8 mois, M. J.-Gérard Boivin, époux en 1ère noces de feue dame Claire Gauthier et en 2ième noces de dame Rolande Bouchard, demeurant au 1177, rue Angoulème à Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils 825, avenue Bégin, coin des Champs-Elysées à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 décembre 1985 à 14h00, en l'église de la Cathédrale et les cendres déposées au cimetière St-François-Xavier.

Il était homme d'affaires avantageusement connu de la région, il fut le président fondateur de Boivin et Fils Auto et administrateur de plusieurs autres corporations et fut à 2 reprises échevin de la ville de Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: France (W.N Billy Gagnon), Lise (feu Claude Matton), Renée (feu Pierre Lacaille), Gilles, Monique (Robert Wells), Claude (décédé), Marie (Raoul Roy), Georges (Marlène Lemelin), Richard (Louise Aubin), Lucie.

Il était le frère de: Germaine (Jean-Charles Duchesne), feu Jos (Colette Tremblay), Graziella (Raymond Gauthier), Claire (Lucien Harvey), Bernard (Charlotte Gravel), feu Laurent (Gisele Lapointe), Fleurette (Albert Jean), Donald (Rita Tremblay), Huguette (Gilles Tremblay), Guy (Georgine Bilodeau), il laisse également dans le deuil: ses beaux-fères et belles-soeurs: Jeannette Gauthier (feu Laval Emond), Georgette Gauthier, Georges-Léon Gauthier (décédé), frère Wilfrid Gauthier Mariste, Jean-Louis Gauthier (Raymonde Grenon), Robert Gauthier (décédé), et sa belle-famille: Camille Gauthier (Raynald Lavoie), Evelyne Gauthier (Pierre Gagnon), feu Jacques Gauthier (Denise Jalbert), Luc Gauthier (Esther Gagné), ses petits-enfants, ses arrière petits-enfants, et de nombreux parents et amis.

Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

ATTENTION
Produits révolutionnaires

COMMERCIALISES A LA TELEVISION
Sur les émissions du hockey et autres.
Recherche distributeurs(trices)
aux commerçants(es)
aussi représentants(es)
pour les secteurs Saguenay et Lac St-Jean.
COMPAGNIE A.D. PROPULSION
M. Gaétan Lapointe
Tél.: 543-7771 (Hôtel Parasol, chambre 300)

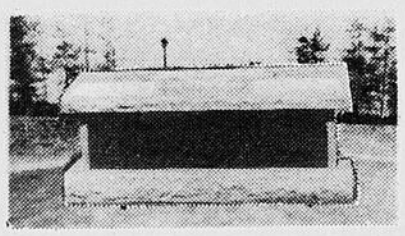

LA CORPORATION DES CIMETIERES CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI (1976)

VOUS OFFRE LES SERVICES SUIVANTS:

Vente de lots pour l'inhumation des dépouilles mortelles et des cendres.

Disponibilité de nombreux lots, de dimensions variées, à des prix plus que raisonnables.

Entretien perpétuel des lots.

Mise en niche des cendres dans un columbarium avec identification.

N.B. — Aujourd'hui s'ajoute la possibilité de la crémation (incinération). Nos évêques ont tenu compte du changement des mentalités. Ils permettent la crémation, pourvu que les cendres soient déposées dans la terre au cimetière ou tout au moins dans un columbarium situé dans un cimetière. (Nouveau Code de Droit Canonique - 16 octobre 1984 - Article 40.30.2e).

Pré-arrangement dans le but:
— de favoriser l'exécution fidèle de vos volontés
— d'éviter aux proches des décisions difficiles
— de procurer une tranquillité d'esprit
— d'épargner des discussions au sein de la famille qui engendrent souvent des désaccords à un moment où l'on doit être uni.

INFORMATIONS:
TEL.: 545-1900

CANADIAN TIRE

Dans notre circulaire
«Noël d'une minute à l'autre»

PAGE 7: La photo montrant une traîne de 4 places aurait dû être une traîne de 3 places.

PAGE 1: Vidéo 441939 n'est pas disponible mais vous pouvez vous procurer un bon différé et le vidéo sera disponible fin janvier.

Nous nous excusons de cet inconvénient.

LORS DU DECES DE
Monsieur
Jean-Marie Boivin
de Chicoutimi-Nord

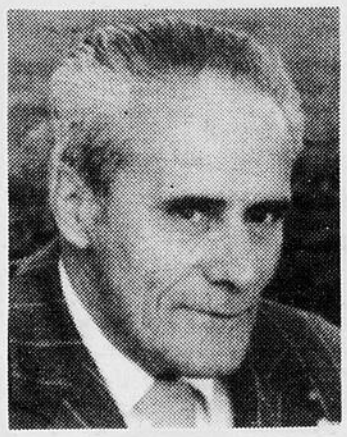

Ses parents et amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi.
Ces dons aideront l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.

«LA FONDATION DE MA VIE»

La Fondation Régionale de l'Hopital de Chicoutimi
TEL.: (418) 549-2195, poste 22-568
305, Avenue St-Vallier, Chicoutimi, Qué., G7H 5H6

Les écologistes satisfaits

L'Ontario s'attaque aux pluies acides

LOI SEVERE — Le ministre ontarien de l'Environnement, Jim Bradley, a fait adopter une loi sévère qui vise à réduire considérablement la pollution industrielle.

(Laserphoto PC)

TORONTO (PC) — Les écologistes ont accueilli avec satisfaction les nouveaux règlements visant à réduire les pluies acides que le ministre de l'Environnement de l'Ontario, M. Jim Bradley, a annoncés mardi.

La réaction n'a pas été aussi enthousiaste chez les dirigeants des quatre grandes entreprises particulièrement frappées par ces règlements, Hydro-Ontario, Inco Ltd. et Falconbridge Ltd., à Sudbury, et Algoma Steel Corp., à Wawa.

Un programme "exigeant mais réaliste", a déclaré le ministre Bradley à la législature puis au cours d'une conférence de presse retransmise par satellite dans six villes, dont Washington.

Le nouveau règlement obligera, d'ici 1994, Hydro, Inco, Falconbridge et Algoma à réduire les émanations polluantes de leurs usines d'environ 60 pour cent par rapport au niveau de 1980.

En 1980, ces quatre compagnies et plusieurs autres petites entreprises produisait 2,194,000 tonnes de bioxide de soufre. Cette quantité devrait passer à 885,000 tonnes en 1994.

Ce programme, qui coûtera plusieurs centaines de millions de dollars, a reconnu M. Bradley, devrait inciter les Etats-Unis à réduire chez eux les sources de pollution atmosphérique qui sont cause de la moitié des pluies acides détériorant l'environnement ontarien.

La réaction n'a pas en effet tardé à venir de Washington.

Des associations d'écologistes et un certain nombre de sénateurs ont applaudi en prenant connaissance des mesures. Ils ont souhaité qu'une orientation politique d'une telle fermeté exerce une pression convaincante sur l'administration Reagan.

Des échappatoires

"C'est un véritable présent de Noel vert pour l'Ontario", a déclaré M. Michael Perley, coordonnateur exécutif de la Coalition canadienne contre les pluies acides.

Des membres de la coalition ont aussitôt distribué des macarons affichant une cheminée d'usine bloquée par un bouchon de liège et arborant un ruban rouge.

Kai Millyard, chercheur pour Pollution Probe, a été moins enthousiaste et a jugé qu'il aurait fallu viser une diminution encore plus marquée des pluies acides.

Le président du conseil d'administration d'Inco, M. Charles Baird, a affirmé de son côté que c'était demander un peu trop. La compagnie s'était déjà engagée à réduire ses émanations polluantes à 350,000 tonnes par année d'ici 1994. Il lui faudra atteindre 265,000 tonnes avec les nouveaux règlements provinciaux; c'est une réduction de 77 pour cent.

Il semble toutefois que le ministre Bradley ait prévu certains mécanismes qui permettront à l'entreprise de ne pas se plier entièrement à la loi.

Plus grande sévérité

Il en est de même pour Hydro-Ontario qui devra réduire de 61 pour cent les émanations polluantes de ces quatre usines fonctionnant au charbon.

Il s'en suivra tout simplement une hausse supplémentaire des coûts de l'électricité pour les consommateurs, ont indiqué des membres de la direction de la société d'Etat.

Les nouvelles normes devront être observées à la lettre, a souligné le ministre Bradley. Les lois actuelles prévoient des amendes pouvant atteindre $10,000 par jour; mais peu d'accusations ont été portées jusqu'ici en vertu de ces lois. M. Bradley a donné l'avertissement que le gouvernement songeait à augmenter ces amendes et à y ajouter des peines d'emprisonnement pour les pollueurs qui auront été carrément négligents.

Avec l'Europe de l'Est

La CEE souhaite un rapprochement

BRUXELLES (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des douze pays de la Communauté européenne élargie se sont prononcés, mardi, à Bruxelles, pour une coopération avec les pays d'Europe de l'Est et ont encouragé les discussions américano-soviétiques de Genève sur le désarmement nucléaire, en espérant qu'elles respectent la sécurité des pays européens.

Dans une déclaration publiée à Bruxelles à l'issue d'une réunion de deux jours, les Douze réitèrent leur propre détermination à déployer tous leurs efforts pour contribuer à une plus grande stabilité dans les relations Ouest-Est permettant une coopération large et approfondie avec tous les pays d'Europe orientale.

Les Douze ont noté avec satisfaction qu'après le sommet américano-soviétique du 19 au 21 novembre à Genève et la visite du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev à Paris, un processus est maintenant amorcé. Les Douze espèrent qu'il permettra d'améliorer la situation internationale et de progresser dans la voie d'un dialogue rénové dans tous les domaines, y compris sur les questions régionales et sur celles relevant des droits de l'homme.

Le désarmement nucléaire

Les Douze souhaitent que les négociations de Genève aboutissent à des compromis raisonnables, équilibrés et vérifiables dans les domaines des armements de l'espace et des armes nucléaires afin de permettre une réduction des armes nucléaires de l'Union soviétique et des Etats-Unis, y compris celles à moyenne portée, au niveau le plus bas possible dans le respect de la sécurité des pays européens.

Les pays de la CEE attachent également une grande importance aux travaux sur le désarmement en cours dans les forums multilatéraux traitant en particulier des armements conventionnels et chimiques.

Pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les Douze continueront, malgré certaines déceptions, à oeuvrer en faveur de résultats positifs dans tous les domaines.

Le terme Ouest-Est a été préféré à la formulation traditionnelle Est-Ouest sur l'insistance du ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, ont indiqué des diplomates.

Entre Mitterand et Kohl

Un dîner plutôt froid

PARIS (AFP) — Quelques heures avant de dire officiellement oui à la guerre des étoiles du président Reagan, le chancelier Helmut Kohl dînait mardi à l'Elysée pour sa douzième rencontre de l'année avec le président François Mitterrand.

Un dîner plutôt froid, car les divergences ont été nombreuses entre Paris et Bonn tout au long de 1985, et la participation allemande à l'Initiative de défense stratégique (IDS), qui se fera sous forme d'un accord-cadre et sans que Bonn y mette de fonds publics, est loin d'être le seul point de désaccord.

Sur l'IDS, en tous cas, Paris maintient sa position de principe: refus de s'insérer dans un plan militaire spatial qui ne fera qu'aggraver la tension internationale et placerait la France dans une position subalterne, comme l'a rappelé dimanche M. Mitterrand.

Autre point d'achoppement dans le domaine spatial: la RFA a refusé en octobre de participer à la construction de la navette européenne Hermès, qu'elle trouve trop onéreuse. M. Mitterrand, il l'a dit dimanche dernier, ne désespère cependant pas de convaincre M. Kohl de rejoindre le projet.

La RFA a aussi abandonné le projet de construire avec la France un satellite d'observation militaire, dont le principe avait pourtant été acquis lors du sommet bi-annuel de fin 1984. Enfin, Bonn hésite depuis 1983 à se lancer dans la construction d'une liaison ferroviaire rapide entre Paris et Cologne.

Désaccord monétaire

Les frictions existent aussi dans le domaine monétaire. Ainsi, il y a quinze jours, à la veille du sommet de Luxembourg, le ministre des Finances ouest-allemand Gerhard Stoltenberg annonçait qu'un réajustement des parités au sein du système monétaire européen (SME) serait nécessaire à cause du différentiel d'inflation entre les pays de la CEE.

New York est en ébullition

NEW YORK (AFP) — L'assassinat spectaculaire en plein centre de New York de Paul Castellano, considéré comme le parrain des parrains de la Cosa Nostra aux Etats-Unis, pourrait déclencher une nouvelle guerre des gangs, estimait-on mardi dans les milieux policiers.

Pour les enquêteurs, il ne fait pratiquement aucun doute que le meurtre, perpétré lundi en fin d'après-midi, de Paul Castellano, chef présumé de la famille Gambino de la mafia new-yorkaise, est un règlement de comptes qui n'a pu avoir lieu qu'avec l'accord des autres chefs de la mafia.

La mort de Castellano, dit gros Paul, 73 ans, semble sortir tout droit du célèbre film "Le parrain". Il descendait de sa limousine pour un rendez-vous mystérieux dans un restaurant du centre de Manhattan quand trois hommes ont surgi de la foule vers 17h30 heures locale et l'ont abattu de six balles.

Les tueurs, que plusieurs témoins ont vus repartir tranquillement à pied, ont également assassiné son chauffeur et homme de confiance, Thomas Billoti. Selon les policiers, ni Castellano, ni Billoti, n'étaient armés.

"Très franchement, nous ne savons pas qui les a tués", a déclaré peu après le crime M. Thomas Sheer, un agent de la sûreté fédérale (FBI).

Détente...

Mots croisés

NO 9

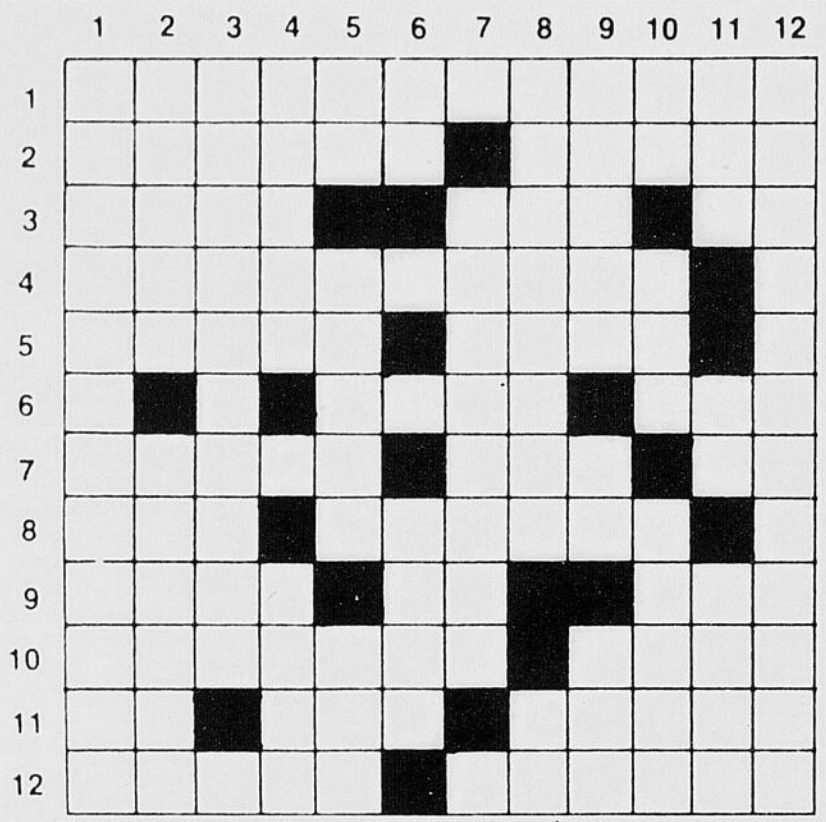

HORIZONTALEMENT

1—Conformément à la loi.
2—Qui provoque l'horreur. — Personnage important.
3—Amalgame d'étain. — Mammifère rongeur. — Infinitif.
4—Espèce de pic à plumage noir et blanc.
5—Songer. — Ancienne monnaie chinoise.
6—Etat de l'Asie occidentale. — Urus.
7—Requin, appelé aussi taupe ou touille. — Route. — Radon.
8—Dans la rose des vents. — Individu louche.
9—Apparence. — Pron. pers. — Ville de Belgique.
10—Avoir une opinion favorable de. — Cordage destiné à consolider un mât.
11—Négation. — Voie de circulation. — Planche brute utilisée pour le soutènement des galeries.
12—Choisir. — Epaté.

VERTICALEMENT

1—Sur le côté.
2—Période. — Aromatiser avec de l'anis.
3—Très gravement blessé.
4—Partie centrale de la région côtière de l'Asie Mineure. — Irlande.
5—Symb. chim. — Grincer. — Ouvrage de maçonnerie.
6—C'est-à-dire. — Dernier roi d'Israël.
7—Empêcher d'arriver.
8—Formidable. — Conjonction.
9—Masse de sable d'un moule de fonderie. — Trompé. — Critique italien, né à Alexandrie.
10—Marque la matière. — Bienheureux. — Petit rat.
11—Négociante. — Route rurale. — Amalgame d'étain.
12—Nom donné à des résines (semi-liquides).

• SOLUTION DU PROBLEME NO 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	V	I	S	I	O	N	N	E	L
2	R	E	V	E	R	E	N	C	I	E	L	■
3	I	V	E	S	■	U	R	■	V	E	■	G
4	M	I	■	P	O	L	I	T	E	S	S	E
5	I	G	N	A	R	E	■	E	L	■	O	N
6	P	O	■	S	E	M	E	■	E	R	N	E
7	I	R	O	I	S	E	■	I	R	O	N	E
8	L	E	R	E	■	N	I	N	■	N	E	■
9	A	R	■	N	O	T	O	N	E	C	T	E
10	I	■	A	N	I	■	N	■	V	E	T	O
11	R	A	M	E	S	■	I	S	O	■	E	L
12	E	R	E	■	E	T	E	T	E	R	■	E

Bridge...

2001
UNE IMPASSE INUTILE

Le déclarant ne devrait pas si possible mettre tous les oeufs dans le même panier. A son contrat de 6 coeurs contre l'entame du valet de pique, le déclarant essaya ici de combiner deux possibilités. Il ne pensa tout de même pas assez loin. Il est vrai toutefois que le joueur en Ouest fut inspiré.

Nord
♠ A D 6 5 2
♥ D 3
♦ A R 6
♣ A 8 5

Ouest
♠ V 10 9
♥ R 5 2
♦ V 9 4
♣ D 9 6 2

Est
♠ R 8 7 4
♥ 4
♦ D 10 7 2
♣ V 10 4 3

Sud
♠ 3
♥ A V 10 9 8 7 6
♦ 8 5 3
♣ R 7

Les enchères

Ouest	Nord	Est	Sud
P	1-♠	P	2-♥
P	3-♦	P	4-♥
P	6-♥	Fin	

Entame: Valet de pique

Sud prit le valet de pique de l'as sur la table. Il pensa un instant de tirer la dame de coeur de la table et de risquer l'impasse. Mais il vit mieux. Si le roi de coeur est en Ouest, se dit-il, j'aurai besoin de quatre entrées sur la table pour majorer les piques.

A la deuxième levée donc, au lieu d'appeler la dame de coeur, il joua un petit vers son valet. Ouest toutefois fit le bon jeu de laisser filer. Déjà le contrat était irréalisable. Essayez-le!

Il faut certes noter le beau jeu du flanc gauche. Mais le déclarant avait erré. Il faut noter d'abord que le contrat est certain si les piques sont 4-3, puisque le déclarant pourra défausser son carreau perdant sur le cinquième pique. Si les piques sont mal faits, il faudra s'en remettre à l'emplacement chanceux du roi de coeur.

La bonne séquence est la suivante: as de pique, petit pique coupé, l'as de trèfle et un autre pique coupé, révélant l'heureux partage de cette suite. L'as de coeur maintenant (Qui dit que le roi n'est pas singleton?) sous lequel la dame est appelée de la table et un autre coeur.

En supposant maintenant un retour à carreau, le déclarant gagne sur la table, coupe un pique, enlève le dernier atout et réclame le contrat.

Maurice LAROCHELLE

Mot mystère...

7 Lettres	Le mot clé — Danse

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Bal	Dégagé	Gavotte	Jeté	One-step	Rigaudon	Twist
Bond		Genre	Jeu		Ronde	
Bras	Emboîté	Gigue	Jota	Pas	Rumba	
Bref	Enlevé	Guimbarde		Pavane		
Brisé			Lent	Petite	Sardane	
		Habanera	Libre	Plié	Saut	
	Fandango	Hussarde	Loure	Polka	Sissonne	
Centre	Flamenco				Slow	
Club	Forlane	Java	Madison	Relevé		
Course	Fox-trot	Jerk	Menuet	Révérence	Tour	

Solution du problème précédent: Programme

P	C	G	E	N	R	E	E	N	A	D	R	A	S	A
W	O	L	S	O	E	D	N	O	R	T	S	I	W	T
B	U	L	C	D	L	I	B	R	E	O	S	A	P	O
E	R	L	K	U	E	K	L	U	N	U	M	P	E	J
D	S	E	E	A	V	R	N	P	A	R	G	E	N	A
R	E	N	T	G	E	E	D	F	B	J	U	T	N	E
A	C	T	I	I	M	J	O	M	A	D	I	S	O	N
S	N	G	T	R	O	R	O	V	H	L	M	E	S	A
S	E	I	E	O	L	B	A	G	I	A	B	N	S	V
U	R	G	P	A	V	S	M	O	N	B	A	O	I	A
H	E	U	N	T	U	A	S	E	S	A	R	B	S	P
E	V	E	L	N	E	E	G	A	G	E	D	N	O	B
C	E	N	T	R	E	A	B	M	U	R	E	N	N	R
B	R	I	S	E	O	C	N	E	M	A	L	F	A	E
E	R	U	O	L	J	E	U	T	O	R	T	X	O	F

Qui suis-je?

INDICE NO 3

Je mange de la politique.

Semaine du _____

L'invité mystère est _____

_____

Nom: _____

_____

Adresse: _____

_____

Envoyez le tout à:
QUI SUIS-JE?
Le Quotidien, 1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1

Championnat de l'Est du Canada en balle au mur

Claude Poirier en sort grandi

Par Serge Emond

JONQUIERE (SE) - La balle au mur, une discipline sportive encore très discrète au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a elle aussi ses principaux porte-étendards.

A Jonquière, depuis quelques jours, elle compte même sur un champion de l'Est du Canada. Claude Poirier a effectivement été couronné récemment en classe C.

En finale du championnat de l'Est du Canada, il a pris soin du Montréalais Mike Barrière.

Michel Audet, un jeune homme de 16 ans, a atteint la finale de la division junior à ce même tournoi. Alain Garant, Yves Bergeron et Alain Larouche, tous des Jonquiérois, ont aussi participé à la rencontre qui regroupait des joueurs du Québec, de l'Ontario et des Maritimes.

Au club Physi-sports de Jonquière, une vingtaine d'adeptes de la balle au mur pratiquent cette discipline régulièrement.

«C'est un sport dur, très dur, explique Claude Poirier. C'est plus dur que le racquetball. J'ai commencé il y a cinq ans, à Sainte-Foy. Quand je suis revenu dans la région, j'ai continué à jouer.»

«Au début, nous n'étions que deux. Maintenant, nous sommes 20. Nous commencons. C'est évident que nous manquons encore de compétition.

C'est pourquoi il est important de participer à des tournois comme le récent championnat de l'Est du Canada.»

«Nos résultats de ce tournoi ont été un peu surprenants, poursuit Poirier. Surtout pour Michel Audet. Il jouait dans la classe junior et le C. Il a sorti le gros joueur junior du tournoi. Il a beaucoup de talent et a été remarqué par les gars de Québec et Montréal. Dans mon cas, ça fait peut-être quatre ans que j'étais dans la classe C. J'étais dû pour tomber dans le B.»

Les membres du club Physi-sports qui pratiquent la balle au mur ont l'intention de faire connaître un peu plus leur discipline au cours de la prochaine année.

Ils travaillent actuellement à l'organisation d'un tournoi provincial qu'ils recevraient en mai 1986. Ils ont profité de leur visite au championnat de l'Est du Canada pour effectuer divers contacts.

A leur agenda figure aussi le Québec Open, en avril, et le championnat provincial, à Montréal. La date de ce tournoi reste à confirmer.

le QUOTIDIEN SPORTS

Tournoi pee-wee de Jonquière

La formule demeure toujours gagnante

JONQUIERE (SE) - C'est bien connu, il ne faut pas changer une combinaison gagnante.

Les responsables du tournoi provincial de hockey pee-wee l'ont bien compris. Depuis quelques années, la formule de cette compétition n'a pas beaucoup changé. Son succès est assuré et il est difficile de modifier une machine qui roule bien.

La prochaine édition du tournoi, la 22e, ne sera pas tellement différente des précédentes. Elle sera présentée du 21 au 26 janvier, sur les patinoires du Palais des sports et du pavillon sportif du secteur Kénogami.

45 équipes, dont 28 du Saguenay-Lac-Saint-Jean, participeront à cette rencontre annuelle de la jeunesse. L'an dernier, une cinquantaine de clubs avaient eu rendez-vous à Jonquière. La maigre diminution est causée par les changements de classes mis en place par la Fédération provinciale de hockey sur glace. Elle se fait sentir au niveau BB.

Président du tournoi 1986, Denis Soucy a indiqué, hier, que les formations seront réparties dans six catégories. Pour la première fois, la compétition de Jonquière donnera la chance à des clubs de niveau C de se faire la lutte. Cette nouvelle division regroupera six équipes de Jonquière seulement.

Les autres classes, AA, BB, Coupe 7 Up, CC et B, sont au programme depuis plusieurs années. La plus forte compétition se situera encore au niveau AA. Sept clubs des régions de Montréal et Québec se disputeront la Coupe Desjardins.

Le premier match sera joué le 21 janvier, à 18h00, entre les Titans d'Alma et les Draveurs de Jonquière. A 20h30, avant un match de la Coupe Tang entre les Orioles et les Marquis de Jonquière, aura lieu la mise au jeu officielle.

Toutes les finales seront disputées le 26 janvier, au Palais des sports.

TOURNOI PEE-WEE--Claude Lussier, président d'honneur, et Paul Villeneuve, président d'honneur du cocktail-bénéfice, entourent le président du prochain tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière, Denis Soucy.

(Photo Rocket Lavoie)

Serge Emond

Toujours sous le parrainage des policiers et pompiers de la ville de Jonquière, le tournoi provincial pee-wee fonctionne avec un budget d'environ $70,000. Les prévisions budgétaires entrevoient un surplus de plus de $5,000.

Les présidents

Les dirigeants du tournoi pee-wee ont profité d'une rencontre avec les membres de la presse régionale, hier, pour présenter le président d'honneur de la compétition et celui du cocktail-bénéfice.

Ainsi, Claude Lussier, journaliste de sports à la station CKRS, a accepté la présidence d'honneur du tournoi 1986. Les responsables ont ainsi voulu souligner son implication auprès des jeunes.

Pour le cocktail-bénéfice, le même poste a été confié à Paul Villeneuve, un monsieur qui n'a plus besoin de présentation. Importante source de financement, le cocktail sera présenté le 17 janvier.

Cinq nouveaux avec le «SS»

METABETCHOUAN (SE) - Le SS Norfruit de Métabetchouan vit des heures agréables depuis quelques jours. L'équipe de la Ligue de hockey junior AA vient de recevoir beaucoup de renfort.

Cinq nouveaux visages se sont greffés au SS récemment. Guy Verreault, après s'être entraîné durant une semaine avec le club, a finalement signé un contrat. Le meilleur marqueur à vie du hockey junior au Saguenay-Lac-Saint-Jean a obtenu deux passes à son premier match avec l'équipe, en fin de semaine.

Le SS a statué dimanche sur son cas. Pour faire place à Verreault, il a laissé aller Sabin Painchaud, un autre joueur de 22 ans.

Stéphane Tremblay a également accepté de se joindre au SS pour le reste de la saison.

De plus, la formation de Métabetchouan peut compter pour la période des Fêtes sur les services de Luc Régnier, Gilles Régnier et Richard Otis. Les trois devraient être en mesure de disputer quatre ou cinq parties avec le SS avant de retourner à leurs études au début de 1986.

Par ailleurs, Harold Théberge est devenu capitaine du club récemment.

Le SS disputera son prochain match local dimanche, en recevant les Marquis de Jonquière. A cette occasion, une promotion spéciale sera présentée dans le cadre de la fête de Noël. Tous les enfants de 12 ans et moins seront admis gratuitement.

Un bon d'achat d'une valeur de $2,500 et fourni par le cercle des affaires de Métabetchouan sera attribué. Les dirigeants de l'équipe attendent une foule de 1,300 amateurs.

Ils profiteront de l'occasion pour honorer les joueurs offensif et défensif de la mi-saison chez le SS.

Racquetball élite

Villeneuve et Robitaille se retrouvent

CHICOUTIMI (DC) — Les amateurs de bon racquetball recevront leur cadeau de Noel avant le temps, cette année. En effet, il pourront assister à une confrontation entre Martin Villeneuve et Michel Robitaille, jeudi, dans le cadre du Circuit Mode et Sport.

Ce match concluera l'ultime programme de la première tranche et débutera à 21h 00, au club CRTC de Chicoutimi. Il sera précédé de deux autres affrontements, soit ceux impliquant Noel Dagenais et Luc Martel, ainsi que Richard Harvey et André Lachance. Ceux-ci sont prévus pour 19h0 et 20h00, respectivement.

En ce qui concerne Villeneuve et Robitaille, il sont considérés comme les deux meilleures raquettes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, présentement. En se rencontrant jeudi, il disputeront un premier duel en trois ans, dans une compétition en simple.

«C'est un match très attendu par les amateurs et ils devraient être nombreux, à cette occasion. Le championnat sera en jeu et rien n'est encore décidé», précise le publicitaire du circuit élite, Noel Gagné.

Tout peut arriver

A l'heure actuelle, le classement est dominé par Martin Villeneuve, avec un total de 20 points. Il est suivi d'André Lachance à 17 et de Michel Robitaille à 16, tandis que Richard Harvey, Noel Gagné et Luc Martel ferment la marche avec des fiches de 11, cinq et deux points.

«Comme une victoire peut donner cinq points, Robitaille a encore des chances de distancer Villeneuve, en le battant jeudi. Mais André Lachance est également à surveiller et il pourrait lui-aussi prendre le titre», explique Gagné.

GAGNANTS — Yvon Laprise (skip), Yvette St-Pierre, Denis Paradis et Léonce Gagné, ont uni leurs efforts pour remporter les grands honneurs du «tournoi des dindes», présenté le week-end dernier au club de curling Kénogami. 40 équipes ont participé à cette épreuve du temps des Fêtes.

(Photo Karl Tremblay)

Nouveau type de courses de voiliers

Marc Perron voit grand

MONTREAL (PC) — Le Chicoutimien Marc Perron, qui a récemment pris la septième place de la mini-transat Brest-Iles Canaries-Guadeloupe, est revenu au pays avec pleins de projets en tête.

Perron entend participer, dès le printemps prochain, à un nouveau type de courses de voiliers, la Formule-40.

Il aimerait bien arriver à ses fins en construisant son propre bateau, mais il cherche des commanditaires qui seraient prêts à investir $250,000 pour mener son projet à terme.

"Sinon, je me trouverai une place au sein des 15 ou 20 équipages qui auront les appuis financiers pour participer à cette nouvelle compétition, précise Perron. Je songe aussi à participer à la Route du Rhum, une course qu'a déjà remportée le Canadien Mike Birch."

Si Perron fait preuve d'autant de détermination, c'est en raison de sa performance lors de la mini-transat.

"J'en ai parlé à quelques marins d'expérience et la mini-transat est considérée comme la course la plus éprouvante, parce que le bateau est petit — il ne doit pas mesurer plus de 6 mètres, souligne Perron. J'ai dû chavirer entre 25 et 30 fois et il m'a fallu 36 jours et sept heures pour compléter la course. Je ne dormais en moyenne que deux heures et demi par jour et jamais consécutivement. J'étais le premier canadien à prendre part à cette course en solitaire. Un couple canadien avait tenté sa chance il y a deux ans et avait terminé au dernier rang."

Formule-40

Une autre source d'inspiration pour Perron est qu'il a navigué tout l'été sur le premier bateau répondant aux règlements du nouveau circuit de Formule-40.

Pour prendre part à cette compétition un bateau doit:

1) mesurer 12.18 mètres ou 40 pieds, au maximum.

2) peser au moins 1,800 kilos (c'est facile de faire un bateau peu coûteux à ce poids, parce que plus les bateaux sont légers, plus ils coûtent chers, explique Perron).

3) doit posséder 90 mètres carrés de surface de voile au près (lorsque le bateau se déplace contre le vent).

4) doit posséder 200 mètres carrés de surface de voile au portant (lorsque le vent souffle dans le dos du bateau).

5) et doit posséder deux couchettes (un facteur influant sur la largeur de la coque).

La première épreuve de Formule-40 aura lieu à Brest au mois de mars. Le but de ce nouveau type de compétition est de la rendre plus accessible à la couverture des médias. Ainsi les compétitions auront lieu en eaux côtières, ou en plans d'eau aux limites bien définies, comme des lacs ou des fleuves.

"Si la course de la Coupe de l'America est devenu très populaire, l'an dernier, ce n'est pas nécessairement parce qu'un bateau américain était de la course, dit Perron. C'est surtout parce que le réseau ABC a décidé d'en assurer la couverture. Nos courses sont bien plus spectaculaires que celles de la Coupe de l'America. Nos bateaux sont de trois à quatre fois plus rapides, mais nos compétitions étaient plus difficiles à couvrir pour les médias."

Originaire de Chicoutimi, Perron navigue depuis huit ans. Pour participer à la mini-transat, il a acheté un bateau usagé, celui avec lequel la course avait été remportée en 1983, avec l'appui financier de l'Auberge de la Belle Epoque de Chicoutimi.

"J'adore naviguer, mais il est difficile de vivre d'amour et d'eau fraiche", souligne Perron.

Pour un marin de haute mer, l'eau fraiche a effectivement bien mauvais goût.

En bref...

Le Grand Barda

La population de La Baie est invitée au Grand Barda, une activité présentée aujourd'hui et organisée par le Centre multisports. Tenue de 18h 30 à 20h 00, elle consistera en une séance de conditionnement physique, sous la houlette des moniteurs Johanne Tremblay et Gilles Maltais. Une disco-mobile sera au rendez-vous et c'est à l'école polyvalente La Baie que le tout sera organisé.

Joueur de la semaine

La Ligue de hockey junior régional a une fois de plus exercé son choix, relativement au titre de joueur par excellence de la dernière semaine. L'heureux élu fait partie des Castors de Dolbeau et a pour nom Martin Boulianne. Evoluant à l'attaque, il n'a eu besoin que d'une rencontre pour accumuler huit points, par l'intermédiaire de deux buts et six mentions d'assistance.

Fondation du tournoi pee-wee

La fondation du tournoi de hockey provincial pee-wee de Jonquière a officiellement aidé ses premiers jeunes, l'été dernier. Elle a permis à 39 jeunes de participer au camp Défi pee-wee Richelieu. En 1985, le camp s'est étendu sur quatre semaines. Pour l'an prochain, on pense déjà à ajouter une autre semaine. Les profits enregistrés par le tournoi sont versés à la fondation. Actuellement, il est même question d'une fusion entre la fondation du tournoi et celle de la Ligue de hockey pee-wee. La proposition a été faite au président du circuit, Roger Hudon.

Une promotion à La Bulle

Le club de tennis La Bulle lancera une promotion intéressante, la semaine prochaine. S'étendant du 26 décedmbre au 2 janvier, celle-ci permettra à tous de jouer sans frais supplémentaires, hormis le coût de location des terrains. On ne demandera pas la carte de membre et le centre sera ouvert chaque jour, de 9h 00 à 23h 00. Par ailleurs, la carte de mi-saison sera offerte en janvier et sera valide jusqu'au 1er septembre 1986. Les adultes devront débourser $90 et les couples $160, tandis que les juniors et les étudiants à temps plein ne paieront que $40. Pour plus de détails, il suffit de téléphoner à La Bulle, à 543-1540.

Par ailleurs, les jeux sont faits, dans la section A du Circuit Mode et Sport. Le calendrier est terminé et la division I a été dominée par Yvon Tremblay, avec un total de 11 points à son actif. Jean-Eudes Vandal suit avec huit et le troisième rang appartient à Denis Leclerc, avec six points.

Au sein de la division II, pendant ce temps, les honneurs sont allés à Alain Claveau, avec neuf points. Il en a accumulé deux de plus que Donald Houde et trois de mieux que le détenteur du troisième échelon, Yannick Tremblay.

Enfin, dans une finale entre les deux champions, Alain Claveau a eu le meilleur sur Yvon Tremblay, par une marque de 15-13.

Les marqueurs

LES SAGUENEENS DE CHICOUTIMI

	PJ	B	Ass.	Tot.
Patrick Emond	38	32	56	88
Marc Fortier	39	25	37	62
J.-Marc Richard	38	11	43	54
Stephen Latour	37	30	23	53
Luc Duval	27	22	23	45
Daniel Shank	39	21	25	46
Marc Bureau	29	13	29	42
Greg Choules	34	14	19	33
Daniel Maurice	37	4	21	25
Eric Pinard	37	9	14	23
Pierre Millier	36	14	9	23
Tommy Paradis	33	11	10	21
Carl Cleary	38	2	12	14
Christian Duperron	38	0	12	12
Carl Larouche	37	2	9	23
Daniel Bock	39	6	5	11
Serge Lauzon	38	1	7	8
Patrice Tremblay	33	1	4	5
Serge Lanthier	35	1	0	1
Evans Larouche	17	0	0	0

	B	P	Pts	Pén
Naslund	23	28	51	6
Dahlin	17	18	35	2
Smith	9	25	34	15
Robinson	5	28	33	16
Walter	5	22	27	25
Chelios	6	18	24	37
Carbonneau	10	13	23	28
Richer	10	10	20	11
Gainey	9	10	19	4
Momesso	8	7	15	46
McPhee	6	5	11	33
Tremblay	7	3	10	17
Kurvers	4	6	10	19
DeBlois	4	3	7	27
Nilan	3	4	7	119
Skrudland	3	3	6	18
Svoboda	0	6	6	38
Boisvert	2	2	4	2
Rooney	1	2	3	32
Lalor	0	2	2	27
Green	1	0	1	10
Roy	0	1	1	2
Ludwig	0	1	1	16
Soetaert	0	0	0	2
Kordic	0	0	0	10

	B.	P.	Pts.	Pén
P. Stastny	18	24	42	19
Goulet	22	13	35	14
D. Hunter	7	17	24	101
Ashton	10	13	23	26
Sauvé	4	19	23	10
Anderson	9	12	21	20
A. Stastny	7	14	21	6
Gillis	7	11	18	89
Paiement	6	7	13	66
Delorme	2	11	13	23
Picard	3	8	11	21
Shaw	2	9	11	38
Kumpel	5	5	10	22
Price	2	8	10	57
Moller	3	6	9	49
Côté	3	6	9	8
Babych	5	3	8	16
Eagles	4	4	8	22
Rochefort	2	3	5	6
Gosselin	0	2	2	2
Mann	0	1	1	56
Malarchuk	0	1	1	2
Donnely	0	0	0	36
Sévigny	0	0	0	4

Les chiffres...

Hockey...

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Adams

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Québec	30	17	11	2	120	96	36
Montréal	30	15	11	4	134	113	34
Boston	30	14	10	6	115	106	34
Buffalo	31	14	15	2	113	107	30
Hartford	28	14	13	1	115	114	29

Section Patrick

Philadelphie	32	23	9	0	147	100	46
Washington	28	18	7	3	108	84	39
NY Islanders	30	12	10	8	116	115	32
Pittsburgh	32	13	15	4	123	116	30
NY Rangers	31	14	16	1	109	104	29
New Jersey	30	13	16	1	113	125	27

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

St. Louis	30	14	12	4	112	116	32
Minnesota	30	9	14	7	124	121	25
Chicago	29	10	15	4	120	139	24
Toronto	30	8	17	5	115	135	21
Detroit	30	7	19	4	98	156	18

Section Smythe

Edmonton	32	23	5	4	173	125	50
Calgary	30	17	10	3	133	104	37
Winnipeg	33	10	19	4	115	155	24
Vancouver	32	10	19	3	117	139	23
Los Angeles	30	7	19	4	101	152	18

Mardi

NY Islanders 7 Buffalo 3
New Jersey 7 Philadelphie 4
Pittsburgh 4 Calgary 3
Minnesota 6 Detroit 3
St. Louis 8 Winnipeg 6
Washington à Vancouver S

Mercredi

Calgary à Hartford S
Buffalo à NY Rangers S
Québec à Montréal S
Winnipeg à Chicago S
Washington à Edmonton S
Toronto à Los Angeles S

LES MARQUEURS

		B	P	Pts
Gretzky,	Edm	21	60	81
Lemieux,	Pgh	19	34	53
Naslund,	Mtl	23	28	51
Anderson,	Edm	24	26	50
Kurri,	Edm	23	21	44
Propp,	Phi	21	23	44
Coffey,	Edm	12	31	43
P. Stastny,	Qué	18	24	42
Kerr,	Phi	28	12	40
Broten,	Min	15	23	38
T. Murray,	Chi	16	21	37
Francis,	Hart	12	25	37

CLASSEMENT GENERAL (MATCHES D'HIER NON-INCLUS)

	Mj	Pts
Edmonton	32	50
Philadelphie	31	46
Washington	28	39
Calgary	29	37
Québec	30	36
Montréal	30	34
Boston	30	34
NY Islanders	29	30
St. Louis	29	30
Buffalo	30	30
Hartford	28	29
NY Rangers	31	29
Pittsburgh	31	28
New Jersey	29	25
Chicago	29	24
Winnipeg	32	24
Minnesota	29	23
Vancouver	32	23
Toronto	30	21
Detroit	29	18
Los Angeles	30	18

Gardiens
(Buts de filet désert entre parenthèses)

(MATCHES D'HIER NON-INCLUS)

	M	B	BE	Moy
Peeters	301	12	1	2.39
Jensen	1028	47	0	2.74
Riggin	369	23	0	3.74
Washington (2)	**1698**	**84**	**1**	**2.97**
Froese	859	36	2	2.51
Lindbergh	480	23	1	2.88
Jensen	525	33	0	3.77
Philadelphie (1)	**1864**	**93**	**3**	**2.99**
Malarchuk	605	29	2	2.88
Gosselin	938	51	1	3.26
Sévigny	267	15	0	3.37
Québec (1)	**1810**	**96**	**3**	**3.18**
Puppa	401	21	1	3.14
Barrasso	1410	76	2	3.23
Buffalo (3)	**1811**	**100**	**3**	**3.31**
Vanbiesbrouck	1391	70	2	3.02
Hanlon	13	9	20	3.88
Scott	156	11	0	4.23
Kleisinger	191	14	0	4.40
NY Rangers	**1877**	**104**	**2**	**3.32**
D'Amour	316	15	0	2.85
Lemelin	1439	84	1	3.50
Calgary (1)	**1735**	**100**	**1**	**3.42**
Keans	975	51	0	3.14
Peeters	485	31	0	3.84
Riggin	370	22	0	3.57
Boston (1)	**1830**	**105**	**0**	**3.44**
Romano	1114	58	1	3.12
Meloche	589	35	0	3.57
Herron	180	14	0	4.67
Pittsburgh (6)	**1883**	**113**	**1**	**3.60**
Soetaert	430	20	2	2.79
Roy	866	51	0	3.53
Penney	460	36	0	4.70
Montréal (2)	**1756**	**109**	**2**	**3.72**
Wamsley	852	49	0	3.45
Millen	735	45	0	3.67
May	184	13	0	4.24
St. Louis (3)	**1771**	**110**	**0**	**3.73**
Hrudey	976	59	0	3.63
Smith	811	53	0	3.92
NY Islanders	**1787**	**112**	**0**	**3.76**
Moog	1344	77	1	3.44
Fuhr	599	47	0	4.71
Edmonton (1)	**1943**	**125**	**1**	**3.86**
Casey	269	16	0	3.57
Beaupré	1183	76	0	3.85
Melanson	325	24	0	4.43
Minnesota (2)	**1777**	**118**	**0**	**3.98**

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Nord

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Adirondack	29	17	9	3	133	98	37
Maine	29	15	11	3	115	116	33
Fredericton	33	13	14	6	127	111	32
Sherbrooke	31	14	14	3	143	138	31
Moncton	28	11	14	3	97	110	25
Nouvelle-Ecosse	31	11	17	3	114	140	25

Section Sud

Rochester	28	19	6	3	136	103	41
Hershey	28	17	9	2	129	108	36
Springfield	28	14	12	2	115	117	30
St. Catharines	34	14	18	2	144	157	30
New Haven	29	11	16	2	114	135	24
Binghamton	30	10	16	4	118	127	24
Baltimore	30	9	19	2	104	127	20

Mardi

Fredericton 2 St. Catharines 2

Mercredi

New Haven à Baltimore
Moncton en Nouvelle-Ecosse

Vendredi

Maine à New Haven S
Baltimore à Rochester S
Fredericton à Sherbrooke S
Binghamton à Springfield S

LIGUE UNIVERSITAIRE

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Ottawa	10	8	2	0	78	37	16
UQTR	10	8	2	0	67	47	16
McGill	9	4	5	0	44	50	8
UQAC	10	2	8	0	52	74	4
Concordia	7	1	6	0	27	60	2

Lundi, 16 décembre

Ottawa 11 Concordia 2

Vendredi, 10 janvier

McGill vs Ottawa
Concordia vs UQAC

Dimanche, 12 janvier

UQTR vs McGill
Concordia vs UQAC

Mardi, 14 janvier

Concordia vs Ottawa

COURSE AU RECORD

Mario Lemieux
315 PASSES

DIFFERENCE
10

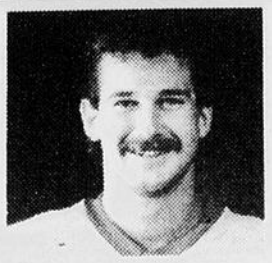

Patrick Emond
305 PASSES

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

Section Frank Dilio

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Drummondville	40	24	12	4	197	165	52
Chicoutimi	38	18	16	4	206	177	40
Shawinigan	38	17	19	2	173	176	36
Trois-Rivières	39	15	22	2	191	204	32
Granby	39	11	26	2	176	238	24

Section Robert Lebel

Hull	39	28	11	0	203	135	56
Verdun	38	24	13	1	203	185	49
St-Jean	38	18	18	2	182	198	38
Laval	37	16	20	1	188	211	33
Longueuil	38	11	25	2	164	194	24

Mardi

Granby 7 Longueuil 4
Hull 3 Laval 1
Verdun 4 Trois-Rivières 3 (P)

Vendredi

Drummondville à St-Jean
Chicoutimi à Longueuil
Hull à Shawinigan
Laval à Verdun

Dimanche

Longueuil à Hull
Drummondville à Laval
Granby à Shawinigan
Chicoutimi à St-Jean
Trois-Rivières à Verdun

LES MARQUEURS

M. Mongeau, Lav.	33	57	90
P. Emond, Chi.	32	56	88
J. Carson, Ver.	35	52	87
P. Lefebvre, Shaw.	29	53	82
S. Pépin, Dru.	37	44	81
L. Robitaille, Hul.	27	49	76
J. Foglietta, Hull	23	51	74
V. Damphousse, Lav.	20	54	74
G. Rouleau, Hull	34	36	70
S. Lebeau, Shaw.	28	39	67
S. Desjardins, TRs.	26	36	62
M. Fortier, Chi.	25	37	62

JUNIOR REGIONAL

Vendredi, 20 décembre

Métababetchouan à Jonquière (Marquis) 21h 00
Jonquière (Citadins) à Dolbeau 21h 00

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	21	14	5	2	162	101	30
Chicoutimi	24	13	10	1	162	148	27
Métabetchouan	21	11	8	2	129	117	24
Jonquière (Citadins)	20	10	10	0	131	121	20
Jonquière (Marquis)	20	2	17	1	79	176	5

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
P. Lavoie, Métabetchouan	24	27	51
G. Larouche, Chicoutimi	21	28	49
J.-F. Furlotte, Chicoutimi	19	29	48
Y. Nadeau, Dolbeau	23	24	47
D. Doré, Métabetchouan	18	24	42

COLLEGIALE "AAA"

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Victoriaville	26	19	5	2	161	102	40
St-Laurent	26	17	8	1	142	94	35
Thetford Mines	26	13	13	0	127	130	26
Lévis-Lauzon	26	10	15	1	124	143	21
St-Jérôme	26	10	16	0	124	161	20
St-Hyacinthe	26	7	19	0	120	168	14

Vendredi

St-Hyacinthe 3 Victoriaville 7
St-Jérôme 6 Lévis-Lauzon 7 (P)
St-Laurent 5 Thetford Mines 4

Dimanche

St-Jérome 8 Victoriaville 6
Thetford Mines 6 Lévis-Lauzon 5
St-Hyacinthe 8 St-Laurent 5

Vendredi

St-Hyacinthe à St-Laurent
Lévis-Lauzon à Victoriaville
Thetford Mines à St-Jérôme

Dimanche

Match d'excellence

Mercredi, 8 janvier

Lévis-Lauzon à Victoriaville

Vendredi, 10 janvier

Lévis-Lauzon à St-Jérôme
Victoriaville à St-Laurent
St-Hyacinthe à Thetford Mines

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
M. Dupéré, Thet.	27	36	63
M. Richer, Vic.	30	30	60
S. Pelletier, Lév.-Lau.	26	28	54
F. Lapointe, Vic.	14	39	53
G. Perron, St-Jér.	20	32	52
A. Bisson, Thet.	19	29	48
R. Boivin, Vic.	26	21	47
J.-F. Vézina, St-Lau.	18	28	46
E. Galarneau, St-Lau.	16	27	43
P. Champigny, St-Hya.	13	29	42

COLLEGIALE "AA"

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PPro	PCom	Pts
Jonquière	13	11	2	0	95	68	163
Alma	15	8	7	0	72	84	156
Hauterive	13	7	6	0	60	60	120
Sept-Iles	14	5	9	0	48	63	111
Chicoutimi	13	3	10	0	32	67	99

Football...

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence américaine

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts.
Section Est						
Miami	11	4	0	400	320	733
NY Jets	10	5	0	356	254	667
Nouvelle-Angleterre	10	5	0	328	267	667
Indianapolis	4	11	0	286	370	267
Buffalo	2	13	0	200	353	133
Section Centrale						
Cleveland	8	7	0	277	257	533
Cincinnati	7	8	0	418	403	467
Pittsburgh	7	8	0	369	327	467
Houston	5	10	0	268	378	333
Section Ouest						
x-LA Raiders	11	4	0	338	302	733
Denver	10	5	0	353	305	667
Seattle	8	7	0	325	276	533
San Diego	8	7	0	433	397	533
Kansas City	5	10	0	279	326	333
Conférence nationale						
Section Est						
x-Dallas	10	5	0	341	302	667
NY Giants	9	6	0	371	273	600
Washington	9	6	0	270	296	600
Philadelphie	6	9	0	249	275	400
St. Louis	5	10	0	262	387	333
Section Centrale						
x-Chicago	14	1	0	419	181	933
Green Bay	7	8	0	317	338	467
Minnesota	7	8	0	312	322	467
Detroit	7	8	0	290	329	467
Tampa Bay	2	13	0	277	428	133
Section Ouest						
x-LA Rams	11	4	0	334	261	733
San Francisco	9	6	0	380	247	600
Nouvelle-Orléans	5	10	0	284	385	333
Atlanta	3	12	0	266	442	200

x-Champions de section.

Lundi

Miami 30 Nouvelle-Angleterre 27

Vendredi

Denver à Seattle S

Samedi, 21 décembre

Pittsburgh à NY Giants
Washington à St. Louis

Dimanche, 22 décembre

Atlanta en Nouvelle-Orléans
Buffalo à Miami
Chicago à Detroit
Cincinnati en Nouvelle-Angleterre
Cleveland à NY Jets
Green Bay à Tampa Bay
Philadelphie au Minnesota
San Diego à Kansas City
Houston à Indianapolis
Dallas à San Francisco

Lundi, 23 décembre

LA Raiders à LA Rams

Fin de la saison régulière

Vendredi, 10 janvier

Chicoutimi à Hauterive 19h30
Jonquière à Sept-Iles 21h00

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Denis Gagnon, Jonq.	26	18	44
Carl Brindle, Jonq.	10	25	35
Denis Lavoie, Haut.	17	17	34
Carl Ouellet, Jonq.	13	19	32
Alain Girard, Jonq.	15	16	31

MIDGET "AAA"

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Ste-Foy	28	20	8	0	172	118	40
Lav.-Laur.-Lanau.	28	16	11	1	175	158	33
Cantons Est	27	13	13	1	148	152	27
Lac St-Louis	26	13	13	0	163	154	26
Montréal-Bourassa	26	13	13	0	151	149	26
Outaouais	27	9	17	1	118	171	19
Richelieu	28	9	18	1	146	171	19

Samedi

Outaouais 4 Ste-Foy 6

Dimanche

Lav.-Laur.-Lanau. 10 Cantons Est 3
Ste-Foy 4 Richelieu 2

Mardi

Montréal-Bourassa vs Lac St-Louis

MIDGET "AA"

Vendredi, 20 décembre

Alma à Roberval 20h00
Chicoutimi à La Baie 20h15

Samedi, 21 décembre

Jonquière à Chicoutimi 14h00

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	16	14	1	1	137	43	29
Jonquière	16	10	4	2	73	55	22
La Baie	17	9	7	1	99	65	19
Alma	15	1	11	3	28	111	5
Roberval	16	2	13	1	51	114	5

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
J-Fr. Tremblay (99), Chic.	29	21	50
Pierre Cliche, LB	17	29	46
Eric Gagné, Chic.	16	18	34
Richard Munger, Chic.	18	14	32
André Tremblay, Chic.	10	20	30
J-Fr. Tremblay (14), Chic.	11	18	29
Stéphane Jean, LB	11	14	25
André Richard, LB	8	17	25
Patrick Legault, Chic.	14	9	23
Steve Lalancette, LB	11	12	23
Serge Turcotte, LB	10	10	20
J-Fr. St-Gelais, LB	10	9	19
Frédéric Jomphe, Ind.	7	12	19

MIDGET "CC"

Lundi, 16 décembre

Flammes (Jon) 6 Saguenéens (Chic) 3
Buts des Flammes: Gilles Simard (2), Eric Murray, Marc-Michel Tremblay, Rémy Audet et Daniel Tremblay. Buts de Chicoutimi: Stéphane Jalbert, Marc Laberge et Stéphane Lavoie.

Vendredi, 20 décembre

Saguenéens (Chic) vs Indiens (Jon) 20h00

Samedi, 21 décembre

Flammes (Jon) à La Baie 15h30
Indiens vs Dynamos (Jon) 15h45

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Flammes (Jon)	15	8	5	2	80	54	18
La Baie	15	8	6	1	63	58	17
Dynamos (Chic)	15	8	6	1	64	60	17
Saguenéens (Chic)	15	6	6	3	49	52	15
Indiens (Jonq)	14	3	10	1	49	81	7

LES MARQUEURS

(Match de lundi non-inclus)

	B	A	Pts
Stéphane Boulianne, Dyn.	9	23	32
Bruno Maltais, Dyn.	16	15	31
Sylvain Dufour, Flam.	15	14	29
Stéphane Boudreault, Dyn.	10	17	27
Gilles Simard, Flam.	14	11	25
Rémy Audet, Flam.	10	15	25
Richard Duchesne, Ind.	6	16	22
J-P. St-Gelais, LB	7	13	20

BANTAM REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	V	D	N	PP	PC	PTS
Jonq. (74)	17	12	1	4	96	48	28
Jonq. (Marquis)	17	10	4	3	103	65	23
Chic. (Solaris)	18	9	5	4	94	61	22
Alma	16	4	7	5	65	75	13
Chic. (Dynamos)	18	5	10	3	71	88	13
La Baie	18	2	15	1	49	141	5

Dimanche, 15 décembre

Jonq. (Marquis) 7 Alma 5
Compteurs, Marquis: S. Bouchard, 2, J. Lessard, S. Potvin, D. Lebrasseur, L. Belley et J.-P. Emoff. **Alma:** E. Doré. 3, G. Tremblay et J.-S. Gaudet.

Jonq. (74) 7 Chic. (Solaris) 3
Compteurs, 74: B. Tremblay, 2, P. Bernier, S. Lavallière, M. Boily, S. Parent et L. Bilodeau. **Solaris:** M. Blouin, 2 et F. Simard.

Samedi, 14 décembre

Jonq. (74) 7 La Baie 4
Alma 3 Chic (Dynamos) 5

LES MARQUEURS

	P	A	PTS
C. Provencher Sol.	23	21	44
S. Parent 74	19	19	38
S. Lavallière 74	13	21	34
M. Jomphe Mar.	16	17	33
P. Bernier	12	20	32

PEE WEE REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	V	D	N	PP	PC	PTS
Jonq. (Orioles)	19	12	1	6	54	20	30
Jonq. (Marquis)	19	10	8	1	47	46	21
Alma	19	8	8	3	57	60	19
La Baie	17	7	6	4	43	43	18
Chic. (Sags)	17	4	8	5	23	36	13
Chic. (Dynamos)	19	4	14	1	34	54	9

Dimanche, 15 décembre

Jonq. (Orioles) 3 Jonq. (marquis) 2
Compteurs, Orioles: M. Turgeon, S. Larouche et M. Gagnon. **Marquis:** D. paradis et P. Tremblay

Alma 5 Chic. (Sags) 1
Compteurs, Alma: S. Ouellet, 2, M. Depont, E. Juneault et P. Bouchard. **Chicoutimi:** S. Harvey.

Chic. (Dynamos) 1 La Baie 2
La Baie: S. Milliard et R. Boivin. **Dynamos:** E. Vézina.

Sport-écran...

Mercredi 18 déc.

6h00
WPTZ — MORNING STRETCH

8h30
CFER — GYM

9h00
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT

10h00
CKRS - CBFT — À VOTRE RYTHME

14h30
TVO — THE WORLD OUTDOORS THE LONG LONG SKI TRAIL. — La petite histoire du ski de randonnée racontée par Herman "Jack Rabbit" Smith-Johannsen.

19h30
CJPM - CFER — LE HOCKEY TVA En direct du Forum de Montréal, les Canadiens reçoivent les Nordiques de Québec.

En préparation pour affronter Roman Nunez

O'Sullivan a dû en suer un coup

OTTAWA (PC) — Shawn O'Sullivan a dû en suer un coup à l'entraînement pour faire le poids des mi-moyens en vue de son combat de jeudi soir contre le Mexicain Roman Nunez. Mais hier, s'il a sué, c'est surtout à l'idée de devoir affronter un gaucher.

Les gauchers ont toujours représenté une source d'ennuis pour les boxeurs droitiers. Ils "jabbent" de la droite, leur gauche est évidemment puissante et ils dansent en sens inverse.

Mais les gauchers sont aussi plus vulnérables aux directs de droite, la meilleure arme d'O'Sullivan.

Hier, Nunez s'est entraîné en public pour la première fois depuis son arrivée au Canada.

Malgré son âge (22 ans), Nunez est expérimenté. Au Mexique, il s'est entraîné avec des brutes. Il a entrepris sa carrière chez les plumes et maintenant, à 145 livres, il revendique 21 gains contre trois échecs et un verdict nul.

On dit que 15 de ses 21 victoires ont été remportées avant la limite, mais l'entraineur d'O'Sullivan, Mike Trainer, estime qu'il a plutôt enregistré 13 KO.

Quoi qu'en révèle sa fiche, Trainer et son protégé craignent le Mexicain dans une certaine mesure: il ne savent à peu près rien à son sujet et, bien sûr, il est gaucher.

Juste une impression

Invaincu en huit combats chez les professionnels, O'Sullivan n'a toutefois pas encore rencontré un gaucher. Il admet que cela peut s'avérer un problème.

"Son style nous fait croire qu'il est malhabile, a indiqué O'Sullivan. Mais la plupart des gauchers laissent cette impression. Je suis convaincu que Nunez va m'offrir une solide opposition. En vérité, j'estime que ce combat représente le plus sérieux test de ma carrière."

Pour préparer O'Sullivan à ce duel, Trainer lui a opposé des gauchers à l'entraînement et lui a fait développer une technique de défense contre le jab de droite et le direct de gauche.

En plus, O'Sullivan, un milourd-léger naturel, a dû réduire son poids considérablement pour respecter la limite de 147 livres des mi-moyens.

Cela ne lui a pas été facile non plus:

"Si j'avais continué à manger les petits plats préparés par ma mère, je pèserais sans doute entre 158 et 160 livres aujourd'hui", a expliqué O'Sullivan en souriant.

Dans le but de maintenir son poids au plus bas, O'Sullivan s'est entraîné habillé d'un survêtement, hier. Après quatre rondes, celui-ci était complètement détrempé.

"Je préfère voir Shawn suer de la sorte, a mentionné Trainer. Car, il frappe avec plus de force lorsqu'il est léger.

"A 147 livres, Shawn frappe comme un mi-lourds, a-t-il ajouté. Cela constitue un net avantage pour lui, puisque son rival, au gabarit plus petit, ne pourra sans doute pas résister bien longtemps à la force de ses coups."

De l'avis de l'entraîneur de Nunez, Ray Sapulveda, la principale faiblesse d'O'Sullivan est de subir aisément des coupures au visage.

Trainer n'est pas cependant d'accord avec lui.

"Tous les boxeurs sont coupés au visage à l'occasion et Shawn ne fait pas exception à la règle, a-t-il dit. Mais Shawn n'a pas été coupé à ses deux derniers combats."

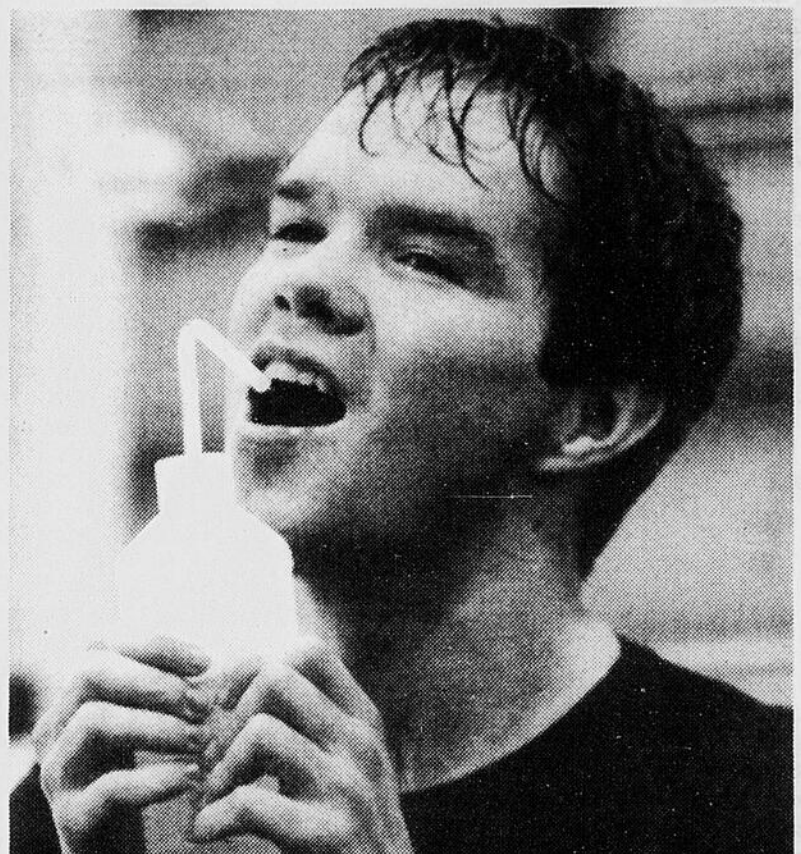

SHAWN O'SULLIVAN... entend bien se servir de sa droite, sa meilleure arme, contre Nunez.

(Laserphoto AP)

DAVE HUNTER... quitte le palais de justice d'Edmonton, en compagnie de son avocat, Ted Olsen. Il venait d'écoper d'une sentence d'emprisonnement de quatre mois.

(Laserphoto AP)

Dave Hunter à l'ombre pour quatre longs mois

EDMONTON (PC) — L'attaquant Dave Hunter, des Oilers d'Edmonton, a écopé hier d'une sentence d'emprisonnement de quatre mois pour avoir été reconnu coupable d'une troisième accusation de conduite en état d'ébriété.

Le juge Percy Marshall a également condamné l'aîné des trois frères Hunter à trois mois de prison, à servir concurremment, pour avoir refusé de subir un alco-test, et lui a finalement imposé une amende de $750 pour avoir conduit sans permis valide.

Hunter, qui est âgé de 27 ans, n'a pas bronché en écoutant sa sentence.

Son avocat, Ed Molstad, un ancien porte-couleurs des Eskimos d'Edmonton, a déclaré qu'il en appelerait de la sentence.

Glen Sather, l'instructeur et directeur-gérant des Oilers, a assisté à la lecture de la sentence et a refusé de la commenter. La direction des Oilers a aussi annoncé qu'elle n'émettrait aucun commentaire.

Le juge Marshall a expliqué que s'il avait ignoré une requête de la défense, qui réclamait une sentnce minimum de 90 jours, c'est que moins de quatre moins après avoir écopé d'une amende de $500 pour conduite en état d'ébriété et avoir été prévenu des conséquences d'une nouvelle offense, Hunter a commis le même délit.

"A mon avis, c'est presque de l'outrage au tribunal, a dit le juge. Dans un tel cas, la sentence minimale ne s'applique pas."

Avant d'entendre le verdict, Molstad avait déclaré que le vétéran de huit saisons dans la LNH, frère de Dale, des Nordiques de Québec, et de Mark, des Blues de St. Louis, tentait de refaire sa vie en arrêtant de boire.

Tournoi d'Anvers

Le gain de Lendl fait un mécontent

BRUXELLES (AFP) — La victoire d'Ivan Lendl au dernier tournoi de tennis d'Anvers a fait un mécontent de taille, le groupe d'assurances belge Josi, qui risque de devoir payer $700,000 aux organisateurs de la manifestation.

Le tournoi d'Anvers, outre son prestigieux plateau et ses prix substantiels, est célèbre pour le trophée mis en jeu, une magnifique raquette en or sertie de diamants, qui, selon le règlement, devait revenir au joueur qui remporterait trois fois la compétition en cinq ans.

Cet exploit, selon une étude statistique réalisée à la demande des organisateurs, était pratiquement impossible... sauf pour l'acharné Lendl.

Prudents, les généreux mais néanmoins réalistes mécènes d'Anvers avaient pris l'ultime précaution de se prémunir contre tout imprévu, en contractant une assurance d'un montant de $700,000 auprès du groupe d'assurances Josi.

Le Tchécoslovaque l'ayant déjà emporté à deux reprises, l'assureur fut pris d'un doute affreux à la veille du dernier tournoi, au début novembre. Il a donc intenté une procédure judiciaire d'urgence pour tenter de faire reconnaître que la valeur de l'objet assuré était largement surfaite.

La justice belge ne l'a pas suivi, et Ivan Lendl, victorieux de John McEnroe en finale, a gagné la fameuse raquette. Le groupe Josi refuse de lancer la serviette et a interjeté appel.

Salade du chef

Problèmes de dates et de marées

Les Régates Saguenay coulent à pic

CHICOUTIMI.- Les Régates Labatt du Saguenay n'auront pas lieu en 1986.

C'eût été alors la quatrième reprise de cet évènement estival annuel qui, depuis ses débuts, n'a jamais cessé d'attirer des foules nombreuses sur les rives du Saguenay, à la hauteur du club de yacht de Chicoutimi.

Pierre Felice

Les raisons de cet abandon pour la prochaine année sont simples dans l'ensemble, mais surtout très décevantes pour le comité organisateur présidé par Me André Lessard. Car voyez-vous, Chicoutimi a beau posséder un site extraordinaire pour ce genre d'épreuve nautique, il n'en demeure pas moins que le tout est conditionné aux caprices de la marée, et c'est justement le point qui a fait achopper ce spectacle haut en couleurs pour la prochaine année.

D'ailleurs sur le sujet, André Lessard a donné tous les détails pertinents, lors d'une rencontre avec la presse régionale, hier matin. «Le choix des dates de présentation de ces compétitions est supervisé par la Fédération nautique du Canada, qui se doit alors de donner préférence notamment à Valleyfield, Ville-Marie et Picton, en Ontario, compte tenu qu'ils appartiennent au circuit des régates depuis plusieurs décennies. Chicoutimi est encore très jeune dans le calendrier (l'organisation doit choisir au quatrième rang), et le fait en plus qu'il faille établir des dates en fonction des marées, ne nous aide définitivement pas», a d'abord expliqué Me Lessard, dans un premier temps.

Le comité organisateur chicoutimien avait misé sur deux dates éventuelles, les 6 et 7 juillet, d'une part, et les 20 et 21 juillet, d'autre part. Mais ces dates entraient en conflit avec Valleyfield et Picton. Quant aux dates disponibles pour les Régates de 1986, elles coincidaient avec une période de marée basse, éliminant ainsi toute présentation éventuelle.

Une vraie tuile

André Lessard ne s'en cache pas, il s'agit là d'une véritable tuile sur la tête des organisateurs, qui voyaient pointer enfin le soleil, après trois années d'efforts soutenus pour donner à Chicoutimi et à la région, une compétition nautique de prestige.

«Nous aurions pu obtenir des épreuves au mois d'août, mais nous ne sommes pas tellement intéressé, compte tenu qu'à cette période, les vrais compétiteurs ont déjà remisé leurs bolides. Et comme notre but c'est de progresser toujours davantage et non de regresser, nous avons décliné l'offre de la fédération», devait expliquer alors André Lessard.

Véritable mordu des régates et propriétaire en plus d'un bolide, le «Miss Dixie Lee», Lucien Friolet devait pour sa part mentionner que Chicoutimi s'est vu offrir un championnat national pour «sportcraft». «L'an dernier, pour pouvoir regrouper une quarantaine de bateaux, nous avons dû travailler à l'intérieur de sept catégories différentes. Imaginez avec une seule catégorie, cela signifierait la présence chez-nous de quinze à vingt bolides, tout au plus. Il ne s'agirait définitivement pas d'un spectacle de classe pour les amateurs habitués à plus grand depuis deux ans».

Aucun pouvoir décisionnel

Reste néanmoins que Chicoutimi, via son comité organisateur, pourrait profiter de cette interruption pour insister sur une meilleure représentativité auprès de la Fédération nautique du Canada, laquelle nous apparaît comme un véritable cercle fermé. D'ailleurs les propos de Me Lessard sont significatifs sur le sujet: «Peu importe le genre de représentation et les dossiers que tu pilotes, il n'en demeure pas moins que le pouvoir décisionnel est à peu près inéxistant pour nous. Et je doute que cette situation change au cours des prochaines années», devait-il conclure, en ne cachant pas sa déception devant l'absence des épreuves pour 1986.

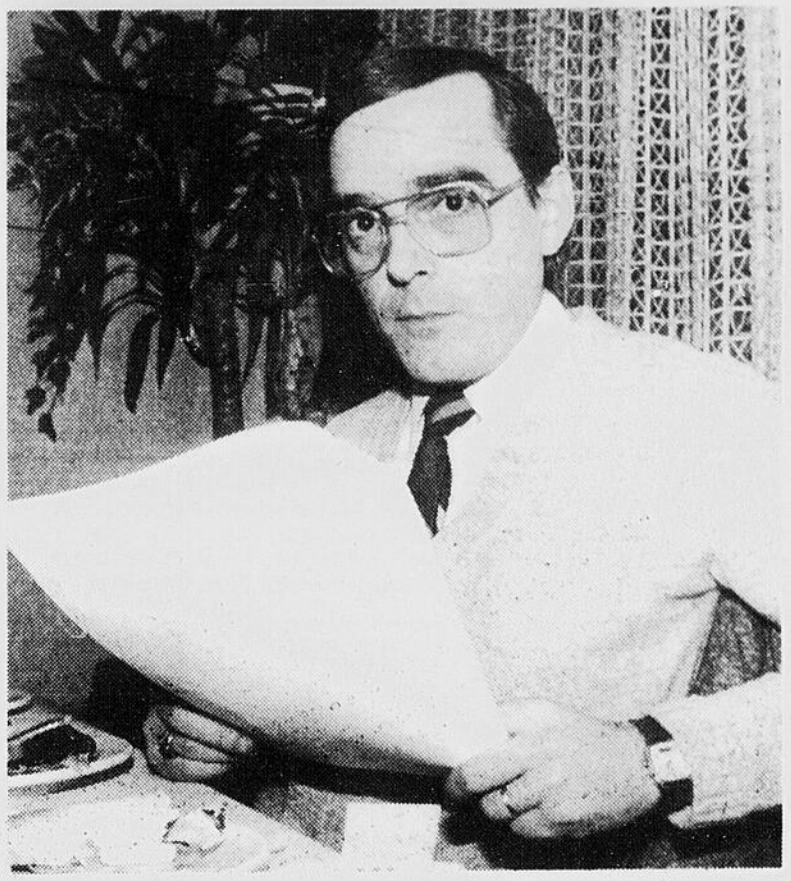

ANDRE LESSARD... estime que la disparition des Régates Labatt en 1986 constitue une véritable tuile sur la tête des organisateurs. Il espère toutefois que les épreuves reviendront avec encore plus d'éclat en 1988.

(Photo Karl Tremblay)

Plus est, les Régates Labatt Saguenay seront également absentes en 1987, à cause des travaux majeurs engendrés par le programme d'assainissement des eaux.

Reste à penser en fonction de 1988, mais c'est encore bien loin...

Dans la vinaigrette...

Laval en Floride

De Naples-on-the-Gulf, en Floride, l'agent Molson au Lac-Saint-Jean, Laval Tremblay, nous expédie cette petite note réchauffante. "De Naples, salut. Ici la température est très belle, entre 80 et 84 degrés. Serai de retour bientôt". Toujours plaisant de recevoir de telles petites notes, surtout lorsqu'au Saguenay, le thermomètre indique un beau moins 25 centigrade. Brrr...

Eliminations régionales mixtes

Je vous parlais la semaine dernière du peu de compétition qui éxistait régionalement au niveau du curling. Je ne sais trop si c'est là un indice de ce que j'avançais, mais à peine sept équipes sont inscrites aux éliminatoires régionales mixtes, secteur Saguenay, qui débutent demain au club de curling Kénogami. Plus est, les clubs de La Baie et Jonquière ne sont pas représentés. Les formations en présence sont celles de André Desjardins, Jean-Roch Gagnon, Jean-Guy Laferrière et Jean-Guy Tremblay, de Chicoutimi, ainsi que Steve Gagnon, Claude Reid et Michel Roy, du club Kénogami. La compétition se poursuivra jusqu'à dimanche et l'équipe championne représentera le secteur Saguenay au championnat provincial mixte prévu du 14 au 19 janvier, au club Laviolette de Trois-Rivières.

Tournoi des dindes

C'est la formation dirigée par Yvon Laprise qui a remporté dimanche les grands honneurs du traditionnel "tournoi des dindes", présenté au club de curling Kénogami. Léonce Gagné, Denis Paradis et Yvette Saint-Pierre jouaient en compagnie de Laprise. Dans les autres catégories, les formations championnes sont celles de Jean-Marie Brisson (B), Raymond Desmeules (C) et Claude Villeneuve Jr. (D). Un total de 40 équipes ont participé à cette compétition amicale.

Classement ATP

Le dernier classement ATP, publié par l'Association de tennis professionnel, a certes dû rappeler de bons souvenirs aux amateurs régionaux, puisque dans la liste des trente (30) premiers, on retrouve quelques noms qui sont passés chez-nous à l'occasion des épreuves du Circuit Alcan. Qu'il suffise de souligner ceux de Paul Annacone (13e), Scott Davis (17e), et Greg Holmes (28e), pour ne nommer que ceux-là.

Un méritas qui sème le doute

Aux personnes concernées

Suite aux nominations parues dans le Quotidien, édition du 9 décembre 1985, concernant les méritas régionaux individuels, nous aimerions savoir, en tant qu'athlètes, lecteurs et personnes responsables, quels critères ont servi au comité de sélection, pour rendre sa décision.

Cette requête de notre part fait suite à certains choix que nous considérons comme décevants dans l'ensemble. Non pas que nous voulions discréditer la valeur des athlètes choisis, mais lorsque nous nous attardons sur certains de nos critères, personnels mais objectifs, nous ne pouvons justifier le choix concernant le méritas individuel touchant le soccer (masculin).

En réalité, dans quelle mesure pouvez-vous décerner un trophée à un athlète, que nous ne voulons pas sous-estimer néanmoins, mais dont l'équipe n'a même pas franchi le barrage régional..?

De ce fait, nous apprécierions que vous nous fassiez parvenir la liste des critères de sélection du comité et des pré-sélectionnés en ce qui concerne le méritas de l'athlète masculin de l'année au soccer.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

J.Arnaud Poirel
266 Des Champs-Elysés
Chicoutimi

Equipe-Canada junior

Simpson rencontre des problèmes

HAMILTON (PC) — L'entraîneur-chef Terry Simpson recherche les joueurs qui ont le plus de talents, mais il veut également trouver des joueurs avec d'autres qualités alors qu'il évalue les 40 jeunes joueurs qui sont présentement à l'entraînement avec l'équipe junior nationale du Canada en vue du championnat mondial.

Simpson, qui travaille en compagnie de Michel Parizeau et de Sherry Bassn, n'a plus que deux jours pour rayer 15 noms de sa liste de 40 joueurs. Les 25 joueurs qui demeureront avec l'équipe seront soumis à un entraînement intensif de trois jours après quoi, on réduira les effectifs à la limite de 20 joueurs.

Le tournoi commencera à Hamilton le 26 décembre quand le Canada rencontrera la Suisse.

Les autres équipes participant au championnat sont l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Suède, la Finlande, les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest.

Le Canada est le champion en titre.

Mais quel genre de joueurs veut Simpson?

"Nous espérons avoir le même genre d'équipe que l'an dernier, a dit Simpson. C'est à dire des joueurs qui peuvent exceller en attaque et en défensive. Nous savons aussi qu'il nous faudra de gars capables de bien se défendre en désavantage numérique.

"Avec notre style de jeu, il est bien évident que nous nous retrouverons souvent en infériorité numérique. L'an dernier, nos unités spéciales ont été une de nos forces."

Simpson reconnaît que les facteurs psychologiques sont également importants dans un championnat mondial junior. Il mentionne qu'une partie de son travail consiste à choisir les joueurs qui peuvent le mieux supporter toute la tension d'un tel tournoi.

"Ce que nous tentons de faire ici, c'est d'évaluer les joueurs pour leurs talents de hockeyeurs et pour leurs talents personnels. Nous voulons trouver les joueurs bien équilibrés. Cela paraît peut-être facile de garder son calme, mais dans un championnat du monde, quand on a à faire à des jeunes gens, il est facile de les voir perdre leur calme quand les décisions des officiels vont contre eux.

"Nous insistons sur cela à l'entraînement et nous le ferons encore jusqu'à la toute fin."

Quant à Bassin, qui est directeur du personnel des joueurs, il croit que le Canada aura encore une bonne équipe.

"Il est difficile pour nous d'évaluer cette équipe, a dit Bassin. Mais je crois que nous avons beaucoup de joueurs de talent. Je ne dis pas que nous allons gagner le tournoi, mais il faudra une très bonne équipe pour nous battre."

Tournoi des Izvestia

Autre revers pour le Canada

MOSCOU (AP) — La Suède a infligé un revers de 6-1 au Canada au tournoi de hockey sur glace des Izvestia, hier à Moscou.

Les Suédois ont dominé facilement cette deuxième rencontre du tournoi pour les deux clubs. Ils ont notamment réussi trois buts en désavantage numérique.

Après avoir pris les devants 1-0 en première période, la Suède a accru son avance de deux buts, en deuxième période, pour finalement voir le Canada marquer son unique filet en troisième période.

Lors de la première journée de compétition, le Canada avait été battu 8-2 par l'URSS, tandis que la Suède arrachait un match nul de 3-3 à la Tchécoslovaquie.

Avec encore deux matches à disputer — contre la Tchécoslovaquie et la Finlande — le pilote de l'équipe canadienne, Dave King, demeure confiant de voir les siens terminer ce tournoi avec une fiche respectable.

"L'équipe a fourni de bons efforts depuis le début du tournoi, a-t-il dit. Je crois que si nous gardons notre calme et notre sang-froid, tout en continuant à jouer comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous terminerons sur une bonne note.

"Jusqu'à maintenant, nous avons travaillé fort mais n'avons pas été récompensés. Le pointage du match d'aujourd'hui (hier) n'en reflète pas vraiement l'allure. Nous avons bien joué, mais avons été incapables de marquer", a ajouté le pilote.

Le seul but des Canadiens a été l'oeuvre de Don McLaren.

L'autre match au calendrier de ce tournoi hier a vu l'URSS disposer de la Finlande 4-1.

Etoiles Prince-de-Galles

Tim Kerr en tête

MONTREAL (PC) — Au cours de la dernière semaine, l'ailier droit Tim Kerr est devenu le troisième joueur des Flyers de Philadelphie à dominer le scrutin à sa position dans la conférence Prince-de-Galles en vue du match des étoiles de la Ligue nationale de hockey.

Kerr a obtenu 78,085 votes, soit près de 3,000 de plus que Mike Bossy, des Islanders de New York, qui suit avec 75,088.

Les autres joueurs des Flyers qui ont dominé le scrutin ont été le regretté gardien Pelle Lindbergh avec 67,129 votes et l'ailier gauche Brian Propp avec 63,063 votes.

Présentement chez les gardiens, c'est Tom Barrasso, des Sabres de Buffalo, qui domine avec 54,228 votes, comparativement à 52,749 pour Mario Gosselin, des Nordiques de Québec.

Chez les ailiers gauches, Michel Goulet, des Nordiques, se classe second avec 59,657 votes.

Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, occupe le premier rang chez les joueurs decentre avec une confortable avance sur Bobby Carpenter, des Capitals de Washington.

Les deux meilleurs défenseurs sont Raymond Bourque, des Bruins de Boston, avec 99,441 votes, et Rod Langway, des Capitals de Washington, qui a obtenu 91,965 votes.

Sport éclair

Bonneau éliminé

MONTREAL (PC) — Le tennisman québécois Stéphane Bonneau a été éliminé hier en deuxième ronde des qualifications pour le tournoi d'Adelaide, en Australie, par un autre Canadien, Doug Burke, de Régina.

Burke l'a emporté en trois sets de 3-6, 6-3 et 6-4.

Le tournoi d'Adelaide fait partie du circuit Grand Prix et est doté de $80,000.

Bonneau prendra part, la semaine prochaine à Melbourne, à une autre épreuve du Grand Prix.

Devant le vice-président

MONTREAL (PC) — Glenn Anderson, des Oilers d'Edmonton, et Dave Silk, des Jets de Winnipeg, rencontreront, demain à Toronto, le vice-président exécutif de la Ligue nationale de hockey, Brian O'Neill.

Les deux joueurs devront expliquer leur conduite lors d'une bagarre à coups de bâton survenue vendredi dernier à Winnipeg.

Anderson avait alors écopé d'une pénalité de dix minutes pour avoir délibérément blessé un adversaire. L'ailier des Oilers a aussi été suspendu jusqu'à sa rencontre avec O'Neill.

Silk avait pour sa part mérité une pénalité de cinq minutes pour avoir tenté de blesser.

Joueur de la semaine

MONTREAL (PC) — L'ailier gauche Marc Dupéré a, pour la deuxième fois cette saison, été choisi joueur par excellence de la semaine dans la Ligue collégiale AAA.

Le prolifique buteur des Filons de l'Amiante a enregistré sept réussites en fin de semaine dernière, pour se hisser au sommet du classement des marqueurs du circuit avec 27 buts et 36 aides.

Vendredi, il a inscrit tous les buts des Filons lors d'une défaite de 5-4 devant les Patriotes de St-Laurent et, dimanche, il a réalisé un tour du chapeau dans un gain de 6-5 sur Lévis-Lauzon.

SERVICE DES ARENAS
VILLE DE CHICOUTIMI

Service des Arénas

Activités des Fêtes

PATIN LIBRE	HOCKEY LIBRE
Centre Georges-Vézina	**Centre Georges-Vézina**
27 déc. 14h00 à 16h00	23 déc. 08h45 à 09h45
27 déc. 19h00 à 21h00	28 déc. 10h00 à 12h00
28 déc. 19h45 à 21h15	28 déc. 16h15 à 18h15
29 déc. 13h15 à 15h00	29 déc. 10h00 à 12h00
29 déc. 19h15 à 21h15	29 déc. 15h30 à 17h30
Johnny-Gagnon	**Johnny Gagnon**
28 déc. 13h00 à 14h30	30 déc. 14h00 à 15h00
Plateau du Parc	**Plateau du Parc**
23 déc. 20h00 à 21h00	23 déc. 11h15 à 12h45
27 déc. 13h00 à 14h45	30 déc. 10h00 à 11h45
27 déc. 19h45 à 21h00	
28 déc. 19h45 à 21h00	
29 déc. 14h00 à 15h45	
29 déc. 19h30 à 21h00	
Pavillon de l'Agriculture	**Pavillon de l'Agriculture**
	28 déc. 12h30 à 15h00
	29 déc. 10h00 à 12h00

CHICOUTIMI, le 10 décembre 1985

Face aux Flyers

Gain surprise des Devils

EAST RUTHERFORD (AP) — Greg Adams a marqué deux buts et Paul Gagné y est allé d'un but et deux passes dans une explosion de cinq buts en première période, hier soir, quand les Devils du New Jersey ont causé une surprise en disposant des Flyers de Philadelphie 7-4.

Aaron Broten a lui aussi terminé la soirée avec une récolte d'un but et deux passes quand les Devils ont mis fin à une srie de trois défaites. Les Devils en étaient par ailleurs à leur deuxième victoire en autant de matches cette saison face aux finalistes de la coupe Stanley.

Cette fois-ci cependant, la victoire des Devils n'a jamais été mise en doute. Au premier affrontement, lors du tout premier match de la saison, les Devils avaient dû revenir de l'arrière pour l'emporter 6-5.

Broten a donné le ton au match en déjouant Darren Jensen avec un boulet de 25 pieds après 1:35 de jeu sur le tout premier tir du match.

Il a fallu aux Devils attendre cinq autres minutes avant d'obtenir leur deuxième tir au but, mais Adams a obtenu le même résultat que Broten pour porter la marque 2-0.

Mel Bridgman a gonflé l'avance à 3-0 à 10:14 de la première. Il s'agissait du neuvième et dernier tir des Devils contre la cage de Jensen, qui a cédé sa place à Bob Froese.

Mais seulement 39 secondes plus tard, Adams marquait son 11e filet de la saison lors d'une infériorité numérique. Gagné a mis fin à cette poussée, qui donnait aux Devils la période la plus productive de leur histoire, en trouvant le fond du but à 19:32. Il s'agissait de son quatrième filet de la campagne.

John MacLean et Joe Cirella, dont c'était le 100e point en carrière dans la LNH, ont inscrit les autres buts des Devils en deuxième.

Tim Kerr, Per-Erik Eklund, Ilkka Sinisalo et Brian Propp ont riposté pour les Flyers.

Kerr en était à son 29e but et à son 18e lors d'avantages numériques. Il domine la ligue à ces deux chapitres.

Buffalo 3
Islanders 7

NEW YORK (AP) — Pat Lafontaine et Mike Bossy ont été sans pitié pour le gardien de but Jacques Cloutier, qui effectuait un retour au jeu dans la Ligue nationale, hier soir.

Lafontaine a en effet marqué deux buts, tandis que Bossy a réussi son 20e et trois passes, pour mener les Islanders de New York à un gain de 7-3 sur les Sabres de Buffalo.

Cloutier, qui revenait des filiales à la suite d'une sérieuse blessure à un genou, a été sorti du match et remplacé par Tom Barrasso à 6:32 du deuxième engagement. Il a été victime de cinq buts en 15 tirs.

L'arrière Denis Potvin n'est toutefois pas parvenu, pour une quatrième partie de suite, à briser le record de 915 points de Bobby Orr.

Le gardien de but des Islanders, Billy Smith, a également joué un rôle important dans la victoire. Il a repoussé 39 rondelles, soit plus du double que ses vis-à-vis.

Randy Boyd, Pat Flatley, Tomas Jonsson et Bryan Trottier ont été les autres marqueurs des Islanders.

Du côté des Sabres, Don Lever, Mike Foligno et Gates Orlando ont répliqué.

Sommaires...

Ligue nationale

Buffalo 3
NY Islanders 7

Première période

1. NY Islanders, LaFontaine 16 (D. Sutter, Hamway) 6:35
2. Buffalo, Lever 2 (Hughes, Virta) 6:55
3. NY Islanders, Boyd 1 (Bossy) 13:40
4. NY Islanders, Bossy 20 (Trottier) 15:58
5. Buffalo, Perreault 14 16:56

Pénalités — Gillies NYI 13:51, Hughes Buf 17:47.

Deuxième période

6. NY Islanders, Flatley 10 (Diduck, Tonelli) 5:15
7. NY Islanders, Jonsson 6 (Bossy, Trottier) 6:32
8. NY Islanders, LaFontaine 17 (Hamwy) 19:42

Pénalités — Gillies NYI 12:21, Trottier NYI 13:22, Smith NYI (purgée par Gillies) 14:26.

Troisième période

9. NY Islanders, Trottier 12 (Bossy, Tonelli) 5:08
10. Buffalo, Orlando 6 (Hamel) 7:46

Pénalité — Boutilier NYI 10:23.

Tirs au but

Buffalo	17	14	11	—42
NY Islanders	8	9	7	—24

Avantages numériques — Buffalo: 0-5; NY Islanders: 0-1.
Gardiens — Buffalo: Cloutier, Barrasso; NY Islanders: Smith.
Arbitre — Marouelli.
Assistance — 15,541.

Calgary 3
Pittsburgh 4

Première période

1. Pittsburgh, Schmidt 5 (Ruskowski, Simpson) 6:59
2. Pittsburgh, Bullard 14 (Lemieux, Ruskowski) 10:34

Pénalités — Bourgeois Cal mineure, majeure, Frawley Pgh majeure 0:08, Lemieux Pgh 7:16, Suter Cal, Hannan Pgh 7:56, Bourgeois Cal, Frawley Pgh mineures 18:20.

Deuxième période

3. Pittsburgh, Shedden 15 (Bullard, Cunneyworth) 3:13
4. Pittsburgh, Bullard 15 (Bodger, Lemieux) 6:49
5. Calgary, Berezan 8 (Peplinski, Otto) 11:24

Pénalités — Bourgeois Cal 4:36, Bourgeois Cal 12:55, Romano Pgh (purgée par Lindstrom) 15:35.

Troisième période

6. Calgary, Macoun 2 (Quinn, McDonald) 5:47
7. Calgary, Otto 6 (Beers, Suter) 13:39

Pénalités — Bourgeois Cal 8:15, Risebrough Cal, Ruskowski Pgh mineures 8:39, Johnson Pgh 11:39, Otto Cal 16:41.

Tirs au but

Calgary	10	10	15	—35
Pittsburgh	13	8	6	—27

Avantages numériques — Calgary: 0-3; Pittsburgh: 0-6.
Gardiens — Calgary: Lemelin, D'Amour, Lemelin; Pittsburgh: Romano.
Arbitre — Noeth.
Assistance — 6,516.

Philadelphie 4
New Jersey 7

Première période

1. New Jersey, Broten 10 (Hiemer, Muller) 1:35
2. New Jersey, Adams 10 (Gagné) 6:31
3. New Jersey, Bridgman 9 (McNab, Preston) 10:14
4. New Jersey, Adams 11 (Gagné, Pichette) 10:53 (an)
5. New Jersey, Gagné 4 (Johnson, Broten) 19:28

Pénalités — Poulin Phi 2:26, Tocchet Phi 10:26, Broten NJ, Tocchet Phi, Hiemer NJ majeures 11:02, Brown Phi, Anderson NJ mineures 13:20.

Deuxième période

6. Philadelphie, Kerr 29 (Zezel) 4:58 (an)
7. New Jersey, MacLean 8 (Muller, Broten) 5:21
8. New Jersey, Cirella 3 (Verbeek, Lewis) 10:00 (an)
9. Philadelphie, Eklund 7 (Eriksson, Propp) 17:42 (an)

Pénalités — Higgins NJ 3:11, Richter Phi 8:28, Pichette NJ 16:58.

Troisième période

10. Philadelphie, Sinisalo 16 (Zezel, Crossman) 14:22
11. Philadelphie, Propp 22 (Craven) 17:27

Pénalités — Wolanin NJ 3:21, Marsh Phi 7:05.

Tirs au but

Philadelphie	7	15	12	—34
New Jersey	14	8	7	—29

Gardiens — Philadelphie: Jensen, Froese; New Jersey: Chevrier.
Avantages numériques — Philadelphie: 2-4; New Jersey: 2-4.
Arbitre — Fraser.
Assistance — 12,551.

Ligue junior majeur

Verdun 4
Trois-Rivières 3

Première période

1. Verdun, Daniel Marois 8:32
2. Verdun, Eric Bédard (Marineau, Peach) 12:00
3. Trois-Rivières, Serge Poudrier (Picard, Vermette) 13:12

Pénalités — Fleming Ver, McGrath TRs 6:57, Charette TRs 11:18, Fleming Ver 14:04, De Santis Ver 16:29.

Deuxième période

4. Trois-Rivières, Denis Gaudreau (Bois, Gagnon) 5:14
5. Trois-Rivières, Claude Gagnon (Bois, Bargone) 14:41

Pénalités — Trois-Rivières banc 7:01, Collin Ver 8:46, Fleming Ver, Latour TRs mineures, majeures 16:36.

Troisième période

6. Verdun, Scott Mactavish (Bédard) 18:03

Pénalités — Fleming Ver 1:04, MacEachern Ver, Desjardins TRs doubles mineures, Nesich Ver, McGrath TRs 5:44, Lauzon Ver, Vermette TRs mineure, majeure 10:24, Carson Ver, Lapointe TRs 16:22.

Prolongation

7. Verdun, Daniel Marois (Fleming, Carson) 7:26

Pénalité — Lauzon Ver 5:06.

Tirs au but

Verdun	10	7	10	3—30
Trois-Rivières	16	18	9	1—44

Gardiens — Verdun, Yves Lavoie; Trois-Rivières, Martin Plante.
Arbitre — Jean-Paul Bergeron.
Assistance — 1,776.

Laval 1
Hull 3

Première période

1. Hull, Guy Rouleau (Honegger, Foglietta) 18:17

Pénalités — Richer Hull 3:58, Chelios Lav 6:39, Lefebvre Lav 17:42.

Deuxième période

2. Laval, Sylvain Couturier (Lemieux, Guay) 5:34

Pénalités — Stefanopoulos Lav, Brisson Hull doubles mineures 17:43.

Troisième période

3. Hull, Stéphane Richer (Rouleau, Foglietta) 6:25
4. Hull, Guy Rouleau (Brisson) 14:28

Pénalité — Lavigne Lav 5:58.
Gardiens — Laval, Denis Bousseau; Mario Brunetta.

Tirs au but

Laval	12	8	5	—25
Hull	13	13	12	—38

Arbitre — Richard Trottier.
Assistance — 2,258.

Longueuil 4
Granby 7

Première période

1. Granby, Stéphane Roy (Turgeon) 16:59

Pénalités — Gravel Gby, Gaucher Lon 14:56, Pinard Gby 15:34, Stern Lon 16:26.

Deuxième période

2. Longueuil, Michel Couvrette (Couvrette, Courchesne) 2:53
3. Granby, Martin Simard (Dumas, Turgeon) 8:53
4. Longueuil, Mario Lanthier (Savard, Guilbault) 15:51
5. Granby, Martin Lamoureux (Pinard, Dumas) 17:50
6. Granby, Stéphane Roy (Turgeon, Simard) 18:30
7. Granby, André Carbonneau (Lamoureux) 18:40

Pénalités — Pinard Gby 0:53, Guilbault Lon 4:16, Saumier Lon 7:35, Chouinard Lon majeure, Hurteau Gby, Guilbault Lon 11:55, Olivier Gby majeure, Adam Gby majeure, extrême inconduite, Savard Jr. Lon majeure, Darveau Lon majeure, extrême inconduite 19:55.

Troisième période

8. Granby, Sylvain Hurteau (Dumas, Barbe) 4:47
9. Longueuil, Eric Courchesne (Kasper) 10:15
10. Longueuil, Ronnie Stern (Kasper, MacLean) 10:33
11. Granby, Sylvain Hurteau (Lamoureux) 19:53

Pénalités — Saumier Lon majeure, Aubertin Gby 2:37, Pinard Gby 6:19, Carbonneau Gby 9:33, Roy Gby majeure, Couvrette M. Lon 20:00.
Gardiens — Longueuil, Averill; Granby, Plante.

Tirs au but

Longueuil	13	10	16	—39
Granby	6	15	11	—32

Arbitre — Desaulniers.
Assistance — 1,004.

Detroit 3
Minnesota 6

Première période

1. Minnesota, Ciccarelli 8 (Broten, Hartsburg) 8:03 (an)
2. Minnesota, Coulis 1 (Maruk, Giles) 10:45

Pénalités — Zombo Det 6:05, Langevin Min 13:32, Zombo Det 16:16.

Deuxième période

3. Detroit, Probert 1 (Kisio, Klima) 6:31
4. Minnesota, Acton 11 (Graham) 10:20 (an)
5. Minnesota, Graham 9 (Bjugstad) 19:09 (dn)
6. Detroit, Klima 12 (Probert, Smith) 19:20 (an)

Pénalités — Cichocki Det 9:01, Larson Det, Hallin Min 11:30, McKegney Min 14:29, Hartsburg Min, Kocur Det, Hallin Min majeures 17:57.

Troisième période

7. Detroit, Yzerman 7 18:44
8. Minnesota, Acton 12 (McKegney) 19:12
9. Minnesota, Maruk 4 (Payne, Giles) 19:55

Pénalités — Coulis Min mineure, majeure, Probert Det majeure 7:10, Graham Min 8:04, Langevin Min 9:17, Minnesota banc (purgée par Ciccarelli) 12:09.

Tirs au but

Detroit	12	16	10	—38
Minnesota	12	9	4	—25

Avantages numériques — Detroit: 1-7; Minnesota: 2-3.
Gardiens — Detroit: Stefan; Minnesota: Casey.
Arbitre — Myers.
Assistance — 10,152.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC — Avis public 1985-266. Le C.R.T.C. a été saisi de la demande suivante: 2. CHICOUTIMI (Qué). Demandes (8513012000, 852654300) présentées par la **SOCIETE RADIO-CANDA** en vue de modifier les licences de radiodiffusion de CBJ-FM et de CBJE-FM (Chicoutimi) en diminuant la puissance aux émetteurs de 98,000 à 50,000 watts. La requérante affirme que ces changements résulteront en une réduction mineure du rayonnement des stations CBJ-FM et CBJE-FM. Les demandes peuvent être examinées au: Bureau du directeur des stations, 500, rue des Saguenéens Chicoutimi, G7H 5E7.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyé à la requérante le ou avant le **15 janvier 1986.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional Montréal (514) 283-6607.

Canada

Un brin de Génie dans votre Cuisine

MARGUERITE SPINOSO
Conseillère en alimentation

OH! LA VISITE IMPREVUE!!!

C'est toujours agréable de recevoir de la visite, surtout lorsqu'on l'attend. Par contre, l'occasion se présente parfois où des amis ou la parenté vous visite à l'improviste et hélas, rien de prévu pour le goûter. Alors que faire lorsque la visite inattendue s'amène?

Premièrement, restez calme! Après tout, ce sont des amis qui viennent vous visiter et non pps une brigade d'inspection.

LA CREME GLACEE — INGREDIENT IDEAL

Il est fort suggéré de toujours garder une provision de divers produits dans la maison. Choisissez des produits qui se conservent assez bien, soit dans le réfrigérateur ou dans un endroit frais.

Les fruits en conserve sont très pratiques car ils se conservent bien et vous en avez un choix diversifié. On peut servir ces derniers accompagnés de crème glacée qui se conserve également bien au congélateur. Une autre idée, c'est de servir de la crème glacée avec un glaçage, soit, un sirop de caramel (en pot), du chocolat fondu et un glaçage fait de café espresso réchauffé. Ou encore, on peut réchauffer une confiture et s'en servir pour râper la crème glacée — très simple, économique et délicieux!

On peut aussi glacer la crème glacée avec différentes saveurs de sirops à liqueurs, tels que la crème de cassis, l'amaretto, le café noir, etc. La marque Château Thierry offre une sélection variée de sirops qui peuvent être apprêtés de différentes façons. La crème glacée peut aussi être accompagnée d'une variété de biscuits et gaufrettes, faisant une portion chic et facile à préparer. Par exemple, la marque Bahlsen, d'Allemagne, offre une gaufrette roulée, enrobée de chocolat qui est idéale à servir avec une coupe de crème glacée. Il y a également la marque Lu, de France, qui compte parmi sa sélection de biscuits importés, un éventail, fait de gaufrettes sous le nom «Mille-feuilles» qui s'apprête très bien avec de la crème glacée.

BISCUITS IMPORTES

Parlant biscuits, gâtez votre visite avec une des variétés de biscuits importés sur le marché. Ils se conservent très bien durant une période d'environ neuf (9) mois (emballés) et sont prêts à servir. La marque Bahlsen, déjà mentionnée plus haut, offre un très grand choix de biscuits, soit au chocolat, aux noix, etc. On peut les comparer à des pâtisseries fines, miniatures, sans la crème, toujours prêts à servir.

En général, les biscuits importés sont un peu plus dispendieux que les biscuits domestiques, mais vous êtes assurée d'une variété et d'une qualité supérieure. Parmi d'autres marques importées, la marque Lu, de France, offre une gamme de biscuits variés qui ne contiennent aucun agent de conservation, ni d'additifs. Pour bien connaître ce que le marché vous offre, vous n'avez qu'à vérifier la section des produits d'importation dans les supermarchés.

LA BOISSON

Il est également sage de garder une provision de boissons alcoolisées dans la maison avec du soda ou du jus d'orange. Il est toujours bon de garder à la portée de la main de la vodka et du rhum car ils se mélangent bien à tout autre ingrédient.

On peut aussi se garder quelques mélanges de cocktails car ceux-ci sont faciles à employer (vous n'avez qu'à les ajouter à la boisson spécifiée) et vous avez un bon choix sur le marché. Par exemple, la marque Holland House offre des mélanges à cocktails en poudre ou en liquide pour faire des cocktails tels que des Bloody Mary, des Tom Collins, des Margaritas, des Mais Tais, etc. De plus, ils sont très économiques au verre et vous n'êtes jamais malprise en autant que vous avez la boisson requise.

Une seule règle à retenir lorsque vous recevez de la visite: c'est de combiner quelques ingrédients de base ensemble. Vous serez surprise de découvrir tout ce que vous pouvez faire avec quelques ingrédients de base, tels que mentionnés plus haut.

Aussi, faites-vous une liste d'achat pour vos prochaines emplettes et gardez ces produits en réserve, au cas où ... quelqu'un d'innattendu frappe à votre porte!

LA QUALITE EN VAUT LE PRIX

Quoiqu'on ait à débourser un peu plus pour les produits fins, on est assuré d'une qualité supérieure et généralement de produits garantis par les importateurs. Pour avoir une gamme de recettes et renseignements sur les produits d'importations, contactez la Corporation des Aliments I-D, 1800, Autoroute Laval, Laval, Québec, H7S 2E7. Ils sont l'un des plus gros importateurs de produits fins au Québec.

- **Pour d'autres recettes gratuites, veuillez écrire:**

A/S Marguerite Spinoso
1800 Autoroute Laval
Laval, Québec H7S 2E7

Profit confirmé de $26,000

Les Saguenéens pensent marketing

COUPE SAGAMIE — Vainqueur de la coupe Sagamie, chez les hommes, Yvan Truchon (à gauche), n'a pas caché sa satisfaction en recevant son trophée en compagnie de Martin Ouellet, président du club Jeannois d'Alma.

(Photo Karl Tremblay)

CHICOUTIMI (SE) - Le peu d'intérêt manifesté par la population régionale et les difficultés à attirer les amateurs au centre Georges-Vézina depuis le début de la saison de hockey ont éveillé les dirigeants des Saguenéens de Chicoutimi aux bienfaits du marketing dans une entreprise comme le hockey junior.

Serge Emond

Les responsables de l'équipe ont reçu tous les actionnaires au cours d'une réunion de près de trois heures, hier soir. Il n'y a pas eu de salissage ou d'engueulades. La rencontre a été très constructive et a permis la présentation du rapport financier complet pour la saison 1984-85.

«Suite aux succès connus l'an dernier, nous étions sûrs de commencer la saison avec 2,000 amateurs et plus dans l'aréna, a reconnu la président de l'équipe, Marcel Dionne. Ce fut notre erreur. Maintenant, il faut se demander pourquoi les gens ne viennent pas.»

Dans l'esprit de Dionne, les amateurs de hockey sont agaçés par une foule de petites choses et sont retenus à la maison par d'autres. Par exemple, la faible qualité de l'arbitrage depuis le début de la campagne, le départ des joueurs de 18 ans pour les équipes professionnelles et les nombreux matches à la télévision gênent beaucoup le hockey junior.

Diverses suggestions ont été mentionnées, hier soir, pour essayer de faire revivre l'intérêt des amateurs.

Au cours des prochaines semaines, des dirigeants des Saguenéens s'appliqueront à appliquer des remèdes. Le premier sera vraisemblablement d'impliquer le monde du hockey mineur. Il est aussi question de sensibiliser les commerces et les grandes entreprises.

«Nous nous sommes fiés à une étude faite l'an passé, a poursuivi le président Dionne. Selon cette étude, les promotions n'attirent pas les amateurs à un match de hockey. C'est la performance qui le fait.»

«Les Saguenéens représentent le plus beau véhicule pour la région en province. Il est important que les corporations s'impliquent au niveau du hockey. Nous allons y travailler. Nous aurons beaucoup de promotion après les Fêtes. Ca commence à grenouiller.»

Le président Dionne a assuré que les discussions d'hier ne demereuront pas des voeux pieux mais qu'elles auront des suites concrètes après la pause des Fêtes.

Les Saguenéens vont essayer de vendre leur image auprès du milieu.

Profit de $26,000

Le bilan financier final pour 1984-85 a aussi été présenté, hier soir. En mai dernier, le bilan publié comprenait onze mois seulement.

Comme annoncé dans notre édition de samedi dernier, le surplus de la saison passée a été de $26,000. En mai 1985, un montant de $57,000 avait été avancé.

«Ce qui est important de noter c'est que Chicoutimi, en douze ans dans la Ligue junior majeur, est allé une fois en finale, a rappelé Dionne. L'an passé. S'il faut aller en finale à chaque saison pour faire nos frais, c'est dangereux. C'est pourquoi il faut sensibiliser le milieu.»

Le gouverneur Denis Cantin et l'entraîneur Mario Bazinet ont aussi présenté un rapport, hier soir.

Pointes de plume--Les discussions dans le but de compléter des transactions se poursuivent activement. Mario Bazinet serait tout près d'une entente avec Laval. Les Bisons de Granby sont aussi dans le décor...

Ski

Gain de Jim Read

MONT-TREMBLANT (PC) - Le Canadien Jim Read, de Calgary, qui a remporté hier sa deuxième victoire en autant de jours en s'adjugeant les honneurs du slalom géant disputé au Mont-Tremblant, s'inscrit au livre des records de la Série Nor-Am avec quatre victoires consécutives dans cette discipline.

Read, vainqueur en deux occasions lors de l'étape américaine de la semaine dernière, puis lundi en ouverture laurentienne, récidivait à nouveau, hier, sur la piste McCullough en dominant outrageusement les 70 autres concurrents avec une première place dans les deux manches pour un temps combiné de deux minutes, 24.06 secondes.

Avec près d'une seconde de retard sur le champion canadien en titre, l'Américain Michael Frost prenait le second rang, en 2:25.19, suivi de son compatriote Jesse Hunt, avec un chrono de 2:25.64.

Alain Villiard a été le meilleur Québécois en prenant la huitième place en 2:26.37. Parmi les autres Québécois en lice, Marc Gagnon, de Cap Rouge a terminé 18e tandis que Nicolas Robichon, de Montréal, et David Duchesne, de Bromont, devaient se contenter des 34e et 40e places.

Chez les Canadiens, Derek Trussler, de la Colombie Britannique, enlevait le 7e rang en 2:26.31; l'Ontarien Greg Grossmann, le 9e, avec 2:26.44 , puis Gordon Perry, de Calgary, 10e avec 2:26.58.

Encore Haight

Chez les dames, Diana Haight, de Fruitvale, en Colombie-Britannique, alignait une seconde victoire en remportant le slalom présenté sur la piste Centenaire du Mont Ste-Agathe. Elle a négocié les deux manches en 1:27.28 alors que seulement 28 des 52 skieuses au départ réusissaient à franchir les 56 portes du tracé.

L'Américaine Amy Livran a pris la deuxième place en 1:27.53, suivie de l'Ontarienne Michelle McHendry, avec 1:27.61, pour la troisième.

Communiquez avec le représentant de votre journal le **QUOTIDIEN** et renseignez-vous sur l'efficacité du...

"NOIR SUR BLANC"

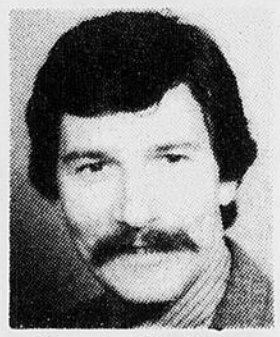

Gervais Blackburn
représentant

Chaque jour, on trouve dans le journal Le Quotidien de l'information sur l'actualité mondiale, les nouvelles communautaires, les produits et services. Qu'ils choisissent de se détendre ou de stimuler leurs capacités intellectuelles, nos lecteurs, **vos clients**, trouveront ce qu'ils cherchent dans le Quotidien d'aujourd'hui. **Votre annonce publicitaire ne devrait-elle pas y être?**

Communiquez avec votre représentant Gervais Blackburn (secteur alimentation) 545-4474.

Ligue canadienne de football

Les Roughriders perdent $1 million

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont perdu près de $1 million en 1985. C'est ce qu'ont appris lundi les 150 personnes assistant à la réunion annuelle des actionnaires de cette équipe de la Ligue canadienne de football.

Le président de l'équipe, Keith Critchley, a qualifié ce déficit, de $947,500, de dévastateur.

Les chiffres contenus dans le rapport du trésorier Tom Shepherd montrent que le capital de l'équipe a été réduit à $241,100, son niveau le plus bas depuis 1980.

Ce rapport n'a cependant pas été vu par les vérificateurs et il n'inclue pas la somme de $20,000 à $30,000 que doivent recevoir les Roughriders de la LCF, en raison de la politique de péréquation du circuit.

Les recettes des Roughriders en 1985 se sont élevées à $4,185,500, soit $98,800 de moins qu'en 1984, tandis que les dépenses augmentaient de $482,300, passant de $5,312,900 à $5,795,200.

Shepherd a précisé que les prévisions budgétaires pour 1986 étaient de l'ordre de $6 millions, ce qui signifie que les Roughriders devront augmenter leurs revenus de $1 million.

Ils entendent obtenir cet argent grâce à des campagnes de financement et en majorant le prix des billets de $1.50.

En 1985, les Roughriders ont été exclus des séries pour une neuvième saison consécutive.

Ils ont terminé au quatrième rang de la section Ouest, avec une fiche de cinq victoires et 11 revers.

Calgary en vente

Par ailleurs, la concession de Calgary, de la Ligue canadienne de football, a été mise en vente hier.

Les propriétaires ont tenté sans succès de trouver environ $3.6 millions auprès d'entreprises locales, avant que le conseil d'administration décide de vendre la concession.

Le président de l'équipe, Pat Peacock, a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'on n'avait réussi qu'à amasser $2 millions, ce qui ne permet même pas une administration à budget minimal.

Peacock a précisé que les Stampeders avaient reçu deux offres d'achat jusqu'à présent. Il a refusé d'identifier les personnes intéressées, déclarant seulement qu'elles étaient de Calgary.

Il a aussi refusé de dévoiler le prix des Stampeders.

"J'aimerais que les actionnaires soient remboursés et que les créanciers soient payés", a-t-il dit.

Il a estimé que le déficit des Stampeders, pour l'année 1985, sera de l'ordre de $1 million.

L'équipe a terminé cette année au dernier rang de la section Ouest, avec un dossier de 3-13, et les actionnaires ont perdu de l'argent au cours des trois dernières années.

Joueurs de la semaine

NEW YORK (AP) — Le receveur de passes Art Monk, des Redskins de Washington, et l'ailier défensif Jim Jeffcoat, des Cowboys de Dallas, ont été choisis, hier, en tant que joueurs de la semaine à l'attaque et à la défensive dans la Ligue nationale de football.

Monk a établi deux records d'équipe lors de la victoire de 27-24 des Redskins sur les Bengals de Cincinnati, dimanche. Il a capté 13 passes et totalisé des gains de 230 verges. Il a en outre inscrit un touché.

Quant à Jeffcoat, il a réussi une interception et couru une distance de 65 verges pour réaliser un majeur. Il a en plus plaqué le quart-arrière Phil Simms derrière sa ligne de mêlée en deux occasions, lors du gain de 28-21 des Cowboys aux dépens des Giants de New York.

POUR UN SPECTACLE PLEIN D'ALLURES

Programme de courses

TOUS LES DIMANCHES EN APRES-MIDI (13h15)

RESERVATIONS: 542-4479

SPECIAL POUR LES GROUPES

Avec clause test anti-drogue

Blue renouvelle son contrat avec les Giants

SAN FRANCISCO (AP) — Vida Blue a signé un contrat d'un an avec les Giants de San Francisco, contrat qui comprend une clause selon laquelle il accepte de se soumettre à des tests anti-drogue. Le lanceur qui a déjà connu des problèmes de drogue a mentionné par ailleurs qu'il a l'intention de se soumettre à ces tests pour le reste de sa carrière.

"Je dois bien cela aux amateurs, a dit Blue dans une lettre adressée à Al Rosen, président de l'équipe. Je veux que les amateurs, qui m'ont si bien supporté quand j'ai tenté un retour au jeu, sachent que les succès ou le manque de succès que j'obtiendrai sur le terrain seront les fruits du travail d'un joueur en santé, d'un joueur très compétitif qui donnera tout ce qu'il a aussi longtemps qu'il le pourra."

Blue, qui est âgé de 36 ans, a été condamné pour possession de cocaine en 1984 et a purgé une peine de trois mois dans un pénitencier fédéral. L'an dernier, les Giants l'ont invité à leur camp d'entraînement et il s'est taillé un poste, conservant une fiche de 8-8.

"Je suis très heureux de poursuivre ma carrière avec les Giants, a dit Blue. Je leur dois beaucoup parce qu'ils m'ont donné la chance de revenir dans le baseball."

Le vainqueur du trophée Cy Young en 1971, a une fiche à vie de 199-151 et 2,075 retraits sur des prises.

Dans les contrats envoyés à tous les joueurs des Giants cette année, cette clause de tests anti-drogue est présente, mais jusqu'à maintenant, Blue est le seul à avoir accepté les offres de l'équipe.

Dans sa lettre à Rosen, Blue a déclaré: "Je veux subir ces tests aussi longtemps que j'évoluerai dans les ligues majeures de baseball, peu importe pour quelle équipe je jouerai."

Le commissaire Peter Ueberroth a demandé aux joueurs de se soumettre volontairement à ces tests, mais l'Association des joueurs se montre encore réticente à donner son approbation.

NOMINATION

M. Michel Martin

La Direction de Canadian Tire Chicoutimi est heureuse d'annoncer à toute la population, la nomination de M. Michel Martin au poste d'assistant-directeur au département de service.

Monsieur Martin invite tous ses clients(es) et amis(es) à venir le rencontrer pour tout entretien et réparation de votre véhicule.

CANADIAN TIRE
(Chicoutimi)
Prop. Denis R. Cantin

SUPER CADEAU FAMILIAL

MAGNUM 370
Volume 260L
Dérive pivotante
Aileron
Voile 6 m²
3 Foots Strap
Wish Bone Vario
Rég.: $799.00
$499.99

MAGNUM 380
Volume 200L
Double concave
Dérive 100½, rétractable
Aileron anti-cavitation
Voile 5.9 radial Full Late
Wishbone Vario
Rég.: $1,499.00
$999.99

Helly-Hansen

A l'achat d'une planche à voile magnum 380 pour Noël, obtenez gratuitement un DRY SUIT Helly-Hansen et un sac à voile.

Valeur: $399.99.

Beaucoup d'autres spéciaux dans les planches Winsurfer Browning et F.2 Dufour.

WINDSURFER
F2 FUN & FUNCTION

sports experts
PLACE DU ROYAUME
545-4945
Complexe Gagnon et Freres
696-3136

Qui est le meilleur ailier gauche?

Goulet fait fi des comparaisons

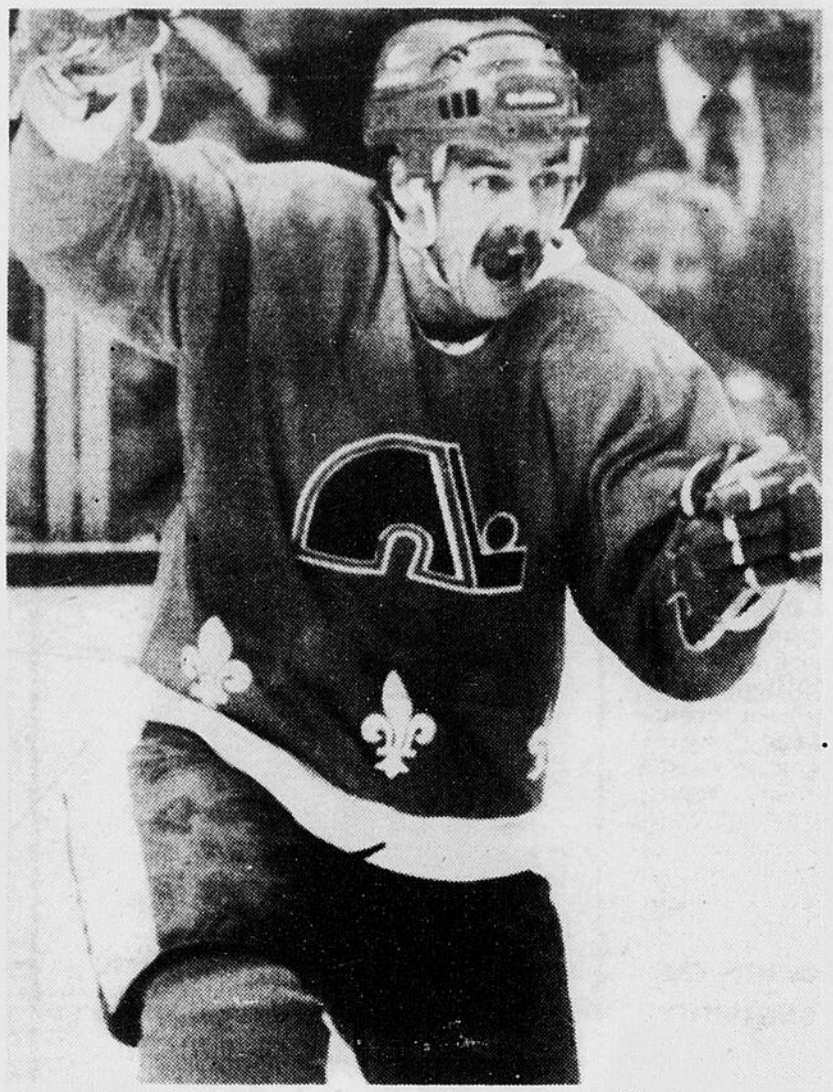

MICHEL GOULET... avance que les succès de l'équipe passent bien avant ses intérêts personnels, même si le jeu des comparaisons avec Naslund est reparti.

(Laserphoto PC)

QUEBEC (PC) - Lequel est le meilleur ailier gauche, Mats Naslund ou Michel Goulet?

Le jeu des comparaisons est reparti.

Depuis que l'attaquant du Canadien roule à pleine vapeur, les discussions vont bon train entre partisans des deux équipes (ou des deux joueurs).

Il y a quelques années, les supporters montréalais montaient aux nues un Ryan Walter aux dépens de Goulet.

Ce dernier a toujours fait l'objet de comparaisons et plusieurs hésitent encore à reconnaître en le joueur des Nordiques le meilleur ailier gauche du circuit en dépit de trois saisons consécutives d'au moins 50 buts et possiblement d'une quatrième.

"Je ne m'en fais plus avec tout cela, a confié Goulet, hier à la veille d'affronter son nouveau rival sur la patinoire du Forum.

"Avant Walter et Naslund, il y a eu Brian Propp, John Tonelli ou Glenn Anderson.

"Demain au Forum (ce soir), je ne disputerai pas un match personnel contre Naslund, non. Ca ne me dérangera pas du tout si je n'obtiens pas un point si l'équipe gagne.

"Par contre, à quoi me servirait-il de marquer trois buts si nous perdons 6-3? "Les succès de l'équipe passent avant mes intrêts personnels", a ajouté Goulet qui compte maintenant 22 buts en 25 matches.

La renommée

Au fil de la conversation, le hockeur du Lac Saint-Jean a admis que le fait de jouer dans une petite ville comme Québec empêche peut-être une reconnaissance à sa juste valeur de son talent.

"Mais je ne me fais pas de souci; le plus important pour moi c'est de sentir que mes patrons sont satisfaits de mon travail. Le reste demeure secondaire".

Goulet a tenu des propos flatteurs sur Mats Naslund qu'il considère le joueur le plus utile du Canadien jusqu'à ce jour.

"Il patine bien, fait des passes précises et Naslund est fort malgré sa petite taille. Il est certes le joueur qui rend les plus grands services à son équipe", a dit Michel Goulet qui est redevenu le franc-tireur par excellence depuis qu'il a mis cartes sur table avec ses employeurs il y a une dizaine de jours.

Toute trace de conflit qui a provoqué sa grève au début de la saison (il a raté les cinq premiers matches) semble maintenant disparue.

Goulet file le parfait bonheur et il est de nouveau à la recherche d'une quatrième campagne de 50 buts et des plus grands honneurs de son équipe.

Pour Gilbert Delorme, le pire est maintenant passé

QUEBEC (PC) - Au cours des mois qui ont suivi son échange aux Blues de St. Louis, Gilbert Delorme n'avait qu'une chose en tête en revenant au Forum: prouver aux dirigeants du Canadien qu'ils avaient eu tort de se débarrasser de lui.

"Avec une telle attitude, je me mettais une tonne de pression sur les épaules. Je jouais plus nerveusement et les choses ne tournaient pas toujours comme je l'aurais souhaité, a raconté hier le défenseur des Nordiques.

"Aujourd'hui, c'est bien fini tout ça. Je me présente maintenant sur la patinoire de Montréal avec beaucoup moins de nervosité.

"La rivalité reste toujours grande entre les deux équipes mais je m'y rends avec la seule idée de faire ma part pour aider mon club à gagner".

Delorme, originaire de Boucherville, a déjà subi son 'baptême du Forum' dans l'uniforme des Fleurdelisés en octobre dernier et le pire est maintenant passé.

Comme ses coéquipiers, il ne fait pas un plat de cette rencontre. "C'est un match contre une équipe qui nous talonne en tête de la section Adams et ce sera sûrement deux parties très serrées, dit-il.

"N'oubliez pas que depuis que nous les avons battus deux fois au début de la saison, le Canadien s'est drôlement ressaisi.

"Il faudra profiter de toutes les occasions pour gagner ce premier match; c'est important puisque la pression sera forte sur le Canadien jeudi à Québec.

"La même chose pour nous; si nous perdons au Forum, la commande sera plus lourde à notre retour au Colisée", a ajouté l'arrière.

Pat Price

Son coéquipier Pat Price abondait un peu dans le même sens.

Un gain des Québécois dans la métropole allègerait la fatigue le lendemain au Colisée, selon lui.

Price adore jouer dans le temple du Canadien à cause de l'histoire glorieuse de cette équipe et de l'atmosphère qui y règne.

"C'est toujours la même bâtisse, la même patinoire et il faut donner le maximum pour espérer gagner.

"A cause de cela, c'est toujours bon pour une équipe de s'y produire parce que ça nous force à jouer à 100 pour cent", a dit le vétéran défenseur qui ne se laisse plus impressionner cependant par la grande rivalité entre les deux villes et les deux clubs.

Price rappelle qu'il a déjà porté les couleurs des Oilers et des Islanders où existent des rivalités aussi grandes entre Edmonton et Calgary et Long Island et New York.

Mais, ajoute-t-il, les émotions sont peut-être plus fortes au Québec.

"C'est plaisant d'évoluer dans une telle atmosphère mais ce que j'aime moins, c'est tout le climat créé par les media autour des matches Canadien-Nordiques, explique-t-il.

"On en met parfois trop. Mais les matches se jouent sur la patinoire et c'est excitant".

Price avoue qu'il ne sait jamais ce qui se produira au cours de telles rencontres.

"C'est soixante minutes de hockey et chacun, les Nordiques ou le Canadien, peut exploser à tout moment.

"Beaucoup de facteurs peuvent influencer le cours de ces parties où l'émotion peut jouer un grand rôle", dit encore le Vieux lion.

Match Hartford-Canadien

Michel Bergeron n'a rien manqué

QUEBEC (PC) - Michel Bergeron était certes le téléspectateur le plus attentif pendant le match Hartford-Montréal lundi soir.

L'entraîneur des Nordiques n'allait pas rater cette occasion de scruter à la loupe les faits et gestes des adversaires d'aujourd'hui et demain.

Même si le Tricolore a laissé filer une avance de trois buts pour finalement se contenter d'un match nul (4-4), Bergeron a été impressionné par la troupe de Perron.

"Offensivement, le Canadien se classe parmi les équipes les plus menaçantes de la ligue. J'ai surtout remarqué le travail des Naslund, Dahlin, Tremblay, Smith, Richer. Assez impressionnant, a commenté Bergeron.

"Ils transportent bien la rondelle et exécutent de belles passes.

"Il nous faudra faire preuve d'une grande discipline et éviter en particulier les pénalités inutiles à cause de leur grande efficacité en attaque massive.

"Le Canadien est le premier de la ligue avec une moyenne d'environ 35 p.c. au chapitre des buts marqués en supériorité numérique. C'est un pensez-y bien", a ajouté l'entraîneur.

Les Québécois, de leur côté, peuvent peut-être limiter les dégâts en cas d'écart de conduite avec leurs unités spéciales, les meilleures du circuit pour écouler le temps des pénalités.

"Oui, mais à force de se fatiguer 'à tuer le temps' on peut de faire jouer de vilains tours", rétorque Bergeron.

Une équipe transformée

Les Nordiques ont renversé les Montréalais deux fois au cours des deux premiers affrontements, 3-2 le 21 octobre à Montréal et 6-4 au Colisée huit jours plus tard.

C'était il y a deux mois et à une époque où le Canadien éprouvait mille et une difficultés à arracher une victoire.

Les temps ont changé et le Tricolore aussi.

Aujourd'hui, il talonne ses grands rivaux du Québec. Les Fleurdelisés ne le distancent que par deux points en tête du classement de la section Adams.

De la prudence

Pour toutes ces raisons, le pilote et les joueurs des Nordiques connaissent très bien la tâche qui les attend au cours des 48 prochaines heures.

"Le temps n'est pas aux déclarations enflammées, a dit un Bergeron très prudent.

"Les joueurs savent que le Canadien représente l'une des forces de la ligue et qu'il faut le prendre très au sérieux.

"Tout ce que nous avons à faire c'est d'être tout à fait prêts", a-t-il ajouté.

Au filet

QUEBEC (PC) - Les Nordiques ont quitté la Vieille capitale à 10 heures ce matin par autobus; ils reviendront à Québec par le même moyen de transport après le match.

• • •

Peter Stastny a fait l'expérience d'une nouvelle visière hier matin à l'exercice. Il s'agit d'une visière conçue de façon à empêcher la formation de buées causée par la sueur. Peter ne serait pas tout à fait convaincu de l'efficacité du nouveau produit.

• • •

Normand Rochefort n'a pas accompagné ses coéquipiers à Montréal. Il doit patiner une heure au Colisée et s'adonner à des exercices physiques.

"J'ai hâte de revenir au jeu, a dit le défenseur au rancart depuis le milieu de novembre. Mais comme le club va bien, je ne veux pas précipiter mon retour; je crois bien revêtir l'uniforme au début de janvier".

Rochefort a été blessé à la cheville droite. Il patine depuis une semaine et, hier, il ne ressentais plus de douleur en faisant des arrêts brusques.

Système d'alternance à deux hommes

Perron mise sur Roy et Penney

MONTREAL (PC) — Parce qu'il se rend bien compte que ses gardiens peinent à connaître deux bons matches de suite, Jean Perron envisage un système d'alternance systématique à deux hommes.

C'est donc dire que Doug Soetaert pourrait être ignoré longtemps encore. L'entraîneur du Canadien ne veut pas le reconnaître, mais il a plus confiance en Patrick Roy et Steve Penney. L'autre gardien a eu le malheur de connaître un mauvaise performance à Boston et on ne l'a pas revu depuis.

"Il conserve une excellente attitude", se réjouit cependant Perron.

Selon lui, si ses gardiens ne peuvent coller deux bonnes performances de suite, "c'est une question de rythme. Il est important que les gars en viennent à savoir quand ils vont travailler". Perron étudie donc la possibilité de faire alterner systématiquement Roy et Penney.

... jusqu'à ce qu'il change encore une fois d'idée sans doute, ce qui est son droit le plus strict.

Roy et le jeu de puissance

C'est Roy qui sera vraisemblablement devant le filet ce soir. Hier, il a beaucoup parlé du jeu de puissance des Nordiques, qui a fait des ravages récemment.

"Il faut surveiller les courtes passes latérales, essayer de les couper et rester debout", souligne celui qui sait bien que Michel Goulet et d'autres Nordiques n'ont eu qu'à pousser la rondelle au fond d'un filet abandonné par un gardien déplacé pour plusieurs de leurs buts réussis en avantage numérique.

"Chose certaine, a ajouté Roy, je ne répéterai pas les mêmes erreurs du dernier match et je ne me jetterai pas de côté". Le gardien ne croit pas, malgré tout, que de viser haut soit la meilleure façon de le battre.

"Plus maintenant, affirme celui qu'on a accusé de se jeter trop rapidement sur la glace; je pense avoir corrigé ce défaut".

Pour Guy Carbonneau, un spécialiste en désavantage numérique, "les Nordiques ont toujours le même jeu de puissance. Mais peut-être que depuis quelque temps, les passes sont mieux réussies. Mais ça reste toujours le même jeu".

C'est-à-dire une attaque à l'européenne, axée sur la passe, par opposition à des équipes qui s'acharnent à lancer de la pointe et à encombrer le devant du filet.

Perron, lui, s'inquiète plus du jeu du Canadien dans sa zone que du jeu de puissance des Nordiques, qu'il dit cependant "respecter beaucoup"

. Mais il ajoute aussitôt qu'il est maintenant très satisfait du travail de ses hommes en désavantage numérique. Pourtant, après la victoire contre les Black Hawks de Chicago samedi, il disait exactement le contraire.

PATRICK ROY... sera vraisemblablement devant le filet du Canadien, lors du match de ce soir au Forum.

(Laserphoto PC)

«L'issue sera décidée dans notre zone»

— Jean Perron

MONTREAL (PC) — S'il fallait que le Canadien perde ses deux matches contre les Nordiques cette semaine, les joueurs passeraient un bien triste Noel...

Jean Perron le sait et il respecte ses prochains adversaires au plus haut point. "Mais ils vont s'apercevoir que nous n'avons plus du tout la même formation que lorsqu'ils nous ont battus deux fois, se plaît-il à dire. Je ne ferai pas jouer neuf recrues cette fois. J'aurai des joueurs d'expérience; contre les Nordiques, ça prend des gars qui ne paniquent pas".

Hier, l'entraîneur du Canadien a abordé les deux affrontements à venir avec beaucoup de sérénité. Pas de coups de poignard, pas de flèches empoisonnées, ni de menaces déguisées. Il parlait des Nordiques non pas comme des ennemis jurés du Canadien mais comme d'une équipe qui détient le premier rang et qu'il faut battre.

Ce qui ne l'a pas empêché de reconnaître que ses hommes ont hâte de disputer ces deux matches. "Contre Québec, a-t-il dit, les gars seraient prêts à jouer trois matches en deux soirs".

Dans la zone du Canadien

Pour Perron, l'issue des deux rencontres sera décidée dans la zone du Canadien.

"Les Nordiques ont le vent dans les voiles depuis quelque temps, et nous allons quand même assez bien. Il va falloir que nous soyons alertes dans notre zone, c'est là que ça va se jouer".

Perron estime que son équipe en arrache dans son territoire depuis quelques matches et il reconnaît qu'il faudra s'adapter à un nouveau style de jeu.

"Les joueurs de pointe se déplacent maintenant vers le centre de la patinoire pour tirer au but et presque toutes les équipes comptent sur deux ou trois défenseurs qui ont des tirs de plomb. Picard, Moller et Delorme, entre autres, possèdent tous un bon lancer chez les Nordiques", affirme-t-il.

Même si le jeu de puissance des Nordiques est actuellement déchaîné, Perron persiste à dire que "ce ne sont pas les unités spéciales qui me préoccupent actuellement. Nous avons nous-mêmes un des meilleurs jeux de puissance de la ligue mais je ne prévois pas qu'il va se marquer plusieurs buts en avantage numérique. Je le répète, les matches vont se décider dans notre zone".

Au filet...

Pour l'entraîneur du Canadien, c'est Jean-François Sauvé "qui semble le moteur du jeu de puissance des Nordiques".

• • •

Pas un mot sur Michel Bergeron dans la bouche de Perron hier.

Il aura sans doute fallu la maladie et la longue absence de Bergeron pour qu'il devienne plus apprécié. Avec lui derrière le banc, les Nordiques n'ont perdu que trois matches depuis le début de la campagne.

• • •

On n'a pas non plus beaucoup parlé de violence, de rudesse et de vengeance chez le Canadien hier. Même que Perron a fait savoir que le rude John Kordic ne serait pas en uniforme. Hier à l'entraînement, il a uilisé les mêmes trios que lors du match contre les Whalers d'Hartford et c'est Lucien DeBlois qui était à la droite de Mike McPhee et Brian Skrudland.

• • •

"Il peut arriver bien des choses, a cependant prévenu Guy Carbonneau. Les matches entre le Canadien et les Nordiques ont toujours été robustes".

Mais le fait que le jeu de puisance des deux équipes fonctionne à pleine vapeur ce temps-ci en fera sans doute réfléchir plusieurs.

Les Nordiques s'en prennent ... à l'ASUQ

QUEBEC (PC) — La direction des Nordiques de Québec, par la voix du président, Marcel Aubut, s'est élevée contre l'attitude de l'Association sportive universitaire du Québec (ASUQ).

Selon les dirigeants des Nordiques, ce sont les menaces de représailles proférées par l'ASUQ qui conduiront directement à l'éclatement du projet de création d'un circuit universitaire de hockey québécois.

L'an dernier, les Nordiques, à la recommandation de Charles Thiffault, avaient accordé leur appui au projet mené par Christian Pelchat de l'UQAM et Bernard Goyette de l'Université de Montréal.

"Ce projet représentait beaucoup d'espoir pour le hockey québecois, estime Me Aubut. Il aurait permis à nos hockeyeurs les plus talentueux de poursuivre leur carrière en conjonction avec la recherche d'un diplôme universitaire, plutôt que de continuer à faire comme maintenant et émigrer dans les universités américaines".

Selon le président des Nordiques, il est inconcevable qu'un organisme comme l'ASUQ utilise tout son poids et son prestige de cette façon afin de faire regresser une idée aussi progressive dans un milieu qui en avait tant besoin.

"J'espère sincèrement que l'ASUQ modifiera ses positions de façon à permettre à nos jeunes de continuer à jouer au hockey dans une avenue aussi intéressante", a conclu Me Aubut.

Index Sport...

- Les Régates disparaissent — Page 57
- Claude Poirier s'illustre — Page 53
- Réunion des Saguenéens — Page 60

Une commandite de vos amis
Jean-Hugues et Laval Tremblay

MOLSON 1786·1986 200 ans de excellence

La direction et le personnel des agences Molson du Saguenay-Lac-St-Jean désirent souhaiter à toute la population de
Joyeuses Fêtes

Chez Sears pour vous

Pour Noël, offrez-leur des cadeaux conçus pour stimuler leur imagination fertile

Rabais 25%

Les Converters...des personnages qui habitent un monde plein d'aventure!

Personnages souples pouvant se joindre et prendre formes. Deviennent Maladroids[MD], Defenders[MD], Spies[MD], Minibots[MD], Avarians[MD] et Insectors[MD].
Sears ord. 4,49$-5,99$. Ch.....**3,36$-4,49$**

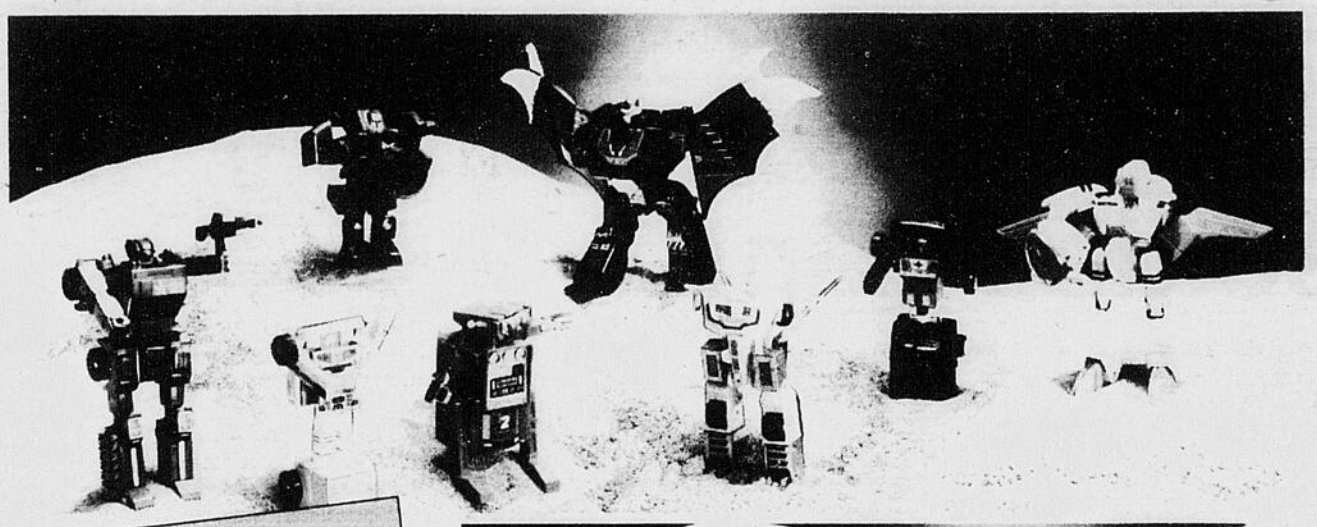

Rabais de 25% à 40% sur jouets de la série Superman

Ex: Palais de Justice.
Sears ord. 41,99$. Ch.....**21,99$**
Batmobile.
Sears ord. 27,99$. Ch.....**19,99$**

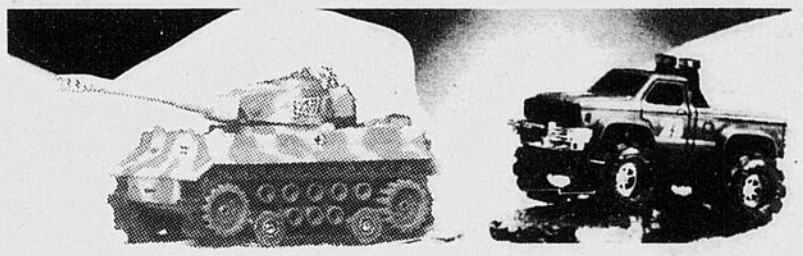

Ensembles Stomper® et véhicules conçus pour l'aventure!

Ensemble de mission secrète.
Sears ord. 27,99$. Ch.....**23,99$**

Camion 4 x 4 et Force Future.
Sears ord. 9,99$. Ch.....**7,99$**

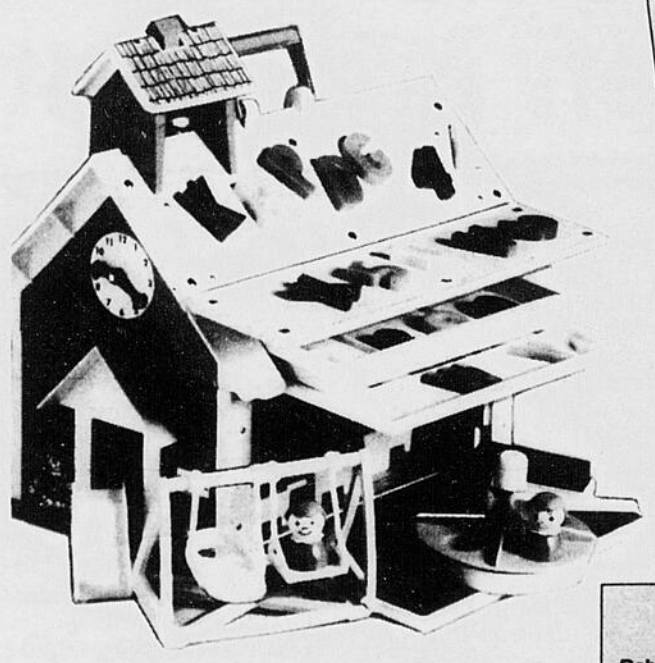

Rabais 10$

Les enfants peuvent apprendre en s'amusant grâce à Fisher Price!

Mur rabattable se transformant en ardoise. Chiffres et lettres aimantés.
Sears ord. 35,99$. Ch.....**25,99$**

Casse-tête en bois

No 35487.
Sears ord. 9,99$. Ch.....**5,99$**

Rabais de 20% à 35% sur une sélection de meubles pour enfants

Ex: **Fauteuil P'tits Bouts de Choux.**
Sears ord. 26,99$. Ch.....**12,99$**
Ex: **Pupitre.**
Sears ord. 41,99$. Ch.....**33,49$**

Chien marionnette 'Wrinkles'

No 31245-6.
Val. 69,99$. Ch.....**49,99$**

VOICI D'AUTRES IDÉES-CADEAUX POUR NOËL

Rabais 10$. Radio Go Bot[MD]. Se transforme de voiture en robot. Sears ord. 29,99$. Ch.....**19,99$**

Poupée 'Hugga Bunch'.
No 18611. Sears ord. 39,99$
Ch.....**29,99$**

Poupée Robotman.
No 18700. Sears ord. 27,99$
Ch.....**19,99$**

Jeux d'échecs en bois et laiton. No 62061.
Sears ord. 74,99$.
Ch.....**49,99$**

Garage Roadmates.
No 28452. Sears ord. 14,99$
Ch.....**9,99$**

Jeu de 3 'insecticon'.
No 38481. Sears ord. 6,99$.
Ch.....**4,99$**

Train en bois. No 35306.
Sears ord. 19,99$.
Ch.....**12,99$**

Rabais 25% sur une sélection de jeux avec planches. Série 23000 et 62000.

Rabais 1/3 sur Monopoly.
Sears ord. 11,99$.
Ch.....**7,99$**

Village de port 'Tub Town'.
No 35465. Sears ord. 23,99$
Ch.....**15,99$**

Rayon des jouets.

Jusqu'au 23 décembre, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h du lundi au samedi.
Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre dans la limite des stocks disponibles.
Des articles peuvent manquer dans certains magasins.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** — **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** — **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 21h du lundi au vendredi; de 9h à 21h le samedi. **Chicoutimi,** Place du Saguenay, **549-8240.** Copyright Canada, 1984, Sears Canada Inc.